UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

# REVUE DE LINGUISTIQUE

ET

# DE PHILOLOGIE COMPARÉE

TOME XXI

UNIVERSITY OF MICHIGAN

IMP GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

# REVUE

DE

# LINGUISTIQUE

ET DE

# PHILOLOGIE COMPARÉE

*RECUEIL TRIMESTRIEL*

PUBLIÉ PAR

GIRARD DE RIALLE

DIRECTEUR DES ARCHIVES AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

ET

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME VINGT-UNIÈME

30479

---

PARIS

MAISONNEUVE & CH. LECLERC, ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE, 25

1888

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuedelinguisti21pari

# LA THÉORIE DES DEUX *K* INDO-EUROPÉENS

---

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, ayant accordé récemment le prix Volney à un linguiste étranger, l'Italien Ascoli, nous fournit une occasion bien naturelle d'examiner la valeur de la théorie à laquelle ce savant doit surtout sa réputation, et vraisemblablement la récompense si flatteuse dont il a été l'objet. Cette théorie est, comme on le sait, celle des deux séries de gutturales indo-européennes. Elle consiste tout particulièrement dans l'hypothèse que le sanskrit, en représentant, par exemple, par *k* ou *c* d'une part et *ç* de l'autre la gutturale forte non aspirée, κ du grec (ou *c* du latin, etc.), est resté conforme à une différence phonétique qui existait dans la langue mère. Autrement dit, le grec a réuni sous un seul signe deux sons distincts à l'origine et que le sanskrit a continué de distinguer.

Le résultat habituel des lois phonétiques étant de créer des variantes parmi des sons qui étaient uns à l'origine, la première hypothèse qui se présente à l'esprit pour expliquer un phénomène du genre de celui que nous venons de rappeler, c'est que le *ç* sanskrit est issu du *k* ou que l'un et l'autre dérivent d'un antécédent commun; et,

de fait, cette explication est celle à laquelle on avait naturellement eu recours d'abord.

Pour prouver le contraire, M. Ascoli a dressé différents tableaux comparatifs (1), d'où il ressort qu'en sanskrit *ç* et *k* constituent deux sons parallèles qui, dans cette langue, n'alternent jamais entre eux. Il est évident que, si la comparaison était complète et que l'auteur eût tenu compte de tous les faits qui intéressent la question, il faudrait conclure avec lui à l'indépendance fort ancienne, sinon primitive, des sons dont il s'agit. Or, les remarques qui suivent, et qui concernent les exemples choisis par M. Ascoli pour établir l'irréductibilité de *ç* eu égard à *k*, sont de nature à placer les choses sous un tout autre jour :

Sanskrit *çad*, tomber, auprès du latin *cadere*. —

D'après les lexicographes hindous, qui seuls presque peuvent nous renseigner sur cette racine peu usitée, *çad* est synonyme de *çat*, couper, détacher, faire tomber, abattre en coupant ; du reste *çad* est évidemment une variante de *çat*.

D'autres variantes sont *kad* (zend *kad*), dans *kadana*, destruction (2), et *kšad*, couper, diviser en coupant, hacher, etc. — La conséquence certaine de ces rapprochements est que les formes primitives sont **skad-*ksad* ou plutôt **skat-*ksat*.

Sanskrit *çrad*, foi, confiance, d'où *çrad-dhâ*, foi, auprès du latin *crêdo*. —

Si l'étymologie proposée par M. J. Darmesteter (*Mé-*

(1) *Corsi di glottologia*, p. 33, *seqq.*

(2) Cf. all. *schade*, blessure, lésion, dommage, etc.

*moires de la Société de linguistique,* t. III, p. 52) est juste, *çrad* signifie cœur et est un doublet de *hṛd*. La forme primitive commune est probablement **skhard;* cf. sanscrit *hamsa*, grec χήν, latin *hanser*, allemand *schwan* et *gans*, qui reposent sur un primitif **skhamsa* ou **skhamsas* signifiant sans doute le brillant, le blanc.

Sanskrit *çrâ,* cuire, auprès du latin *cre-m-are*. —

*Çrâ,* avec ses doublets *çir* et *çrî,* signifiait primitivement briller, brûler, comme on le voit surtout par ce dernier et par le substantif *çrî,* éclat, lumière, flamme, beauté, etc. Ces variantes reposent certainement sur des formes bisyllabiques *ç'râ*, *çirâ*, *çerâ*, *çârâ,* qui correspondent à leur tour à : —

Sanskrit *kar* dans *kara,* rayon de lumière ; cf. le latin *cal-or*, *col-or*, *c'la-rus*, etc.

Sanskrit *kšâr*, dans *kšâra*, brûlant, piquant.

Zend *qar*, briller.

Sanskrit *ghar*, briller, brûler.

Le goth. *skeir*, brillant, ramène avec les formes qui précèdent à un antécédent commun **skhâr-â* (cf. l'article précédent).

Sanskrit *çṛ-ṇo-ti*, il entend, auprès du grec κλύω et du latin *cluo*, *clueo*, même sens. —

Le sanskrit *karṇa*, oreille, est étymologiquement inséparable de *çṛṇoti*, à moins de recourir à une pétition de principe et à nier la légitimité de ce rapprochement en s'appuyant sur la prétendue loi qu'il s'agit de démontrer.

Sanskrit *çroṇi*, croupe, hanche, fesse, auprès du grec κλόνις et du latin *clunis*, même sens. —

Le sanskrit *çroṇa* et *çlona*, boîteux, auprès du grec σκαληνός et σκολιός, oblique, inégal, établissent une forte présomption en faveur de l'hypothèse d'après laquelle le *ç* de *çroṇi*, comme celui de *çroṇa*, correspond à un ancien groupe *sk-kš*.

Sanskrit *çvan*, chien, auprès du grec κύων et du latin *canis*. —

L'arménien *šoun*, même sens, indique un ancienne initiale *kš*.

Sanskrit *açri*, coin, angle, auprès du grec ἄκρις, pointe, ἄκρος, pointu, etc., et du latin *acus*, *acuo*, *acies*, etc. —

Le sanskrit *agra*, pointe, pour **akra*, appartient certainement à la même famille et s'oppose aux conclusions de M. Ascoli.

Sanskit *âçu*, rapide ; auprès du grec ὠκύς et du latin *ocior*. —

ὀξύς, doublet de ὠκύς, est inséparable de cette série et ramène sûrement à des antécédents **âkšu* ou **âsku* pour le sanskrit, et *ωσκυς pour le grec ; cf. aussi sanskrit *ak-ra*, rapide, impétueux.

Sanskrit *kalaça*, vase, auprès du latin *calix* et du grec κύλιξ. —

Le doublet sanskrit *karaka*, même sens, est la preuve bien évidente de l'erreur du principe que l'on prétend tirer du premier rapprochement.

Sanskrit *paçu*, bétail, auprès du latin *pecus*. —

Le grec πῶυ, troupeau de moutons, ne saurait être que

pour *πωσυ, *πωσσυ, *πωκσυ et autorise à croire que le *ç* de *paçu* descend du groupe *sk-kš*.

Sanskrit *pṛçni*, moucheté, auprès du grec περκνός, même sens. —

Mais *pṛçni* est inséparable de *pṛšata* et de *pṛšant*, même sens, où le *š* est comme toujours pour *kš;* cf. *tvaštar* pour **tvakštar*, *šaš* pour **kšakš*, etc. Le grec περκνός est pour *περσκνος et suppose une variante sanskrite **pṛskna*.

Sanskrit *darç*, voir, auprès du grec δέρκομαι, même sens. Cette racine est certainement apparentée à *tark*, examiner, et au grec τηρέω, voir, observer, pour *τηρρ, *τηρσ, *τηρκσ, d'où la probabilité que le *ç* de *darç* vient du groupe *sk-kš*.

Sanskrit *damç* (*daçati*), mordre, auprès du grec δάκνω, même sens. —

Le sanskrit *damštra* pour *damkš-tra*, dent, défense d'éléphant, etc., et le grec δάξ, adverbe, en mordant, prêtent fortement à croire que le *ç* de *damç* dérive du groupe *sk-kš*.

Sanskrit *diç*, indiquer, montrer, auprès du grec δείκνυμι et du latin *dîco*, même sens. —

Le grec δειδίσκομαι, δειδίσσομαι pour *δειδικσομαι, le latin *disco* et, avec une variante vocalique, le grec διδάσκω et le zend *dakhsh*, montrer, enseigner, etc., ne permettent aucun doute sur l'exactitude de l'équation *ç* = *sk-kš* en ce qui concerne cette racine.

Sanskrit *naç*, périr, auprès du grec νέκυς, cadavre, νεκρός, mort, et du latin *nex*, *neco*, *noceo*, etc. —

Le grec νοῦσος, νόσος pour *νοσσος, *νοκσος et le latin *noxa* et *noxius*, prouvent que le *ç* de *naç* est ici, comme toujours, un substitut du groupe *sk-kš*.

Sanskrit *naç*, atteindre, obtenir, auprès du latin *nanciscor*, même sens. —

Le doublet *nakš*, même sens, ne laisse aucun doute sur la forme primitive du *ç* de cette racine.

En résumé, en ce qui concerne la gutturale forte non aspirée, sur les dix-huit exemples invoqués par M. Ascoli, deux seulement (*çata* et *daça*) peuvent servir à la démonstration de sa thèse ; cinq (*çroni*, *çvan*, *paçu*, *darç* et *damç*) soulèvent de très graves objections ; les onze autres enfin (*çad*, *çrad*, *çrâ*, *çru*, *açri*, *âçu*, *kalaça*, *prçni*, *diç*, *naç*, périr, et *naç*, atteindre) s'opposent nettement à ce qu'on l'admette.

Aussi nous croyons-nous le droit d'affirmer que la théorie des deux séries de gutturales est fausse et n'a eu d'autre effet que d'égarer la science (1).

Il est permis de s'étonner qu'un titre aussi suspect ait réussi à prévaloir sur ceux des linguistes français dans le concours d'où M. Ascoli est sorti triomphant.

PAUL REGNAUD.

(1) Non pourtant sans protestations. Voir entre autres les réserves de Vanicek dans la préface de son *Griech. lat. etymol. Wörterbuch.*

# LE PATOIS BRIARD DU CANTON D'ESTERNAY

PAR C.-A. PIÉTREMENT

(*Suite.*)

---

## K

**Khara**, s. m. Je ne puis que répéter ce que j'ai déjà dit sur ce mot à la page 715 de mon ouvrage sur *Les chevaux dans les temps préhistoriques et historiques*. « Le nom par lequel le Vendidad désigne l'âne est *khara*, et c'est aussi celui dont se sert le Véda pour désigner l'âne qu'on a vu, à la page 223, attelé au char des Açvins. Dans ses *Origines indo-européennes* (t. Ier, p. 355), Pictet présume que le mot *khara* est peut-être d'origine sémitique. S'il en était ainsi, ce serait une nouvelle preuve que les Aryas ont reçu l'âne des Sémites. Mais, dans une lettre datée du 24 décembre 1868, M. Émile Burnouf nous dit au contraire que *khara* lui semble être un mot purement aryen. Cette dernière opinion nous paraît la plus vraisemblable, parce que l'Avesta et le Véda se servent tous les deux du mot *khara* pour désigner l'âne, et que, dans le patois briard en partie dérivé du celtique, *khara* est une expression ironique désignant un mauvais cheval. Nous en inférons que *khara* a d'abord été le nom de l'hémione et que les Aryas l'ont ensuite appliqué à l'âne après avoir reçu ce dernier des Sémites, de même que les Sémites ont donné le nom de *hamar* à l'hémione, puis à l'âne, après avoir reçu ce dernier des anciens Égyptiens. » J'ajoute que le patois briard étant un dialecte parlé, et non écrit, je me suis permis d'écrire *khara* le nom briard du mauvais cheval, parce que je le

crois identique au zend et sanscrit *khara;* mais les Briards l'écriraient évidemment *cara*, parce qu'il ne leur viendrait jamais à l'idée d'écrire par un *k* un autre mot que celui de *Kyrie eleison*. L'étude de l'histoire et de la zoologie des ânes et des hémiones, telle que je l'ai faite dans mon ouvrage précité, justifie d'ailleurs mes considérations sur les mots *hamar* et *khara*.

## L

**Lanceriau,** s. m. Jeune porc, encore élancé parce qu'il est dans sa période de croissance.

**Lanvot,** s. m. Orvet, reptile aussi nommé *sourd* dans d'autres localités.

**Lar**, s. m. Voir *guillot*.

**Laube**, s. f. Grande truie maigre.

**Lavier**, s. m. Signifie *évier*, qui est devenu ailleurs *lévier* par l'agglutination du mot avec l'article, de même qu'en français les mots *ierre*, *oriot* et *uette*, sont devenus *lierre*, *loriot* et *luette*. Les Briards disent aujourd'hui *lavier*, parce que, ayant oublié le sens étymologique du mot, ils ne voient plus dans l'objet qu'une pierre creuse sur laquelle on lave la vaisselle.

**Lavotte**, s. f. Espèce de petite boîte en bois dans laquelle la laveuse de linge place ses genoux pour les garantir de l'humidité.

**Lavou**, adv. Qui signifie où, en tel endroit. Exemple : *lavou* que tu vas? Le mot est composé de *là* et de *où*, joints par un *v* euphonique.

**Lizard, lizarde** pour **lézard, lézarde.** Adjectif qui remplace en briard le français *bringé*, *bringée*, parce qu'on a comparé la couleur qu'il désigne à celle du lézard gris.

**Locsonner**, v. n. Synonyme de *gobelotter*.

**Luceron**, s. m. Godet suspendu sous une lampe pour recevoir l'huile qui en découle. Sa racine est le latin *lucerna*, lampe, et sa terminaison diminutive lui donne le sens de lampion.

## M

**Mâchurer**, v. a. Ne signifie pas barbouiller de noir, comme en français; il signifie endommager, détériorer, gâter, meurtrir avec les dents, en mâchant, en mordant, et une *mâchure* est une détérioration, une meurtrissure faite avec les dents. C'est évidemment de là que vient le nom de la famille des *Mâchurez* du canton d'Esternay, dont le premier membre de ce nom doit avoir eu la figure ou une autre partie du corps mâchurée par un animal, peut-être par un loup, dont l'espèce était autrefois très nombreuse et n'est pas encore très rare aujourd'hui dans ce canton.

**Mahonner**, v. n. Signifie *nasiller;* et **mahon, mahonne**, se dit de celui ou de celle qui nasille.

**Mâclotte**, s. f. Grumeau de farine dans le pain. Racine *mâcler*.

**Mâlot**, s. m. N'est pas un taon comme dans certaines provinces; c'est un bourdon ou gros hyménoptètre mellifère qui fait dans les prairies un nid recouvert de mousse, et dont le corps velu est noir, sauf à la partie postérieure de l'abdomen, laquelle est de couleur orangé foncé.

**Manre**, adj. Mauvais, sans valeur. Se dit des personnes, des animaux et des choses.

**Marcelée**, s. f. Nom briard du saule marceau ou marsault.

**Margoulette**, s. f. Bouche, mâchoire, partie inférieure du visage. « Quelques-uns, dit Larousse, ont tiré ce mot du latin *mala*, mauvaise, *gula*, gueule, ce qui paraît bien hasardé. » Je me permets donc de proposer à mon tour, sous toutes réserves, l'étymologie *manre* et *gueule*.

**Maringotte**, s. f. Petite charrette à un cheval, plus grosse que la *carriole*.

**Matiet**, s. m. Petit tas de fourrage fait par les faneurs qui ramassent le foin, le trèfle, la luzerne, etc. Le mot vient probablement du tudesque (anglais *math* et moyen allemand *mât*, foin), ou d'un mot celtique analogue. Voyez *met*.

**Menu**, s. m., **menu-paille**, s. f. Voyez *hoton*.

**Met**, s. f. Est synonyme de huche, grand coffre en bois servant à pétrir la pâte et à enfermer le pain. C'est un vieux mot français encore employé dans beaucoup de provinces et qu'on trouve dans Rabelais (I, 40). Coudereau le fait venir du grec *μάκτρα*, pétrin (1). Mais, considérant que la colonie phocéenne de Marseille a fourni très peu de mots au vieux français, je me demande si, de même que le mot *matiet* précité, *met* ne pourrait pas venir du celtique, c'est-à-dire de l'un des anciens noms européens de la moisson, analogues au latin *metere*, puisque, suivant Pictet (*Orig. indo-europ.*, § 190), leur racine verbale « paraît être *mâ*, avec une forme augmentée *mat*, *met* ».

**Mierle**, s. f., **mierler**, v. unip. La *mierle* est un vent sec et âpre qui flétrit, dessèche sur pied les emblaves et les prairies encore vertes, même les feuilles et les fleurs des arbres et des arbrisseaux : d'où le verbe *mierler*. On dit par exemple : il fait de la *mierle*; c'est un vent ou un temps de *mierle*, ce vent-là ou ce temps-là va tout *mierler*.

**Mine, mini, minon, mirouas, mitis** et **moune**. Le français possède, comme le briard, les mots à terminaison diminutive *minon* et *minet*, pour désigner le *chaton* ou petit chat, et *minette* pour désigner la petite chatte. Mais tandis que le français a laissé perdre le radical de ces mots, le briard l'a conservé sous la forme féminine *mine*, variante *moune*, chatte, et sous la forme masculine *mini*, chat, sans distinction de sexe. Il n'est donc pas étonnant que les Briards aient choisi le terme *minon*, au lieu de *chaton*, pour désigner les fleurs disposées en épi plus ou moins velouté de certains arbres ou arbrisseaux, tels que le saule, l'osier, etc. Le briard possède en outre, pour désigner le chat, sans distinction de sexe, les mots *mirouas*, onomatopée des mieux réussies, et *mitis*, dont la forme latine est restée inaltérée. Il est donc tout simple que La Fontaine se soit servi de l'expression « maître mitis » dans le sens de « maître chat » (liv. III, fable 18, *Le chat et le vieux rat*). C'est ce que les

(1) Coudereau, *Le dialecte berrichon*, dans les *Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 2e série, tome Ier, page 372.

commentateurs auraient mieux compris s'ils avaient connu le patois briard et su que La Fontaine était briard. Il fait rimer *mitis* avec *logis*, ce qui est aussi satisfaisant pour l'oreille que pour l'œil, puisque l'*s* de *mitis* ne se prononce pas. Il est à peine besoin d'ajouter que mes compatriotes n'ont pas emprunté le terme *mitis* à La Fontaine, dont la plupart ne connaissaient même pas le nom il y a une cinquantaine d'années. L'antiquité du mot est d'ailleurs prouvée par l'existence, dans le canton d'Esternay, d'une famille qui s'appelle Mitis, comme d'autres familles du même canton s'appellent Lechat, Minat, Lagrue, Lecoq, Lebœuf, etc.

**Mollette**, s. f., signifie jaune d'œuf, parce que c'est la partie qui reste molle dans la cuisson des œufs à la coque, appelés en briards œufs mollets, par opposition à œufs durs. Rabelais dit « beaulx moyeux d'eufz » (I, 32).

**Monée**, s. f., forme briarde du mot *mounée*, qu'on trouve dans Larousse. Mais la monée n'était pas seulement la collée ou sac de grain que les paysans avaient l'habitude d'envoyer au moulin ; c'était, en outre, la collée de farine et la collée de son que le meunier leur ramenait après la mouture du grain ; et le mot est encore employé dans les endroits où n'a pas cessé l'habitude en question. La monée est donc la collée du moulin, celle qui va au moulin, comme celle qui en revient, et, par conséquent, sa racine, est *molinum*, de moulin, aussi sûrement que celle de meunier est *molinarius*.

**Moque**, s. f. Synonyme de moquerie, ne s'emploie plus que dans l'expression « faire la moque », se moquer, faire la nique.

**Mouchelet**, s. m. Ensemble de deux ou de plusieurs fruits disposés les uns à côté des autres et formant bouquet sur une ramille d'arbre ou d'arbrisseau. Exemple : un mouchelet de noix, de noisettes, de poires, de pommes, de prunes, etc. Le mot doit venir de ce que l'objet a été comparé à un essaim ou jeton d'abeilles ; car, en Brie, comme dans tant d'autres provinces, les abeilles sont le plus souvent appelées *mouches*.

**Mouiner**, v. n. Sucer son pouce, en parlant d'une habitude assez fréquente chez les petits enfants, surtout après le sevrage.

**Moune**, s. f. Voir *Mine*.

**Mulot**, s. m. Signifie non seulement campagnol, souris des champs, comme en français, mais encore ver blanc ou larve de hanneton.

## N

**Nase**, s. f. Signifie morve, mucus nasal : d'où l'adjectif *naseux*, *naseuse*, synonyme de *morveux*, *morveuse*.

**Nicasser**, v. n. S'emploie tantôt dans le sens de rire niaisement et à tout propos, tantôt dans le sens de s'amuser à rire au lieu de s'occuper de sa besogne. Le mot peut être, soit un dérivé de *nicaise*, niais, soit une altération de *ricaner*, qu'on trouve dans Rabelais (IV, 52), soit tout simplement une onomatopée, ce qui me paraît de beaucoup le plus probable.

**Nine**, s. f. Téton, est, comme *mine*, chatte, un radical que le français a laissé perdre et dont il n'a conservé que le diminutif *nénet*, également usité en briard. Les articles bibliographiques relatifs à Ninon de Lenclos disent qu'elle s'appelait Anne ou Ninon, sans autre explication, ce qui pourrait faire supposer que Ninon est un diminutif de Anne, comme Annette et Nanette. Mais l'existence en français du diminutif *nénet* témoigne que le radical *nine* y était autrefois usité, comme il l'est aujourd'hui en briard. Je suis donc porté à croire que *Ninon* est à *nine* comme *tétonnière* est à *téton*, avec cette différence que Ninon, ayant une terminaison diminutive, signifie la femme ou la fille aux jolis tétons.

## O

**Oulie**, s. f., qui ne s'emploie guère qu'au pluriel. Il désigne diverses espèces de choses qui traînent dans les bâtiments, les cours, les jardins ou les champs, qui ne sont bonnes qu'à jeter au feu ou sur le fumier, et qui consistent principa-

lement soit en plantes adventices essartées, soit en brimborions ou débris de fagots, de copeaux, de paille ou de fourrage.

**Ous!** Interjection qu'on accompagne ordinairement d'un geste de la main et qui sert à chasser les chiens, parfois même les enfants.

**Ousta,** s. m. Est presque toujours précédé de l'épithète mauvais et signifie gamin, gouspin, petit galopin.

## P

**Panet**, s. m. Diminutif de pan, signifie uniquement le pan de la chemise.

**Panne,** s. f. Ne désigne pas, comme en français, le lard ou graisse qui garnit la peau des animaux ; il désigne la graisse de la toilette ou épiploon.

**Panot,** s. m., **Panoter,** v. a. Un *panot* est une aile de volaille coupée à la hauteur du coude et servant à *panoter*, c'est-à-dire à brosser soit la huche, ou met, d'où l'on a retiré la pâte, soit le pain qu'on a retiré du four. Le mot est évidemment apparenté à l'ancien français *panon*, plume dont on garnit les flèches.

**Parler (se)**, v. r. qui signifie s'écouter parler, parler avec affectation, chercher à imiter le langage des bourgeois.

**Patouillat**, s. m. Endroit couvert de boue et d'eau bourbeuse, où l'on patauge ou *patouille*, forme briarde du français *patrouiller*. Le mot Patouillat est devenu le nom propre d'un lieu-dit ou *contrée* située sur la rive droite du ru de la Noue, immédiatement en amont de Viviers, écart de la commune d'Esternay.

**Pêchard, pêcharde**, adj. signifiant de couleur fleur de pêcher, c'est-à-dire aubère, en parlant de la robe des animaux, et donnés souvent comme noms propres aux chevaux et aux juments de cette couleur.

**Peintre**, s. m. Désigne la grosse limace grise, ainsi nommée

parce qu'elle laisse sur les murs des caves et autres endroits des banderoles de mucus qui conservent un aspect argenté en se desséchant.

**Pelurer**, v. a. Enlever la pelure des fruits et des légumes ; remplace le mot peler, qui n'existe plus en briard. Je dis n'existe plus, parce que l'existence de l'adjectif *pelé*, privé de poil, épilé, dénote l'ancienne existence du verbe peler.

**Petaud**, s. m. Objet fait, comme la *flachoire*, avec une branche de sureau ; mais il est ouvert aux deux bouts, et il sert à lancer des balles en filasse humide. Une première balle introduite avec force par la culasse du *petaud* est poussée par le piston jusqu'au bord de la gueule ; puis, une seconde balle étant introduite et poussée de la même façon, l'air se trouve comprimé entre les deux balles ; celle qui est à la gueule est expulsée avec bruit, et l'autre vient prendre sa place, pour être expulsée, à son tour, par le même procédé.

**Pétériot**, s. m. Unique nom briard du genévrier, ainsi nommé parce que ses rameaux verts pétillent fortement lorsqu'on le brûle pour assainir les bâtiments ou les meubles.

**Pianne**, s. f. A tantôt le sens restreint du mot *guerlette* cité plus haut, tantôt le sens général de viande maigre et coriace ; mais j'ignore lequel de ces deux sens est le primitif.

**Pile**, s. f. Voir *flopée*.

**Pinmart**, s. m. Nom briard du pic vert ou pivert, dont la femelle est appelée *pinmarde*. Le mot vient du latin *picus martius*. Rabelais dit (IV, 62) : « De laquelle (herbe) usent les picz mars, vous les nommez pivars ».

**Pirouelle**, s. f. Petite rondelle ou rouelle de bois traversée par une chevillette qui sert à la faire tourner comme une toupie. C'est l'une des acceptions du mot français *pirouette*, lequel est également briard dans ses autres acceptions.

**Pleux, pleutre**, s. m., que je crois intimement apparentés : c'est-à-dire que *pleux* me paraît, comme les mots précités *mine* (chatte) et *nine* (tétons), un radical que le français a laissé perdre, mais que le briard a conservé : radical d'où je vais essayer de montrer qu'est venu le mot *pleutre*, déclaré d' « origine inconnue » par Littré, parce qu'on ne lui avait en effet attribué jusqu'alors que des étymologies vraiment peu

satisfaisantes, celles que Larousse a rappelées. Le mot *pleux* est employé dans toute la Brie; il existe sans doute aussi ailleurs, et il serait très intéressant de faire des recherches à cet égard. Un pleux est un terrain laissé en friche, à cause de sa maigreur et de sa sécheresse, de son aridité. Il se couvre au printemps de plantes adventices, rares et grêles, qui appartiennent surtout à la famille des graminées, et qui se dessèchent avant la fin de la moisson. Aussi ne se donne-t-on même pas la peine de les faire pâturer par les bestiaux; de sorte que ces plantes pourrissent peu à peu sur pied et donnent au pleux, pendant au moins sept ou huit mois de l'année, l'aspect d'un champ couvert de courts et menus brins de paille d'une couleur grisâtre. Ainsi, non seulement le pleux est aussi pauvre d'aspect que de fait, mais encore il ne donne rien; il conserve par-devers lui le peu qu'il possède, absolument comme l'avare. Or, ce sont précisément les attributs du *pleutre*, qui est tantôt un homme de rien et un homme sans capacité, tantôt un avare. Il est vrai que certains lexicographes, notamment Bescherelle, Larousse et Littré, ont oublié de donner l'acception d'avare au mot pleutre; mais elle n'en est pas moins française et mentionnée par d'autres lexicographes, notamment par Noël et Chapsal. En briard, l'acception d'avare prime même celles d'homme de rien et d'homme sans capacité; car un homme a beau être riche et capable, il est appelé pleutre s'il se conduit mesquinement dans les affaires, s'il agit chichement envers ses ouvriers, ses employés et les personnes avec lesquelles il a des relations. J'espère donc qu'on reconnaîtra au mot *pleux* tous les caractères indispensables pour être déclaré le radical de *pleutre*. M. Le Héricher a dit (*o. c.*, page 8) qu'il fallait chercher l'étymologie de *pleutre* « dans le radical *palex*, paille, sans craindre l'épigramme sur la recherche de l'aiguille dans une botte de foin ». Sa remarque me paraît très acceptable, à condition qu'on veuille bien l'appliquer, non plus à *pleutre*, qui vient de *pleux*, mais au *pleux* lui-même, puisqu'il n'est, en réalité, qu'un mauvais champ de paille rabougrie, comme je viens de le dire. J'ignore d'ailleurs sur quelles raisons M. Le Héricher a fondé son opinion, que je connais seulement par la phrase précitée; mais, dans le cas où nous nous serions rencontrés sans nous

concerter, je ne pourrais que m'en féliciter. J'ajoute que le nom commun *pleux* est devenu le nom patronymique d'une famille dont j'ai connu les membres dans les cantons d'Esternay et de Villers-Saint-Georges.

**Poplin**, s. m. Unique nom briard du peuplier, qui rappelle la forme *poplus*, employée par Plaute au lieu de *popolus* ou *populus*.

**Porcelière**, s. f. Étable à porc. Le latin *porciliaris* lui donne le sens étymologique de logement de truie qui allaite.

**Potet**, s. m. Signifie encrier.

**Potin**, s. m. Grenaille de fonte dont on se servait parfois en guise de plomb de chasse, et qu'on obtenait en écrasant, avec un marteau, des débris de pots et de marmites.

**Poulette**, s. f. Dont l'une des acceptions est celle de petite ampoule sur la peau.

**Putra**, s. m. Nom du purin dans le canton d'Esternay et dans bien d'autres localités. C'est à tort que quelques personnes prononcent *puitra*, puisque le mot vient de *putramen*, fumier.

## Q

**Quémander** et **quémandeux**, qui signifient proprement mendier et mendiant, s'appliquent aussi, par extension, à toute personne qui demande une chose avec importunité.

**Quinet**, s. m. Morceau de bois de 2 à 3 centimètres de diamètre, de 12 à 15 centimètres de long, et dont les deux bouts sout taillés en forme de cônes assez allongés. Il a donné son nom à un jeu qui se joue à deux. J'appellerai l'un le quinettier et l'autre l'adversaire pour faciliter ma description. Le quinet est placé sur le bord d'un trou creusé en terre et dont le diamètre est environ le double de la longueur du quinet. Le quinettier donne, sur l'un des bouts du quinet, un léger coup de bâton qui le fait sauter en l'air, puis, s'il le peut, un second coup en travers du quinet, pendant que celui-ci est en l'air, afin de le lancer le plus loin possible. Si le quinettier

manque son coup, il a perdu la partie, car l'adversaire prend le quinet et le pose dans le trou, ce qui est le but à atteindre. Si le quinet a été projeté au loin, l'adversaire se place à l'endroit où il est tombé et tâche de le lancer dans le trou, tandis que le quinettier, resté auprès du trou, tâche de frapper le quinet avant qu'il n'ait touché terre. Dans ce cas encore, le quinettier a perdu la partie si le quinet tombe dans le trou et y reste. Enfin, si le quinet, lancé par l'adversaire et touché ou non par le bâton du quinettier, tombe en dehors du trou, le quinettier le frappe là, comme au début de la partie, puis il se hâte de regagner le bord du trou, afin d'en défendre de nouveau l'entrée au quinet lancé par l'adversaire. Chaque fois que l'adversaire a gagné une partie, il devient quinettier à son tour.

## R

**Rabibocher**, v. a. et v. r. Regagner tout ou partie de ce qu'on avait perdu au jeu ou dans les affaires.

**Rabouillée**, s. f. Multitude. Exemple : rabouillée de lapins, d'enfants, etc. Racine : *rabouillère.*

**Râcheux, râcheuse**, adj. Apre au toucher, comme une lime, une langue de chat, par exemple.

**Râclée**, s. f. Voir *flopée.*

**Râcler,** dont l'une des acceptions est celle de grasseyer : d'où *râcleux, râcleuse,* celui ou celle qui grasseie, ou, comme on dit en briard, *qui parle gras,* car le mot grasseyer est inconnu.

**Raffourrer**, v. a. Remplace son parent le français *affourrager :* d'où *Raffourée,* s. f., quantité de fourrage donnée pour un repas. Exemple : une raffourrée de trèfle, de luzerne, de foin, de paille, etc. ; une petite, une bonne ou une grande raffourrée.

**Râger**, v. n. et v. r. Remuer, bouger. Exemple : le petit chat est tombé de la couverture, il a l'air mort, il ne râge plus. — Je croyais avoir vu une perdrix dans les gluis, mais ça doit

être une pierre ou une motte, ça ne râge pas. — Le voisin est bien malade, il ne peut plus se râger dans son lit.

**Raille**, s. f. Synonyme de raillerie, s'emploie seulement dans l'expression « faire la raille », c'est-à-dire railler, se moquer.

**Rapon**, s. m. Testicule; se dit surtout des testicules des oiseaux.

**Regingler**, v. n. Agir comme un ressort pour revenir brusquement à sa position normale et la dépasser; se dit surtout des branches d'arbres qu'on déplace, qu'on recourbe pour s'ouvrir un passage dans un bois et qui reginglent vers les personnes qui suivent par derrière. De là vient *reginglette*, nom d'un piège à prendre les oiseaux, employé par La Fontaine dans l'*Hirondelle et les petits oiseaux* (liv. Ier, fab. 8). Littré, qui n'a pas connu le verbe *regingler*, s'autorise du berrichon *reginguer*, regimber, pour faire venir *reginglette* de *gigue*, jambe. Son observation m'a d'autant plus satisfait que, longtemps avant de la connaître, j'avais supposé que les Briards ont formé le verbe *regingler* en comparant le mouvement des branches d'arbres qui reginglent à celui des gigues des animaux qui regimbent.

**Regrainer**, v. a. Ramasser avec un râteau les quelques tiges de céréales ou de plantes fourragères qui traînent encore dans les champs après qu'on a enlevé leurs produits agricoles, préalablement mis en tas. Par extension, le mot signifie aussi ramasser, avec une cuiller ou une bouchée de pain, la sauce qui reste au fond d'un pot, d'un plat ou d'une assiette. Mais, à l'origine, *regrainer* doit s'être dit uniquement des céréales, puisque le mot est à *grain* comme *regain* est à *gain*. Seulement, le sens du mot regrainer s'est étendu en vieillissant, tandis qu'au contraire celui du mot regain s'est restreint, s'est spécialisé, car on lit dans la *La servitude volontaire* de La Boétie : « En somme, l'on en vient là, par les faveurs, par les gaings ou regaings que l'on a avecques les tyrans. »

**Relipper**, v. a. Manger, mais surtout manger délibérément, avec action. Racine : *lippée*.

**Rembleur**, s. f. Lueur, lumière aperçue par réflexion. Ainsi, par exemple, on voit dans le ciel la rembleur d'un incendie;

on voit la rembleur du feu sur le mur opposé à celui de la cheminée.

**Renter** un bas, un pantalon, une chemise, etc., c'est lui mettre une rallonge, et le mot est certainement apparenté au français *enter*.

**Resous, resoude**, se disent pour *résolu*, *résolue*, pris dans le sens de personne ou animal déterminé, hardi, intrépide.

**Retondir**, v. n. Doit être une corruption du français *retentir*, qui n'existe pas en briard, et dont il a absolument les deux sens, celui de faire entendre un bruit éclatant, et celui de renvoyer le son par écho.

**Reuiller**, v. n. Regarder avec insistance, avec une curiosité indiscrète, comme en berrichon. Ce mot est probablement apparenté au vieux français *beuiller*, dont M. Le Héricher a donné l'étymologie (*o. c.*, p. 211).

**Ricard**, s. m. Synonyme de geai, dont la femelle s'appelle *ricarde*.

**Riclet**, s. m. Nom briard du roitelet. Les Briards savent parfaitement que *riclet* signifie petit roi, et voici comment ils racontent l'origine de ce nom. Les oiseaux ayant décidé de déclarer roi celui d'entre eux qui volerait le plus haut, l'aigle distança tous les autres. Mais au moment où ses forces épuisées forcèrent l'aigle à descendre du haut des airs, le riclet, qui s'était caché dans ses plumes, en sortit tout dispos. Il put ainsi monter plus haut que l'aigle, et fut, en conséquence, déclaré petit roi, *riclet*. On appelle la femelle *riclette*. Le mot doit être d'origine celtique, c'est-à-dire qu'il doit avoir pour racine le nom gaulois du chef ou roi qu'on trouve en composition dans les noms d'hommes gaulois Ambiorix, Dumnorix, Eporédorix, Orgétorix, Vercingétorix, etc., et qui correspondait au latin *rex*, au kymrique *rix*, à l'irlandais *rig* et au gothique *reiks*.

**Rincée**, s. f. Voir *flopée*.

**Robin**, s. m. Se dit pour taureau, qu'il remplace presque toujours : d'où le verbe *robiner*, analogue au gascon *tauriser*, qui est employé au figuré dans ce vers du *conte de Guillaumet :*

Je le vis sur le foin, qui taurisait ma femme.

**Rocler**, v. n. Faire entendre une toux forte et sèche, retentissante quoique rauque, venant du fond de la poitrine. C'est une onomatopée au moins aussi réussie que celle de *rancare* ou *raucare* dont les Latins se servaient pour peindre le cri du tigre, et dont Buffon a proposé de tirer le mot *rauquer* dans son article sur cet animal. J'ignore si l'expression briarde est également tirée du latin ou si elle a été formée de toutes pièces, quoique la dernière supposition me paraisse la plus probable.

**Roulée**, s. f. Œuf de Pâques, cuit dur et teint en rouge ou en jaune. Beaucoup de petits Briards avaient l'habitude d'aller de porte en porte demander des œufs de Pâques. Ils s'amusaient assez souvent à les jouer en les faisant rouler sur le sol comme des billes ou canettes, et c'est évidemment de là qu'est venu le nom de *roulée*.

## S

**Saillon**, s. m. Seau en bois qui sert uniquement à traire les vaches. Il a la forme d'un cône tronqué rétréci au fond, et il est garni de cercles en fer, larges de 7 à 8 centimètres, et toujours entretenus brillants comme de l'argent. Le mot correspond, sinon comme sens, du moins comme forme, à la *seille* française et normande, au *seillo* bourguignon, et au *seilleau* de Rabelais (III, 51, et IV, 19).

**Saquet**, s. m. Synonyme de saccade et de cahot, est apparenté au verbe français *saquer*.

**Sauteriau**, s. m. Unique nom briard de la sauterelle.

**Senet**, s. m. Est le nom briard du sénevé ou moutarde noire (*sinapis nigra*). Je le trouve en composition dans le nom de *Champcenest*, commune briarde du canton de Villers-Saint-Georges (Seine-et-Marne) contigu au canton d'Esternay. J'écris *senet* avec une *s* parce que je le crois dérivé de *sinapis*, comme le français *sénevé*.

**Seu**, s. f. Étable à porc. Racine *sus*.

**Simer**. Voir *Cimer*.

**Sincerelle.** Voir *Cincerelle.*

**Sinelle,** s. f. Fruit de l'aubépine.

**Sino,** s. m. Le français et l'espagnol possèdent depuis longtemps le mot *silo*, qui paraît dérivé du latin *sirus* (grec σιρὸς) et qui désigne une fosse creusée en terre pour la conservation des grains. Ce mot *silo* n'a pénétré dans le briard qu'à une époque très récente, lors de l'introduction, en Brie, de la culture en grand des racines fourragères, dont une partie est conservée dans cette sorte de fosses. Mais, indépendamment de leur mot *silo*, d'adoption si récente, les Briards possèdent l'ancien mot *sino* pour désigner le grenier à foin, et je suppose que le briard *sino* a la même origine que le français *silo*, c'est-à-dire que les Briards ont dit et disent *sino* au lieu de *silo*, comme ils ont dit et disent *caneçon* et *nentille* au lieu de *caleçon* et *lentille.*

**Soucer** ou **sousser,** v. a. Remplace en briard le français flairer; d'où le nom caractéristique de *sousse-vesces*, infligé aux larbins ou valets de grande maison.

**Soyer,** v. a. Scier, avec une faucille, les plantes céréales ou fourragères. Le mot existe également en picard, suivant la remarque de Littré à l'article *scier.*

**Suïon,** s. m. Nom briard du sureau, que Rabelais écrit *suzeau* (IV, 52).

## T

**Tabourer** et **tambouriner.** En briard *tambouriner* ne signifie pas seulement, comme en français, battre le tambour et annoncer ou réclamer quelque chose au son du tambour ; il signifie, en outre, battre à coups redoublés, battre comme un tambour, une personne ou un animal. Quant au verbe *tabourer*, il n'a que deux acceptions, mais qui sont autres que celles de tambouriner. Ainsi tabourer se dit des battements artériels qu'on ressent dans une région enflammée; exemple : mon doigt malade m'a tabouré toute la nuit, mais ça me taboure un peu moins fort depuis que je suis levé. On

donne aussi parfois à tabourer une acception érotique, celle que lui attribue Rabelais (III, 28) dans l'histoire de *Hans Carvel et de son anneau.* On sait que Rabelais emploie dans le même sens érotique le mot *taboureur* (I, 3 et III, 25), bien que son *tabourineur* soit notre tambourineur (IV, 12) et que ses *tabours* et *tabourins* soient nos tambours et nos tambourins.

**Tac,** s. m. Voyez *étaquer.*

**Tanner**, v. a. dont l'une des acceptions est celle de battre, frapper, en parlant des personnes et des animaux, ou meurtrir en parlant des fruits et des légumes : d'où *tannée*, s. f., synonyme de pile, peignée, râclée, etc. ; d'où aussi *tannure*, meurtrissure des fruits et des légumes, qui s'appelle *cotissure* à Paris.

**Temps**, s. m. dont l'une des acceptions est celle de ciel. Exemple : il n'y a pas une pièce au temps, expression qui signifie il n'y a pas un nuage dans le ciel.

**Tendron**, s. m. Unique nom briard de l'*Ononis spinosa* de Linné, ou bugrane commune, aussi appelée *Arrête-bœuf* dans plusieurs provinces, surtout dans celles du Centre et de l'Ouest. Cette plante ne peut être réputée tendre sous aucun rapport; et si j'ajoute que ses épines, extrêmement acérées, ont, en outre, dans le canton d'Esternay, la réputation d'être *venimeuses*, car le mot vénéneux est inconnu, on admettra sans doute que le nom de *tendron* lui a été donné par antiphrase, comme celui d'Euménides aux Furies.

**Tertous**, et plus souvent **tortous**, signifie « tous sans exception ». C'est l'ancien français *trestous*, employé par Rabelais (I, 18, et IV, 34).

**Tiâler**, v. n. Synonyme de *piauler.*

**Toquart**, s. m. Arbre nommé têtard en français. Le nom lui vient de ce que son tronc, coupé à 2, 3 ou 4 mètres du sol, finit par prendre la forme d'une toque à son extrémité supérieure.

**Tortiot**, s. m. Nom briard de la pâtisserie appelée crêpe en français. Racine : tourte, avec la terminaison diminutive.

**Tortous.** Voir *tertous.*

**Tôt-fait**, s. m. Pâtisserie ou espèce de crême très-ferme,

composée d'œufs, de farine et de lait, le tout cuit au four dans un plat en terre vernissée.

**Trapercé**, adj. Mouillé de part en part, en parlant des habits et du linge de corps. Il se dit aussi de la personne dont les habits sont trapercés. Ainsi, par exemple, on dit indifféremment : je suis trapercé, je suis trempé comme une soupe, je suis mouillé jusqu'aux os. Je crois que le mot est dit pour *transpercé* et non pour *très percé*.

**Triper**, v. n. Mettre le pied sur ou dans quelque chose, le plus souvent par mégarde et parfois volontairement. Exemple : triper sur le pied de quelqu'un, sur une bouse de vache, dans un trou d'eau, sur une araignée pour l'écraser, etc.

**Triquer**. Forme briarde du verbe français trier.

**Tûche**, s. f. Pour touche ; s'emploie exclusivement pour désigner soit la touche ou quartier d'amande de la noix, soit la touche dont se servent les enfants qui apprennent à lire.

**Tuet**, s. m. Se dit pour toit ou étable à porc; mais on prononce *toit* lorsqu'on veut désigner la couverture d'un bâtiment. Le mot *tuet* est d'ailleurs rarement employé ; il est presque toujours remplacé par *seu* et par *porcelière*.

## V

**Vacherotte**, s. f. *Arum* ou gouet, « nommé aussi vulgairement *Pied de veau*, à cause de la forme de ses feuilles », suivant le *Dictionnaire des sciences* de Privat-Deschanel et Focillon. Quant à son nom briard, il vient évidemment de ce que le spadice de la plante a la forme d'un trayon de vache.

**Varcole**, s. f. Synonyme de bandoulière; d'où l'expression porter en varcole, c'est-à-dire porter en bandoulière.

**Varganal**, remuant et tapageur.

**Vargencé**, adj. Vergeté, couperosé, en parlant du nez, de la figure ou de toute autre partie du corps : d'où *Vargençure*, s. f., vergeture rougeâtre ou violacée. La racine doit être *verge*, qui, autrefois, se prononçait généralement *varge*.

**Veillotte**, s. f. C'est le colchique d'automne, qui, suivant le *Dictionnaire des sciences* de Privat-Deschanel et Focillon, aurait été nommé « *veillotte*, *veilleuse*, parce qu'il fleurit au moment où commencent les veillées de la mauvaise saison ». Mais j'ai toujours attribué et j'attribue encore au mot une origine beaucoup moins abstraite. Je crois fermement que *veillotte* et *veilleuse* sont des noms du colchique provenant de la physionomie de ses fleurs ; et je pense que mon opinion sera partagée par quiconque a vu une prairie couverte de colchiques d'automne en fleurs. En effet, ces fleurs, qui paraissent longtemps avant les feuilles, ressemblent parfaitement à des flammes de veilleuses sortant de terre ; le spectacle est d'autant plus saisissant qu'à l'époque de la floraison de cette plante, c'est-à-dire dans le courant de septembre, les prairies sont mangées jusqu'au ras du sol par les bestiaux, qui ne respectent que les fleurs âcres et vénéneuses du colchique.

**Verdelle**, s. f., **verder**, v. n. Une *verdelle* est une longue traverse en fer qui tient toute la largeur d'une porte, et qui est munie à l'une de ses extrémités d'un œil dans lequel entre le gond ; ou, en d'autres termes, les verdelles sont les parties de la porte qui la font tourner sur ses gonds. Quant au verbe *verder*, il signifie sauter, jaillir. Exemples : les vers du fromage verdent par-dessus les bords de l'assiette. Les poissons verdent au-dessus de l'eau à l'époque du frai. Un chien mouillé qui se secoue fait verder des gouttes d'eau tout autour de lui. La boue verde sous le ventre d'un cheval qui galope sur un terrain détrempé. On peut déjà en inférer que *verdelle* et *verder* doivent venir d'une racine de mouvement qu'il s'agit de chercher. Je dois faire observer auparavant que la verdelle s'appelle *vertevelle* en français ; je l'ai appris des serruriers de Paris, car Larousse donne seulement *vertevelle* comme un vieux mot signifiant loquet, serrure, venu du latin *vertere*, tourner, et Littré ne cite même pas le mot. Mais Littré donne les mots *vertelle*, *vertenelle* et *verterelle*, qui sont évidemment apparentés à *vertevelle* et qu'il fait aussi venir de *vertere*. Quant au mot *verdelle*, il ne vient pas de *vertere*, et c'est ce que Littré aurait dit lui-même s'il avait connu *verdelle ;* car il cite *verdillon*, qui en est certainement le

diminutif, mais il n'en donne pas l'étymologie, ce qui revient à dire qu'elle lui est inconnue, et, par conséquent, autre que celle de vertelle, vertenelle et verterelle. Malgré l'analogie de sens de l'allemand *werfen* et du briard *verder*, parent de verdelle et de verdillon, je ne crois pas non plus qu'on puisse faire venir le mot briard du mot allemand, à cause de l'irrégularité du *d* pour *f*. Je suis donc porté à croire que *verder* et *verdelle* viennent du celtique, comme les mots briards *époné*, *heurt* (rocher), *khara*, *matiet*, *riclet*, *tac*, et sans doute aussi une partie tout au moins de ceux dont j'ignore l'étymologie, tels que *câgne* (crosse), *darne*, *hiousse*, *mierle*, *varcole*, etc. ; car, lorsqu'on trouve en France un mot d'origine inconnue, il y a d'autant plus de raisons pour le supposer celtique qu'on ne possède que des lambeaux des anciens dialectes celtiques, tandis qu'il existe des dictionnaires assez complets des autres langues qui ont contribué à la formation du français et de ses patois, c'est-à-dire de bons dictionnaires latins, grecs, allemands et arabes. L'origine celtique de *verder* et *verdelle* ne s'opposerait d'ailleurs nullement à ce qu'ils pussent avoir un certain degré de parenté avec *vertelle*, *vertenelle*, *verterelle* et même avec l'allemand *werfen*, puisque tous ces mots peuvent provenir d'une racine de mouvement commune aux anciennes langues aryennes d'Europe, peut-être de celle d'où sont dérivés les noms du *ver* dans ces langues et dont, suivant Littré, le sens est celui de *ramper :* ce qui est l'une des façons de se mouvoir.

**Viondir**, v. n. Faire un bruit très sonore, éclatant. Exemples : Les canons viondissent en un jour de bataille. — On entend viondir les coups de fusil dans la plaine le jour de l'ouverture de la chasse.

**Viorner**, v. n. Retentir aux oreilles d'une façon éclatante et prolongée. Exemple : On entend viorner les boulets de canon, les balles de fusil, les moustiques, etc. C'est absolument le sens du latin *vibrare* pris au figuré, et ce doit être de ce mot que vient *viorner*, comme *viorne*, clématite, vient de *viburnum*.

**Virer**, v. n. Synonyme du français glisser, soit sur la glace, soit sur un corps gras ou poli : d'où *virade*, s. f., qui a le double sens de glissade et de glissoire.

**Vouède**, s. f. N'est pas, comme en français, l'un des noms du pastel (*Isatis tinctoria*) ; c'est le nom du saule fragile (*Salix fragilis*). Tout le monde sait que le mot vient du celtique *gwed*, beau.

**Vouri**, s. m. Synonyme d'oison. C'est une onomatopée qu'on répète plusieurs fois pour appeler les petits oisons, et à laquelle ils répondent parfaitement malgré leur bêtise proverbiale.

---

## ERRATA DU VOCABULAIRE BRIARD.

1° Au mot *Baillet*, les deux vers de Guiart qui ont été oubliés par le compositeur sont ceux-ci :

Et destriés de pris hennizanz,
Blancs, noirs, bruns, baiz, baucens et bailles.

2° Au mot *Bestial*, au lieu de : « Ceux pendants de ces montagnes », il faut lire : « Aux pendants de ces montagnes ».

3° Au mot *Bique*, au lieu de : « patient ou biquet », il faut lire : « patient ou gardien du biquet ».

C.-A. Piétrement.

---

# LA GRAMMAIRE INDO-EUROPÉENNE

D'APRÈS FR. MÜLLER

---

Dans la deuxième partie du troisième volume du *Grundriss der Sprachwissenschaft* (Vienne, 1887), ouvrage capital qui présente un admirable tableau de grammaire comparée, Frédéric Müller traite en dernier lieu (pp. 420-679) des langues indo-européennes. Les lecteurs qui ne possèdent pas encore cet ouvrage nous sauront gré d'en reproduire les idées principales. Tout ce qui sort de la plume du savant viennois a, en effet, une importance de premier ordre.

*
* *

Pour l'auteur, le tableau vocalique de l'indo-européen commun (indogermanische Grundsprache) est le suivant :

*a* *â*
*i* *u*
*ai* *au*

Il n'admet ainsi de longue que l'*a* ; il n'accepte ni un *r* vocal primitif, ni des voyelles nasales (*n, m*) ; il repousse

également la primordialité de *c* et de *o*, récemment admise par certains linguistes. La voyelle *e*, notamment, est pour les néo-grammairiens la voyelle radicale organique. Nous verrons d'ailleurs, un peu plus loin, que Fr. Müller n'accepte en aucune façon la théorie des néo-grammairiens sur le vocalisme primitif des racines.

En ce qui concerne les consonnes de l'indo-européen commun, il établit le schème que voici :

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| *k* | *g* | *gh* | | | | |
| *k'* | *g'* | *g'h* | | *j* | | |
| *t* | *d* | *dh* | *s* | | *r/l* | *n* |
| *p* | *b* | *bh* | | *w* | | *m* |

Le signe *j* représente notre *y*. Les consonnes *k, g, gh*, sont des gutturales « vélaires » ; l'auteur lui donne le nom de gutturales postérieures ; *k', g', g'h,* sont produits plus en avant, ce sont des gutturales antérieures. Plus loin il sera parlé à nouveau de cette double série d'explosives dans la formation desquelles le palais joue un rôle capital.

Vient ensuite les tableaux du système vocalique et du système consonnantique en grec, en latin, en vieil irlandais, en gothique (p. 674), en lithuanien, en slavon, en sanscrit, en ancien perse, en zend, en arménien.

*
* *

L'auteur examine le rapport qu'ont entre elles les deux séries de consonnes dites gutturales : *k, g, gh* d'une part, *k', g', g'h* d'autre part.

Aucun idiome actuel, dit-il, ne les distingue plus dans la prononciation ; on les a restitués par l'étude des consonnes diverses auxquelles ils ont donné naissance dans la période qui a suivi la période linguistique commune : « La dualité de ces séries se présente pour le mieux dans le letto-slave : ici le *k'*, le *g'*, donnent constamment naissance à *š*, *ž* en lithuanien (soit *sz*, *ż* dans les transcriptions ordinaires), à *s*, *z* en slave ; par contre, dans l'un et l'autre, *k*, *g* primordiaux demeurent *k*, *g*. L'indo-iranien, l'arménien, donnent le même enseignement : *k'* est représenté en arménien par *tsh*, *s*, en indien (sanscrit) par *š*, en iranien par *s*, *θ*; *g'* est représenté par *ts* en arménien, par *ḍž* en indien, par *z* en iranien ; — *k*, *g*, par contre, restent tels quels, ou donnent naissance à *tš*, *dž*. Les autres langues (grec, latin, germanique, celtique) conservent *k'*, *g'* en tant que pures gutturales, tandis qu'à la place de *k*, *g*, elles admettent également avec *k*, *g* les articulations *p* (maintes fois aussi *t*), *b*, *w* ».

Cette diversité dans l'évolution paraît tenir, dit l'auteur avec raison, à la différence de prononciation des deux séries. Les vélaires antérieures (*k'*, etc.) tendirent de bonne heure à se mouiller, à se palatiser, « tandis que les postérieures donnèrent naissance à un *u* parasite, placé après elles. Cette voyelle s'assimila peu à peu, en tant que *w*, à la consonne précédente, la dépossèda, prit sa place ». Les *kj*, *gj*, nés de *k'*, *g'*, se changèrent en *tš*, *dž*, qui devinrent ensuite *ts*, *dz* par le fait de l'assimilation de la sifflante à l'explosive la précédant. Par suite de la perte de leur élément explosif, *tš*, *dž*, *ts*, *dz*, devinrent *š*, *ž*, *s*, *z* ».

*
* *

Fr. Müller examine ensuite les explosives aspirées *kh*, *th*, *ph*. Elles ne se présentent qu'en sanscrit et en grec. Dans le premier de ces idiomes elles constituent un double son (l'explosive sonore liée avec le *h* sonore) ; quant au grec, il est vraisemblable que, pour arriver à la prononciation actuelle de χ, θ, φ, il y a d'abord eu changement de pôle de l'aspiration, puis, par assimilation, changement de pôle de l'explosive. Toutes les autres langues indo-européennes ont réduit à *g*, *d*, *b*, les *gh*, *dh*, *bh* organiques ; le latin, toutefois, a conservé, dans son *f* et le *b* qui en provient, quelques restes de la notion d'existence d'une série ancienne *gh*, *dh*, *bh*.

Suit un tableau des modifications subies par les explosives de la langue commune dans le passage aux principales branches. Nous reproduisons ce tableau en respectant le système de transcription adopté par l'auteur.

| Organique. | Lithuanien. | Slave. | Indien. | Iranien. | Arménien. |
|---|---|---|---|---|---|
| *k* | *k* | *k* (*tš*, *ts*) | *k*, *kh*, *tš* | *k*, (χ), *tš* | *k*, *tš*, *tšh* |
| *g* | *g* | *g* (*dž*, *dz*) | *g*, *ḍž* | *g*, (γ), *dž* | *k*, *tš* |
| *gh* | *g* | *g*, *dž*, *dz* | *gh*, *h* | *ž* | *g*, *dž*, *ž* |

| Organique. | Grec. | Latin. | Celtique. | Gothique. |
|---|---|---|---|---|
| *k* | κ, π, τ | *c*, (*q*) | *c*, *ch* (1) | *h*, *f* |
| *g* | γ, β | *g* | *g* | *k* |
| *gh* | χ, φ, θ | *h*, *g*, *f*, *v* | *g*, *b* | *g*, *v* (*b*) |

(1) Breton : *p*.

| Organique. | Indien. | Iranien. | Arménien. | Lithuanien. | Slave. |
|---|---|---|---|---|---|
| *k'* | *š* | *s*, *θ* | *tsh*, *s* | *š* | *s* |
| *g'* | *ḍž* | *z*, δ | *ts* | *ž* | *z* |
| *g'h* | *h* | *z*, δ | *dz*, *z* | *ž* | *z* |

| Organique. | Grec. | Latin. | Celtique. | Gothique. |
|---|---|---|---|---|
| *k'* | κ | *c*, (*q*) | *c*, *ch* | *h* |
| *g'* | γ | *g* | *g* | *k* |
| *g'h* | χ | *h*, *g*, *f* | *g* | *g* |

| Organique. | Grec. | Latin. | Celtique. | Lithuanien. | Slave. |
|---|---|---|---|---|---|
| *t* | τ | *t* | *t*, *th* (*d*) | *t* | *t* |
| *d* | δ | *d* | *d* | *d* | *d* |
| *dh* | θ | *d*, *f* (*b*) | *d* | *d* | *d* |

| Organique. | Gothique. | Indien. | Iranien. | Arménien. |
|---|---|---|---|---|
| *t* | θ | *t*, *th* | *t* (θ, *š*) | *t*, *th* |
| *d* | *t* | *d* | *d*, (δ) | *t* |
| *dh* | *d* | *dh*, *h* | *d*, (δ) | *d* |

| Organique. | Grec. | Latin. | Celtique. | Lithuanien. | Slave. |
|---|---|---|---|---|---|
| *p* | π | *p* | *h* (1) | *p* | *p* |
| *b* | β | *b* | *b* | *b* | *b* |
| *bh* | φ | *f*, *b*, *h* | *b* | *b* | *b* |

| Organique. | Gothique. | Indien. | Iranien. | Arménien. |
|---|---|---|---|---|
| *p* | *f* | *p*, *ph* | *p*, (*f*) | *p*, *ph*, *ḥ* |
| *b* | *p* | *b* | *b* | *p* |
| *bh* | *b* | *bh*, *h* | *b*, *v* | *b* |

L'auteur justifie ce tableau par un grand nombre d'exemples (pp. 431-434). Nous en reproduisons quelques-uns se rapportant à la série *k*, *g*, *gh* et à la série *k'*, *g'* *g'h*.

(1) N'est pas écrit.

Langue organ. *katwar-*, quatre, lithuan. *keturi*, lat. *quatuor* (= *quatuors*, *quatuores*), celt. *cethir*, kimr. *pedwar*, goth. *fidvôr* (pour *fiθvôr*), sanskr. *tšatwar-*, zend. *tšaθvar-*, gr. τέτταρες, πέτταρες, πέτορες, πίσυρες.

Lang. org. *pankan-*, *pankti-*, cinq, lithuan. *penki*, lat. *quinque* (= *pinque*), celt. *cóic*, kimr. *pimp*, goth. *fimf*, gr. πέντε, πέμπε, indo-iran. *pantšan*.

Langue org. *ak-*, voir, armén. *akn* (thème *akan-*), œil, lat. *oculus*, goth. *augô*, lithuan. *akis*, slave *oko*, gr. ὄσσε (pour ὄκjε), puis ὀπ-τηρ, ὄπ-ωπ-α, ὀπ-ιπ-εύω.

Langue org. *giw-*, vivre ; lithuan. *gyvas*, vivant ; armén. *keal*, vivre ; goth. *gius*, indo-iran. *džiw-*, vivre ; grec βίοσ, lat. *vivus*, celt. *biu*, *béo*, vivant.

Langue org. *jug-*, lier ; lithuan. *jungas*, joug ; slave *igo*, grec ζυγόν, lat. *jugum*, goth. *juk*, indo-iran. *judž-*.

Langue organ. *gru-*, lourd ; sansk. *guru-*, goth. *kaurs*, lat. *grav-i-s*, gr. βαρύ-ς.

Langue org. *anghi-*, serpent ; lithuan. *angis*, *ungurys*, anguille ; gr. ἔχις, ὄφις, ἔγχελυς, lat. *anguis*, sk. *ahi-* (= *aghi-*), iran. *aži-*, armén. *ôdz* (= *audz*, *andz*), *iž*.

Langue org. *snigh-*, fondre, distiller ; lithuan. *snigti*, *snëgas*, neige ; lat. *ninguit*, *ningit*, *nix*, *niv-i-s* ; gr. νείφει, νίφει, goth. *snaivs*. celt. *snige*, sk. *snih-* (= *snigh-*), zend. *sniž-*.

Langue org. *ghar-*, brûler, être chaud ; sk. *gharma-*, chaleur ; slav. *grêti*, gr. θερμός, θέρος, lat. *formus*, *fornus* (*furnus*), *fornax*, goth. *warm-jan*, chauffer.

Langue org. *k'amta-*, cent ; sk. *šata-*, zend. *sata-*, lithuan. *šimtas*, gr. ἑ-κατόν, lat. *centum*, celt. *cét*, kimr. *cant*, goth. *hund* (*hunda-*) en composition.

Langue org. *dak'am* ou *dak'amti*, sk. *dašan-*, zend.

*dasan-*, lithuan. *dešimtis*, *dešimt*, gr. δέκα, lat. *decem*, celt. *deich*, goth. *taihum*.

Langue org. *k'lu* ou *k'ru*, entendre ; sk. *šru-*, *šrawas-*, renommée ; zend. *sru-*, *sravah-*, slav. *slu-ti*, être renommé, *slovo ;* gr. κλυ, κλέϝος, lat. *clu-* (*inclutus*), celt. *clú*, goth. *hliuma*.

Langue org. *marg'-*, sk. *mardž-*, lithuan. *melžu*, *milžti*, gr. ἀμέλγω, lat, *mulgeo*, celt. *melg*, lait ; goth. *miluks*.

Langue org. *g'nâ-*, connaître ; sk. *džnâ-*, zend. *zan-*, armén. *tšanatšhem*, lithuan. *žinôti*, sl. *znati*, gr. γιγνώσκω, latin *nôsco* (cf. *i-gnôtus*), goth. *kunθi-* = γνῶσις.

Langue org. *warg'-*, se donner de la peine, travailler ; sk. *ûrdž-*, armén. *gortsem*, gr. ϝέργον, ϝοργή, goth. *vaurk*, *vaurk-ja*.

Langue org. *dhigh-*, sk. *dêha-*, corps ; zend. *daêza-*, gr. τοῖχος, τεῖχος, lat. *fingo*, *figura ;* goth. *deiga*, *deigs* (*daiga-*).

Langue org. *g'hima-*, *g'haima-*, hiver ; sk. *hima-*, zend. *zima-*, lithuan. *žëma*, sl. *zima*, gr. χεῖμα, χεῖμων, lat. *hiems*, celt. *gaim*, hiver.

A la suite de ces exemples, l'auteur signale un certain nombre d'exceptions, de permutations de *k* et de *k'*, de *g'* et de *g'h*, de *k'*, *k* et de *g'h*, *gh*. Elles sont en petit nombre.

*
* *

Régulièrement les explosives organiques *k*, *t*, *p* doivent, en gothique, se changer en *h*, θ, *f*, soit en sifflantes. Parfois, contrairement au principe, elles deviennent *g*, *d*, *b*. Fr. Müller voit ici une irrégularité. C'est l'opinion générale, nous ne l'ignorons pas. Mais, il faut le répéter, cette

opinion est erronée. Nous l'avons exposé, il y a longtemps déjà, l'évolution en *g*, *d*, *b* est normale ; le bas allemand en donne raison. Nous renvoyons, sans nous répéter, à ce que nous avons dit à ce sujet dans ce même recueil.

*
* *

L'auteur traite ensuite de la naissance des aspirées muettes du sanskrit et des fricatives de l'iranien et du celtique.

Les premières sont d'origine secondaire et procèdent, en principe, de l'influence d'un *s* avoisinant : sk. *tšhad-*, couvrir, pour *skadh-* ; goth. *skadus*, ombre ; sk. *tšhid-*, fendre, pour *skid* ; gr. σχίζω, lat. *scindo*, etc.

En iranien les fricatives muettes proviennent des explosives correspondantes par l'influence de *r*, *š*, *j*, *w*, *n*, *m* subséquents ; les fricatives sonores proviennent des explosives correspondantes par la même influence, et ensuite de leur position entre deux voyelles. Zend *χratu-*, intelligence = sk. *kratu-* ; zend *puθra-*, fils = sk. *putra-* ; z. *pâδa-*, pied = sk. *pâda-*, etc.

Les fricatives muettes du celte, *ch*, *th*, viennent des explosives correspondantes *k*, *t*, si celles-ci se trouvent entre deux voyelles : *ech*, cheval, pour *ekuas* = lat. *equus* ; *bráthir*, frère = lat. *frater*, etc.

*
* *

Les dentales cacuminales (cérébrales) du sanskrit doivent leur plein développement à l'influence des idiomes dravi-

diens ; elles proviennent de l'action d'un *r* ou d'un *s* avoisinant et qui disparaissent dans la dentale cacuminale qui prend naissance : *dûḍabha-*, difficile à tromper, pour *durdabha- ; paṅ-*, acheter, gager = gr. περ-να- ; *džaṭhara-*, ventre = γαστήρ, etc.

*
* *

La sifflante *s* est ensuite examinée.

Cette consonne organique apparaît sous trois aspects dans les différentes langues souches indo-européennes. Ou bien elle est maintenue (lithuanien, germanique, sanskrit), ou bien elle s'affaiblit en *h* (grec, celtique, slave, iranien), ou bien elle évolue en *r* (latin). Dans ce dernier cas, l'articulation est reportée plus avant dans le canal buccal, plus en arrière dans le cas précédent.

Le lithunanien et le sanskrit conservant la consonne *s* alors que le slave et l'iranien la transforment, il s'ensuit que la naissance de *h* dans ces deux dernières branches linguistiques appartient à une époque plus récente.

C'est dans les langues iraniennes que l'on peut le mieux saisir l'histoire de l'évolution de *s*. Cette consonne s'y rencontre sous les formes *s*, *š*, *h*. Dans ces langues *s* devient *h* au commencement des mots devant des voyelles (*had-*, siéger = sk. *sad-*), devant les *j*, *w*, *r*, *m* ; à la fin des mots après *a*, *â* (*aspô*, pour *aspah* = sk. *ašwas*) ; dans le corps des mots entre deux voyelles dont la première est *a*, *â* (*manahi*, dans l'esprit = sk. *manasi*) et devant *j*, *w*, *r*, *m*, lorsque la sifflante est elle-même précédée de *a*, *â*.

Tout autre est la mutation de *s* en *h* en slave. Ici *h* a un son fort ; au commencement des mots devant des

voyelles, là où l'iranien aime à changer *s* en *h*, le slave conserve *s*. Exemple : *sês-ti* (pour *sêd-ti*) siéger = zend *had-*, sk. *sad-*.

En grec, au commencement des mots, l'ancien *s*, devant des voyelles et devant *r*, se change en principe en *h ;* par contre, *s* se maintient souvent lorsqu'il est suivi d'un F représentant un *w ;* dans le corps des mots il se change en principe en *h* entre deux voyelles et l'aspiration disparaît ultérieurement ; à la fin des mots *s* est régulièrement maintenu après une voyelle. Exemples : ἕδος, siège, sk. *sad-*, lat. *sedere ;* ἅλς, sel = lat. *sal ;* ῥέω, je coule, sk. *sravati*, il coule ; σέλας, σελήνη = σFέλας, σFελήνη, sk. *swar-*, etc. — Dans quelques cas, cependant, *s* est maintenu entre deux voyelles dans le corps des mots : δύνασαι, ἔλυσα, λύσω : « Ces formes montrent, dit l'auteur, que dans le langage humain l'aperception de la forme l'emporte souvent sur l'aperception phonique et s'oppose à l'action décisive des règles phonétiques purement mécaniques ».

*
* *

Dans le paragraphe suivant, il est traité des spirantes *j*, *w*, des vibrantes ou tremblotantes *r*, *l*, et des nasales *n*, *m*. « Nous réunissons ces trois groupes de sons, dit Fr. Müller, vu qu'ils ont ceci de commun, que lorsqu'ils se présentent dans une racine de forme courte (c'est-à-dire ne contenant pas la voyelle *a*), ils se vocalisent directement (c'est le cas de *j*, *w*), ou bien ils s'adjoignent une voyelle irrationnelle bien déterminée, voyelle si brève que la consonne elle-même paraît avoir la valeur d'une

voyelle. C'est le cas pour le son *r* en vieil indien et en slave ».

Il est parlé ensuite des divers changements de *j* dans la langue grecque (en ζ : ζυγόν, ζειά; en *h* : ἧπαρ, etc.), puis des évolutions différentes de *w*.

En ce qui concerne *r*, *l*, l'auteur se prononce avec raison pour l'antériorité du premier. Pour lui, d'autre part, on ne peut considérer qu'il existe un *r* purement vocalique : en tant que tel, il le dénie même au sanskrit et aux langues slaves. A l'égard du sanskrit, il oppose à cette langue littéraire et grammaticale les idiomes parlés, le prâkrit. Dans les plus anciens dialectes populaires de l'Inde, *isi-*, patriarche est pour *irsi-*, = sk. *ṛṣi- ; kimi-*, ver, est pour *krimi* ou *kirmi-*, = sk. *krmi- ; kata-*, fait, est pour *karta-*, = sk. *kṛta-*, etc. En autres termes, *r* était accompagné d'un *i* ou d'un *u* bref, parfois d'un *a* bref, et cette voyelle resta seule après que *r* se fût assimilé à une consonne avoisinante. A l'appui de cette opinion tirée de la langue populaire, l'auteur invoque ce qui se passe dans la langue classique : *gilati* venant de *gr*, *kirati* venant de *kr* et représentant *glati*, *krati* (= *gr-ati*, *gl-ati*, *kr-ati*).

*
* *

Arrive ici l'étude des voyelles, et, avant tout, l'examen de la question si débattue de la forme vocalique des racines. Fr. Müller expose d'abord l'opinion classique des grammairiens hindous ; il reproduit ensuite celle des néogrammairiens, puis formule sa propre théorie.

*Première opinion.*

« La racine représente la forme phonétique fondamentale la plus courte qu'il soit possible de dégager des mots et des thèmes, forme se ramenant, quant aux éléments vocaliques, à *a*, *i*, *u*, *r*, considérés comme voyelles primordiales.

« Comme racines on a donc, par exemple : *as-*, être ; *pat-*, tomber ; *gam-*, aller ; *rik-*, lâcher ; *jug-*, lier ; *kr-*, faire ; sous la forme *s-*, *pt-*, *gm-*, ces racines apparaissent à l'état d'affaiblissement ; elles apparaissent à l'état de renforcement sous la forme *raik*, *jaug-*, *kar-*.

« L'objection que l'on peut opposer à cette théorie est la suivante. Il est totalement inadmissible de séparer l'un de l'autre deux procédés concordants, et de considérer comme forme fondamentale, tantôt *as-* répondant à la forme renforcée *raik-*, tantot *rik-* répondant à la forme affaiblie *-s*. En autres termes : si *rik-*, *jug-*, *kr-* valent comme racines par ce fait qu'ils sont la forme la plus courte des thèmes de leur lignée, il faut admettre dès lors que *s-*, *pt-*, *gm-* doivent être également, en tant que formes les plus courtes, elles aussi, regardées comme racines ; ou bien, si l'on tient pour racines *as-*, *pat-*, *gam-*, il faut de même accepter pour racines les formes *raik-*, *jaug-* (et non *rik-*, *jug-*).

*Deuxième opinion.*

« La forme des racines est *as-*, *pat-*, *gam-*, *kar-*, *raik-*, *jaug-*, ou mieux, d'après la conception que se fait du vocalisme cette école, *es-*, *pet-*, *gem-*, *ker-*, *reik-*, *jeug-*.

« L'affaiblissement de la racine en *s-*, *pt-*, *gm-*, *kr-*, *rik-*, *jug-*, est amené par la non-accentuation, c'est-à-dire par le fait que l'accent tombe sur le suffixe qui suit la racine. De *gem-* vient *ga-tá-* (pour *gm- tá-*), de *ker-* vient *kr-tá*, de *reik-* vient *rik-tá*, de *jeug-* vient *juk-tá-*. Par opposition au suffixe *-ta*, le suffixe *-a* exige la forme pleine : on dit *gem-o-*, *ker-o-*, *reik-o-*, *jeug-o-* (thèmes verbaux), *gom-o*, *kor-o*, *roik-o-*, *joug-o* (thèmes nominaux).

« L'objection capitale contre cette ingénieuse et simple théorie est celle-ci.

« Dans la période la plus ancienne, non seulement de l'hindou, mais encore des langues indo-germaniques en général, soit dans l'idiome des hymnes védiques, nous trouvons employées nombre de formes substantives affectant la forme donnée par les grammairiens comme étant la forme radicale. Exemples : *diš-*, direction (= *diš-*, montrer) ; *drš-*, aspect, particulièrement à la fin de composés de la classe Bahuwrihi dans le sens de « coup-d'œil de.... » (= *drš*, voir, moy. être vu, devenir visible) ; *wiš-*, établissement, maison, race, souche (= *wiš-*, arriver, venir). Dans la langue moins ancienne *dêša-* (= *daiš-a*) apparaît avec le sens de « ciel visé, région » ; mais ce mot est inconnu à la langue des hymnes védiques. De ce fait que les formes les plus courtes, identiques aux racines par

leur structure, se présentent fréquemment dans les plus anciens documents linguistiques, non seulement en tant que thèmes nominaux, mais encore en tant que thèmes verbaux ; de ce fait qu'elles sont rares dans le parler plus récent ; de ce fait enfin qu'elles tiennent la place de formes construites au moyen du suffixe *-a*, l'on peut tenir pour certain que les formes les plus courtes, telles que *diš-*, sont les plus anciennes, et que les plus longues, telles que *dêša-*, (*daiša-*) sont les plus récentes.

Si, d'autre part, on tient *daik'-* pour racine, et si l'on considère que *dik'-* en est une forme devenue plus courte, grâce à ce qu'elle est suivie d'un suffixe portant l'accent, la forme *dik'-*, n'étant pourvue d'aucun suffixe, devient tout à fait énigmatique. Et comme c'est la forme *daik'-a-* (*dêša-*) qui existe, non la forme *daik'-*, nous devons alors tenir toutes les formations (aussi bien verbales que nominales) dans lesquelles se présente *daik'-a-* comme plus anciennes que celles qui offrent la forme *dik'-;* en d'autres termes, nous devrions considérer la déclinaison et la conjugaison dites faibles comme étant plus anciennes que les formations fortes correspondantes : cette conception n'est point confirmée par l'histoire linguistique.

Ainsi *daik'-* ne peut être considéré comme racine, et *dik'* ne peut être considéré comme en étant une forme abrégée.

### *Troisième opinion.*

« Cette opinion, que nous nous permettons de produire, se base sur la diversité des trois voyelles *a*, *i*, *u*. Les

voyelles *i*, *u* se différencient fondamentalement de *a* par ce fait qu'elles demeurent telles quelles, tandis que *a* se change en *e*, *o*, même en *i*, *u*. Les voyelles *i*, *u* restant invariables, et, selon les circonstances (lorsqu'une voyelle les suit), apparaissant sous la forme *j*, *w*, elles appartiennent à la racine tout comme *r*, *l*, *m*, *n* et toutes les autres consonnes.

« La racine, à notre sens, est donc l'élément phonétique complexe qui demeure invariable durant le développement formatif du mot, c'est-à-dire cet élément phonétique complexe qui demeure après élimination de la voyelle *a* et de ses succédanés.

« Nous pourrions, en conséquence, figurer la racine en présentant sous forme de consonnes les éléments qui en demeurent invariables, et en marquant par un tiret la place où la racine s'élargit grâce à la pénétration d'un *a*.

« La racine indo-germanique est donc une conception théorique, tout comme la racine sémitique. De même que sur le domaine des langues sémitiques nous figurons les racines sous les formes *k-t-b*, écrire, *f-r-s*, lacérer, *m-w-t*, mourir, de même nous présenterons les racines indo-germaniques sous les formes telles que *-s*, être, *p-t*, tomber, *w-k*, parler, *sw-p*, dormir, *j-wg*, joindre, *r-ǰk*, laisser, laisser aller, abandonner.

« La racine indo-germanique, lorsqu'elle se montre dans le mot, apparaît sous une double forme :

« 1° Sous la forme courte ; ici les éléments susceptibles d'être vocalisés s'offrent en tant que voyelles, et les éléments consonnantiques, difficilement prononçables, sont réunis au moyen d'une voyelle irrationnelle ;

« 2° Sous la forme longue : celle-ci est obtenue au

moyen de l'adjonction de la voyelle *a*. Exemples : Forme courte : *-s*, *p-t*, *g-m*, *k-r*, *w-k*, *j-g'*, *sw-p*, *j-wg*, *r-jk*. Forme allongée : *as*, *pat*, *gam*, *kar*, *wak*, *jag'*, *swap*, *jaug*, *raik*.

« D'après notre théorie, ce n'est pas seulement *jaug*, *raik*, *kar*, qui sont (comme dans la conception des grammairiens de l'Inde) des formes allongées de *jug*, *rik*, *kr*, mais encore *as*, *pat*, *gam*, *wak*, *jag'*, *swap*, sont formes allongées (si l'on doit conserver cette expression) de *s*, *pt*, *gm*, *wk*, *ig'*, *sup*.

« Selon ce qui vient d'être exposé, la partie de la phonétique concernant le vocalisme doit être réduite à la considération exclusive de la voyelle *a*.

« La voyelle fondamentale *a* se présente, dans le cours du développement linguistique, sous les formes *a*, *e*, *o*, *i*, *u* ; en d'autres termes, elle parcourt tous les éléments simples du triangle vocalique.

« Si l'on considère les rapports des trois voyelles *a*, *e*, *o* aux deux voyelles fondamentales *i*, *u* = *j*, *w*, on remarque bientôt la différence importante qui existe entre elles. Les sons *a*, *i*, *u*, sont essentiellement divers (1), tandis que *a*, *e*, *o*, peuvent répondre au même sens, l'un de ces sons pouvant être succédané de l'autre. Ainsi les deux thèmes φερο-, φερε-, dans φέρομεν, φέρετε, peuvent ne pas être différents ; de même φερ, φορ, dans φέρω, φόρος, peuvent ne pas présenter la diversité de signification que l'on rencontre, par exemple, dans παθ- et πιθ- ou πυθ-. Dans ἄνθρωπος, ἄνθρωπε, dans ἐχθρός, ἐχθρά, dans ζῷον, ζῷα, tous les linguistes

(1) Le grec nous l'enseigne, chez lequel παθ-, πιθ-, πυθ- ont un sens différent et ne peuvent se substituer l'un à l'autre.

ne reconnaîtront qu'un seul et même thème (à savoir ἀνθρωπο-, ἐχθρο-, ζῳο-), en reconnaissant d'une façon sous-entendue, tacite, que ο, ε, α répondent à un seul son diversement développé.

« Ces faits étant acceptés, on peut admettre que *a*, *e*, *o* ont pour origine une seule voyelle fondamentale. D'après toute indication, cette voyelle ne peut être autre que *a*.

« Concernant les voyelles *a*, *e*, *o*, les choses se comportent comme suit :

« A l'*a* indo-iranien, c'est-à-dire à l'*a* asiatique, répondent dans les langues européennes et en arménien *a*, *e*, *o* (puis les *i*, *u*, issus de *e*, *o*). Alors se pose d'elle-même la question de savoir où se trouve l'état premier : en autres termes, *a* est-il primitif, avec *a*, *e*, *o*, comme succédanés ; ou bien *a*, *e*, *o*, sont-ils primitifs et se sont-ils, par la suite des temps, fondus en *a* dans l'indo-iranien ?

« Si l'on considère les trois sons *a*, *e*, *o*, dans le domaine des langues européennes, on voit que *e* et *o* ne se comportent point de la même façon : tandis que *e* (ou son atténuation *i*) est général, *o* ne se présente pas partout, mais a souvent un *a* comme concurrent. Nos recherches se simplifieront donc essentiellement, si, pour l'instant, nous laissons *o* à l'écart et nous occupons uniquement de *e* se présentant dans toutes les langues européennes.

« Les linguistes qui admettent la primordialité de *a*, *e*, *o* des langues européennes et regardent comme secondaire l'*a* des langues asiatiques, pensent que ces dernières ont jadis possédé *e*, cette voyelle ayant laissé des traces évidentes de son existence ancienne. Leur argument capital est tiré des particularités du redoublement en indien et en iranien, langues qui, dans les syllabes redoublées,

remplacent les gutturales par des palatales. Ils admettent que le procédé de redoublement en grec (placer dans la syllabe redoublée une consonne suivie de *e*) est le procédé primitif, et que les langues asiatiques qui n'emploient pas cette méthode (mais bien transportent dans la syllabe redoublée la voyelle de la syllabe thématique) se sont rendues coupables d'une falsification ultérieure. En partant des recherches de Pott sur le redoublement, cette conception doit être répétée comme inexacte. En concordance avec une des lois phoniques des langues slaves, — d'après laquelle *e* change en palatates les gutturales précédant, — elle forme la base de la démonstration de ce que le son primitivement existant après les palatales de la syllabe redoublée dans les langues asiatiques ne pouvait être autre que *e*. De la sorte, *tšakâra*, il a fait, *džagâma*, il est venu, *džuhâwa*, il a offert en sacrifice, procéderaient de *kekore*, *gegome*, *geghowe*.

« Qu'il nous soit permis, pour éprouver la solidité de l'hypothèse, de vérifier l'expérience dont se réclament ses partisans.

« On dit : le son primordial *e* possédait la force de changer en palatales les gutturales le précédant. Mais ce son *e* ne se présente effectivement que dans les langues européennes. Le postulat naturel est que, dans les langues européennes, toutes les gutturales que suivaient un *e* ont été changées en palatales. Nulle part, pourtant, ce n'est le cas, à l'exception seule des idiomes slaves (d'après une loi propre à ceux-ci). Le lithuanien, proche parent du slave, n'offre aucune trace d'influence d'un *e* sur les gutturales qui le précèdent. Le grec, qui doit avoir gardé la forme primordiale de redoublement, possède des formes

qui ne sont nullement en accord avec le susdit postulat. Nous rencontrons des mots tels que κέκλοφα, γέγραφα, κέχυκα, qui, si l'hypothèse était exacte, auraient dû nécessairement devenir τέκλοφα (pour τσέκλοφα), δέγραφα (pour ζέγραφα), τέχυκα (pour τσέκυχα) ».

Et plus loin :

« Si l'on ne peut démontrer la primordialité de *e*, qui est commun à toutes les langues européennes, on le peut encore moins en ce qui concerne *o*. — En traitant particulièrement des différents sons, nous montrerons qu'à *o* grec et slave correspond en lithuanien et en gothique, non pas *u*, mais bien *a*. Comme nous devons admettre une vieille période commune letto-slave, nous ne pouvons hésiter longtemps sur la question de savoir quel est le plus ancien de *o* ou de *a* ; d'autant plus que dans le domaine même du slave on peut démontrer que *o* provient de *a*.

« La relation qui existe vraisemblablement entre les voyelles *a*, *e*, *o*, pourrait être établie comme suit :

« La langue primordiale possédait uniquement, pour produire la flexion, la voyelle *a*. Cet *a* peut s'être différencié en *e* déjà dans la langue commune, bien qu'on ne puisse donner aucune preuve de ce changement. Ce procédé de différenciation ne se développa et ne s'accomplit dans les langues européennes qu'après la séparation de celles-ci d'avec les langues asiatiques. Dans ces dernières mêmes les indications pour la différenciation de *a* en *e* manquent absolument.

« Nous remarquons, en outre, que nous plaçons vers l'Europe la demeure primitive des Indo-Germains, et que nous regardons les langues asiatiques comme des îlots

détachés du fond commun par migration. — L'expérience enseigne que des organismes ainsi dissociés du fonds commun ne participent pas au développement ultérieur, mais s'en tiennent à l'ancienne condition ; de là leur importance capitale pour l'histoire de l'évolution.

« A notre sens, le développemeut de la voyelle fondamentale *a* dans les langues indo-germaniques peut s'exposer comme suit :

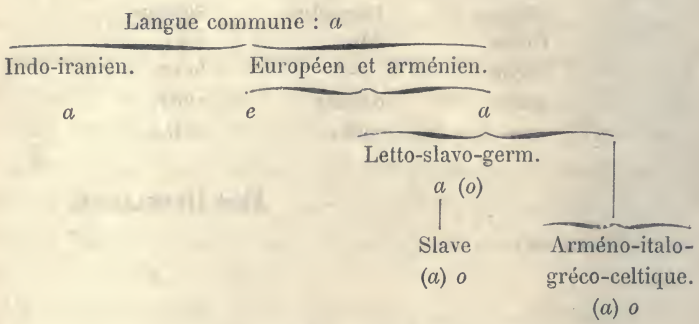


« Il y a une double gradation vocalique : 1° Celle des langues asiatiques (indien et iranien) consistant en ce fait qu'un *a* est ajouté à la racine ; 2° celle des langues européennes. Celle-ci a deux formes : la première consiste en l'adjonction d'un *e*, la seconde en l'adjonction d'un *a* (lithuanien, gothique) ou d'un *o* (grec, latin, celtique, slave).

« Par l'adjonction d'un *a* nouveau à l'*a* déjà introduit le sanskrit a développé une seconde gradation. En principe, celle-ci se présente dans les dérivés secondaires. Elle ne concorde pas avec la gradation vocalique des langues européennes.

« Voici, d'ailleurs, quelques exemples de ce développement vocalique :

| Indien. | Iranien. | Arménien. | Grec. | Latin. |
|---|---|---|---|---|
| *ad-* | *ad-* | *ut-em* | ἔδω | *edo* |
| *bhar-* | *bar-* | *ber-em* | φέρω | *fero* |
| *manas-* | *manah-* | *dzet* | μένος | *genus* |
| *wrka-* | *wehrka-* | *gajlo-* | λυκο- | *lupo-* |
| | | *gajla-* | | |

| Celtique. | Lithuanien. | Gothique. |
|---|---|---|
| *ithem* | *èdu* | *ita* |
| *berim* | — | *baira* |
| *geine* | *debesis* | *sigis* |
| — | *vilka-* | *vulfa-* |

Abel Hovelaque.

(*A suivre.*)

# ÇAKUNTALÂ

## TRADUCTION DE LA VERSION TAMOULE

(*Suite et fin*)

---

*Çakuntalâ* (vers). — Dans l'antiquité, l'aimable Daçaratha, pendant soixante mille bonnes années s'étant affligé de ne pas avoir d'enfant, en eut un enfin, brillant et plein de gloire. O roi! je ne vois pas sur cette terre un homme qui ait repoussé son propre fils, son fils glorieux et fort d'une nature sans défaut.

*Le roi* (prose). — Ah! ah! O ministre! — Maître! — O ministre de la justice! — Seigneur! — Avez-vous examiné le conte forgé par cette femme, qui, désireuse d'arriver à son but, a employé tous les moyens pour cela? Holà! elle se fait remarquer par une bien grande habileté. — Oui, seigneur!

*Çakuntalâ* (chant). — Ceux qui marchent sur cette terre ont l'habitude de s'adonner à de grandes pénitences avec cette prière : « Il nous faut un enfant qui obtienne la renommée d'un héros ». O roi! y a-t-il, sur la terre, une personne qui ait abandonné ou chassé son enfant, en disant : « Il n'est pas nécessaire d'avoir un fils »?

*Le roi* (chant). — Il est vrai, le dicton qui dit : « Une

femme méchante est celle qui s'est exercée par une grande habitude dans toutes les voies de l'injustice ». Va-t'en ! coquine ! Pourquoi, ô gueuse ! es-tu par tes jongleries destructrice des familles? Ne dis plus de paroles inutiles : elles ne l'emporteront point sur l'excellence de ma nature. Va-t'en, coquine !

*Çakuntalâ* (prose). — Holà ! ô mon fils ! ô Bharata ! ô mon bijou ! — Quoi, madame? — Moi, je suis une épouse fidèle, et toi-même tu as été engendré par ce grand roi : c'est la vérité. Aussi le ciel ne se fendra-t-il pas, en faisant *padîr*, aux paroles mensongères de ce roi? Maintenant, que vais-je faire, ô Seigneur ?

*Le roi* (vers). — Si je supporte encore plus longtemps cette femme méchante, que l'exercice a, je ne sais comment, rendue si experte en jongleries, elle n'en finira plus avec tous ses mensonges qu'elle va me lancer sans trêve. O hérauts glorieux ! saisissez à la gorge cette femme et cet enfant, éloignez-les de ma présence et repoussez-les au dehors.

*Le héraut et Çakuntalâ* (prose). — Holà ! madame ! — Quoi, seigneur? — Mon roi m'a dit de vous saisir par le cou et de vous chasser dehors. Allez-vous partir, oui ou non? — Seigneur, faut-il donc que vous me chassiez !... Nous allons partir et vous laisser.

*Çakuntalâ* (vers). — N'y a-t-il plus d'hommes aux nobles qualités? N'y a-t-il point d'hommes ayant engendré des femmes? N'y a-t-il plus de gens doués d'un grand cœur? Et moi-même, ici, ne trouverai-je point de protection? N'existe-t-il plus d'hommes excellents qui disent la vérité? N'y aura-t-il point d'hommes parlant en ma faveur? Est-ce que moi, qui suis une femme très ignorante, je ne

trouverai point une divinité qui se mette de mon parti? Hélas!

(Chant.) — Si quelqu'un a commis un crime sur la terre, les rois sont là pour infliger un châtiment, ô déesse! Si les rois font ainsi des injustices, à qui le dirai-je, ô déesse? Je suis comme si la branche à laquelle je me tiens et celle sur laquelle j'ai mis les pieds se rompaient, ô déesse! Je ne sais pas ce qui va m'arriver grâce à ma confiance en la parole du roi, ô déesse! Les bœufs, laissés en liberté, pourront brouter la moisson mûre, si on l'a entourée d'une haie; mais que faire, si cette moisson, protégée par les haies, a été déjà dévorée, ô déesse? Je m'étais réjouie dans mon cœur, gonflé d'orgueil, en songeant à l'ombre de l'éléphant qui allait m'abriter, ô déesse! Mais je suis venue ici, ne sachant pas que l'ombre de l'éléphant se dissoudrait comme un atome, ô déesse! J'étais joyeuse en me disant : « La plante grimpante, qui se trouve sur l'arbre, va bientôt s'étendre sur la montagne », ô déesse! Je suis comme une plante grimpante qui se flétrit dans la terre, sans avoir vu ni l'arbre ni la montagne, ô déesse! Est-ce qu'il n'y a pas justice, fermeté, certitude dans le soleil? Hélas! ô déesse! Et toi, ne sais-tu pas que toutes ces promesses du roi ont été faites dans un langage plein de certitude, de fermeté et de justice? Hélas! ô déesse! N'y a-t-il pas un dicton d'Ayénar, qui nous apprend que les arbres, privés de la protection du ciel, meurent de soif? O déesse! Tu étais un témoin du serment royal, ô Akâçavâṇi! toi, mon asile, mon asile, hélas! ô déesse!

*Le directeur au public* (prose). — Veuillez écouter les paroles de la déesse Akâçavâṇi (déesse de l'air ou du ciel),

qui vient d'arriver : elle a été témoin de tous les évènements dont Çakuntalâ et le grand roi Duchyanta ont été les héros.

*Akâçavâṇi* (vers). — O roi! écoute : la douce terre et les habitants des cieux ont entendu tes paroles, quand tu faisais des serments à Çakuntalâ dans la forêt et que tu me prenais à témoin. O rois des rois! est-il juste de parler comme tu le fais, en mettant de côté toute pudeur?

(Prose.) — O grand roi Duchyanta! écoute : tu t'adonnais aux plaisirs de la chasse, et tu es venu sans escorte dans l'ermitage du grand richi Kaṇva : à la vue de Çakuntalâ, tu as éprouvé pour elle des désirs, et tu lui as dit : « Tu seras reine et tu porteras mon diadème ; je placerai ma couronne sur la tête de l'enfant qui naîtra de ton sein », et tu as pris alors comme témoins de tes promesses moi, la déesse de la terre, et tous les autres dieux. Après avoir fait le mariage à la mode des Gandharvas, tu lui as promis de la faire venir dans ton palais le lendemain même et d'envoyer dans ce but auprès d'elle un de tes ministres ; tu l'as ensuite quittée et tu es revenu à Hastinâpura. Depuis ce jour, il s'est écoulé sept ans, et maintenant, tu couvres d'infamie, dans cette assemblée, ta grande et chaste épouse, qui est venue auprès de toi avec le grand roi Bharata, ton fils! Comme c'est injuste! O roi! je te le dis aujourd'hui, guidée par une sainte pensée : celle-ci est ton épouse, la femme avec laquelle tu as eu un commerce d'amour, et cet enfant, héros supérieur par ta race, est bien ton fils : tu as donc obtenu à la fin tous les bonheurs, ô grand roi Duchyanta!

*Le directeur au public* (vers). — Aux paroles prononcées par Akâçavâṇi, Indra, divin dans sa force, au bras

puissant comme le mandara, se réjouit dans son cœur; le ciel résonna d'un grand bruit, et tous les dieux en foule, sur la terre et dans les mers, jetèrent en abondance des nuages de fleurs.

*Le roi* (vers). — O mon fils! ne viens-tu pas? O belle perle de mes yeux! ne viens-tu pas? O rejeton de ma race, qui gouverneras cette grande terre! ne viens-tu pas? O montagne brillante de diamant, qu'on nomme Bharata, toi qui es sans pareille! ne viens-tu pas? O mon fils, qui parles! ne viens-tu pas? O dieu! ne viens-tu pas? ne viens-tu pas auprès de ton père?

O mon âme! ô éclair! ô mon œil! ô splendeur! Toutes les paroles que j'ai dites dans la forêt (et que tu viens de me rappeler) sont la vérité même. Tu daigneras me pardonner, car l'asile de cet enfant, qui gouvernera le monde, est dans moi, dans mon cœur.

O vous tous (membres de cette assemblée)! écoutez-moi : il est vrai que dans la forêt, un jour que j'étais seul, je me suis uni à cette femme; personne ne l'a su. Cet enfant, qu'on vient de vanter, est le fils légitime de cette femme, qui est mon épouse : dites-moi donc s'il convient de mettre demain la couronne de pierres précieuses sur la tête de cet enfant.

*Les rois qui sont dans l'assemblée* (vers). — O seigneur! O grand roi Duchyanta! écoutez : nous avons examiné l'affaire, et voici ce que nous pensons : il est convenable de mettre demain le diadème sur la tête de votre fils glorieux, en observant tous les rites, pour donner la royauté de la terre au fils d'une mère heureuse dans son cœur.

*Les ministres* (vers). — Nous ne connaissions pas tous

les événements (qui s'étaient passés), hélas! madame! Nous vous avons méprisée, ô mère engendrée par une mère parfaite! en disant : « Nous ne savons qui elle est ». Bien que nous ayons commis la plus grande des fautes, daignez faire trêve à votre rancune et nous accorder votre grâce. Hommage, hommage à vos pieds sacrés!

*Le directeur au public* (vers). — Voyez : les rois font cortège, les prêtres charmés chantent des louanges, les poètes exaltent la royauté dans leurs adorations, les hymnes se pressent et retentissent, pendant que le roi Duchyanta, inébranlable sur son trône, met la couronne de pierres précieuses sur la tête du puissant Bharata.

*Éloge* (vers). — O dieux! réjouissez-vous, réjouissez-vous. Réjouis-toi, ô brillante Hastinâpura! Réjouissez-vous, ô triade de personnes divines! ô Duchyanta, orné de ton diadème! réjouis-toi. O gardes du corps! réjouissez-vous, réjouissez-vous. O Çakuntalâ, pareille à l'éclair! réjouis-toi. Réjouissez-vous, réjouissez-vous, ô savants! Et toi, Bharata! réjouis-toi, réjouis-toi.

Gérard Devèze,
*Élève diplômé de l'École des Langues orientales.*

---

# LINGUISTIQUE AMÉRICAINE

A l'occasion du compte-rendu du *Dictionnaire de la langue nahuatl* de M. Rémy Siméon, par M. Albert S. Gatschet, publié dans la *Revue de Linguistique* du 15 juillet dernier (t. XX, p. 273), M. le professeur Daniel G. Brinton, de Philadelphie, nous a adressé une lettre d'où nous extrayons les observations suivantes :

Like M. Gatschet, I am not satisfied with the phonetic system adopted in M. Simeon's Dictionary, but my dissatisfaction arises from widely differents reasons. M. Gatschet would have this and all other dictionaries written in a phonetic alphabet, what he calls a « scientific transcription ». He thus brings his criticism in this respect to a *reductio ad absurdum,* for who expects or who wishes (besides M. Gatschet) the dictionary of the Academy and those of the other cultivated tongues to be so divorced from their literature as to be printed in a purely phonetic alphabet? And if in such an alphabet, in whose? Our *Bureau of ethnology* has an alphabet of its own and there are a dozen others with equal claims.

« But the criticism of M. Gatschet on the genesis of the sounds of the Nahuatl is somewhat misplaced. He evidently does not know that Andres de Olmos based his

phonetics declaredly on the tongue as it was spoken in Tezcuco, and not elsewhere. In that locality, the *tl* has not two sounds but only one, as I am informed by those who have studied the language on the spot.

« Where M. Simeon has failed in his phonetic system is in departing from that adopted by the purest and ablest writers of the Nahuatl. We have two important volumes, printed about a century and a half apart, by most thorough students of the tongue, which should be taken as the standards of Nahuatl orthography. These are the *Sermonario* of Baptista (1606) and the *Promptuario* of Paredes (1759), both large and accurate texts. The best Nahuatl writers since have followed these, and there is an abundant Nahuatl literature, printed and manuscript, written in this orthography. In departing from it in favour of a more antiquated and obscure phonetic system, M. Simeon has detracted from the practical and added nothing to the scientific merits of his otherwise excellent volume.

I regret to see that M. Gatschet goes out of his way to attack the meritorious work of Orozco y Berra, *Geografia de las lenguas de Mexico*. No one who has seriously studied Mexican ethnology will sympathize with M. Gatschet in this attack. Of course, a fault-finding spirit can discover many errors in it. But is M. Gatschet's own work free from them? Why, in this very review, he makes the capital blunder of stating that the dialect of Haïti was Carib, whereas is long since shrown conclusively to be Arawack! (see *Transactions of the American philosophical society* for 1871). As for M. Gatschet's own acquaintance with Nahuatl derivations, the single example he quotes, *chichimecatl* (p. 276), in which he translates *mecatl* as « cord », does not

speak favorably. The learned Buschmann long since gave sound reasons for rejecting that signification (see his essay *Ueber die Aztekischen Ortsnamen*, s. 687, Berlin, 1852).

Speaking of M. Gatschet reminds me of the Taensa language, which he aided in introducing to the public, and upon which not long since you wrote so conclusive and judicial an article. Have you seen the little pamphlet of texts which was separately published by the manufacturers of that dialect in 1882?

It is prefaced by a brief prologue in dubious spanish, as follows: « Esos cantos, escogidos en el año mil y ocho ciento veinte y siete, ó veinte y ocho, por un viagero en America, y despues hallados en sus papeles, no vinieron jamás, siquieron por lo que podemos saber, conocidos del publico sabio. Estos son los mismos cantos del pueblo Taensa, para las orillas del Misisipi ó del Alabama, todos escritos en el dulce y pullido dialecto de aquel pueblo. Todos los amigos de la ciencia han de sentir el precio de esta pequeña colleccion ».

It is needless to refer to the serious blunders in the spanish, beginning with the first word, *esos* (for *estos*), and reaching a climax in the phrase *sentir el precio,* which really means « regret the price » and not, as the author intended « appreciate the value ». The pretence that they were collected in 1827 or 1828 stamps the forger with an utter ignorance of history. The *cantos* are a portion of those published in the *Bibliothèque linguistique américaine.*

---

# UN VIEUX TEXTE BASQUE DU XVII^e SIÈCLE

Il y a six mois environ, M. Ch. Leclerc, notre sympathique éditeur, me signalait un livre infiniment rare, très intéressant pour la Bibliographie basque, qui venait d'être annoncé par la librairie Quaritch de Londres. Un exemplaire de cet ouvrage était offert, au prix de 7 £ (175 fr.), dans un catalogue de livres relatifs à l'Amérique, sous le n° 29215, et l'article était accompagné de cette note : « The most valuable part of the work is the Treatise on the antiquities of Spain, in which thare are eight pages of prose and verse in the basque language ».

J'écrivis à M. Quaritch, qui voulut bien, avec sa complaisance et son amabilité habituelles, me communiquer le précieux volume qui était en sa possession. Il m'a autorisé à l'examiner à loisir et à en réimprimer les passages basques.

L'exemplaire, en vélin blanc, est en assez médiocre état, mais il est parfaitement complet.

Le volume porte le titre suivant : « VIDA | DEL APOSTOL | SANTIAGO EL MAYOR | vno de los tres mas amados, | y familiares de Jesu-Christo | vnico, y singular Patron de España | con algunas antiguedades, y excelen- | cias de España, especialmente | de Viscaya. | Escrita por el L^do D. Joseph de Lezamis, Cura | de la Santa Iglesia Cathedral de

Mexico : | y dada à la estampa à costa y devocion | del mismo Author. | *Dedicala al Venerable Dean, y Cabildo de* | *la Santa Iglesia Cathedral Metropolitana,* | *y Apostolica de Santiago de Galicia.* | A quien en la Dedicatoria se haze vna breve relacion de la | vida, y muerte del Illmo y Rmo. Señor Dr. D. Francisco | de Aguiar y Seyxas, Arçobispo de Mexico, mi Señor. | — | CON LICENCIA DE LOS SUPERIORES. | En Mexico, por Doña Maria de Benavides. | Año de 1699 ». C'est un petit in-4° comprenant (cxxiv)-426-(vj) p., savoir : d'abord 62 feuillets non chiffrés, signés de A à O par 4 feuillets et P par 6 ; — puis 213 feuillets chiffrés, par recto et verso, de 1 à 426, signés A-Z, Aa-Zz et Aaa-Hhh ; — Enfin, 3 feuillets non chiffrés.

Le feuillet A est occupé par le titre. — La « dedicatoria y breve relacion » (en caractères assez gros) va du feuillet A2 au feuillet O3. — Au feuillet O4 r° est la « protesta del author » ; au v° du même feuillet (et à partir de là le livre est composé en plus petits caractères), on lit une lettre du f. Sanchez, donnant son approbation à la biographie de l'archevêque. — Les « aprobaciones » vont du feuillet P 2 r° au feuillet P 4 r° ; P 4 v° est rempli par les « licencias » ; et les deux derniers feuillets de P sont consacrés à un « prologo ». Le corps de l'ouvrage comprend trois parties principales : 1° « Vida de Santiago » en quarante-sept chapitres (p. 1 à 192) ; 2° « Antiguedades y excelencias de España » (p. 193 à 280, vingt-et-un chapitres) ; 3° « Otras antiguedades y excelencias de España y especialmente de Vizcaya » (p. 281 à 426). Les trois derniers feuillets, non chiffrés, contiennent la table.

La dédicace est surtout consacrée à raconter la vie de François de Aguiar y Seixas, archevêque de Mexico, ancien

page de l'archevêque de Compostelle, professeur de philosophie à Saint-Jacques, évêque de Guadalajara et de Mechoacan. Il avait toutes les vertus possibles ; j'ai remarqué dans le panégyrique qu'en louant la simplicité de ses mœurs, son biographe lui fait un grand mérite d'avoir couché pendant de longues années dans un lit plein de punaises (feuillet G 3, r°) ; il paraît qu'à l'heure de sa mort, une odeur suave se répandit dans sa chambre : on ajoute que des « choses » de l'archevêque firent des guérisons miraculeuses.

La vie de saint Jacques est encore plus extravagante. La plus forte bourde que nous raconte Joseph de Lezamis est la suivante : Saint Jacques donna pour premier évêque à la ville de Braga en Portugal un de ses disciples nommé Pierre. Or, ce Pierre n'était autre qu'un certain Malachie, fils d'Urie, mentionné dans *Jérémie* (ch. XXVI, 20-23) ; Malachie, réfugié en Espagne après la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor, y vécut saintement jusqu'à sa mort, qui arriva vingt ans après. Saint Jacques le ressuscita, pour convaincre et convertir les Juifs, et le prit avec lui sous le nom de Pierre.

Le second « traité » n'offre guère de remarquable que le chapitre XIII (p. 233), où l'on affirme que les « Asturiens, les Cantabres et les Toscans » sont toujours demeurés purs de tout mélange ; et le chapitre XV (p. 239), où il est dit que le mot *Espagne* est formé du grec *Pan* « tout » et de la particule *is* qui marque la grandeur : donc *Espagne* signifie « grand tout » et le pays ainsi appelé porte vraiment le nom de Dieu. Au chapitre XVII (p. 245) est une liste des « principales images miraculeuses de Notre-Dame en Espagne », celles d'Atocha (apportée d'Antioche par

saint Jacques), de Guadalupe (sculptée par saint Luc lui-même), de Montserrat (également œuvre de saint Luc), de Valvanera (apportée en 71 d'Ephèse, par saint Onésime et sainte Polyxène), de Tolède (apportée par saint Pierre), de Grenade (Notre-Dame des Angoisses, qui ne date que du siège de Grenade par Ferdinand et Isabelle), de Séville (Notre-Dame de l'Antique, vieille statue qui remonte à l'époque de la domination romaine, et Notre-Dame des Rois, faite par les Anges pour Ferdinand V).

La troisième partie est plus particulièrement consacrée à la Biscaye, c'est-à-dire au pays basque. Elle comprend vingt-huit chapitres dont voici les titres : « I. Quelle terre fut l'antiqne Cantabrie et laquelle se nomme ainsi maintenant ; — II. Comment le saint Patriarche Tubal et sa gent furent les premiers colonisateurs (*pobladores*) de la Biscaye ; — III. Démonstration que la langue Biscayenne est la première et la propre de l'Espagne, celle dont firent usage le patriarche Tubal et les siens ; — IV. Preuve en outre que la langue Biscayenne est la première de l'Espagne et démonstration que ce ne fut point le roman ou castillan ; — V. Origine et principe de la première noblesse du monde ; — VI. Du dieu Bacchus des gentils et origine des danses de la Biscaye ; — VII. Notice sommaire des dieux des gentils ; — VIII. Origine et principe de blason, et armes de la Biscaye ; — IX. Autre insigne des armes de la Biscaye, c'est-à-dire la sainte croix, et comment les Biscayens la vénéraient beaucoup d'années avant l'Incarnation et la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; — X. Comment les Biscayens se sont maintenus dans la loi naturelle et sans idolâtrie jusqu'à la venue du Christ ; — XI. De la pureté des Biscayens

et comment ils ne sont jamais mêlés avec les nations étrangères ; — XII. De la valeur et de la force militaire des Biscayens ; — XIII. De la grande part qu'ont eue les Biscayens dans les glorieuses victoires qui furent remportées sur les Maures ; — XIV. Naissance du roi don Pélage, et origine de Notre-Dame des Remèdes de Mexico ; — XV. Continuation de la relation de Notre-Dame des Remèdes de Mexico ; — XVI. Don Pélage vient de la terre Biscayenne, et gagne la victoire de Cobadonga ; — XVII. D'autres princes biscayens qui furent le principe et la cause de la restauration de l'Espagne ; — XVIII. Récits de quelques apparitions et inventions miraculeuses de la sainte croix ; — XIX. Exposition des grands services qu'à Dieu et au Roi ont rendus les Biscayens aux Philippines ; — XX. Autres exploits des Biscayens aux Philippines ; — XXI. De ce que les Biscayens ont fait dans la nouvelle Espagne ; — XXII. Comment les Biscayens et leur escadron avaient la prééminence parmi les autres nations de l'Espagne, et formaient toujours l'avant-garde ; — XXIII. De la noblesse des Biscayens et de quelques lois de leur For là-dessus ; confirmation de ce For par le roi Charles II, notre seigneur ; — XXIV. Des antéglises de Biscaye et pourquoi ce nom ; — XXV. Des évêchés qu'il y a eu en Espagne ; — XXVI. Notice sur Notre-Dame de Guadalupe de Mexico ; — XXVII. Notice sur Notre-Dame de Arançazu ; — XXVIII et dernier. Le Notre Père, l'*Ave Maria* et les articles (de la foi) en basque ».

Ces chapitres offrent généralement un intérêt très médiocre ; l'auteur cite un certain nombre de mots basques, par exemple, chap. III (p. 292-297) « *vria,* villa ; *vra,* agua ; *vribarri*, villa y lugar nuevo ; *vrizabal,* lugar

ancho y dilatado ; *vrotz,* agua fria ; *orturi,* huerta ó lugar de huertas ; *olauri,* lugar de tablas ». On y trouve, naturellement, d'extravagantes étymologies, par exemple, chap. IV (p. 300 et suiv.) : « *españa,* labio » ; *deavo* et *noraco,* surnoms de Geryon, s'expliquent par *deabru,* diable, et *noraco* (où vas-tu? parole qu'on dit à un homme résolu) ; *cacus,* c'est *cacoa,* voleur ; *gargoris,* c'est *garra gori,* centella o llama caliente (c'était sans doute, ajoute le brave curé, un roi irascible et fougueux) ; *sicoris* vient de *zuc ori,* toma tu esto ; *Hespero* (hesperus) de *ez bero,* calor ya passado, car l'Espagne ou l'Hesperie est la terre tempérée ; *Asturie* s'explique par *anstu oria,* lugar de olvido ; *beturie,* par *beia* et *oria,* lugar de vacas ; *betica* par *beetic,* por lo bajo ; j'en passe et des meilleurs. A la p. 328 (ch. X) l'auteur explique *Jehova* par *jeoba* pour *jauba,* pour *jauna* « señor », auquel mot les Basques ajoutent ordinairement *goico : jaungoico* « señor de arriba ». A la p. 407 (ch. XXVII), le nom du célèbre sanctuaire basque *Aranzazu* est expliqué par l'exclamation du berger qui découvrit la sainte image : *aranzaan zu* « vos en el espino? »

D. Joseph raconte (p. 342, chap. XV) que la statue de de Notre-Dame des Remèdes, apportée d'Espagne par Fernand Cortès, et placée par lui dans un temple d'idoles locales, est une très ancienne image qui était venue miraculeusement trouver Pélage dans sa grotte. Emportée hors de Mexico par les Espagnols lorsqu'ils en furent chassés par les Indiens, elle fut égarée dans les bois où un naturel la retrouva miraculeusement, beaucoup d'années après ; elle révéla sa puissance en guérissant les maladies les plus désespérées.

Le chap. XXIV (p. 384-387), relatif aux *antéglises* de

Biscaye, ne dit à peu près rien de décisif ; on y lit que ce sont les premières églises du pays, que ce sont comme des églises paroissiales ou vicaireries où les seigneurs du pays pouvaient percevoir les dîmes et administrer les sacrements. Le chapitre xxv (p. 387-392), rappelle qu'avant d'être rattachée au diocèse de Calahorra, la Biscaye a eu ses évêchés propres : ceux de Bilbao ou Flaviobriga, d'Orduña, de Santoña ou Juliobriga, de Saint-Sébastien et de Motrico (dont par parenthèse l'étymologie serait *monstricum*).

Je ne m'arrête pas sur le chapitre consacré à Notre-Dame d'Aranzazu, parce que Lezamis déclare qu'il se borne à résumer Luzuriaga.

Le dernier chapitre, à mon avis le plus intéressant de tous ou même le seul intéressant, mérite d'être reproduit en entier :

CAPITULO VLTIMO.

*El Padre nuestro, y la Ave Maria y la explicacion de los articulos en Vazcuence.*

POR refrescar la memoria a mis Paysanos de nuestra antiquisima lengua Bascongada, la primera y propria de España, quise rematar este mi libro, poniédo el Padre nuestro, y la Ave Maria, y la explicacion de los Articulos en Bazquence : y esta explicacion es la mesma que compuso el Doctor D. Nicolas de Zubia, y se imprimio en la Ciudad de S. Sebastian en la imprenta de Pedro de Huarte el año de 1691.

### EL PADRE NUESTRO.

AITA gurea Ceruetan zagozana santificadu dila zure izena : vetor gugana zure erregnua : cumplibidi zure uorondatea, nolan zeruan alan lurrean : egunean eguueãgo gure oguia emuneiguzu egun. Parcatu eiguzu gure becatuac, guc parcatuten deusteguna leguez gueure zordunai : ez eiguzu ichi tentacionen iaustitem : guardadu ta libradu gaiguzu gaiz gustietatic Iauna. Amen Iesus.

### LA AVE MARIA.

AVE Maria gracias betea, launa da zugaz : Bedeincatea zara zu andra gustien artean : Bedeincatua da zure sabel Virginaleco fructua Jesus. Santa Maria Iaungoicoaren amea erregutu eguiozu gu becatorioc gaitic orain eta gueure eroizaco orduan. Amen Iesus.

## COPLAS.

### A LA ENCARNACION Y NACIMIENTO
### de Nuestro Señor Iesu Christo.

GAu on Sanctu onetan
Iaunaren iaiacean
pozgatu gaitean
gustioc uiotzean.

Aita Adam eguinzan
lunarren (*sic*) gainean
becatu eguin eta
iausizan arean.

Limboan egoan
bost mila urtean ;
Iauna iasizaitez
ceruetarean.

Negarren dago an
ceimbat urtean ;
Iauna iasizaitez
ceruetarean.

Doncella ederbatec
Belengo errian
seña Iesu Christo
dauco sabelean.

Eguzqui Diuinala
gauerdi batean
etorrizan lurrera
guizonen soñean.

Coloquio entre los Pastores.

1. Machiniquito
cerdio Cheru?
atzoric ona.
ce barri dogu

2. Barridoguce,
Angueru mila
gure menditic
iragodira.

---

ARTICULU FEDECOEN

explicacinoa.

*Fedeco Articuluac diraz amalau ; leleengo çazpirac pertenecietan jacaz Iaunaren Divinidadeari : beste çazpirac pertenecietan jacaz Christoen Humanidade Santuari.*

DIVINIDADEARI

pertenecietan jacazanac, diraz oneèc.

*Leleengoa sinistu Iaungoicobaten guztiz poderossoagan.*

*Confessorea.* C Einbat Iaungoico diraz ?
*Penitentea.* Bat Iauna.

*C.* Da Iaungoicoa gorputçagaz eguina?

*P.* Ez Iauna, ez dauco Iaungoicoac gorpucic.

*C.* Cerda Iaungoicoa?

*P.* Corpuzbaco Espiritubat, gauça aen admiretaco, cein ecin pensaduleian nolangoadan; Iaunbat fin bagaric poderosa sântua, sabioa, perfeccinoa guztien jabea, da gauça guztien fina eta principioa.

*C.* Nolanda Iaungoicoa gustiz podorossoa?

*P.* Bere vorondateagaz eguiten dabelaco gura dabenguztia.

2. *Bigarrena sinistu, dala Aitea.*
3. *Irugarrena sinistu, dala Semea.*
4. *Laugarrena sinistu, dala Espiritu Santuo.*

*C.* Ceinda Trinidade Santissimea?

*P.* Iaungoicoa bera, Aitea, Semea, dà Espiritu Santua; iru persona, dà Iaungoico eguiazcobat.

*C.* Aitea Iaungoicoa da?

*P.* Bai Iauna.

*C.* Semea Iaungoicoa da?

*P.* Bai Iauna.

*C.* Espiritu Santua Iaungoicoa da?

*P.* Bai Iauna.

*C.* Diraz iru personac, iru Iaungoico?

*P.* Ez Iauna, ezpada Iaungoico bat; Aitea, Semea, dà Espiritu Santu Iauna, iru persona, dà Iaungoico bat.

*C.* Ira personeen artean cein dà gueiago, edo lèenago?

*P.* Ez bata, ez bestea da gueiago, ez çarrago, ez leenago; iru personac dira gauza guztietan, igualac, da bat, içaitean, poderioan, da perfecinoetan, direalaco Iaungoico bat

5. *Bostgarrena sinistu, dala Criadorea.*

*C.* Zer essan guradau dala Iaungoicoa Criadorea ?

*P.* Eguin cituzala gauza guztiac ezerbere ezereanic ; da eguindituzanen içaitea, conservetan dabela, egonic bere vorondateã criaturen izaitea, edo ez içaitea.

6. *Seigarrena sinistu dala Salvadorea.*

*C.* Zer da Iaungoicoa Salvadore içaitea ?

*P.* Parquetan daquiçala becatuac ; da emaiten dabela gracia, becataria biortudidin here adisquide izaitera.

7. *Zarpigarrena sinistu, dala Glorificadorea.*

*C.* Zerda Iaungoicoa Glorificadore içaitea ?

*P.* Emaiten deustela bera servietan dabenai, dà bere gracian ibiltendireanai Zeruco gloria.

*C.* Zeimbat Criadore dagoz ?

*P.* Bat Iauna.

*C.* Zeimbat Salvadore ?

*P.* Bat Iauna.

*C.* Zeimbat Glorificadore ?

*P.* Bat Iauna ; iru persona, da Iaungoizco eguiazco bat, Criadore bat, Salvatore bat, Glorificadore bat.

## HUMANIDADEARI
perteneciétan jacaçanac diraz oneèc.

*Leleengoa sinistu Christo gure Iauna, Guiçona çan partez, sortuzala Virgineaven Sabelean, Espiritu Santu Iaunaren virtutez.*

*C.* TRinidadeco iru personetatic, zein eguinçan Guiçon?

*P.* Bigarren persona, zeindan Iesu Christo Iaungoico, da Guiçon eguiazcoa.

*C.* Aitea Guiçon eguin baçan?

*P.* Ez Iauna.

*C.* Espiritu Santua Guiçon eguin baçan?

*P.* Ez Iauna.

*C.* Bada cein Guiçon eguin çan?

*P.* Bacarrie Semea, cein Guiçon eguinic, derechan Iesu Christo.

*C.* Iesu Christo Iauncoicoa da?

*P.* Bai Iauna.

*C.* Iesu Christo Guiçona da?

*P.* Bai Iauna, Iaungoico, da Guiçon eguiazcoa.

*C.* Nolan sortuçan Virgineen sabal santuan?

*P.* Ez guiçonen obraz, ezpada Iaungoicoac Virgineen odol puruagaz egin eban gorpuz bat, da criadu eban arima perfecta bat: da guero bigarrẽ persona Trinidade ecoa batu, edo bat eguinçan gorpuz da arima onegaz; guretanzala leen Iaũgoicoa çana bacarric Guiçon bere eguinic.

2. *Bigarrena sinistu jaioçala Maria Virginea ganic. Donçella zala, jaio baño lenago, jaiaqueran, da jaio ezquero.*

*C.* Virgina Santissimeac bere Seme Iesusa jaiotean galdu beebã Donzella izaitea!

*P.* Ez Iauna, bidrieratic iragoten dana leguez Eguzquia aussi bagaric bidrioa; jaiozan Iesusa Virgina Santissima ganic, galdubagaric Donzella içaitea : alan içançan Donzella jaio baño lenago, jaiaqueran, da viciza guztian; obra au eguinebalaco Iaungoicoen poderioac.

3. *Irrugarren sinistu artuebala passinoa, da eriocea gu becatarioc salvaetarren.*

*C.* Zegaiti Curuzean artueban Iesusac eriozea?

*P.* Gubecatareanic da infernurean libraetarren.

*C.* Iesusa Iaungoicoa leguez a la Guiçona leguez ilçan?

*P.* Guiçona leguez Iauna; cerren Iaungoicoa dan partez il ezin leite ana leguez, Guiçon eguinçan eriocea arçaiteraco.

*C.* Zerda Iesusa iltea?

*P.* Bere arima Santea apartaetea bere gorpuz Sagradureanic, apartaetan dana leguez, beste Guiçon iltendireanetan.

4. *Laugarrena sinistu jasiçala ifernuetara da ateracituzala arima Aita Santuenac beguira egozanac aen etorrera santuari.*

*C.* Zer adietan dozu infernuen icenagaz?

*P.* Dagoz lurrean barruan, lau lecu, ceinzuei bean

dagoçalaco deresten infernuac : bat bereengoa, ceindan condenaduac dagoçana : bigarrena, ceinetan dagozan Purgatorioan Animac : irugaruna, ceinetan dagoçan Bautismua artubagaric ilten (*sic*) direan Seinen arimac : Laugarrena ceintan egon citean Arima Santuenac, ceinçuc ilcirean Iesusa etorri baño lenago ; da sartu ecin izancirean glorian. Iesusac bere erioceagaz irigui artean Ceruco Atea : lecu oni derecho Abraanen Senoa edo Santuen limbua.

*C*. Lau lecuetaric ceinetara jatiçan Iesusa ?

*P*. Beste iru lecuac bere sentidueben bere grandecen virtutea : baeajatiçan Abraanen Senura, edo Santuen limbura, da bera icusteagaz, an egozan Santuac, eguin cirean Bienaventuradu, da urtenic, joancirean Iesusagaz Cerura.

*C*. Iesusen gorpuça jassi bazan limbura ?

*P*. Ez jauna, ezpada bere arima ; eze gorpuza gueratu çan sepulturan.

*C*. Divinidadea, edo Iauncoicoa jasiçan arimeagaz limbura, à la guratuzan gorpuçagaz Sepulturan ?

*P*. Iasiçan limbura arimeagaz Iaungoicoa, da egoan gorpuçagaz sepulturan biacazbaturic, edo bat eguinic : cerren Iaungoicoa apartadu ez da gorpucerean, ez arimeaganic.

5. *Bostgarrena sinistu irrugarren egunean vicituçala ila en arterean.*

*C*. Cerda ostera Iesusa ilazquero vicituea, edo erresucitatea ?

*P*. Erioccagaz Iesusen arimea gorpucereanic apartadu çana, viortu zalairugarren egunean gorpuçagaz batutera, edobat eguitera ; ceinagaz vicituçan, ez beimbere ilteraco.

6. *Seigarrena, sinistu igoebala Ceruetara da jassarirric dagoula Aita Iaungoico gauztiz podorosoen alde escumatati.*

*C.* Cerda Iesusa Aita eternoarē alde escuman jasarriric egotea?

*P.* Iesu Christo dana leguez Iaungoicoa, da Guiçon eguiazcoa : Iaūgoicoa dan partez, daucala gloria iguala da bat Aiteagaz, da Espiritu Santuagaz ; Guiçona dan partez, daucala criatura guztiac baño gloria, da grandeça gueiago.

7. *Zazpigarrena, sinistuetorrico dala juzcioco eguneã Onai ematea bere gloria, cerren gorde citueçan aen Mandamentuac, da guestoai seculaco penea, cerren gorde ecitueçan aen Mandamentu Santuac.*

*C.* Iuyzioco egunean guztioc biortuco gara vici izaitera ?

*P.* Bai Iauna, orain draucaguçan gorpuz, da arimacaz erreçucitatu, edo vizitucogara, gueure pensadu, essan edo eguindoguzan gauza guztien contua emaitera ; da betico Ceruan vici içaiteco, edo infernuan egoteraco acabuco sentencia arçaitera.

*C.* Besteric sinistu bearboçu ?

*P.* Bai Iauna, bost gauça.

I. *Leleengoa, Elexa Santa Catholica bat.*

*C.* Cegaz eguiten da Elexea?

*P.* Mundu guztico Christinau Iesusen fedea, da Aita Santu Erromacoen obediencia dauquanacaz, eguitenda Co-

fradia bat leguez gorpuz bat, ceinen burua da Iesusa, da Iesusen Vicarioa leguez lurrean Aita Santu Erromacoa.

*C.* Cergati da Elexea Santea?

*P.* Bere burua ceindan Iesusa, leguea, fedea, da Sacramentuac direalaco guztiac Santuac.

*C.* Cerda Elexea, Catholiquea içaitea?

*P.* Mundu guztico Christinau guztiacaz componiduric egotea.

*C.* Cergaiti da Elexea bat?

*P.* Iaungoico adoretan dabena, fedea da leguedaucana, da laco bat.

### 2. *Bigarrena, Santuen Comunioa.*

*C.* Cerda Santuen Comunioa?

*P.* Dagoçala Elexan Santuac, auda Iaungoicoen gracian dagoçanac: da onelanbecatu mortal baga Iaungoicoen gracian idazaten direanac dauquela parte mundu guztian eguiten direan obra onean.

### 2. *Irrugarrena, becatuen parcacinoa.*

*C.* Cer essan gura dau becatuen parcacinoac?

*P.* Iesusac bere Elexari bacarric ichieusaçala erremedioac becatuac parcaetaraco; ceinçuec diraen Zarpi Sacramentuac; da oneen artean particularean Bautismua, da Penitencia, edo Confesinoa.

*C.* Cer bearda eguin Confessionean barcatuac parcaetaraco?

*P.* Confessadu becatu mortal guiztiac, bat bere ichi baga, desmuriagaz, da proposituagaz, ez ostera Iaungoicoa ofendietaraco.

*C.* Ichi balegui becatu mortal bat confessadu baga lofeagaitic, edo damuari, edo propositu baga, eguiten ba Confessino ona ?

*P.* Ez Iauna : alaco Confessinoa da deunguea, da biortu beardiraz eguitera, alango Confessino guztiac.

*C.* Confessadu ecin balidi, bago erremedioric becatuac parcaetaraco, da Cerura joateraco ?

*P.* Bai Iauna, Contricinoa.

*C.* Cerda Contricinoa ?

*P.* Euquitea bioceco damuari andi bat becatu eguinena, euracaz ofendidu dabelaco Iaungoicoa izanic aen ona, da amaetan dabelaco gauza guztien ganean ; propositu agaz, ez ostera ofendietaraco, da aldaigunean Confessaetaraco.

*C.* Comulguetan çoaçanean cer arcendozu ?

*P.* Sacramentu Eucaristiacoa.

*C.* Cerdago Sacramentu Santu Eucaristiacoan ?

*P.* Iesu Christo gure Iauna Iaungoico, da Guiçon eguiazcoa.

*C.* Oguiric bago Sacramentu Santa Eucaristiacoan ?

*P.* Ez Iauna bapere, Sacerdoteac consagradu ezquero Ostia.

### 4. *Laugarrena, Araguien Erresurrecinoa.*

*C.* Cerda araguien erresurrecinoa ?

*P.* Iauncoicoac bere poderioagaz biortuco dituzala gure gorpuzac aus, edo beste gauza eguinac, erain daucaguçana leguez arimacaz baturic, vicitutera.

5. *Vostgarrena, seculaco Viciçea.*

*C.* Cerda Seculaco Viciçea ?

*P.* Viciçau acabadu azquero, arimac da gorpuçac bat eguinic ilbaciren Iaungoicoen gracian euquico dahela seculaco, auda fin baco viciçea Ceruan dicha gutiacaz beteric.

O. S. C. S. M. E. C. A. R.

# BIBLIOGRAPHIE

*Le Spiritisme* (Fakirisme occidental), par le docteur Paul Gibier; *Paris,* O. Doin, 1887, in-12, (iv)-398 p.

*Preliminary report* of the commission appointed by the University of Pennsylvania to investigate modern spiritualism. *Philadelphie,* 1887, in-8°, 160 p.

Le livre de M. P. Gibier se présente en quelque sorte comme un plaidoyer honteux en faveur du spiritisme; non que l'auteur affirme la réalité des « manifestations » (il est trop homme de science pour aller jusque-là), mais parce qu'il détaille avec complaisance les « expériences » de Home, de Zoellner, de W. Crookes (y compris le roman de *Katie-King*), et parce qu'il expose longuement une série de tours du fameux médium Slade, faits devant lui et dans des circonstances, affirme-t-il, qui excluent toute supercherie. J'en conclurais seulement, moi, que M. Gibier est de bonne foi, mais qu'il a été trop crédule et qu'il a été la dupe inconsciente de charlatans expérimentés.

Ce qui suffirait à mettre le lecteur en défiance, c'est le

sous-titre du livre : *Fakirisme occidental;* pour le justifier, M. Gibier étudie le prétendu fakirisme oriental, mais il l'étudie dans les ouvrages d'orientalistes peu connus et de savants fantaisistes, et surtout dans les écrits de M. Jacolliot.

Il est vraiment surprenant que les élucubrations d'un pareil personnage rencontrent encore tant de crédit. Malgré tout ce qui a été dit par les hommes compétents, beaucoup de gens persistent à croire que M. Jacolliot a vécu longtemps dans l'Inde, — vingt ans, dit M. Gibier, — qu'il y a appris à fond le tamoul et le sanscrit, qu'il y a été initié à la vieille sagesse des Hindous et qu'il y a découvert des choses qui ont échappé aux recherches des plus savants indianistes.

Rien de tout cela n'est vrai; c'est de la haute fantasmagorie. M. Louis Jacolliot, né à Charolles en 1837, était encore en France en 1864, car il prenait part à un concours de bouts-rimés (*Femme, Catilina,* etc.) ouvert par le *Petit Journal,* sous la direction d'Alexandre Dumas (1). Le 5 septembre 1865, il fut nommé juge suppléant à Pondichéry, où il arriva vraisemblablement en novembre ou décembre suivant; le 21 avril 1866, il obtenait de l'avancement et était nommé conseiller auditeur; le 5 juin 1867, il passait juge impérial à Chandernagor. En 1868, le 14 novembre, il fut nommé juge au tribunal de Papeete (Iles de la Société), emploi dont il dut se démettre en 1870 : sa démission fut acceptée par un décret du 26 août. De 1870 à 1873, M. Jacolliot resta néanmoins

(1) La pièce signée L. Jacolliot, avocat, figure à la page 65 du recueil publié par la direction du *Petit Journal* en 1865.

à Taïti, où il s'associa avec un certain M. Martiny et d'autres personnes pour fonder une maison de commerce qui ne fit point de brillantes affaires (Cf. *Le Messager de Tahiti* de 1870 à 1875). On sait que, depuis 1873, M. Jacolliot n'a pas quitté la France et qu'il y a publié un nombre considérable d'ouvrages.

Il est donc évident que M. Jacolliot n'a habité l'Inde que pendant trois ans, de la fin de 1865 à la fin de 1868. Or, quelles que soient ses aptitudes et ses facultés de travail, quelques bons maîtres qu'il ait pu avoir, il est impossible qu'en un laps de temps aussi court il ait pu apprendre le tamoul et le sanscrit, et se mettre au courant des mœurs, des habitudes, de l'histoire et de la mythologie indiennes. D'autre part, comme il était vraisemblablement retenu par ses fonctions judiciaires, il devient matériellement impossible qu'il ait « sillonné l'Inde en tous sens pendant de longues années », comme il l'écrit à la p. 235 de son *Spiritisme dans le monde*, — qu'il comptât déjà, en 1866, « plusieurs années » de résidence à Pondichéry (*Ibid.*, p. 237), — que, le 3 janvier 1866, il se soit embarqué à Chandernagor pour Bénarès, etc.

Aussi s'explique-t-on qu'il transcrive les mots sanscrits tantôt à l'anglaise (*Pundit*, *Wibieshana*, *Hyder-Ali*, etc.), tantôt à la pondichérienne, si j'ose m'exprimer ainsi (*Parvady*, etc.), tantôt à la française (*Oupanayana*, *Siva*, *Maïssour*), tantôt d'une manière absolument fantaisiste (*Linguam*, *Vischnou*, *Christna*, *pariah*, *cooli*, *tanie* « eau », etc.). A propos de ce dernier mot, M. Jacolliot appelle *taniegartchie* la fille de service des cuisines européennes; il aurait été plus simple d'écrire comme on prononce *tannigartchi* (prop. *tanṇîrkkârtchî* « celle qui

s'occupe de l'eau »). Il dit de même *mouloucoutanie* pour *miḷagutaṇṇîr* (pron. *moultanni* ou *moulgoutanni*) « eau de poivre », qu'il définit — *risum teneatis* — « sorte de consommé de mouton et de volaille ». De pareilles orthographes indiquent une ignorance absolue des langues et des alphabets. C'est de même par la façon superficielle dont M. Jacolliot a vu l'Inde qu'on comprend qu'il fasse de *Mâriamman'*, divinité dravidienne de la petite vérole, une « Mariama, fécondité perpétuelle » ; qu'il confonde *Hanumân* et *Sugrîva;* qu'il déclare inexplicables les mots *ramaya namaha* (c'est-à-dire *râmâya namah* « salut à Râma » ; qu'il mette certaines castes dans des régions où elles n'ont jamais existé ; qu'il fasse parler tamoul à des fakirs (les fakirs sont tous musulmans et il n'y en a point dans le sud de l'Inde) ; qu'il donne à des brahmes des noms de pariahs ; qu'il fasse dire *Saheb* par des gens du sud, et *doré* par des gens du nord, etc. Son ignorance du tamoul est manifeste : il écrit *selvanadin odéar* et *salvanadin modéliar*, ce qui est souverainement incorrect ; il transcrit tous les mots suivant la prononciation des parias de la domesticité pondichérienne : par exemple, *pomelé* (pr. *pén-piḷḷei* « enfant, femelle, femme »), etc. Dans un de ses livres, *Voyage au pays des éléphants* (p. 72 à 74), il cite un chapitre (IVe à la IIIe partie) des *Kur'aḷ de Tiruvaḷḷuva*. Il l'emprunte manifestement à la publication de M. Lamairesse (1). Mais, voulant montrer sa science, il remplace, à la strophe 5, le mot « suivante » par *aya,* qui est l'appellation vulgaire des femmes de chambre à Pondichéry et qui n'est point un mot littéraire ; or, le texte ne contient aucun

(1) *Poésies populaires du sud de l'Inde.* Paris, 1868, in-12.

de ces mots (1); à la strophe 6, il remplace de même « étoiles » (*mîn* dans le texte) par « esprits des eaux ».

Le procédé de travail de M. Jacolliot est facile à deviner : beaucoup d'assurance, peu de scrupules, des notes prises à droite et à gauche, des traductions médiocres faites par des Indiens et qu'il a rapportées de Pondichéry, des plagiats à l'occasion (2), le tout saupoudré de mots hindous écrits au hasard de la plume, et enrichi de textes produits par son imagination féconde; voilà le fonds de tous ses ouvrages, et voilà comment on jette de la poudre aux yeux des naïfs émerveillés.

Je m'arrête, car l'exécution me paraît suffisante pour cette fois. Mais, pour en revenir au docteur Gibier, j'ai dit plus haut qu'il avait l'air de prendre Slade au sérieux. Or, voici ce que dit le rapport de la commission de Philadelphie sur ce *medium :* « Nous avons eu un certain nombre de séances avec le docteur Henri Slade, et, quelque merveilleuses qu'aient été, ailleurs ou jusque-là, les manifestations de sa médiumnité, nous sommes obligés de conclure que toutes celles qui se sont accomplies sous nos yeux ont eu, d'un bout à l'autre, un caractère frauduleux. Il n'y avait véritablement pas besoin, pour s'en convaincre,

(1) Le texte est *Anitchappûkkâlkaḷeiyaḷ péydâṇuçuppil'ku-nallapaḍâapar'ei* : « Elle ne coupe pas les tiges des fleurs de l'*anitcha ;* elle s'en est ornée : le tambourin ne retentit pas bien pour sa taille » (c'est-à-dire le poids de ses fleurs suffit à détruire sa taille qui est mince comme un fil); et le tambourin sert à annoncer la mort de quelqu'un. M. Jacolliot transforme ceci en : « C'est l'heure de l'amour, l'aya a répandu des fleurs dont elle a coupé les tiges sur le lit de ma maîtresse, à la taille flexible ».

(2) Voyez *Revue*, t. VII, p. 285-286.

d'une étude méthodiquement élaborée; une observation rigoureuse était tout ce qui suffisait.

« Au risque de paraître inconséquents en mentionnant en premier lieu ce qui arriva, dans l'ordre des temps, à la fin, nous devons dire d'abord que, dans nos recherches avec ce médium, nous découvrîmes bientôt que l'écriture (des ardoises) présentait un double caractère et les phrases deux styles, dont la différence était frappante. Tantôt, la communication écrite sur l'ardoise par les esprits était correcte et ordinaire, d'une chirographie lisible, couvrait une grande partie de la surface de l'ardoise, avec la ponctuation rigoureusement mise, les *i* pointés et les *t* barrés. Tantôt, au contraire, quand la communication répondait à une question qu'on venait de poser à un esprit, l'écriture était informe, rude, à peine lisible, d'une rédaction abrupte et quelquefois d'une signification très vague. En résumé, d'une part, il y avait la marque de la réflexion, et, de l'autre, celle de la précipitation. Nous découvrîmes que la différence était due aux conditions différentes dans lesquelles les communications étaient écrites. Les longs messages sont préparés par le médium avant la séance; les courts, au contraire, qui répondent à des questions faites pendant la séance, sont écrites sous la table avec l'habileté que peut conférer la pratique.

« Avec la connaissance de ces faits, il est clair que l'enquêteur n'a à compter qu'avec une question de prestidigitation. L'ardoise où le message a déjà été écrit doit être, d'une façon quelconque, substituée à celle que l'assistant sait être encore nette d'écriture. Les réponses courtes doivent être écrites dans des circonstances défavorables, sous la table, et il faut que tous les mouvements de la

main et du bras soient dissimulés. Il est inutile d'essayer de définir les moyens par lesquels on peut arriver à ce but; tout ce que nous pouvons faire, c'est de décrire les procédés que nous avons vus distinctement adoptés par ce médium.

« Dans sa forme la plus simple (et toute personne peut s'y essayer et obtenir des résultats surprenants en face d'un spectateur sans artifice et sans soupçon), le tour consiste en ce qu'une ardoise, sur laquelle, avant l'arrivée du visiteur, un message a été écrit, est placée sur la table, la face en dessous, quand la séance commence. Il y a d'autres ardoises sur une table adjacente à laquelle le médium peut facilement atteindre. Afin que le médium puisse être mis en relations spirituelles avec les assistants, il est nécessaire qu'ils soient en contact avec lui ; aussi les prie-t-on de placer leurs mains, la paume en dessous, au milieu de la table : sur ces mains le médium place les siennes et la séance commence. Bientôt, la présence d'une puissance spirituelle se manifeste par des coups dans la table ou par des mouvements vibratoires de la table plus ou moins violents, ainsi que par des soubresauts ou des tressaillements spasmodiques du bras ou du corps du médium. Quand une force spirituelle suffisante a été ainsi produite, le médium enlève l'ardoise, et, continuant à maintenir, avec sa main gauche, les mains des assistants, place sur l'ardoise un petit fragment de crayon. Il n'offre point de montrer les deux faces de l'ardoise (le message préparé est sur le côté qu'on ne voit pas), car la face que tout le monde peut voir est absolument blanche, et c'est là-dessus que les esprits devront écrire avec le crayon d'ardoise; aussi est-il inutile de montrer l'autre côté. Avec

sa main droite, le médium tient l'ardoise sous le bord de la table, l'y cachant entièrement, mais la retirant au bout de quelques secondes pour voir s'il y a apparu de l'écriture. Après avoir attendu en vain pendant cinq ou six minutes, le médium est à bout de patience : il prend une autre ardoise sur l'autre table à côté, en lave ostensiblement les deux faces, la place sur la table devant lui, et, retenant toujours, avec sa main gauche, les mains des assistants, transporte le crayon de la première ardoise sur la seconde, et pose alors, au-dessus de cette seconde ardoise, la première, de façon à ce que le message préparé soit dessous, à l'intérieur, et en face de la nouvelle ardoise. Le tour est fait. Il ne reste plus au médium qu'à tenir les deux ardoises pendant un moment sous la table ou de les appuyer sur l'épaule de la personne assise à sa droite, et, en grattant avec l'ongle le cadre de l'ardoise, à imiter le bruit que feraient les esprits en écrivant avec le crayon qui est enfermé entre les deux ardoises. Quand il y a deux assistants ou plus, c'est seulement celui qui est à la droite du médium qui a le privilège d'entendre le bruit de l'écriture. Appliquer l'ardoise contre l'oreille de tout autre spectateur révèlerait la manière dont ce bruit est contrefait. Mais aussi, celui qui est assis à la gauche du médium, de sorte que pour lui la main du médium est en dehors du cercle lumineux, tandis qu'il appuie l'ardoise sur l'épaule de son voisin de droite, peut voir distinctement les mouvements des doigts du médium quand il imite le bruit de l'écriture.

« C'est par des tours élémentaires de prestidigitation comme ceux-là que des gens honnêtes et naïfs sont dupés.

« Le docteur Slade préfère n'avoir affaire qu'à deux

personnes à la fois, assises l'une à sa droite et l'autre à sa gauche. Le quatrième côté de la table, il préfère qu'il soit laissé libre ; de ce côté-là, ses manipulations sur l'ardoise peuvent être plus facilement observées ; de plus, là peuvent alors se manifester d'étranges facéties des esprits, par exemple, le renversement des chaises qui s'y trouvent, l'apparition d'ardoises sous le bord de la table, etc. Ces manifestations sont produites par le pied du médium que l'un de nous eut l'occasion de voir avant qu'il l'eut fait rentrer dans ses pantoufles, parce que notre ami s'était élancé pour ramasser une ardoise qui était accidentellement tombée à terre comme les esprits essayaient de la mettre dans le pan de l'habit d'un des spectateurs.

« Aux deux premières séances, on se servait d'une table de bois ordinaire, appartenant à l'hôtel où logeait le docteur Slade. A la troisième, on fit usage d'une table semblable, mais plus grande, en quelque sorte la moins appropriée à l'expérience, car les jointures des planches étaient loin de se toucher. Aussi toutes les fentes et tous les interstices avaient-ils été soigneusement bouchés avec du papier, pour empêcher, disait le médium, « l'électricité « de s'échapper au travers ».

« La manière de produire les longs messages par lesquels s'ouvraient les séances a été décrite ci-dessus. Toutes les fois que nous reçûmes d'autres longues communications, écrites avec quelque soin et garnissant plus ou moins la surface de l'ardoise, le procédé usité était une adroite substitution qui s'opérait généralement quand le médium supposait que l'attention des spectateurs était absorbée par une réponse qu'ils venaient de recevoir à une question adressée aux esprits. Des ardoises préparées,

appuyées contre les pieds de la table qui était derrière lui, étaient substituées à celles qu'un moment auparavant il avait ostensiblement lavées des deux côtés et placées devant lui. L'écriture de ces longs messages offrait une incontestable ressemblance avec celle même du médium.

« Quand une question est écrite sur l'ardoise par un assistant, une dextérité égale à celle qui lui sert pour la substitution des ardoises préparées est nécessaire au médium, tant pour lire la question que pour écrire la réponse.

« La question est écrite par le spectateur hors de la vue du médium, à qui l'ardoise est remise la face en bas, avec un fragment de crayon posé dessus.

« La tâche que le médium a alors à remplir est d'abord de maintenir fixe le fragment de crayon pendant qu'il retourne subrepticement l'ardoise et lit la question, puis de retourner encore l'ardoise et d'écrire la réponse.

« Nous avons vu distinctement chacune des phases du procédé. Pour saisir le morceau de crayon sans éveiller les soupçons, pendant que l'ardoise est retenue sous la table, l'ardoise est constamment retirée pour voir si les esprits ont ou non écrit une réponse. Par cette manœuvre, un double but est atteint : d'abord, on crée ainsi une atmosphère d'attente et le spectateur prend peu à peu l'habitude d'une certaine quantité de mouvements dans le bras du médium qui tient l'ardoise, et, en second lieu, par ces mouvements répétés, le crayon (qui, coupé d'un crayon d'ardoise entouré de bois, est carré et ne roule pas mal à propos) est poussé par les soubressauts successifs vers la main qui tient l'ardoise et est graduellement amené à sa portée. L'index est alors passé par-

dessus la bordure de l'ardoise ; ce doigt et le pouce saisissent et tiennent le crayon, et, sous couleur de certains spasmes convulsifs violents, l'ardoise est retournée et la question lue. C'est alors que le médium développe toute sa nervosité ; c'est l'instant critique, le seul où ses yeux ne sont pas fixés sur ses visiteurs. Une certaine fois que la question était écrite à main renversée, d'une façon quelque peu illisible, d'un trait fort léger, et tout près du bord supérieur de l'ardoise, le médium dut s'y reprendre à trois fois avant de pouvoir la connaître.

« Après avoir lu la question, il est bon de signaler que le docteur Slade cligne rapidement des yeux trois ou quatre fois ; c'est peut-être en partie pour dissimuler aux assistants le fait qu'il a porté avec intensité ses regards en bas, et en partie pour s'absorber mentalement dans la rédaction d'une réponse. Il respire évidemment avec plus de liberté quand cette crise est passée.

« Des spasmes convulsifs accompagnent le renversement de l'ardoise, qu'il tient alors, généralement, entre ses genoux ; une fois seulement nous remarquâmes qu'elle était placée *sur* ses genoux, et il nous sembla, une autre fois, qu'il la soutenait en la pressant contre le pied de la table. La réponse est écrite sans regarder l'ardoise, d'une écriture grosse, irrégulière et espacée, parfois à peine lisible. Pendant qu'il écrit, le médium tient ses yeux immobiles et fixés sur ceux de ses visiteurs, et il se repose une minute ou deux après qu'il a fini. L'ardoise est alors reportée tout près du bord de la table, et le tremblement continu qu'elle éprouve a pour but de suggérer que le pouvoir spirituel est à l'œuvre et que l'écriture est en train de se tracer.

« Le docteur Slade a fait quelques petits tours qu'il attribuait aux Esprits, mais qui étaient presque puérils dans la simplicité de leur exécution, et que l'un de nous a répétés avec un entier succès, tels que le jet sur la table, et quelquefois par-dessus, d'un crayon mis sur une ardoise tenue en apparence sous la table, le jeu d'un accordéon tenu d'une seule main sous la table. Les doigts de ce médium sont d'une longueur et d'une force peu ordinaires, et l'accordéon, étant tout petit et ayant seulement quatre replis de soufflet, peut être facilement manipulé avec une seule main, même quand, sous la table, il est tenu par les clefs.

« Deux boussoles, que nous avions placées sur la table pendant une séance, ne furent point impressionnées par la présence du docteur Slade.

« Lors de notre dernière séance avec lui, nous remarquâmes deux ardoises qui n'étaient pas avec les autres sur la petite table derrière lui, mais étaient à terre et s'appuyaient contre le pied de cette table, et qu'il pouvait facilement atteindre tout en demeurant assis à la grande table. Comme nous avions précédemment vu des ardoises préparées placées de la sorte, nous surveillâmes rigoureusement ces deux ardoises, trop rigoureusement, par malheur, car le docteur Slade surprit les regards que nous y attachions, et cela suffit pour empêcher les esprits de nous envoyer les messages qu'ils avaient si soigneusement préparés. Ces ardoises ne furent pas produites pendant la séance, mais quand elle fut terminée, l'un de nous s'arrangea pour les toucher du pied et les retourner, et faire voir ainsi qu'il y avait de l'écriture dessus. Aucun de ceux qui étaient présents ce jour-là ne pourra oublier la préci-

pitation avec laquelle ces ardoises furent saisies et lavées par le médium... »

La commission, qui compta à Slade 300 dollars pour sa peine, eut avec lui six séances du 21 au 27 janvier 1885. Le 13 février suivant, un prestidigitateur de profession, Henri Kellar, fit, devant trois de ces messieurs, en pleine lumière, une expérience des plus curieuses. Il tint une ardoise sous une table, tout contre le bord, le pouce sur la table et toujours en vue : ce pouce demeura immobile et pourtant l'ardoise, sur laquelle on avait placé un petit morceau de crayon, fut produite au bout de quelques minutes couverte, sur ses deux faces, de phrases en français, en espagnol, en hollandais, en chinois, en japonais, en gudjarati et en allemand. Le prestidigitateur, qui n'avait aucune prétention à la médiumnité spirite, répéta son tour en particulier devant l'un des membres de la commission, auquel il révéla son procédé.

Qu'on relise après cela le livre de M. Gibier et l'on ne saurait manquer d'être convaincu : 1° que de 1885 à 1886, Slade a perfectionné ses trucs, comme il les avait perfectionnés depuis qu'il avait été convaincu de fraude en Angleterre par M. Lankaster en 1876 ; 2° que la bonne foi de M. Gibier touche à la naïveté.

JULIEN VINSON.

---

# VARIA

---

Vill'st dou learn *die Deutsche Sprache?*
    Denn set it on your card
Dat all de nouns have shenders
    Und de shenders all are hard.
Dere is also dings called pronoms,
    Vitch it's shoost ash vell to know;
Boot *ach!* de verbs or time-words,
    They 'll work you bitter woe.

Vill'st dou learn *die Deutsche Sprache?*
    Den you allatag moost go
To sinfonies, sonatas
    Or an oratorio.
When you dinks you knows 'pout musik
    More ash any oder man
Be sure de soul of *Deutschland*
    Into your soul ish ran.

Vill'st du learn *die Deutsche sprache?*
    Dou moost eat about a peck
A week, of stinging *sauerkraut*,
    And sefen pfounds of *speck*,
*Mit Gott* knows vot in vinegar,
    *Und* deuce knows vot in rum;
Dish ish de only certain vay
    To make de accents coom.

Vill'st dou learn de *Deutsche Sprache?*
Brepare *dein* soul to shtand
Soosh sentences ash né'er vas heardt
In any oder land
Till dou canst make parentheses
Intwisted — *ohne zahl* —
*Dann wirst du erst Deutschfertig seyn*
For a languashe idéal.

Vill'st dou learn de *Deutsche sprache?*
Du must mitout an fear
Trink efery day an gallon dry
Of foamin sherman Bier.
*Und* de more you trinks, pe certain,
More *deutsch* you 'll surely pe;
For Gambrinus ish de Emperor
Of de whole of Germany.

Vill'st dou learn de *Deutsche Sprache?*
Be sholly, brav, and *treu*,
For dat veller is *kein Deustcher*
Who ist not a sholly poy.
Find ont vot means *Gemüthlichkeit*
*Und* do it mitout fail,
In *sang* and *klang clein Lebenlang*
A brick — *ganz krenzfidél.*

Vill'st dou learn de *Deutsche Sprache?*
If a shentleman dou art,
Denn shtrike right indo *Deutschland*
*Und* get a schveetes heart
From *Schwabenland* or *Sachsen*
Vhere now dis writer pees;
*Und* de bretty girls all *wachsen*
Shoost like aepples in de drees.

Proot if dou bee'st a laty,
    Denn, on de oder hand,
Take a blonde moustachioed lofer
    In de vine green sherman land.
*Und* if you shoost kit married
    (Vood mit vood soon makes a vire),
You 'll learn to *sprechen Deutsch*, *mein kind*,
    Ash fast ash you tesire.

Charles-Godfrey LELAND.

---

CORRIGENDA.

T. XX, p. 334, ligne 21 : « à la fin du XIVe siècle ».

---

# LA GRAMMAIRE INDO-EUROPÉENNE

D'APRÈS FR. MÜLLER

(*Suite*)

---

## I. — LA FORME RADICALE LA PLUS COURTE.

« Cette forme se présente : dans l'aoriste fort (aoriste simple, non composé), au parfait redoublé (excepté au singulier de l'actif), dans la formation forte du présent (sauf au singulier de l'actif), devant les suffixes *-na, -nu, -ja, -ska* employés pour former le thème du présent, devant le suffixe *-ta* formant les thèmes nominaux (partic. parf. pass.), devant *-ti* (substant. abstr.), devant *-u* (adject.), etc., puis là où la racine vaut en tant que nom, soit seule, soit comme dernier membre d'un composé.

« En outre, *j*, *w*, en tant qu'éléments de la racine, sont vocalisés, deviennent *i*, *u ;* les liquides et nasales (*r, l*, *n*, *m*) sont munies de la voyelle irrationnelle. La racine prend même comme voyelle de secours *a* (dans les langues asiatiques), *e* dans les langues européennes, lorsque se présentent des groupements de consonnes offrant quelque difficulté à la prononciation.

« C'est en indien, en vieux baktrien, en grec, que l'on

peut le plus facilement examiner ces procédés ; nous prenons de préférence nos exemples dans ces langues.

« Indien : *a-srp-am,* j'allai, par contre *a-takṣ-ma,* nous équarrîmes ; *sa-srp-us,* ils allèrent, par contre *ta-takṣ-us,* ils équarrirent ; *i-mas,* nous allons ; *šu-šru-ma,* nous avons entendu ; *bi-bhid-uṣ,* ils ont fendu ; *mr-ṇâ-ti,* il terrasse (= gr. μαρ-να-) ; *dhrṣ-ṇô-ti,* il ose ; *ga-tštša-ti,* il va (de *g-m*) ; *s-mas,* nous sommes (de *-s*) ; *kr-ta-,* fait ; *ha-ta-,* tué (de *h-n*) ; *uk-ta-,* dit (de *w-k*) ; *sup-ta-,* endormi (de *sw-p*) ; *juk-ta-,* joint (de *j-wg*) ; mais *mat-ta-,* enivré ; *pat-i-ta-,* tombé ; *trp-ti-,* satisfaction ; *juk-ti-,* liaison ; *mrd-u-,* tendre, délicat ; *prth-u-,* large ; *ur-u-,* étendu, dilaté (de *w-r*) ; *gur-u,* pesant, pour *gr-u-* (= gr. βαρύς), par contre *lagh-u-,* léger ; *bhin-na-,* fendu (pour *bhid-na-*) ; *bhug-na-,* rompu (de *bh-wg*), etc.

« L'allongement est inorganique dans les mots *pûr-ṇa-,* plein ; *stîr-ṇa-,* épandu, disséminé ; *pûr-ta-,* empli ; *gûr-ta-,* loué ; *pûr-wa-,* antérieur, se trouvant au commencement.

« D'une façon générale il en va en vieux baktrien comme en indien. Le *ere* qui correspond à la voyelle *r* de l'indien, est rendu en néo-perse par *ur.* Exemples : vieux baktrien *mereγa-,* oiseau = néo-perse *murγ ;* vieux baktrien *bereta-,* porté = néo-perse *burdah ;* vieux baktrien *mereta-,* mort = néo-perse *murdah.* Souvent nous trouvons en néo-perse *ar* au lieu de *ur : kardah,* fait = vieux baktrien *kereta-.* On rencontre fréquemment *ar,* également, en vieux baktrien ; exemples : *fra-stâreta-, aiwi-šmareta-, qareta-, karšta-, waršta-, gareti-, karšti-, paršti-,* en face des formes régulières *kereta-, bereta-, fra-mereti-, â-pereti-,* etc. De même *zareδaja-* pour *zereδaja-,* etc.

« Grec : σχεῖν, infin. aor. de ἔχω (pour ἔχω avec perte régulière de l'aspiration) = indien *s-h* ; ἐπτόμην, je pris la fuite = indien *p-t* ; ἔπεφνον, je tuai = indien *h-n* (= *gh-n*) ; βάλλω, je lance, pour βαλjω, de β-λ = indien *g-l* ; μαίνομαι, je suis en délire, de μ-ν ; ἔλιπον, j'abandonnai ; ἔφυγον, je pris la fuite ; ἔδρακον, j'aperçus, de δ-ρκ ; ἔπραθον, je détruisis, de μ-ρθ ; χυθός, versé, πιστός, fidèle, βατός, passable, où l'on peut aller, de β-ν = indien *g-m* ; τατός, étendu, de τ-ν = indien *t-n* ; δαρτός ou δρατός, dépouillé, de *d-r*, écorcher ; χύσις (pour χύτις), épanchement, versement ; φθίσις (pour φθίτις) ; βάσις marche ; ἅλσις (pour ἅλτις), acte de sauter ; ἄρσις (pour ἄρτις), καρδία, κραδία, cœur ; πλατύς, large ; ἐλαχύς, léger ; βραχύς, court ; ἄρκτος, ours = indien *rkṣa-* ; τέρψις, réjouissance ; δέρξις, vue, sont formés d'après βλέψις, acte de voir ; λέξις, acte de parler, au lieu des formes attendues τράψις, δράξις, grâce à la méconnaissance du sens de ρα (= *r*) comme en vieux baktrien. De même δεῖξις (pour δεῖκτις), acte de montrer ; ζεῦξις (pour ζεῦκτις), union, décèlent que la langue a perdu la notion de la dérivation des racines par le suffixe τι, vu que l'on est en droit de s'attendre à δίξις, ζύξις.

## II. — LA FORME RADICALE DÉVELOPPÉE.

« La forme allongée, ou développée, de la racine, est produite par l'intrusion de la voyelle *a*.

« D'après ce qui a été dit ci-dessus sur la voyelle *a* et son évolution différente dans les langues asiatiques et les langues européennes, nous avons à distinguer, dans le domaine de ces dernières, deux formes de gradation.

« Nous pouvons les exposer dans le tableau que voici :

*Première gradation.*

| Grec. | Latin. | Celtique. | Lithuanien. | Slave. |
|---|---|---|---|---|
| ε | *e* | *e* | *e*, *i* | *e*, i |
| ει | *ei* (*î*, *ê*) | *é* (*ía*), *í* | *ei*, *ë* | *i* |
| ευ | *eu* (*û*) | *ó* (*úa*), *au* | *û* | *u* |

| Gothique. | Arménien. | Indien. | Iranien. |
|---|---|---|---|
| (*e*) *i* | *e* | *a* (*â*) | *a* (*â*) |
| *ei* | *ë* | *ai* (*ê*) | *ai* (*aê*) |
| *iu* | *uj* | *au* (*ô*) | *au* (*aô*) |

*Seconde gradation.*

| Gothique. | Lithuanien. | Slave. | Grec. | Latin. |
|---|---|---|---|---|
| *a* (*ô*, *ê*) | *a* (*ô*) | *o* (*a*) | ο (ᾱ, η, ω) | *o* (*â*, *ê*, *ô*) |
| *ai* | *ai*, *ë* | *oj*, *ê* | οι | *oi* (*û*) |
| *au* | *au* | *ov* | ου | *ou* (*û*) |

| Celtique. | Arménien. | Indien. | Iranien. |
|---|---|---|---|
| *á* (*ó*) | *o* (*a*) | *a* (*â*) | *a* (*â*) |
| *ái* (*áe*), *ói* (*óe*) | *ê* | *ai* (*ê*) | *ai* (*aê*, *oi*) |
| *óa* | *uj* | *au* (*ô*) | *au* (*aô*) |

« Le vieil indien a développé de lui-même les sons *âi*, *âu*. Le fait qu'aucun équivalent ne leur répond dans les langues apparentées démontre qu'ils sont de date récente. Par contre *â* devait déjà faire partie du vocalisme commun.

« La première gradation se présente, par exemple (dans le verbe) dans le thème radical formé au moyen du suffixe *-a ;* dans le nom, dans les neutres formés au moyen du suffixe *-as ;* la seconde gradation se présente, dans le verbe, au singulier de l'actif du parfait redoublé ; dans le

nom elle se présente dans les nombreux thèmes formés au moyen du suffixe *-a*.

. . . . . .

« Exemples de la gradation vocalique :

Indien : *bôdhati*, il remarque (*b-wdh*) ; *najati*, il mine (*n-j*) ; *bharati*, il porte (*bh-r*) ; *patati*, il tombe (*p-t*) ; *patšati*, il cuit (*p-tš*) ; *šrawas-*, renommée (*šr-w*) ; *têdžas-*, acuité, ardeur, éclat (*t-jdž*) ; *tapas-*, ardeur, flamme (*t-p*) ; *džanas-*, race (*dž-n*) ; *tutôda*, il a frappé (*t-wd*) ; *bibhêda*, il a fendu (*bh-jd*) ; *bhêda-*, fente ; *wêda-*, science, connaissance (*w-jd*) ; *lôbha*, désir (*l-wbh*).

« L'échange de *a* et *â* se montre dans la formation des causatifs. Sont régulières les formes *bôdhajati*, il fait comprendre (*b-wdh*) ; *wêdajati*, il fait savoir (*w-jd*) ; *gamajati*, il fait aller (*g-m*) ; *džanajati*, il fait venir au monde (*dž-n*) ; par contre, les formes suivantes ont un *â* : *pâtajati*, il fait tomber (*p-t*) ; *kârajati*, il fait faire (*k-r*) ; *šrâwajati*, il fait entendre (*šr-w*) ; *nâjajati*, il fait mener (*n-j*). Maintes fois on rencontre concurremment *â* et *a* : *tšâlajati* ou *tšalajati* (*tš-l*) ; *džwâlayati* ou *džwalajati*, il fait flamber (*džw-l*) ; *nâṭajati* ou *naṭajati* (l'un et l'autre venant de *n-ṭ*, danser), etc.

« La seconde gradation de l'indien (ce qu'on nomme la *wrddhi*) est un phénomène phonique particulier à cet idiome ; on la rencontre principalement dans les dérivations secondaires. Ici, il ne faut pas confondre *â* avec l'*â* de la première gradation. Exemples : *lâukika-*, appartenant au monde, de *lôka-*, monde ; *wâidika-*, de *wêda-*, savoir, savoir sacré ; *dhârmika-*, de *dharma-*, soin, vertu ; *mâdhurja-*, douceur, de *madhura-*, doux ; *wâitšakṣanja-*,

adresse, connaissance, de *witšakṣana-*, adroit, instruit; *sâudžanja-*, bravoure, générosité, de *sudžana-*, brave, noble (pour *wasu-džana-*); *gâuṛawa-*, poids, importance, mérite, de *guru-*, pesant, plein de dignité (pour *gru-*). La forme des deux derniers exemples fait reconnaître le caractère récent de toute la formation.

« Ancien baktrien : *bawaiti*, il est, il devient (*b-w*); *najeiti*, il conduit (*n-j*); *baraiti*, il porte (*b-r*); *jazaitê*, il offre en sacrifice (*j-z*); *raotšah-*, éclat (*r-wtš*); *paêsah-*, forme, ornement (*p-js*); *watšah-*, discours, mot (*w-tš*); *manah-*, esprit (*m-n*); *waêda*, il sait (parfait); *woistâ*, tu sais; *tataša*, il a façonné (*t-šh*); *tšakana*, il a prié, demandé (*k-n*); *fra-wawatša*, il a enseigné (*w-tš*); — en indien, par contre, *papâtša*, etc.; — *daêza*, entassement (*d-jz*); *zaôša-*, agrément (*z-wš*); *maêγa-*, nuage (*m-jg*, *m-jz*).

« Arménien : *berem*, je porte; *tesanem*, je vois = δέρκομαι; *dzel*, partie postérieure, queue = vieux baktrien *zaδah-*; *erek* = indien *radžas-*, grec ἔρεβος; *dizem* (pour *dêzem*), j'amasse = got. *deiga*; *lizem* (pour *lêzem*), je lèche = gr. λείχω; *yuzem* (pour *yujzem*), je mets en mouvement, je cherche = v. baktr. *yaôzaitê*, il se meut; *han-gêt*, semblable (*gêt* = gr. εἶδος); *lujs*, lumière = v. baktr. *raôtšah-*; *ujž*, force = v. baktr. *aôdžah-*, indien, *ôdžas-*; *lusa-wor*, portant la lumière (égal à un vieux perse **rautža-bara*, gr. φως-φόρος); *dêz*, amas = v. baktr. *daêza-*, gr. τοῖχος, got. *daigs* (*daiga-*); *mêz*, urine = v. baktr. *maêza-*; *phujth*, hâte, zèle = gr. σπουδή; *bujts*, nourriture = vieil indien *bhôdžas-*.

« Gothique : *sita*, je suis assis; *liga*, je gis (= gr. λ -χ); *steiga*, je monte; *beita*, je mords; *giuta*, je verse; *tiuha*, je tire; *sigis*, victoire; *riquis*, obscurité (= gr. ἔρεβος);

*sat*, il s'assit ; *lag*, il gît ; *staig*, il monta ; *bait*, il mordit ; *gaut*, il versa ; *tauh*, il tira ; *staiga* (thème *staigâ-*), chemin (=στοῖχος); *daigs* (thème *daiga-*) = gr. τοῖχος. De *sita* on forme le causatif *satja*, je pose ; de *liga*, le causatif *lagja*, je pose, je mets ; de *leisa*, j'apprends, j'étudie, on forme *laisja*, j'enseigne.

« Les voyelles *ê*, *ô* équivalent à *â*, et *a* se rapporte à *ê*, *ô*, comme *i* se rapporte à *a*. Exemples : *standa*, je me tiens debout, causatif *stôdja*, et *fôdja*, je nourris ; *fara*, je véhicule, parfait *fôr ; ana*, je respire, parfait *ôn* ; *jêr*, année, est pour *jâr ; mênôθs*, lune, mois, est pour *mânôθs ; mêlja*, je peins, j'écris, est pour *mâlja ; grêta*, je pleure, se rapporte au parfait *gaigrôt* comme le gr. ῥηγνυμι à ἔῤῥωγα.

« Lithuanien : *mer-d-mi, mer-d-u*, je gis dans la mort (*m-r*) ; *vežu* (*w-ž*) ; *ismi*, je suis (*-s*) ; *degu*, je brûle (*d-g*) ; *lëku*, j'abandonne (*l-jk*) ; *lëžu*, je lèche (*l-jž*) ; *darbas*, travail, *darbus*, travailleur (*d-rb*) ; *veidas*, visage (*w-jd*) ; *këmas*, village-cour (got. *haims*) ; *dëvas*, dieu (*d-jw*) ; *prôtas*, intelligence (*su-prant-u, su-pras-ti*) ; *stôgas*, toit (*st-g*) ; *sôdas*, verger (*s-d*) ; *mar-inti*, faire mourir (*m-r*) ; *gaiv-inti*, vivifier (*gyvas*, vivant) ; *baug-inti*, effrayer (*bug-ti*, avoir peur) ».

Nous laissons de côté les exemples tirés du slavon, du grec, du latin, du celtique.

*
* *

Abréviation et atténuation de voyelles.

L'abréviation est un phénomène particulier au slave et s'exerce sur les voyelles *i*, *u*.

L'atténuation consiste dans la chute de *e*, *o* en *i*, *u*. Le sanskrit atténue également *a* correspondant à *e* européen.

Exemples. Sanskrit : *hita-*, placé (pour *dhita-*) = gr. θετός. — Grec : ἵππος = lat. *equus ;* νυκτι-, lat. *nocti-*, lithuan. *naktis*, got. *nahti*. — Latin : *ignis* (pour *egnis* = sk. *agni-*), *firmus* (pour *fermus* = sk. *dharma-*). Dans les suffixes verbaux *i* latin (*legis, legit*) correspond à ε grec (φέρετε) ; *u* correspond à o dans les thèmes nominaux : *equus*, ἵππος. — En gothique *e* s'atténue en *i*, *o* s'atténue en *u* (sauf devant *r*, *h*) : *sita*, je suis assis (pour *seta*) ; *vulfs*, loup (pour *volfs*) ; dans les suffixes verbaux *i* répond à ε du grec, comme en latin. La diphtongue *iu* est de même pour *eu :* *giuta*, je verse (pour *geuta*, cf. φεύγω).

*
* *

Le paragraphe suivant traite des changements phoniques : influence de consonnes sur consonnes ; assimilation d'ordres divers ; aspiration et assibilation ; zétacisme. Chute de consonnes. Intrusion de consonnes ἀν-δ-ρός, *sum-p-si ;* slave, *s-t-ru-*, etc. Suit l'étude de l'influence de voyelles sur des consonnes, de l'influence de voyelles sur des voyelles, de consonnes sur des voyelles.

*
* *

Lois phoniques concernant le commencement des mots. A ce propos il est parlé du redoublement. Le redoublement, en principe, est la répétition du mot entier. Dans le système indo-européen, on se borne à redoubler le commencement du mot.

Lois phoniques concernant la fin des mots. La langue organique tolérait, à cette place, toutes les voyelles et toutes les consonnes, sauf *g*, *d*, *b* et leurs aspirées ; deux consonnes ne pouvaient terminer un mot si la dernière n'était un *s*. C'est le zend qui est resté le plus fidèle à ce système.

L'auteur expose enfin les lois euphoniques du sanskrit, relativement aux mots formant phrase (*sandhi*) : *wâri iha asti* devenant *wârîhâsti*, etc.

*
* *

En ce qui concerne l'accent, Fr. Müller pense avec juste raison que l'état de la forme des mots est avec lui en corrélation, et qu'il y faut chercher la raison même de la décadence phonique, mais il ajoute, tout aussi justement, que l'on est ici dans le domaine des hypothèses, et il laisse la question de côté. En effet, de l'ancien accent de la langue commune on ne sait rien, non plus que de son évolution dans les différentes branches. Les langues actuelles diffèrent entre elles, et la variété existe dans une seule et même branche, par exemple dans les idiomes slaves.

*
* *

L'auteur en a fini ici avec la phonétique. Il passe à l'étude du mot.

Au fond de chaque mot indo-germanique, dit-il, se trouve une racine, c'est-à-dire un ensemble phonique précis, lié à une idée précise. Les racines indo-germaniques se divisent en deux catégories — distinctes par le sens, et le plus souvent aussi par leur apparence phonique, — à

savoir les racines désignant la matière, le sujet; les racines indiquant la forme. Les premières donnent à entendre une conception sensoriale; les secondes, les rapports sensoriaux. Ces deux catégories de racines se différencient aussi l'une de l'autre phoniquement, en ce que les racines de forme sont assez courtes (se composant, pour l'ordinaire, d'une voyelle, ou d'une simple consonne suivie d'une voyelle), tandis que les autres racines se présentent sous l'apparence de plusieurs éléments consonnantiques.

De l'accession des racines de forme aux autres racines naît le mot : dans les langues indo-germaniques, les racines de forme sont toujours suffixées aux autres racines.

Les deux éléments constitutifs du mot se fondent en un tout unique. Il en va tout différemment dans les langues altaïques. Dans ces idiomes, la forme de la racine servant de suffixe est précisée, fixée, par l'élément radical qui précède : la voyelle du suffixe se guide sur celle de ce radical, la consonne initiale du suffixe s'assimile, en principe, à la consonne terminale de l'autre élément. Dans les langues indo-germaniques il en est autrement. La forme de l'élément fondamental est fixée par celle de l'élément suffixé, et sa consonne terminale s'assimile communément à la consonne initiale du suffixe.

Les suffixes formatifs des mots se divisent en suffixes thématiques, servant à former le thème du mot, et en suffixes formant le mot, ou suffixes flexionnels. Les premiers sont primaires ou secondaires, selon qu'ils dérivent immédiatement la racine ou s'adjoignent à un thème déjà formé grâce à un suffixe primaire.

Dans les langues indo-germaniques, pour former un mot, il est absolument besoin d'un suffixe : « Des racines

non dérivées ne sont pas propres à prendre place dans la phrase en tant que mots. Là où il semble qu'il en est ainsi, c'est que l'élément de flexion a disparu par suite de lois phoniques propres à la fin des mots ».

Nom et verbe ont une origine commune ; ils diffèrent seulement par les éléments de flexion. Toutefois, le verbe rend une expression complète, tandis que le nom n'exprime qu'une partie incomplète d'expression.

*
* *

En ce qui concerne le nom, l'auteur rappelle d'abord que les thèmes sont formés au moyen de suffixes primaires ou secondaires, puis qu'il y a des thèmes qui ont la forme des simples racines : sk. *judh-*, bataille, *drš-*, face ; zend, *hwar-*, éclat, soleil ; gr. φλόξ, lat. *nex* (*nec-*), *dux* (*duc-*). Il énumère ensuite, avec nombreux exemples à l'appui (pp. 512-522), les différents suffixes, *a*, *ja*, *as*, etc., suffixes qui ont pris de plus en plus une signification précise.

Suit, après l'étude de la dérivation, celle de la composition.

*
* *

Le *genre* a commencé par ne pas être exprimé. On en trouve la preuve dans ce fait que les plus anciens mots féminins rendant l'idée de parenté (*mâtar-*, mère, *duhitar-*, fille, *swâsar-*, sœur) sont formés tout comme les masculins (*pitar-*, *bhrâtar-*) ; autre preuve : dans le verbe il n'y a aucune trace d'une désignation du genre. — Le neutre s'est développé, assez tardivement, du masculin.

En ce qui concerne le *nombre*, *-as* est le plus ancien suffixe exprimant le pluriel ; il est identique au suffixe primaire *-as* qui forme les noms abstraits. Le pluriel neutre ne s'est développé que par la suite des temps, à l'époque à laquelle la langue commune se divisait déjà en deux branches, en européen et en asiatique.

Les *désinences casuelles* sont ensuite examinées. Fr. Müller les divise en deux catégories : les cas désignant un rapport purement logique-grammatical (nominatif, accusatif, génitif, cas des langues sémitiques), et les cas indiquant les rapports d'espace, vers, chez, dans, à, etc. (datif, ablatif, etc.). Le pronom *sa*, devenant *s*, est l'élément du nominatif singulier. La forme *as* du pluriel est pour *sas*. Le *m* de l'accusatif est également d'origine pronominale. Au génitif, il faut considérer *-sja* comme une formation développée de *-as* (= *s-ja*) ; le suffixe *-âm* du génitif pluriel demeure fort obscur. Au datif, à l'ablatif, à l'instrumental du pluriel, se trouve un élément *bhi* qui se rencontre dans le sk. *abhi*, vers (= *ambhi*), gr. ἀφμί, sl. *umbi*. Le suffixe *ai* du datif singulier (sk. *ê*, *bhrâtrê*) vient de *abhi* par suite de la disparition de *bh*. La forme commune du locatif pluriel a dû être *-suas :* zend et perse *-sua* (*-šua*, *-hua*), sk. *-su*, gr. -σσιν, -σσι ; dans *-suas* la partie *-as* exprime le pluriel : quant au premier élément, on ne voit comment l'expliquer.

Suit enfin la déclinaison du nom — substantif et adjectif, — puis celle des pronoms.

*
* *

En ce qui concerne le verbe, il est justement observé, tout d'abord, que le thème verbal n'est point différencié du

thème nominal ; le mode de formation est le même ; la différenciation est toute secondaire. La plus ancienne forme verbale résulte, comme dans le nom, de l'accession immédiate du suffixe à la racine. Subséquent est le phénomène de la réduplication de la racine ; à la racine redoublée s'annexe le dérivatif : *da-dâ-mi*, je donne (postérieur à *dâ-mi*). Puis vient la dérivation de la racine par suffixes *dugh-a*, *wêš-a*, *dêš-a*, avec gradation vocalique. Jusque-là nulle désignation de temps ni de mode. L'accession des éléments indiquant temps et mode est ultérieure ; le verbe indo-germanique n'exprimait originairement rien autre chose que l'accomplissement d'une action par tel sujet déterminé ; il désignait, en autres termes, un sujet accomplissant telle action déterminée ; il n'est question ni de temps, ni de mode, il n'est question d'aucun accident accessoire. C'est par la suite des temps qu'on arrive à exprimer ces notions. L'auteur, après ces considérations, examine successivement la formation du thème aoristique (indien, iranien, arménien, grec, slavon), du thème présent, du thème parfait, puis les suffixes personnels, puis les formations verbales qui ne remontent pas à la langue commune.

*
* *

Une étude sur le système numéral vient ensuite, puis des textes tirés du sanskrit ancien et du sanskrit plus récent, du vieux perse, du vieux baktrien, de l'arménien, du grec, du latin, du lithuanien, du slavon, du gothique.

*
* *

Tel est l'ensemble de ce remarquable travail, qui, pour

être moins développé que l'admirable *Compendium* de Schleicher, n'en marque pas moins une période dans nos études. Fr. Müller repousse avec juste raison, nous semble-t-il, la théorie des néo-grammairiens sur les racines, mais il est peu probable que sa théorie propre vienne à s'imposer ; elle a une allure trop métaphysique. Cela n'empêche point que l'ensemble de son travail ne revête un caractère hautement scientifique. Nous nous demandons quel autre que lui, à l'heure actuelle, aurait été capable de mener à bien une semblable systématisation.

AB. HOVELACQUE.

NOTA. — Dans le premier fascicule d'un tome complémentaire (1888), Fr. Müller a apporté quelques corrections à ses vues précédentes. Nous devons en signaler quelques-unes.

Tout d'abord, le tableau systématique des voyelles de l'indo-européen commun — tableau que nous avons donné page 27 — doit être présenté comme suit :

*Voyelles.*

| A. — Au commencement des périodes. | | | B. — A la fin des périodes. | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | *a* | | | *a* | *â* | | |
| *i* | | *u* | *i* | *î* | *u* | *û* | |
| | *ai* | *au* | | *ai* | *au* | *âi* | *âu* |

D'autre part, en ce qui regarde les CONSONNES, il faut ajouter qu'à la fin de la période primitive commune, apparut *z*, simple différenciation de *s*.

Page 32, ligne 4 (du bas), lire *k'mta*. — Même page, dernière ligne, lire : *dak'm-*, *dak'mti-*.

# BIBLIOGRAPHIE

## DES TRADITIONS ET DE LA LITTÉRATURE POPULAIRE DES FRANCES D'OUTRE-MER

---

## SUPPLÉMENT

---

La *Bibliographie des Frances d'Outre-Mer,* que nous avons publiée, il y a deux ans bientôt, dans la *Revue de Linguistique,* et qui a paru en tirage à part au commencement de 1886, ne pouvait pas être complète. Elle avait été presque exclusivement faite à l'aide de nos notes personnelles. Dans l'avertissement qui la précédait, nous sollicitions le concours des érudits des Frances d'Outre-Mer : eux seuls, disions-nous, pouvaient remplir le cadre esquissé par nous, et nous signaler les ouvrages qui nous avaient échappé, et surtout ceux qui, publiés loin de la France, n'ont guère dépassé les limites de leur pays d'origine.

Cet appel a été fort heureusement entendu ; plusieurs savants distingués nous ont envoyé des notes importantes : M. René Basset, sur le folk-lore algérien ; M. Max Leclerc, sur celui de Madagascar ; M. Louis Landes nous a adressé un travail des plus intéressants qui rectifie, sur

certains points, notre *Bibliographie,* et surtout la complète par des citations d'ouvrages peu connus en dehors de nos possessions de l'Indo-Chine.

Nous avons pensé que nous rendrions service aux travailleurs en publiant, dès maintenant, ces précieuses additions, et en y ajoutant des notes puisées dans nos lectures et dans les ouvrages assez nombreux qui ont paru depuis deux ans.

Les parties nouvelles de ce supplément se rapportent, en grande partie, à l'Algérie, à Madagascar et à l'Indo-Chine; nous espérons recevoir d'autres documents des pays créoles, du canal de Mozambique, de ceux de l'Amérique, et aussi du Canada, ce pays qui, séparé politiquement de la mère-patrie depuis cent vingt ans, mérite encore le nom de Nouvelle-France.

H. G. et P. S.

*Paris*, 20 mars 1888.

## AFRIQUE

### ALGÉRIE (1).

#### LANGUES ET DIALECTES.

*Généralités.*

HAMMER-PURGSTALL. Neuestes zur Förderung der Länder-Sprache und Völkerkunde Nord-Afrikas. *Vienne,* 1852, in-8.

(1) Additions aux p. 2-19 de la *Bibliographie des Frances d'Outre-Mer.*

*Dialectes arabes.*

BELLEMARE. Grammaire de l'idiome parlé en Algérie. *Paris,* s. d., gr. in-8. 7e édition.

CHERBONNEAU. Traité de conjugaison arabe du dialecte algérien. *Paris,* in-12.

— Observations sur le dialecte arabe de l'Algérie. (*Journal asiatique,* 1855.)

— Nouvelles observations sur le dialecte arabe de l'Algérie. (*Journal asiatique,* 1861.)

— Définition lexicographique de plusieurs mots usités dans le dialecte de l'Afrique septentrionale. (*Journal asiatique,* janvier et juin 1849.)

BRESNIER. De l'enseignement de l'arabe à Alger. (*Journal asiatique,* mai 1838.)

— Esquisse de la langue arabe parlée à Alger. (*Journal asiatique*, décembre 1838.)

AGOUB. Des règles de l'arabe vulgaire. In-8.

BELKASSEM-BEN-SEDIRAH. Cours pratique de langue arabe. *Alger*, in-12.

BLED DE BRAINE. Clef de la prononciation des idiomes de l'Algérie. *Paris,* in-8.

CHERBONNEAU. Leçons de lecture arabe. *Paris,* in-12.

— Exercices pour la lecture des manuscrits arabes (langue vulgaire). *Paris,* in-8.

DUMONT. Guide de la lecture des manuscrits arabes (langue vulgaire). *Alger,* in-8.

H. Pharaon. Grammaire élémentaire d'arabe vulgaire. In-12.

Guorguos. Cours d'arabe vulgaire, 2e partie, versions. *Paris,* in-12.

Leguest. Y a-t-il un arabe vulgaire en Algérie? *Paris,* in-8.

Machuel. Méthode pour l'étude de l'arabe parlé. *Alger,* in-12.

— Manuel de l'arabisant Alger : Recueil de pièces arabes (idiome d'Algérie). *Alger,* 1877, in-8.

Paulmier. L'arabe sans maître, un vol. in-8. *Paris.*

J.-D. Delaporte. Dialogues français-arabes, 1 vol. in-4. *Alger.*

Roland de Bussy. Petit dictionnaire français-arabe de la langue parlée en Algérie. — Revu par Bel Kassem Ben Sedira, professeur à l'École normale. *Alger,* 1879, in-18.

*Dialectes berbères.*

Le *Rapport sur le tableau des dialectes de l'Algérie,* par Reinaud, est consacré aux dialectes berbères.

Basset (René). Notes de lexicographie berbère. *Imprimerie nationale,* 1886, in-8 de 88 p.

Extrait du *Journal asiatique.*

— Recueil de textes et documents relatifs à la philologie berbère. (*Bulletin de correspondance africaine,* 1885.)

— Manuel de langue kabyle. *Paris,* 1887, in-8.

TRADITIONS, MŒURS ET USAGES.

Basset (René). Notes de Folk-lore algérien. *Revue des Traditions populaires,* t. I, p. 236 et 275.

Certeux (A.). Le marabout Minoum. *Revue des Traditions populaires,* t. III, p. 162.

CONTES.

Conte kabyle dans Hanoteau, leçon de grammaire kabyle, p. 282.

Basset (René). Plusieurs légendes dans *Notes de Lexicographie berbère*, ouvrage cité. Elles sont reproduites dans les Contes populaires berbères.

Mohammed-Ben-Habil. Conte arabe recueilli à Blidah, dans le Κρυπτάδια. T. III (1886), p. 258-259.

Certeux (A.). Le temple de Salomon. *Revue des Traditions populaires,* t. I, 1886, p. 114. D'après un manuscrit de la Bibliothèque du palais de Constantine.

— Adem et Haoua (Adam et Ève). *Revue des Traditions populaires,* t. I, p. 162.

Basset (René). Alexandre en Algérie. *Revue des Traditions populaires*, t. II, p. 279 et 440 (série à continuer).

Certeux (A.). L'origine des eaux chaudes et des bains maures. Légendes algériennes. *Revue des Traditions populaires,* t. II, p. 258 et suiv.

— Le vaisseau miraculeux des Juifs d'Alger. *Annuaire de la Société des Traditions populaires,* 1887, p. 82.

Basset (René). Contes populaires berbères, recueillis, traduits et annotés. *Paris,* Leroux, 1 vol in-18 de xxxvi-239 p.

Nous empruntons à cet excellent recueil les indications suivantes, qui sont relatives aux contes berbères que nous n'avons

pas cités dans notre premier travail. A la suite, l'auteur donne des références aux similaires arabes ou indo-européens.

HODGSON. Ouvrage cité, contient un conte : l'*Étranger*.

SLANE (DE). Appendice à la traduction de l'histoire des Berbères d'Ibn Khaldoun.

Deux contes, p. 540-552 et 562-563.

HANOTEAU. Essai de grammaire kabyle, ouvrage cité.

Les textes 7 à 12 (en zouaoùa) sont des contes populaires.

— Essai de grammaire tamachek, ouvrage cité.

Contient 9 contes.

CREUZAT. Essai de dictionnaire français-kabyle, ouvrage cité.

Contient 5 contes.

MASQUERAY (E.). Voyage dans l'Aouras. *Bulletin de la Société de géographie*, juillet 1876.

Une légende historique en chaouia.

— Tradition de l'Aouras oriental. *Bulletin de correspondance africaine*, 1885, p. 94-97.

KRAUSE (C.-A.). Proben der Sprache von Ghat in der Sahara. (2e vol. des *Mitteilungen der Riebeck' schen Niger Expedition.*)

Un conte (en dialecte de Ghat) relatif à Djoh'a.

BASSET (René). Recueil de textes, ouvrage cité.

Cinq de ces contes n'ont pas été reproduits dans le recueil publié chez Leroux, en 1887.

— Manuel de langue kabyle, ouvrage cité.

Deux contes n'ont pas été reproduits dans le recueil de 1887.

CHANTS ET MUSIQUE.

HODGSON. Ouvrage cité.

Une chanson en dialecte zouaoua; elle a été traduite en français par Wardon, dans le *Bulletin de la Société de géographie*, 1re série, t. VI.

HANOTEAU. Essai de grammaire kabyle, ouvrage cité.

Contient 6 chansons.

CALASSANTI-MOTYLINSKI (A. DE). Chanson berbère de Djerba. *Bulletin de correspondance africaine*, 1885, p. 461-464.

BASSET (René). Contes populaires berbères, ouvrage cité.

La VIe partie contient des poésies et des chansons.

— Manuel de langue kabyle, ouvrage cité.

Contient deux chansons populaires.

PROVERBES.

BASSET (René). Contes populaires, ouvrage cité.

Proverbes, p. 127 et suiv.

DEVINETTES.

BASSET (René). Contes populaires, ouvrage cité.

Énigmes zouaoua, p. 125-127.

## TUNISIE (1).

TRADITIONS, MŒURS ET USAGES.

FLAUX (A. DE). La Régence de Tunis au XIXe siècle. *Paris*, 1865, in-8, 410 p.

(1) Additions aux p. 17 et suiv. de la *Bibliographie*.

MICHEL. Tunis. *Paris,* Garnier, 1883, in-18.

BONNET. Les médecins indigènes du sud de la Tunisie. *Bordeaux*, Gounouilhou, 1886, broch. de 24 p.

Extrait du *Journal d'histoire naturelle de Bordeaux.*

## SÉNÉGAL (1).

### LANGUES INDIGÈNES.

FAIDHERBE (Général). Langues sénégalaises, wolof, arabe, hassania, soninké, sérère : notions grammaticales, vocabulaires et phrases, 1887. 266 p. in-8. *Paris,* Leroux.

SANDERVAL (O. DE). De l'Atlantique au Niger par le Fouta-Djallon. *Paris,* 1882, in-18 de XVII-311 p.

Contient un vocabulaire du foulah ou poul, parlé dans le Foutah-Djallon.

### TRADITIONS, MŒURS ET USAGES.

HOVELACQUE (Abel). Les Wolofs : l'*Homme,* 1884, p. 673-678.

— Alimentation et caractère des Wolofs. *L'Homme*, 1885, p. 104-111.

BASSET (René). *Folk-lore* wolof. I, Superstitions, dans *Mélusine,* numéro du 8 mars 1888, col. 57 et suiv. (Premier article d'une série qui sera continuée.)

(1) Additions aux p. 17 et suiv. de la *Bibliographie des Frances d'Outre-Mer.*

CONTES ET LÉGENDES.

SANDERVAL (O. DE). Ouvrage cité. Contes et légendes. Les trois voleurs.

COLIN (Docteur). Deux fables sénégalaises : I. Le Bœuf, le Bouki (la hyène) et le Lièvre. II. L'Enfant, le Crocodile et l'Ane. (*Revue des Traditions populaires,* t. I (1886), p. 136-141.)

BÉRENGER-FÉRAUD (L.-J.-B.). Recueil de contes populaires de la Sénégambie. *Paris*, Leroux, 1885, in-18 de IX-260 p.

Cf. un article de R. Basset dans *Bulletin de correspondance africaine*, 5e année, fasc. 1 et 2; réserves sur ce livre, dont l'auteur n'est rien moins que folkloriste.

*Parenthèse sur les Haoussas.*

Nous n'avons nullement l'intention d'annexer les états haoussas, situés, comme on sait, entre la rive gauche du Niger et le Bornou. Néanmoins, on nous pardonnera de citer ici deux publications françaises qui pourraient échapper à l'attention des africanistes étrangers, et pour justifier cette mention, nous rappellerons que des Haoussas, que le hasard avait amenés du Soudan en Algérie, ont pris du service dans les rangs des tirailleurs algériens ou *turcos*. Nous nous rappelons avoir lu, un jour, dans une revue allemande, le *Globus,* la mention de Haoussas *turcos* qui se trouvaient prisonniers de guerre, en Allemagne, en 1870-1871, après la bataille de Wœrth.

Basset (René). Contes haoussas, dans *Mélusine*, t. III (1886-1887), col. 225 et 441.

Donne la traduction de onze contes non encore traduits dans une langue européenne. En même temps (col. 225), M. Basset donne la bibliographie de tous les contes haoussas précédemment publiés et traduits en anglais et en allemand.

Le Roux (J.-M.). Essai de dictionnaire français-haoussa et haoussa-français, précédé d'un essai de grammaire de la langue haoussa magana NHaoussa, renfermant les éléments du langage parlé par les nègres du Soudan, accompagné d'une carte de l'Afrique septentrionale. XLV-336 p. in-4. *Paris*, 1886.

## GABON ET CONGO (1).

Le R. P. Duparquet, préfet apostolique de la Cimbébasie, qui se trouvait dernièrement à Rome, a découvert, au musée de la Propagande, des documents de la plus haute valeur, entre autres un précieux manuscrit d'un Père Capucin, ancien missionnaire à Saint-Antoine de Sogno (Congo), et qui porte ce titre : *Missione in pratica dei P. P. capucini italiani ne' regni di Congo, Angola et adjacenti, brevemente esposta per lume e guida dei missionari aquelle Ste Missioni destinati.*

Cet ouvrage a 134 pages et est orné de fort jolies gravures peintes à l'aquarelle, représentant toutes les scènes du saint ministère au Congo.

Le zélé missionnaire a continué ses recherches et il est

(1) Additions aux p. 26-29 de la *Bibliographie des Frances d'Outre-Mer.*

tombé sur les archives de l'ancienne mission du Loango (aujourd'hui Congo français), reliées en un fort volume et renfermant, entre autres manuscrits, les suivants :

1° *Essay d'une grammaire congo suivant l'accent kakongo ou malemba,* 48 p. in-4.

2° *Dictionnaire congo-français.* Il est complet et contient dix-sept cahiers de la lettre A à la lettre Z. (Notice empruntée aux *Missions catholiques,* numéro du 20 août 1886, p. 400.)

La librairie Trübner, de Londres, dans le n° 231 de son *Record* (1887), annonce les deux ouvrages suivants comme étant en préparation :

1° Dictionary of the Kongo Language, as spoken at San Salvador, the old capital of Congo. In two parts — english-kongo and kongo-english. By the Rev. W. Holman Bentley, Baptist Missionary Society, with an Introduction by R. N. Cust, Hon. Secretary of the Royal Asiatic Society.

2° A Grammar of the Kongo Language. With an Appendix of Tales, Proverbs, etc. By the Rev. W. Holman Bentley, Baptist Missionary Society.

### TRADITIONS, MŒURS ET USAGES.

Peureux (Le docteur). Lettre au très-révérend père Schwindenhamer, *dans les Annales de la Propagation de la Foi,* t. XXXII (1860), p. 18-33.

Détails sur les croyances et usages des indigènes du Gabon.

JEANNEST. Quatre années au Congo. *Paris,* 1 vol. in-18 de xxi-327 p. (cartes et dessins).

Cf. Compte-rendu de René Basset. L'auteur manque de pratique philologique et historique, et, parfois, de critique.

MŒURS ET USAGES.

BLAISE (P.). Le Congo, histoire, mœurs et usages. *Paris,* Oudin, 1886, in-8 de 240 p.

CONTES ET LÉGENDES.

Sur l'origine des noirs blancs et des mulâtres : Légendes des Kabindes et du Mussoronga dans Jeannest, ouvrage cité, p. 97-99.

The Baptist Missionary Society has been established on the Congo River since 1879, and the above works are being compiled by one of the founders of the Mission. The language, thus reduced for the first time, belongs to the Bantu family. With dialectic differences it is spoken over the whole region from the Coast to Stanley Pool, at the head of the cataract region of the Congo River. Words of foreign origin are referred to their source. It is believed that these works will throw some new light on the construction of this family of languages.

## RÉUNION (1).

FOCARD (Volsy). Du patois créole de l'Ile-Bourbon. Étude lue à la Société des Sciences et Arts. (Extrait du *Bul-*

(1) Additions aux p. 29-31 de la *Bibliographie des Frances d'Outre-Mer.*

*letin* de la Société pour 1884.) *Saint-Denis* (Réunion), O. Delval, 1885, 67 p. in-8.

Cf. un compte-rendu de M. Schuchardt dans le *Literaturblatt für germ. und rom. philologie*, 1885, col. 513 et suiv.

## ILE-DE-FRANCE (1).

### CONTES ET LÉGENDES.

BAISSAC (Charles). Zistoire Loulou qui té voulé bourlé so femme. (Histoire du loup-garou qui voulait brûler sa femme.) Traduction française de M. Loys Brueyre. *Revue des Traditions populaires,* t. I (1886), p. 14-18.

SÉBILLOT (Paul). Le Bourbonnais et le Cabri (sans texte créole). *Revue des Traditions populaires,* t. II, p. 278.

BAISSAC. Littérature orale de l'île Maurice. *Paris*, Maisonneuve et Leclerc, 1888, 1 vol. in-12 de (viij)-xxix-476 pages).

## MADAGASCAR (2).

### GÉNÉRALITÉS.

SIBREE (J.). A Madagascar bibliography, in two parts. Part I. Arranged alphabetically according to Authors' Names. Part. II. Arranged chronologically, according to Subjects treated of. To which is added *A list of Publications in the Malagasy Language,* and *A List of Maps of Ma-*

(1) Additions aux p. 42-45 de la *Bibliographie des Frances d'Outre-Mer.*

(2) Additions aux p. 31-42 de la *Bibliographie des Frances d'Outre-Mer.*

*dagascar,* Collected and Arranged By the Rev. J. Sibree, F. R. G. S., &c., Missionary of the L. M. S., IV-92 p. in-8, *Londres,* Trübner, 1886.

*The Antanarivo Annual and Madagascar Magazine,* revue dirigée par MM. J. Sibree et R. Baron (en dépôt à Londres, chez Trübner).

Contient de nombreux articles sur les croyances et les usages des peuples de Madagascar.

JACKSON (J.). Liste provisoire des Bibliographies spéciales. *Paris,* Société de géographie, 1880, in-8.

Partie concernant Madagascar, p. 146-147.

JORE (L.). Bibliographie de Madagascar. (*Bulletin de la Société des Études maritimes et coloniales,* juin 1881.)

CRÉMAZY (Pascal). Notice bibliographique sur Madagascar. *Saint-Denis* (Réunion), Th. Drouhet fils, 1884.

Dictionnaire de géographie de Vivien de Saint-Martin. (Bonne bibliographie à l'article Madagascar.) *Paris,* Hachette, gr. in-4, 1885, p. 514.

M. Th. Sauzier, bien connu de tous ceux qui s'occupent de Madagascar, prépare une Bibliographie de Madagascar, qui sera, sans nul doute, parfaite et complète. Il recueille, depuis de longues années, tout ce qui a paru ou paraît sur l'île.

LANGUES.

LESCALIER. Mémoire relatif à Madagascar. (*Mémoires de l'Institut,* in-4, sciences morales et politiques, 1803, t. IV, p. 1-26.)

COLIN (Épidariste). Nouvelles annales des voyages. T. X, 1821, p. 302.

ALBRAND. Journal des voyages. Octobre-novembre 1827.

GRAMMAIRES ET DICTIONNAIRES.

Bibliographie des grammaires madécasses. *Academy,* 26 mai 1883, p. 369.

ALBRAND. Notes sur Madagascar. *Paris,* 1844.

— Annuaire maritime et colonial. Mai 1847.

Ancien élève de l'École normale, esprit distingué mais aventureux et un peu aventurier; il sait observer, penser et rendre sa pensée, ce qui n'est pas chose commune en l'espèce. Il n'a malheureusement laissé que ces feuilles volantes.

DUMONT D'URVILLE. Voyage de l'Astrolabe (1826-1829). Vol. Philologie. *Paris,* Imp. royale, 1833, in-8.

Admirable étude comparative du madécasse et des langues malayo-polynésiennes. A consulter avec fruit encore aujourd'hui.

MÜLLER (Fr.). Grundriss der Sprachwissenschaft. *Vienne,* 1882, voy. t. II.

Énorme synthèse de toutes les langues connues. En ce qui concerne le malgache, l'auteur le rapproche surtout des langues malaises *de l'intérieur*. Grand luxe de comparaisons, mais conclusions contestables. Comparer avec Dumont d'Urville. Voir à ce sujet Max Leclerc. (Ouvrage cité plus bas. Annexe.)

JEAN (Le R. P.). Étude comparative des langues malgache et insulaire. (Voyez *Deutsche Rundschau für Geographie. Vienne,* 1884, t. I, p. 135-144.)

CAUSSÈQUE (Rév. P. Pierre). Grammaire malgache. *Antananarivo,* Imprimerie catholique, 1886, petit in-18.

Suivi d'un *Appendice* imprimé à part où l'auteur traite à fond la question très controversée de l'orthographe malgache.

TRADITIONS, MŒURS ET USAGES.

CAUCHE (François). 1651, *Rouen*. (Ouvrage cité par Flacourt, qui l'attaque assez vivement.)

Traduit en anglais, il est presque introuvable dans les bibliothèques publiques. Cauche aurait naïvement cru sur parole et reproduit les contes fabuleux publiés en Angleterre, en Hollande et en France sur Madagascar au commencement du XVIIe siècle.

POIVRE (P.). Voyages d'un philosophe. *Paris,* an v, in-12.

LACOMBE (LEGUÉVEL DE). Voyage à Madagascar et aux îles Comores (1823-1830). *Paris,* 1840, 2 vol. in-8.

Ouvrage précédé d'une excellente *Introduction*, due à la plume d'Eugène de Froberville, et qui, aujourd'hui, donne toute sa valeur au livre.

V. aussi Eugène de Froberville, *Bulletin de la Société de géographie*, mai 1839.

VEXALA (LE BRON DE). Voyage à Madagascar. (*Revue de l'Orient,* 1843, 1846, 1852.)

NOEL (Vincent). Recherches sur les Sakkalava. *Paris,* in-18, 1843. (Articles parus dans le *Bulletin de la Société de géographie,* avril 1843 et suiv.)

LAVERDANT (Désiré). Colonisation de Madagascar. *Paris,* 1844, broch.

JOUEN (R. P.). Mœurs et coutumes malgaches dans les *Annales de la Propagation de la Foi,* t. XXI (1849), p. 272-281.

Maladies et usages des funérailles.

GUILLAIN (Le capitaine). Documents sur l'histoire, la

géographie et le commerce de l'Afrique orientale. *Paris,* 1856.

Ouvrage savant et bien ordonné, renferme de nombreux et excellents développements sur la côte occidentale de Madagascar.

LACAILLE (Docteur Louis). Connaissance de Madagascar. *Paris,* 1862, in-8.

DUPRÉ (Jules). Trois mois de séjour à Madagascar. *Paris,* 1863, in-12.

WAITZ (Th.). Anthropologie der Naturvölker. *Leipzig,* 1860.

Voyez t. II, p. 430 et sqq. : *die Malgaschen.* Compilation tout allemande, sans critique, mais utile cependant, d'un grand nombre d'ouvrages laissés par les voyageurs.

GRANDIDIER (Alfred). *Bulletin de la Société des sciences et arts de la Réunion,* 1868. — *Bulletin de la Société de géographie de Paris,* août 1871. — Février 1872. — Avril 1872. — *Revue scientifique,* 1872. — *Bulletin de la Sociéte de géographie de Paris,* 2e trimestre 1883. — *Revue d'ethnographie,* t. V, nº 3, mai-juin 1886.

— Madagascar et ses habitants (lu à l'Institut le 25 octobre 1886). Paris, Firmin Didot, 1886.

De précieux détails sur les coutumes importées de l'Indonésie à Madagascar.

HILDEBRANDT (J.-M.). West-Madagascar's Skizzen. (Zeitsch. der Gesell. für Erdk. zu *Berlin,* 1880, nº 86.)

Bon observateur, mort à la peine, ne nous a laissé que quelques notes, où il y a beaucoup à prendre. Souvent cité, par exemple, par Max Leclerc, dans *Mélusine.* (Voyez plus bas.)

SCHULZ (Aurel). Zeitschrift für Ethnol. *Berlin,* 1880, p. 125. Sitzungsber.

Également des renseignements sur la côte ouest, mais moins précieux et nombreux que chez le précédent.

DEANS-COWAN (Rév. W.). Voyez *Proceed. of Royal Geog. Soc.*, 1882, p. 522-534.

LITTLE (Rév. Henry W.). Madagascar, its history and people. *Londres,* 1884.

MACQUARIE (J.-L.). Voyage à Madagascar. *Paris,* Dentu, 1884, in-12.

ESCAMPS (H. D'). Histoire et géographie de Madagascar. *Paris,* 1884, in-12.

Sorte d'encyclopédie des connaissances acquises sur Madagascar. Quoique écrit trop vite et manquant d'ordre, ce livre renferme une foule de détails intéressants. L'auteur a le grand tort de citer trop rarement ses sources. Il est bon d'user de cet ouvrage avec critique.

DE LA VAISSIÈRE ET ABINAL (Les PP.). Vingt ans à Madagascar. *Paris,* 1885, in-8.

Des chapitres remarquables sur les mœurs, les croyances religieuses et plusieurs coutumes décrites avec soin et à fond.

BERNIER (Le docteur). Notes sur la partie nord de Madagascar. Voyez *Bull. Soc. Géog. comm. de Bordeaux,* 5 avril 1886, et sqq.

On y trouve des détails assez nombreux sur les Antankares.

LECLERC (Max). Les peuplades de Madagascar (Origines). *Revue d'ethnographie,* nº 5, 1886 ; nº 1, 1887.

Mise en œuvre de nombreux documents sur les coutumes et sur les traditions des peuples de l'île, au point de vue de leurs origines ethnologiques. (Articles publiés aussi à part chez Leroux. *Paris,* 1887, in-8 raisin, 8 gravures, 1 plan et 1 carte.)

LECLERC (Max) et GAIDOZ (H.). Notes sur Madagascar, dans *Mélusine,* t. III (1886-1887), col. 416, 435, 460, 517.

Extraits des voyageurs anciens et modernes sur les croyances et les usages des divers peuples de Madagascar.

Les deux premiers articles sont de M. Leclerc, et traitent de :

Culte des reliques et pouvoir royal; — caractère religieux du respect envers le chef; — persistance des traditions; — emploi judicieux du *folk-lore;* — infanticide; — les serpents et la métempsycose; — religion; — accouchement et adultère; — fattidrak ou serment du sang; — coutumes indonésiennes; — le salut.

Les deux suivants sont de M. Gaidoz et traitent de : Usages de guerre des Sakalades; — le serment de fidélité chez les Hovas; — les funérailles d'un chef; — Ramanenjana; — mœurs et coutumes malgaches.

LECLERC (Max). Les Pygmées à Madagascar. *Revue d'ethnographie*, n° 4, 1887.

— L'influence arabe et mahométane à Madagascar. *Revue de géographie*, novembre 1887.

*Madagascar*, feuille mensuelle paraissant à *Paris*, chez Bayle, 16, rue de l'Abbaye.

Nouveau dictionnaire de géographie universelle, contenant la géographie physique, politique, économique, historique, l'ethnographie, la bibliographie, par VIVIEN DE SAINT-MARTIN et L. ROUSSELET. *Paris*, Hachette, in-4 à 3 col.

Le 31e fascicule de ce dictionnaire contient une Monographie de Madagascar, laquelle comprend 2,700 lignes, dont 390 pour la Bibliographie de cette île.

GRANDIDIER (A.). Les rites funéraires chez les Malgaches. *Revue d'ethnographie*, t. V, n° 3.

CONTES.

PEEL (W. Laidlaw). Le Crocodile amoureux, conte malgache, dans *Mélusine*, numéro du 5 mars 1888, col. 69.

### CHANSONS, DANSES ET MUSIQUE.

Du Bois. Ouvrage cité, p. 137. Divertissements.

Saussay (Carpeau du). Ouvrage cité. (Instruments de musique, p. 274.)

Fontmichel (A. de). Voyage à Madagascar, 1823 et 1824. (*Nouvelles annales des voyages.*)

Il traduit des chants célèbres dans l'île.

Froberville (Eug. de). Introduction à Leguével. (Ouvrage cité.) [Plusieurs portées de musique.]

Escamps (Henry d'). Ouvrage cité.

Crémazy (L.). Notes sur Madagascar (4e partie). *Paris,* Baudouin, 1886. (Danse, p. 18.)

### COSTUMES.

Crémazy (L.). Notes sur Madagascar (4e partie). Costume et coiffure des Betsiléos, p. 29.

Vaissière (Le P. De la). Histoire de Madagascar et de ses missionnaires. *Paris,* 2 vol. in-8, 12 gravures. Costumes et types malgaches.

Flacourt. Ouvrage cité. Plusieurs gravures.

Saussay (Carpeau Du). Ouvrage cité. 4 gravures. Détails sur le costume, texte p. 247-248.

Macquarie (J.-L.). Ouvrage cité. Gravures : types et costumes hovas. Monuments mégalithiques des Vazimbas.

Sibree (James). Ouvrage cité. Illustrations assez nombreuses.

Hamz (E.-T.). Les Hovas ou Mérinas. (Science et Nature. 1re année, nº 7, 12 janvier 1884.) Portrait des ambassadeurs hovas.

Leclerc (Max). Ouvrage cité. (Gravures ayant trait aux mœurs et coutumes.)

Journal l'*Illustration*. (Dans les premiers mois de 1887, série de gravures sur Madagascar, variées et intéressantes pour juger des mœurs actuelles.)

---

# ASIE

## INDE FRANÇAISE (1).

### LANGUES INDIGÈNES.

Lap (M.-A.). Vocabulaire tamoul-français, contenant les mots tamouls d'un usage plus fréquent, avec leurs sens français les plus usités. *Pondichéry*, imp. de la Mission catholique, 1887, in-16, 290 p.

Romanatte Bondopadhia et Chochi Bouchone Chottopadhia. Dictionnaire français-bengali, avec la prononciation en bengali, à l'usage des écoles et collèges de l'Inde. Vol. I, fasc. 1 et 2. *Chandernagor*, imp. Srimonto Chour, 1887, in-8, viii-72 p.

(1) Additions aux pages 45-46.

CHANSONS.

VINSON (Julien). Chanson tamoule (texte, traduction et musique), recueillie à Karikal. *Annuaire de la Société des traditions populaires*, 1887, p. 23.

HERCOUET (Charles). Ronde de l'enfant (en texte français seulement). Côtes de Coromandel et Pondichéry. *Revue des Traditions populaires*, t. I, p. 85.

---

## INDO-CHINE

RECTIFICATIONS *à la Bibliographie des Traditions et de la Littérature populaire des Frances d'Outre-Mer.*

(Notes communiquées par M. A. Landes) (1).

PIGNEAUX. Le dictionnaire porté ici sous ce nom est généralement connu sous celui de Taberd (et non Thabert). L'œuvre de l'évêque d'Adran a disparu dans un incendie et a été refaite en profitant d'une partie des anciens matériaux. (V. la préface.)

AUBARET. Ajouter la mention du vocabulaire. Je l'ai compris dans les additions.

TABERD, THEUREL ET RAVIER. On peut laisser à Taberd la

(1) Cf. *Bibliographie*, p. 46-52.

paternité du *Dictionarium annamitico-latinum* de la mission du Tonquin, bien qu'en réalité ce soit une œuvre presque nouvelle, mais le *latino-annamiticum* n'est pas dans le même cas, et, du reste, ne se réclame plus de lui. Il est porté aux additions.

AYMONIER. Le dictionnaire cambodgien-français contient une *Notice sur le Cambodge* (administration, coutumes, langue), qui a été réimprimée, si je ne me trompe, dans la *Revue bibliographique* de Leroux (vers 1875), et en une brochure à part, chez Leroux aussi.

TRUONG VINH KY. Les « deux pages de phrases courtes et numérotées » ne sont pas des proverbes. C'est la table des contes.

VILLARD. L'étude sur la littérature annamite a paru dans les *Excursions et Reconnaissances,* IV, 446-491.

## BIBLIOGRAPHIE INDO-CHINOISE

### BIBLIOGRAPHIE.

*Bibliographie annamite.* Livres, recueils périodiques, manuscrits, cartes et plans, parus depuis 1866. Publiée par le Comité agricole et industriel de la Cochinchine, 3e série, nº 2, p. 247-316, 1879. (*Bulletin du Comité agricole et industriel.*)

*Addition à la bibliographie annamite,* par le docteur HARMAND. (*Bulletin du Comité agricole et industriel de la Cochinchine,* 4e série, nº 1, p. 116-121.)

*Suite de la Bibliographie annamite.* Publications parues

en 1880. (*Bulletin du Comité agricole et industriel de la Cochinchine.* 4e série, nº 1, p. 122-128.)

LEMOSOFF. Bibliographie du Tonkin. *Revue de géographie,* juillet-septembre 1883.

*Bulletin de la Société de géographie de Rochefort.* Ce recueil contient une bibliographie trimestrielle de l'Indo-Chine.

## LANGUE.

### *Dictionnaires.*

DE RHODES. Dictionarium annamiticum lusitanum et latinum ope sacræ congregationis de propagandâ fide in lucem editum ab Alexandro de Rhodes è Societate Jesu ejusdemque sacræ congregationis missionario apostolico. *Romæ,* typis et sumptibus ejusdem sacr. congreg. 1651. 1 vol. petit in-4, titre, dédicace, avis au lecteur 8 p. Dictionnaire proprement dit sur 2 colonnes numérotées de 1 à 900. Plus 182 pages non numérotées qui comprennent l'*errata* et un *Index latini sermonis.* On trouve, joint à ce dictionnaire, un fascicule de 32 p., qui porte pour titre : *Linguæ annamiticæ seu Tunchinensis brevis declaratio.*

AUBARET. Grammaire annamite suivie d'un vocabulaire français-annamite et annamite-français. *Paris,* Imprimerie impériale, 1 vol. gr. in-8.

RAVIER. Dictionarium latino annamiticum, completum, ex novo ordine dispositum, cui accedit appendix præcipuas voces proprias cum brevi explicatione continens; auctore

M. H. Ravier, missionario apostolico, Societatis Parisiensis missionum ad Exteros. *Ninh phu.* Ex typis missionis Tunquini occidentalis, 1880, 1 vol. in-4, XII, 1270 et 72 pages.

Dictionnaire annamite-français. *Tân Dinh,* imprimerie de la Mission, 1877, 1 vol. in-16, XVI-916 p. (Ce dictionnaire est l'œuvre de Mgr CASPAR, actuellement évêque de Hué.)

TRUONG VINH KY. Dictionnaire français-annamite. *Saïgon,* Imprimerie de la Mission à *Tân Dinh,* 1885, 1 vol. in-16, IV-1192 p.

AYMONIER. Dictionnaire khmêr-français, par E. Aymonier, directeur du collège des administrateurs stagiaires. *Saïgon,* 1870 ; autographié par Son Diêp, interprète titulaire de 2e classe. 1 vol. in-folio, XVIII-436 p. (La préface contient des notions sur l'écriture et la grammaire.)

AZÉMAR. Dictionnaire stieng. Recueil de 2,500 mots fait à Brolâm en 1865. *Excursions et Reconnaissances,* XII, p. 96-146, 251-341 ; tirage à part. Gr. in-8. *Saïgon,* 1887.

MORICE. Vocabulaires Cham et Moï dans les *Mémoires de la Société de linguistique* (publié antérieurement à 1875).

LANDES (A.). Lexique des Contes des Tjames (Cham) du Binh Thuân. (V. aux Contes.)

On trouve un vocabulaire trao (dialecte de Tioma), comprenant 250 mots, quelques phrases, un couplet d'un chant de guerre et 4 proverbes (?), dans le Voyage aux

sources du Dong Nai de Néis et Septans (V. à la section traditions, mœurs); il est suivi d'une liste de quelques mots tjames. — Dans l'Excursion dans le Cambodge et le royaume de Siam, de Pavie, p. 44 du tirage à part, se trouve un vocabulaire de 86 mots de la langue des Tchiong ou Sui, avec quelques détails sur leurs mœurs, p. 41-46. Dans Aymonier, le Binh-Thuân, *Excursions*, t. X, p. 316, un vocabulaire comparé de quelques mots tjam, tjrou et kahow. — Silvestre, notes sur les Châu lào du Tonkin. *Excursions et Reconnaissances,* XI, 169-172. Alphabet et spécimens de l'écriture de ces tribus. Vocabulaire de quelques mots. D'après un renseignement qui m'arrive à l'instant, l'alphabet de ces tribus est laotien, comme on pouvait le conjecturer par leur nom.

*Grammaires.*

JOURDAIN. Grammaire française-annamite, par le R. P. Jourdain, missionnaire apostolique. *Saïgon,* imprimerie du gouvernement, 1872, br. in-8, 100 p.

Malgré son titre ambigu, cet ouvrage est une grammaire annamite.

TRUONG VINH KY. Grammaire de la langue annamite. *Saïgon,* imp. Guilland et Martinon, 1884, 1 vol. in-8, 304 p.

*Ouvrages divers.*

Notions pour servir à l'étude de la langue annamite. *Tân Dinh,* imp. de la Mission, 1878, 1 vol. in-16, 382 p. (Est aussi l'œuvre de Mgr CASPAR.)

Manuel de conversation française-annamite. 1 vol. in-18, 210 p. *Tân Dinh,* imp. de la Mission, 1882.

Potteaux. Conversations françaises et annamites à l'usage des établissements d'instruction publique. *Saïgon,* imp. nationale, 1873, br. in-8, 92 p.

Truong Vinh Ky. Guide de la conversation annamite. *Saïgon,* imp. Guilland et Martinon, 1882, br. in-8, 118 p.

Aymonier. Recherches et mélanges sur les Chams et les Khmêrs.

Le second article, *Excursions et Reconnaissances*, IV, 167-186, 1881, contient, avec la traduction d'une inscription tjame, des notions sommaires sur l'écriture et la langue des Tjames du Cambodge.

Janneau (G.). Manuel pratique de la langue cambodgienne, xviii-274 p. in-folio. Autographié au collège des stagiaires, 1874. (Ce manuel contient beaucoup de détails sur les mœurs, l'administration, etc.; il a été reproduit avec l' « Étude de l'alphabet cambodgien » dans : *Œuvres de G. Janneau,* réimprimées *(sic)* au collège des administrateurs stagiaires. *Saïgon,* 1877, autographié, in-folio ; 46, xviii et 274 p.

— Essai sur l'origine de la langue annamite. *Bulletin de la Société des études indo-chinoises de Saïgon,* 1883, p. 187-200.

— De l'étude pratique de la langue annamite vulgaire. *Bulletin de la Société des études indo-chinoises de Saïgon,* 1884, p. 21-34.

Michels (A. Des). Mémoire sur l'origine de la langue

annamite. (Lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans la séance du 25 avril 1884. Compte-rendu dans le *Journal officiel,* 1884, p. 2382.)

Cust (R.). Report on the languages of the indo-chinese peninsula and the indian archipelago. Transactions of the philological society. 1re partie, viii, 144 et 48 p. *Londres*, Trübner.

Gabelentz (G. V. der). Sur la possibilité de prouver l'existence d'une affinité généalogique entre les langues indo-chinoises. *Actes du 4e Congrès des orientalistes.*

Himly. Ueber die einsilbigen Sprachen des südöstlichen Asiens. (*Internationale zeitschrift für Altgemeine Sprachwissenschaft*, t. I, p. 281-294) ; traduction, par Chéon, dans les annexes au *Bulletin de la Société des études indo-chinoises de Saïgon*, 1886.

Keane. Monograph on the relations of the indo-chinese and inter-oceanic races and languages. Extrait du *Journal of the anthropological institute,* 36 p. *Londres,* Trübner. (V. *Annales de l'Extrême-Orient,* 1882-1883, p. 238-264, et une lettre du docteur Harmand, *Ibid.*, 1883-1884, p. 62.)

Landes. Notes sur le quôc ngu. *Bulletin de la Société des études indo-chinoises de Saïgon*, 1886.

TRADITIONS, MŒURS ET USAGES.

Truong Vinh Ky. Les convenances et les civilités annamites. *Saïgon*, Guilland et Martinon, 1883, br. in-8, 52 p.

— Institutions et mœurs annamites.

*La philosophie positive;* t. XXIII, p. 401-413; l'enfant, naissance, premier âge, t. XXIV, p. 117-127, l'enfant, jeux, études; p. 256-272, écriture, langue, costume.

M. P. Truong Vĩnh ky a, en outre, publié, avec un commentaire annamite, un certain nombre de poèmes didactiques moraux par divers auteurs; ce sont : *Devoirs des filles et des femmes*, br. in-8, 1882, 28 p. — *Une mère à sa fille*, 1882, 12 p. — *La bru*, 1882, 14 p. — *Défauts et qualités des filles et des femmes*, 1882, 36 p. — *École domestique : Un père à ses enfants*, 1883, 44 p.

Trân Nguyên Hanh. Mœurs et coutumes annamites. *Annales de l'Extrême-Orient,* juin 1882, p. 369-377.

Paulus Cua. Gia lê. *Saïgon*, Rey et Curiol, 1885, br. in-8, 40 p.

Cet ouvrage, écrit en annamite, traite des rites et des convenances au point de vue chinois.

Dourisboure. La mission des Bahnars. 1 vol. in-18, *Paris*, Bray(?).

Guerlach. Chez les sauvages Bahnars. *Missions catholiques,* 1884-1885.

Harmand. Les grands mammifères de l'Indo-Chine. Chasses, coutumes et superstitions indigènes, br. in-8, 31 p. Extrait du *Bulletin de la Société d'acclimatation.*

Gautier (A.). Voyage au pays des Moïs. *Excursions et Reconnaissances*, V, p. 219-249.

Les chapitres IV-VI contiennent des renseignements sur les mœurs et un petit vocabulaire.

Néis et Septans. Rapport sur un voyage d'exploration aux sources du Dong-Nai. *Excursions et Reconnaissances,* IV, p. 15-80.

Détails sur les mœurs et vocabulaires.

PAVIE. Excursion dans le Cambodge et le royaume de Siam, in-8, 1884. (*Extrait des Excursions et Reconnaissances.*)

P. 41-46. Mœurs des Tchiong ou Sui et vocabulaire de leur langue.

AYMONIER. Notes sur l'Annam : I. Le Binh-Thuân. II. Le Khanh-Hoà. (*Excursions*, X, 199-340; XI, 179-218; XII, 1.)

YULE. Notes on analogies of manners between the Indo-Chinese races and the races of the indian archipelago. *Journal of the Anthropological Institute*, février 1880.

GAIDOZ (H.). En Indo-Chine : croyances et pratiques des Annamites, dans *Mélusine*, t. III (1886-1887), col. 508 et suiv. (D'après Mgr Retord, *Annales de la propagation de la Foi*, t. XXVIII (1886), nº 99 et suiv.)

LEFEBVRE (P.). Souvenirs de l'Indo-Chine. Races jaunes, mœurs et coutumes, in-18 de 229 p., 1886. *Paris*, Challemel.

DUMOUTIER (G.). Les Niam-Giao de Hanoï. *Revue d'ethnographie*, VI, 3.

CONTES.

TRUONG VINH KY. Chuyên khôi hai. Passe-temps. *Saïgon*, Guilland et Martinon, 1882, br. in-8, 16 p. (Contes et historiettes en annamite.)

PAULUS CUA. Chuyên giai buôn rut trong cac sach hay. *Saïgon*, imprimerie du gouvernement, 1880, 1 vol. in-18,

96 et 4 p. (Histoires récréatives tirées des meilleurs ouvrages, en annamite. Elles sont extraites, pour la plupart, de livres chinois.)

— Suite des Chuyên giai buôn, 1 vol. in-18. *Saïgon*, Rey et Curiol, 1886.

Landes (A.). Contes et légendes annamites. *Saïgon*, imp. coloniale, 1886, 1 vol. in-8, viii-396 p. (Extrait des *Excursions et Reconnaissances*, nos 20, 21, 22, 23, 25, 26.)

— Contes des Tjames du Binh-Thuân. Texte en caractères tjames, suivi de la transcription du premier conte en caractères romains et d'un lexique. 1 vol. in-8 autographié, x, 256, 68 et 240 p. *Saïgon*, collège des interprètes, 1886. (Traduction dans les *Excursions et Reconnaissances*, XIII, p. 51-139.)

Girard de Rialle. Le Mythe d'Æson et de Pélias au Laos-Siamois. *Revue des Traditions populaires*, t. I, p. 74 et suiv.

Pavie. Excursion dans le Cambodge et le royaume de Siam (V. ci-dessus), p. 123-130; Légende de Réachnol avec une photographie et 4 gravures sur bois, d'après des dessins indigènes. P. 149-154; Légende de Néang Pitondop, avec deux photographies.

Le début ressemble beaucoup au *Petit Poucet*.

Carrau (P.). Du commerce et de l'agriculture chez les Moïs. *Excursions et Reconnaissances*, V, p. 270-293. (On y trouve, p. 291-293, deux légendes moï relatives, l'une au feu, l'autre à deux espèces de singes, le con giôc et le con giuong.)

NEIS (Docteur Paul). L'Enfant sans tête, légende du Laos. *Revue des Traditions populaires*, t. III, p. 150.

### CHANTS ET DANSES.

LEMIRE (Ch.). Le massacre des chrétiens et la prise de Binh-Dinh. *Revue de l'Anjou*, novembre-décembre 1886.

Récit populaire chanté par un Annamite, et montrant avec quelle facilité l'histoire devient de la légende.

### PROVERBES.

BRANDAS (Paul). Çà et là! Cochinchine et Cambodge. *Paris*, Fischbacher, 1886.

Contient des proverbes cambodgiens.

PAULUS CUA. Maximes et proverbes. *Saïgon*, imp. du gouvernement, 1882, br. in-32, 36 p.

175 proverbes dont le sens est expliqué en annamite. Beaucoup sont purement chinois.

Un recueil de 50 proverbes (traduits en français) forme le XIXe chapitre de la Grammaire du P. Jourdain. Ils sont reproduits, pour la plus grande partie, dans Villard, *Étude sur la littérature annamite. Excursions et Reconnaissances*, IV, 489-491. Les pages 298-373 des *Notions pour servir à l'étude de la langue annamite* (v. plus haut) contiennent un grand nombre de proverbes, aphorismes et sentences, tous traduits, à l'exception de ceux des trois dernières pages.

# AMÉRIQUE

## ANTILLES FRANÇAISES (1).

Jeux et amusements des nègres dans *Les nouveaux Savans de Société*, etc. *Paris*, 1801, p. 177-202.

On ne donne pas l'*habitat;* mais le contexte indique qu'il s'agit des Antilles françaises.

MOREAU DE JONNÈS. Aventures de guerre de la République et de l'Empire. *Paris*, Pagnerre, 1858, 2 vol. in-8.

Contient de curieux détails sur les superstitions des derniers Caraïbes.

## CANADA (2).

### AIRE GÉOGRAPHIQUE DES FRANÇAIS.

D'après le *Recorder*, d'Halifax, il y a, au Canada, 1,597,929 personnes d'origine française parlant cette langue.

L'élément franco-canadien se développe de plus en plus dans le Manitoba, une des sept provinces du *Dominion* ou de la *Puissance du Canada* (ces deux termes sont employés pour désigner la confédération). Voir un article, *Les Cana-*

(1) Additions aux p. 53 et suiv. de la *Bibliographie des Frances d'Outre-Mer.*

(2) Additions aux p. 63-74 de la *Bibliographie des Frances d'Outre-Mer.*

*diens et la langue française au Manitoba*, dans le Bulletin français, nº 20 (novembre-décembre 1887), de l'*Alliance française*, p. 294-295.

Aux États-Unis, il existe 600,000 Canadiens français qui semblent conserver leur langue et ne pas être absorbés par l'élément anglo-saxon.

Au Congrès de *Modern Language Association* tenu à l'Université de Pensylvanie en décembre dernier, le professeur Seldon a lu un mémoire sur le dialecte canadien-français de l'État du Maine, ce qui prouve l'existence dans cet État d'une population française de langue assez considérable.

### LANGUES INDIGÈNES.

Cuoco (Prêtre de Saint-Sulpice). Lexique de la langue algonquine, in-8 de XII-448 p. *Montréal*, J. Chapleau et fils, 1886.

### TRADITIONS, MŒURS ET USAGES.

Faucher de Saint-Maurice. Promenade dans le golfe Saint-Laurent (Nouvelle-Écosse). — Ile du prince Édouard. — Nouveau Brunswick. — La baie des Chaleurs. — La Gaspésie. *Québec*, 1881, in-12.

Garneau (F.-X.). Voyages, *Québec*, 1881, in-12.

Fête nationale des Canadiens-Français célébrée à Québec en 1880, par Thouinard. *Québec*, imp. A. Coté, 1881, gr. in-8 de XIV-631 p.

Relations des Jésuites de la Nouvelle-France de 1611 au

commencement du XVIIIe siècle. *Montréal,* 3 vol. in-8, 1876.

Réimpression des relations des RR. PP. Jésuites, l'un des documents les plus précieux sur les mœurs des indigènes du Canada au XVIIe siècle, et sur les rapports entre eux et les colons.

HEUREUX (Jean L'). Notes ethnologiques sur les coutumes ethnologiques et les idées religieuses des Chokitapias ou Indiens Pieds-Noirs. *Journal of Anthropological Institute,* février 1886.

MOLINARI (G. DE). Au Canada et aux Montagnes-Rocheuses. *Paris,* Reinwald, in-18, 1886.

CONTES ET LÉGENDES.

PETITOT (E.). Traditions indiennes du Canada nord-ouest. 1 vol. in-8 de XVII-527 p. *Paris,* Maisonneuve et Ch. Leclerc.

## HAÏTI (1).

CONTES ET LÉGENDES.

JANVIER (Docteur Louis). Zangui (l'Anguille), texte créole et traduction française. *Revue des Traditions populaires,* t. I (1886), p. 106.

MARGRY (Pierre). Légende des Boucaniers de Saint-Domingue. *Revue des Traditions populaires,* t. I, p. 160.

Légende d'après un auteur du XVIIe siècle.

(1) Additions aux p. 77 et suiv. de la *Bibliographie des Frances d'Outre-Mer.*

CHANSONS.

JANVIER (Docteur Louis). Berceuse haïtienne (avec musique). *Revue des Traditions populaires,* t. I, p. 21.

DUCŒURJOLY. Ouvrage cité.

Contient, p. 392-393, une chanson créole.

TRADITIONS, MŒURS ET USAGES

ROTH (A.-L.). The aborigens of Hispaniola. *Journal of Anthropological Institute,* t. XVI, nº 1.

Détails sur la médecine et les jeux, en grande partie d'après des documents anciens.

History of the island of Saint-Domingo, from its first discovery by Columbus to the present period. *New-York,* 1824, in-8, 266 p.

## LOUISIANE (1).

CRÉOLE.

FORTIER (Alcée). The french language in Louisiana and the negro-french Dialect, dans les Transactions of the Modern Language Association of America, 1884-1885, vol. I, in-8. *Baltimore*, p. 96-111.

— French Literature of Louisiana, dans les *Trans. of the Mod. Lang. Ass. of America,* 1886, p. 31-60.

(1) Additions aux p. 75-76 de la *Bibliographie des Frances d'Outre-Mer.*

Some notes on creole litterature. The scientific value of Creole. *The Times Democrat* (Nouvelle-Orléans), 13 et 14 juin 1886.

Analyse avec additions et remarques de la partie de la *Bibliographie des Frances d'Outre-Mer* qui est relative à la Louisiane.

TRADITIONS, MŒURS ET USAGES.

Dubroca. L'itinéraire des Français dans la Louisiane, contenant l'histoire de cette colonie française, sa description, le tableau des mœurs des peuples qui l'habitent, etc. *Paris,* 1802, in-12, br., 104 p.

Beltrami (J.-C.). La découverte des sources du Mississipi et de la Rivière-Sanglante. Description du cours entier du Mississipi. Observations critico-philosophiques sur les mœurs, la religion, les superstitions, les costumes, le dénombrement, l'origine, etc., de plusieurs nations indiennes. *Nouvelle-Orléans*, Benj. Lévy, 1824, gr. in-8, broch.

V. 1 fasc., 328 p. Ce livre est rédigé en forme de lettres adressées à la comtesse Compagnoni. C'est une très curieuse relation et une très intéressante peinture de mœurs des Indiens de ces régions.

Tixier. Voyage aux prairies Osages, Louisiane et Mississipi, 1839-1840. *Clermont-Ferrand*, 1844, in-8.

La partie la plus intéressante est le voyage chez les sauvages.

CONTES.

Brueyre (Loys). Compair Lapin et compair Bouki (compère Lapin et compère Bouc). *Revue des Traditions populaires,* t. II, p. 166.

Ce conte avait paru, en texte créole seulement, dans le *Mes-*

*cachebé*, du 17 juin 1876. Il diffère beaucoup des deux contes portant le même titre, signalés p. 76 de notre première *Bibliographie*.

BRUEYRE (Loys). Compair Chivreil et compair Tourti (compère Chevreuil et compère Tortue). *Annuaire de la Société des Traditions populaires*, 1887, p. 60.

Ce conte avait paru, en texte créole seulement, dans le *Mescachebé* du 25 juillet 1876.

CHANSONS.

Slave-songs of the United states. *New-York*, A. Simpson and C°, 1867, XLIV-115 p. in-8.

Donne, p. 109 et suiv., plusieurs chansons en créole-français, provenant des nègres de la Louisiane.

CABLE. Creole songs and danses, dans la revue américaine *Century*, nouvelle série, t. IX (novembre 1885, avril 1886).

---

## OCÉANIE

### TAHITI (1).

LANGUES.

A Tahitian and English dictionary. *Tahiti : printed at the London missionnary society's press* 1851, in-18, 314 p.

(1) Additions aux p. 82 et suiv. de la *Bibliographie des Frances d'Outre-Mer*.

CONTES ET LÉGENDES.

HERCOUET (Charles). Le cerf-volant de Pipiri. *Revue des Traditions populaires*, t. I (1886), p. 56.

Il y a, au ministère de la marine, un manuscrit tahitien datant des premières années de l'occupation française, qui contient beaucoup de chants populaires et de légendes. Malheureusement, il est écrit au crayon et n'a pas encore été traduit en français.

## ILES MARQUISES.

CONTES ET LÉGENDES.

CLAVEL. L'origine des Marsouins. *Archives de médecine navale*, t. XII, p. 249-250.

Reproduit dans *Annuaire des Traditions populaires*, 1887, p. 78.

## NOUVELLE-CALÉDONIE.

GAGNIÈRE (Le R. P.). Lettre au R. P. Poupinel, dans les *Annales de la Propagation de la Foi*, t. XXXII (1860). p. 438-446.

Croyances et usages de la Nouvelle-Calédonie.

OPIGEZ (Octave). Aperçu général sur la Nouvelle-Calédonie, dans le *Bulletin de la Société de Géographie*, 1886, p. 403-451.

Détails sur les mœurs et les croyances.

MONCELON (L.). Réponse, en ce qui concerne les Néo-Calédoniens, au questionnaire d'ethnographie de la Société. *Bulletin de la Société d'anthropologie*, 1886, 3e fasc.

CONTES ET LÉGENDES.

MONCELON. Pivi et Kobo, conte canaque. *Bulletin de la Société d'anthropologie*, 1886, 3e fasc.

## ILES GAMBIER.

TRADITIONS, MŒURS ET USAGES.

CUZENT. Voyage aux îles Gambier. *Paris*, V. Masson, 1872, in-8 de 152 p.

Mémoire très curieux sur ce petit archipel, dont la population diminue avec une rapidité qui fait prévoir son extinction.

H. GAIDOZ et PAUL SÉBILLOT.

---

# LES MÉTAMORPHOSES D'UN SON

C'est une bien curieuse histoire, que celle de la transformation de la combinaison *oi* (que l'on trouvait jadis dans tous les imparfaits de l'indicatif et aux conditionnels des verbes français et dans des mots tels que : *Anglois, connoître, monnoie,* etc.) en *ai,* telle que nous la trouvons partout aujourd'hui. Il y a bien des gens qui croient encore que cette réforme, qui souleva tant de contestations parmi les grammairiens et littérateurs français et même étrangers, et qui parvint à passionner les esprits en partageant les opinions, fut une réforme proposée, plus ou moins arbitrairement, par Voltaire, et imposée par son génie. C'est une erreur. Voltaire n'a pas été le premier à proposer une telle transformation dans l'orthographe, et il n'aurait pu la faire réussir, malgré toute son autorité, si elle n'avait eu des racines bien profondes dans la langue française, et si elle n'avait pas trouvé une atmosphère toute préparée pour son développement.

Tout le monde sait les intimes relations de parenté qui existent entre la langue française et le latin. On discute encore et l'on discutera pendant longtemps si le latin est le frère aîné et le français le cadet, tous deux rejetons d'une tige commune, ou s'ils ont plutôt, comme le veut la

théorie classique, des liens de filiation directe, le latin étant le père, et le français étant le fils, avec l'espagnol, le portugais, l'italien et le roumain. Quoi qu'il en soit, ce qui est incontestable, c'est le fait même de la parenté. Or, comme le latin a eu un développement littéraire bien antérieur à celui du français, il nous faut, pour éclairer la plupart des questions d'origine, avoir recours au latin, parce que là seulement nous pouvons trouver des témoignages irréprochables sur les formes originaires des mots.

Cela posé, nous savons que les formes des imparfaits latins, par exemple, étaient, suivant les conjugaisons, en *abam, ebam (amabam, monebam, legebam, audiebam).* A côté de ces formes, la langue française avait : 1° une forme en *ève, èves,* correspondant généralement aux verbes latins en *abam, abas (taisève, taisèves, chantève, chantèves);* 2° une forme en *eie, eies, eiet,* correspondant aux verbes en *ebam, ebas (aveie, aveies, aveit, esteie, esteies, esteit);* 3° une forme en *oè, oès,* appartenant aux dialectes du Nord-Ouest *(chantoè, chantoès),* avec la variante en *ouè, ouès* pour la prononciation.

Qu'arriva-t-il dans la lutte engagée par ces diverses formes les unes contre les autres pour avoir le dessus, autant dans le langage des écrivains et de la cour que dans celui des gens illettrés? Ce qui arrive dans toutes les luttes : l'adversaire le plus fort remporta la victoire. Or, comme la forme phonique la plus forte était celle en *oè, oès* (ou plutôt *oue, ouès*) et que, par suite d'un changement de prononciation très fréquent, le son *ei* des formes en *eie, eies* donnait *oi,* voilà adoptée tout naturellement l'orthographe en *oi* (par analogie avec l'orthographe

des mots *croix*, *pois*, qui avaient le même son), et acceptées partout les formes *chantoi*, *avoi*, *rompoi*, qui se prononçaient à peu près *chantoè*, *avoè*, *rompoè*, en glissant tout vite sur l'*o* légèrement teint en *ou*. De cette prononciation et de cette orthographe, nous avons encore des débris dans certains mots comme *coin*, *foin*, et chacun sait que, dans les campagnes des environs de Paris, on dit encore aujourd'hui la *foè* pour la *foi*, le *roè* pour le *roi*, etc. Si nous ajoutons que, par une fausse orthographe, on prit l'habitude, généralisée depuis le XIVe siècle, de faire finir les premières personnes des imparfaits par un *s*, et que toutes ces transformations se sont appliquées nécessairement aux conditionnels (qui ne sont que les composés syncopés des infinitifs et des imparfaits *parler-avois* = *parlerois*, *finir-avois* = *finirois*, etc.), nous voilà arrivés à l'orthographe et à la prosodie uniformes des mots et des flexions en *ois*, *chantois*, *chanterois*, *connoistre*, *françois*, *monnoie*.

Deux siècles environ s'écoulèrent et cette prononciation, de même que le système graphique qui en rendait compte, dominèrent sans contestation dans le domaine du langage. On trouvait, il est vrai, plusieurs nuances de prononciation entre le son *oè* de certains cantons du Nord-Ouest et le son *ouà* dont le Père Buffier se plaignait encore au commencement du XVIIIe siècle en le flétrissant du qualificatif *vicieux*, lorsqu'il constatait que c'était la prononciation commune à Paris « même parmi d'honnêtes gens ». Il n'en est pas moins vrai que partout, au Nord comme au Midi, on écrivait par *oi* toutes les terminaisons des imparfaits de l'indicatif, des conditionnels, des adjectifs de nationalité, des verbes en *oistre* et de pas mal de substantifs

et d'adjectifs où l'on entendait le son en *oè* ci-dessus cité, tels que *monnoie, foible, roide*, etc. Ce fut l'époque du monopole grapho-phonique de l'*oi* dans le français.

Mais dans le royaume du langage, ou dans la république, s'il vous plaît, comme partout ailleurs, il n'y a rien de vraiment solide, et cet empire de l'*oi*, qui paraissait être si bien fondé, était exposé à tous les dangers, à toutes les révolutions. Qui pourrait se douter que les guerres des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, qui changèrent tant de fois la carte de l'Europe, la politique intérieure qui subit tant de variations, et les mariages des rois, qui choisissaient leurs épouses tant parmi les maisons princières italiennes que parmi les maisons espagnoles, anglaises ou allemandes ; qui pourrait se douter, dis-je, que tous ces faits réalisés dans le champ de la guerre, de la politique et de la diplomatie, auraient leur retentissement dans le domaine si éloigné du langage, en aboutissant au renversement du pouvoir de l'*oi* et à l'intronisation de l'*ai?* Rien n'est pourtant plus exact.

La révolte se produisit, au contraire de presque toutes les révoltes, de haut en bas. Le séjour au delà des Alpes des soldats de Charles VIII, de Louis XII et de François I^er^, à l'époque où l'éclat des arts et des sciences de la renaissance italienne éblouissait l'Europe entière, était déjà un premier pas vers la révolution phonétique que nous étudions. L'entrée en France des princesses de la maison de Médicis marqua le début officiel de la réforme.

L'influence italienne, qui se prolongea depuis Catherine de Médicis jusqu'à Mazarin, joue, en effet, le premier rôle dans cette transformation. La langue italienne manque de ce son *oi* dont nous avons parlé, et la Reine et sa suite

avaient grand'peine à le prononcer comme il faut. Au lieu donc de dire, comme on parlait alors à Paris, « les Angloès, les Portugoès », la reine disait « les Anglès, les Portuguès »; tous les courtisans s'empressèrent d'imiter la souveraine, et le peuple parisien, à son tour, s'empressa d'imiter les courtisans, et les provinces enfin d'imiter la capitale. C'est le sort de toutes les modes heureuses qui font le tour du monde lorsqu'elles sont imposées par le goût de ceux qui en tiennent le sceptre. Quand Marie de Médicis, un demi-siècle après, donna l'autorité de son goût et de son nom à la mode linguistique, la révolution se trouva faite sans troubles et d'autant mieux que dans la prononciation en *oè* le son *o* était déjà presque étouffé et menacé de disparaître devant le son *è* à la première occasion.

Les partisans de la tradition nationale ne manquèrent pas pourtant, et ils n'épargnèrent pas non plus les railleries aux innovateurs en tournant en ridicule les nouvelles façons de parler. Henri Estienne, l'auteur renommé de la *Précellence de la langue françoise,* se moquait très plaisamment de la mode linguistique en plaçant vis-à-vis les deux partis représentés, dans un dialogue railleur, par Celtophile et Philausone, en les faisant exprimer de la sorte que voici : « *Celtophile :* Où alliez-vous, quand je vous ai rencontré? — *Philausone :* Je m'en *allès* à Space; car j'ai ceste usance de spaceger après le past, et mesmes quelque volte incontinent après quand j'y ai un peu de fastide ou de marcel en teste. »

Mais toutes les railleries des Estienne et tout le zèle des Malherbe étaient impuissants pour arrêter l'invasion de la mode enracinée déjà à la cour, et répandue partout grâce

aux circonstances politiques. Peu de temps après, le grand siècle de la France étonna l'Europe entière de son éblouissant éclat, et les grands écrivains qui fondèrent l'empire littéraire du langage français sanctionnèrent, dans leurs immortels ouvrages, la nouvelle prononciation dont on trouve partout les traces dans leurs écrits.

Il faut cependant remarquer, pour ne pas tomber dans une erreur trop répandue, que, si l'écriture ou l'orthographe en *oi* était uniforme, il s'en fallait de beaucoup que la prononciation le fût aussi ; nous en trouvons la preuve dans les écrivains mêmes du grand siècle. Voici un échantillon de la prononciation actuelle de l'*oi* que Racine nous donne :

> Tenez, voilà le cas qu'on fait de votre *exploit*.
> — Quoi ! C'était un exploit que ma fille *lisoit !*

Voici un autre échantillon de la prononciation en *oè,* que nous trouvons aussi en Racine :

> Quel plaisir d'élever un enfant qu'on voit *croître*,
> Non plus comme un esclave élevé par son *maître*.

Enfin, pour la prononciation de l'*oi* en *ai*, il nous suffira de nous rapporter au témoignage de Vaugelas, qui, dans son livre célèbre, place une *Remarque* intitulée : « Quand la diphthongue *oi* doit être prononcée comme elle est écrite ou bien *ai*. »

Nous voilà donc en présence de trois systèmes phoniques bien différents et dont chacun avait de chauds partisans. Comment trancher la question? L'anomalie que nous trouvons aujourd'hui encore à prononcer *roide* comme *raide*, *coin* comme *coèn* et *roi* comme *rouà*, sans compter

*encoignure* pour *encognure* et d'autres, s'étendait donc dans le XVII^e siècle à tous les mots où l'on trouvait le *oi*, et on se heurtait toujours contre la difficulté de ne pas connaître assurément comment devait-on prononcer ces mots, par *oi*, dans ses diverses nuances, ou par *ai*. Les mots dont la cour et les écrivains s'étaient servis étaient déjà sacrés ; mais pour les autres, c'était l'anarchie, et à côté des mots tels que *françois, foible, monnoie,* on en trouvait comme *danois, bourgeois, courtois*, qui paraissaient devoir être assujettis et qui sont arrivés jusqu'à nos jours sans changement remarquable.

Il fallait donc, pour démêler ces divers mots, opérer dans l'orthographe une révolution analogue à celle qui s'était opérée dans la prononciation. Si l'écriture doit être la représentation fidèle du langage, c'était à l'écriture de chercher des formes graphiques nouvelles pour les mettre en rapport d'équivalence avec les nouvelles formes phoniques.

Ce fut à peu près ce raisonnement-ci que se tint un avocat du Parlement de Rouen, M. Desain ou Dezain, l'an 1652, lorsqu'il publia ses *Remarques grammaticales,* à l'instar de Vaugelas, où il demanda de substituer le *oi* en *ai*. On lui a contesté largement ce mérite en attribuant la réforme d'abord à Voltaire, et après à un certain Lesclache. Pour ce dernier, c'est M. Chassang (1) qui la lui attribue, mais je crois qu'il a tort et qu'il a été trompé par la date qui, généralement, se trouve accolée au nom de Desain dans presque tous les auteurs, entre autres dans les Grammaires de Girault-Duvivier et de N. Lan-

(1) *Nouvelle grammaire française.* Paris, 1885.

dais; cette date est celle de 1685, et comme Lesclache, suivant Chassang, écrivit son ouvrage en 1668, rien de plus naturel que cette revendication en lui attribuant la paternité de la réforme. Desain, cependant, publia ses *Remarques* l'an 1652, comme nous l'avons dit ci-dessus, c'est-à-dire seize années auparavant, ce qui renverse de fond en comble tout l'échafaudage élevé sur de si faibles fondements par M. Chassang. On ne peut donc, ce nous semble, contester à M. Desain la priorité de l'innovation.

Louis Desain n'avait pas l'autorité suffisante pour faire adopter le changement des *oi* en *ai*. C'est pourquoi la réforme échoua d'abord contre l'opposition des uns et l'ignorance des autres, quoiqu'elle fît son chemin. Cependant la semence était jetée; elle devait donc porter ses fruits. La langue française, dans son orthographe surtout, était, depuis les premiers essais grammaticaux des Sylvius et des Ramus, soumise à de constantes tentatives de perfectionnement; un langage dont il avait été dit, et très bien dit, par Laurent Joubert (1) en 1579 : « Il faut oublier l'écriture française pour la bien prononcer », devait être toujours un sujet d'études et de réformes, comme il l'a été, en effet, comme il l'est encore de nos jours.

Le premier coup porté contre l'ancienne orthographe après Desain le fut par des écrivains de Port-Royal. Ils n'osèrent, il est vrai, « toucher aux fausses combinaisons de voyèles — disaient-ils — tèles que les *ai*, *ei*, *oi*, pour ne pas trop effaroucher les ieux ». Mais ils avouent qu'il serait pourtant *plus naturel* d'écrire *français* que *fran-*

(1) *Dialogue sur la cacographie françoise avec des annotations sur l'ortographie.*

*çois;* ils font remarquer que *ai* est encore une fausse combinaison pour exprimer le son de la voyelle *è*, mais ils trouvent le mérite à cette écriture d'être du moins « sans équivoque ». Ils nous font voir en même temps les progrès que la réforme avait déjà faits quand ils affirment que « la plupart des auteurs écrivent aujourd'hui *connaître, paraître, français* », ce qui n'est pas difficile de prouver en feuilletant les éditions du temps. Cela se passait en 1660, huit années seulement après la publication des *Remarques* de Desain.

Pendant l'année 1668, le grammairien Lesclache trouva bon de se ranger parmi les innovateurs, et un demi-siècle après, un grand écrivain, l'abbé Girard, arbora l'étendard de la réforme dans son ouvrage *L'orthographe française sans équivoque et dans ses principes naturels,* quoiqu'il se rétractât solennellement, longtemps après, dans ses *Vrais principes de la langue française.* A quoi devons-nous attribuer cette réaction qui eut lieu dans les esprits en arrêtant les pas de l'innovation? Aux préjugés d'abord, et peut-être à la politique après, qui ne marchait déjà plus sur les traces des Italiens. Quoi qu'il en soit, il nous faut constater cette rétrogradation, dont nous trouvons aussi les vestiges même dans les ouvrages de Racine. En effet, ce grand poète, dont on a toujours loué l'exquise correction et le goût éclairé, avait mis, dans la première édition de son *Andromaque:*

..... Lassé de ses trompeurs attraits,
Au lieu de la quitter, Seigneur, je la fuirais.

Dans les éditions suivantes le dernier vers, qui était la consécration de la révolution ortho-phonique faite par le

prince de la littérature dramatique, se trouve changé, dans le but bien connu de désavouer l'orthographe adoptée :

> ..... Lassé de ses trompeurs attraits,
> Au lieu de l'enlever, fuyez-la pour jamais.

Ce fait ne nous prouve que trop, d'un côté l'étendue et la portée de la nouvelle orthographe, qui prenait place même parmi les écrits les plus autorisés, et de l'autre l'opposition que l'on faisait à la réforme, opposition si puissante et si persévérante qui réussit à obtenir d'aussi éclatantes rétractations.

L'illustre d'Olivet, le continuateur de l'*Histoire de l'Académie* de Pellisson, s'adressa aux réformateurs vers 1729, en leur lâchant la suivante apostrophe : « Pourquoi touchons-nous à notre orthographe? Belle demande ! nous le faisons, dit-on, pour faciliter la lecture de nos livres aux étrangers. Comme si les voyelles portoient toujours à l'oreille d'un Anglois, d'un Polonois, le même son qu'elles portent à la mienne. Qui ne sait que les savants de nations différentes, s'ils veulent se parler en latin, ont peine à s'entendre, ou même ne s'entendent point du tout, quoique l'orthographe soit précisément et invariablement la même pour toutes les nations? Plusieurs de nos jeunes auteurs se plaisent, depuis quelque temps, à écrire *ils chantaient, je chantais*, et il n'est pas difficile d'en deviner la raison. Ainsi les courtisans d'Alexandre se croyoient parvenus à être des héros, lorsqu'à l'exemple de leur maître ils penchoient la tête d'un côté (1). »

(1) *Remarque XII* sur Racine.

Des raisonnements si vifs et si bien exprimés ne pouvaient manquer de frapper les esprits en les détournant des nouveautés. Mais on avait beau foudroyer la réforme par des raisons et invectives, la réforme faisait son chemin malgré tous les raisonnements et toutes les injures ; c'est qu'elle répondait au besoin d'accorder le langage avec l'écriture en écartant tant d'équivoques.

Le flot de la contre-réforme montait cependant toujours et menaçait de tout engloutir; on discutait d'abord s'il vaudrait mieux changer le *oi* en *ai* ou en *è;* plus tard on ne voulut point de changement. Du Marsais, en 1730, disait que « si l'on vouloit une réforme, il falloit plutôt la prendre des mots *accès, procès, succès, très, auprès, dès,* que de se régler sur *palais* et un petit nombre de mots pareils que l'on écrit par *ai* à cause de l'étymologie *palatium,* et parce que telle étoit la prononciation de nos pères; autrement, c'est réformer un abus par un plus grand. » Le renommé critique, M. Duclos, remarque, vers 1750, que, de ses jours, *charolois* est devenu *charolès, harnois* a fait *harnès;* en reconnaissant ces changements dans la prononciation, il ne veut pourtant changer l'orthographe et il explique cette contradiction, lui, Duclos, par « l'instabilité naturelle de la prononciation et l'impression durable que fait l'écriture sur les imaginations ».

Le groupe si nombreux et si autorisé des contre-réformistes se vit encore renforcé par l'appui du chancelier Bacon et de Beauzée, le savant rédacteur des articles de grammaire de l'*Encyclopédie.* Beauzée, surtout, mit ses talents au service de l'orthographe traditionnelle et rejeta toute modification en déclarant que, si l'orthographe est moins sujette que la voix à subir des changements de

forme, elle devient par là même dépositaire et témoin de l'ancienne prononciaton des mots et qu'elle conserve les traces de la génération d'une langue et rend un hommage durable aux langues mères que la prononciation semble désavouer en les défigurant.

C'en était fait de la réforme proposée par Desain, attaquée partout si chaudement, et déjà Demandre, en 1769, avouait que le plus grand usage de son temps était contraire à la substitution de l'*oi* par *ai* ni par *è,* lorsque Voltaire se mit hardiment du côté des vaincus sans respect pour les imposantes autorités qui voulaient le maintien du *statu quo,* et proclama sans hésitation la révolution orthographique en arborant son étendard. L'Académie entendit ses raisons, mais elle se prononça, sans craindre les railleries du puissant écrivain, pour la conservation des *oi;* d'Alembert même, consulté par Voltaire, en 1770, n'osa non plus lui donner une réponse favorable, eu égard — disait-il — à ce que *français* écrit par *ai* ne représente pas mieux la prononciation de *françois* écrit par *oi,* et que, partant, cet emploi de *ai* au lieu de *oi* est un autre abus. Malgré tout, Voltaire persévéra dans son opinion, proclama la réforme, et en joignant l'exemple à ses prédications, il fit usage des *ai* dans tous ses ouvrages, et séduisit, par l'autorité de son nom, plusieurs esprits, comparés plaisamment, comme nous avons vu ci-dessus, par leurs railleurs adversaires, aux courtisans d'Alexandre qui se croyaient des héros lorsqu'à l'exemple de leur maître ils penchaient la tête d'un côté.

La réforme orthographiqne, qui avait été déjà adoptée depuis un demi-siècle par les imprimeurs de Hollande et d'Allemagne, reprit aussi, alors, en France, son premier

essor. Elle tomba, cependant, dans un oubli général après la mort de Voltaire, s'il nous faut croire Girault-Duvivier, mais nous ne pouvons adopter sans conteste cette affirmation parce que toute l'histoire de la réforme que nous étudions nous montre l'impossibilité de cet oubli, invraisemblable alors plus que jamais, parce qu'alors les ouvrages de Voltaire jouissaient de la plus grande faveur; il faut, d'ailleurs, remarquer que la réforme indiquée était, après tout, une solution, bonne ou mauvaise, mais une solution du problème orthographique que l'on tenait toujours en vue, et que toutes les fois que l'on tâchait de résoudre ce problème (et c'était à toute heure), on ne pouvait oublier, pour les adopter ou pour les rejeter, sui vant l'avis de chacun, les solutions proposées.

Ce qui est vrai, c'est que le développement des évènements politiques attira les esprits d'un autre côté et que la grande Révolution politique et sociale ne laissa pas de loisir pour s'occuper de la petite révolution grammaticale. Celle-ci ne s'en fit pas moins et on signale la date du 1er novembre 1790 comme celle où le changement de *oi* en *ai* eut lieu dans le *Moniteur*. L'auteur du changement portait un nom aussi inconnu en littérature et en grammaire que celui de Drouet en politique; il s'appelait *Colas,* et il était le prote de l'imprimerie du *Moniteur;* c'était le temps des hommes d'action, et l'inconnu Colas, par ce changement introduit, fit plus, pour la réforme grammaticale, que les prédications de Desain et de Voltaire, de même que l'intervention de l'inconnu Drouet fit plus, pour la Révolution, que les écrits de Rousseau ou de Montesquieu.

Lorsque le calme revint aux esprits, les discussions

recommencèrent, quoique le thème fût épuisé depuis longtemps. En 1801, Lévizac ressuscitait les raisons de du Marsais contre l'emploi de l'*ai* en jugeant préférable celui de l'*è*, tout en respectant l'autorité de l'Académie, « seul juge compétent de cette matière ». Domergue, en 1805, était du même avis ; il avouait que « *oi* est un signe trompeur ; mais *ai* l'est également, ajoutait-il, puisqu'on le prononce d'une manière dans *essai, délai*, et d'une autre manière dans *bienfaisant, j'aimai, j'aimerai*, et dans les réformes, on ne doit pas remplacer un abus par un abus ». Maugard, en 1812, regardait la réforme du même œil que d'Olivet et il se plaisait à répéter la chaude philippique du savant auteur des *Remarques sur Racine*. Girault-Duvivier se déclarait aussi contre les innovateurs.

Tout était déjà inutile. L'adoption de l'écriture en *ai* l'avait tellement emporté, malgré tous ses ennemis, que lorsque Laveaux écrivit son *Dictionnaire des difficultés grammaticales* en 1823, en même temps qu'il blâmait la nouveauté orthographique en proposant de substituer le *oi* par *è*, il n'osait marcher hardiment contre le courant, et il écrivit comme tout le monde *français* et non *françois, j'allais* et non *j'allois*. L'an 1835, l'Académie même, fidèle à ses traditions, autorisa la réforme orthographique en l'employant dans la sixième édition de son *Dictionnaire*. Elle avait écrit sur sa bannière, presque depuis sa création : « Mon dessein n'est pas de reformer nostre langue, ny d'abolir des mots, ny d'en faire, mais seulement de monstrer le bon usage de ceux qui sont faits, et s'il est douteux ou inconnu de l'esclaircir et de le faire connoistre ; je ne fais que rapporter ce que j'ai vu et ouï. » Elle ne faisait que répéter la préface de Vaugelas, mais

elle élevait les proportions de cette Préface au rang des règles de sa conduite, à la hauteur de véritables lois linguistiques. C'est donc à tort que l'on a reproché à l'Académie d'être arriérée et de ne pas marcher en avant dans le chemin des innovations raisonnables ; ce n'est pas ni ce n'a jamais été sa mission ; elle ne pouvait que constater les faits, et prêter l'autorité de son témoignage aux changements introduits par l'usage, bons ou mauvais, tels qu'ils étaient. Le temps était venu de témoigner que l'usage voulait plutôt que l'orthographe en *oi* celle en *ai*, et l'Académie le constatait ; rien de plus.

La révolution, commencée en 1652, par l'avocat de Rouen, Desain, triomphait donc, deux siècles plus tard, après de longues et pénibles luttes où tous les esprits éclairés prirent part. Combien de temps s'écoulera-t-il maintenant jusqu'à ce que la combinaison *ai* soit remplacée par une autre plus conforme à la prosodie ? Quelle sera la manière dont on écrira à l'avenir le son rendu maintenant par *ai ?* Ce sera aux historiens futurs à en retracer l'histoire.

Fernando Araujo,

*Correspondant de l'Académie royale de l'histoire,*
*Professeur de français au lycée de Salamanque.*

*Salamanca* (Espagne).

---

# FOLK-LORE ET MUSIQUE

On sait qu'il s'est fondé à Berlin, il y a deux ans, une petite Société pour l'étude scientifique de la langue basque. Les membres de cette Société publient un journal qui porte le nom significatif de « *Euskara* ».

Le dernier numéro de l'*Euskara* contenait, sur la musique basque, un très remarquable article. Il m'a paru intéressant de le reproduire ci-après, traduit en français avec la bienveillante collaboration de M. Stempf, de Bordeaux. J'ai même cru devoir le communiquer à M. Anatole Loquin, l'éminent critique musical de *la Gironde*, fort au courant des choses basques ; il a bien voulu m'adresser de précieuses observations, que l'on trouvera également ci-après.

J. V.

## SUR LA MUSIQUE BASQUE

Francisque Michel rapporte, dans son livre *Le pays basque* (p. 435-439), différentes appréciations sur la musique basque. La plus importante est celle de M. Georges Amé, basée sur l'étude du recueil d'Iztueta ; cette collection de chants et de danses du Guipuzcoa offre, à son avis, une originalité caractéristique, mais il exprime des doutes sérieux sur l'âge attribué à quelques-uns de ces morceaux comme aussi sur l'exactitude de leur transcription. En ce qui concerne l'âge de ces documents, nous pouvons partager sans réserve l'opinion du musicien français, que quelques-unes des mélodies contenues dans le recueil précité

ont été certainement introduites dans le pays basque, et y ont acquis pour ainsi dire droit de cité, à une époque plus récente qu'on le prétend. Mais, quant aux morceaux authentiques dont M. G. Amé ne doute point de l'antiquité, il serait périlleux, à notre avis, de vouloir en corriger la transcription : une entreprise de cette nature nous exposerait au danger de faire disparaître, sans les avoir comprises, les particularités originales de certaines mélodies. Tant qu'une explication en est possible, nous ne saurions nous attaquer à la tradition.

Fr. Michel ne donne pas assez d'échantillons de la musique basque pour qu'on puisse s'en former une opinion. Mais depuis que, grâce à l'amabilité de M. V. Stempf, de Bordeaux, j'ai pu examiner une copie du recueil d'Iztueta, je crois que le caractère spécial des morceaux de musique du Guipuzcoa peut s'expliquer dans une certaine mesure tant au point de vue du rhythme qu'à celui de la mélodie.

## I. — FORMATION DE LA MÉLODIE.

La première impression que nous éprouvons, c'est que les chants et les danses basques n'ont rien de commun avec les chants et les danses de l'antiquité et du moyen âge, qui nous sont connus par la tradition gréco-romaine et celle de l'église, ainsi que par les manuscrits de l'Europe du moyen âge. Même si la musique des Basques se rapporte, quant à son origine, à une haute antiquité, elle a sa source dans de tout autres conditions premières que l'art musical des autres pays de l'Occident. Par contre, elle a certains traits de ressemblance avec la musique européenne moderne, telle que celle-ci s'est développée depuis

la décadence du chant figural au XIII^e siècle. On est frappé tout d'abord de la facilité avec laquelle, au moyen de notes augmentées ou diminuées, le caractère d'une mélodie change brusquement et sans transition. Il est vrai que de pareilles modulations d'un degré se rencontrent dans la formation de la mélodie, aux temps anciens et au moyen âge, mais c'est seulement dans quelques cas déterminés, par exemple, chez les Grecs, pour produire des nuances chromatiques et enharmoniques, ou au moyen âge dans les transpositions, ou pour éviter des intervalles faux. Il en est tout autrement chez les Basques : ils emploient la note sensible (le *leitton* moderne, *subsemitonium modi*) pour arriver à volonté à une certaine tonalité finale même quand cette tonalité fait un contraste frappant avec la phrase mélodique précédente. Non moins original est aussi l'emploi arbitraire de la tierce mineure pour amener le caractère du mode mineur moderne au milieu d'une série mélodique présentant partout ailleurs celui du mode majeur.

Les mélodies ne dépassent pas facilement la onzième ; elles se maintiennent parfois tout à fait dans la construction d'une tonalité moderne, ou bien elles alternent entre les modes majeurs et mineurs relatifs, entre les gammes de la tonique et de la dominante ; mais elles sautent aussi violemment à des successions de ton tout à fait étrangers l'un à l'autre. Les terminaisons sont fréquemment amenées au moyen de la note sensible, par exemple « fa dièze-sol » en *sol majeur*, notamment dans la formule trop souvent employée « la-fa dièze-sol ». La terminaison se fait encore avec la tierce et la quinte.

Ce qui est étranger à notre plus ancienne musique du moyen âge, mais que la gamme mineure descendante nous

a rendu familier, c'est la succession des $\frac{1}{2}$-$\frac{3}{2}$-$\frac{1}{2}$ tons qui était déjà employée dans la gamme chromatique des anciens Grecs, seulement toutefois dans leur musique d'art. Les Basques l'ont dans la direction descendante et aussi dans la plus difficile direction ascendante, par exemple : « sol-fa dièze-mi bémol-ré, ré-mi bémol-fa dièze-sol ». Ils se servent de plus du triton, si détesté au moyen âge (dans la gamme sans armature : fa-si).

On ne peut qu'être frappé, dans la construction de la mélodie, des répétitions de certains motifs et des imitations. Il arrive quelquefois que, dans des airs et tons d'ailleurs semblables et se suivant immédiatement, les tierces majeures alternent avec les tierces mineures, par exemple : « sol-la-si-do-ré-sol-la-si bémol-do-ré », c'est-à-dire que, comme dans les compositions artistiques modernes, on choisit à volonté entre le majeur et le mineur, en vue d'un effet particulier.

De certains morceaux, G. Amé a dit que par leur simplicité et leur naturel ils rappellent les compositions de Haydn, ce qui est aisé à comprendre, puisque Haydn a utilisé des mélodies populaires, et particulièrement des motifs hongrois qui paraissent parfois se retrouver chez les Basques.

Mais si la musique basque nous charme à plusieurs points de vue, à l'égal d'une production des temps modernes, comparativement à la chanson du moyen âge, ceci ne nous amène cependant à aucune décision relativement à leur âge. Car, bien que les originalités à propos desquelles on a fait remarquer ci-dessus qu'elles sont étrangères à notre moyen âge soient en elles-mêmes naturelles et aient d'ailleurs fait leur première entrée dans la musique

artistique européenne pendant les derniers siècles, il est néanmoins possible qu'elles soient primitives chez certaines nations. En fait, ces abaissements et ces élévations d'un demi-ton, qui s'accordent avec la liberté de formation des mélodies modernes, paraissent chez les Basques tout à fait inséparables de ces suites d'intervalles qui portent un caractère de développement primitif étranger à nos habitudes. Par exemple, cf. le fragment mélodique construit sur la série tonique suivante :

*ré* mi fa *sol* la si *ut ré* mi fa

où les points d'appui sont tantôt *ré-sol-ut,* et tantôt *ré-sol-ré.* Tant que *si* et *fa* sont employés, la mélodie donne l'impression d'être construite sur la combinaison d'octaves de l'hypomixolydien du moyen âge (vieux phrygien). Mais bientôt survient l'abaissement *si bémol* et avec lui la couleur du dorique. Prises dans leur ensemble, les mélodies basques qui semblent originales se meuvent sur une échelle diatonique beaucoup moins fixe que celle de nos vieux chants populaires. Leur fondement est d'ailleurs toujours la combinaison de *cinq* tons et de *deux* demi-tons, mais d'autres demi-tons s'intercalent librement : par là, le mode oscille entre le majeur et le mineur, et la mélodie devient irrégulière, mais en même temps passionnée et énergique.

## II. — LE RHYTHME.

Non moins originaux que la formation de la mélodie sont les rhythmes. Le rhythme fondamental et le plus important est la combinaison très simple d'un temps fort

et d'un temps faible qui répond à notre mesure à $\frac{2}{4}$. Quelquefois arrivent quatre temps, partagés par un accent principal et un accent secondaire, ce qui est exprimé par notre $\frac{4}{4}$. Rare est la division ternaire ($\frac{3}{4}$, $\frac{3}{8}$) par rapport à laquelle est plus fréquente la forme mixte, la mesure à $\frac{6}{8}$. Nous ne rencontrons ici aucun spécimen de la mesure à $\frac{5}{4}$; mais nous la trouvons dans une autre chanson basque, *Burnibideari jarritako zortzikoa,* qui ne fait pas partie du recueil d'Iztueta. La division en cinq temps, sous un accent principal, nous paraît artificielle et pas du tout naturelle, parce que la musique moderne l'emploie rarement et dans le but de produire un effet décisif. En soi, pourtant, il n'y a rien d'anti-naturel dans une mesure de cette espèce, car on a observé de semblables compositions dans des mélodies populaires d'autres pays, en Alsace, par exemple, au commencement de ce siècle. La conséquence qui se présente à nous embrouillée, n'offre pas de difficulté : on la divise régulièrement en séries de 3 et 2 temps (avec un levé : 2, 3-2), et l'on ne compte point du tout jusqu'à 5. Les rapports des accents entre eux n'en sont pas altérés, parce que la plus courte période de deux temps agit comme un appendice atténué de la plus forte période de trois temps. On sait que dans la vieille musique grecque, les divisions en cinq temps se sont développées artistiquement.

La décomposition des temps dans l'intérieur des mesures ne va pas loin chez les Basques. Dans les mesures paires, où le quart de temps est pris pour unité, les huitièmes prédominent, les seizièmes sont moins employées, et les trente-deuxièmes sont rares. Dans les mesures impaires et mixtes, on trouve surtout la division en deux et en quatre de l'unité de temps et aussi de plus fortes syncopes.

Si la formation des mesures n'offre rien d'extraordinaire, la construction des périodes est d'autant plus étrange. Nous rencontrons le plus bizarre mouvement, la plus hardie réunion de phrases régulières et irrégulières, initiales, finales ou médiales, et par elles les mélodies ont le caractère tantôt de la liberté la plus déréglée, tantôt de l'énergie, tantôt de la résolution, et par intervalles d'un caprice ou d'une susceptibilité invraisemblables. Pour montrer l'exactitude de cette appréciation, il convient d'analyser ici la construction du morceau le plus saillant du recueil, la *Quarrentako erreguela*. Il se compose de 218 mesures en 18 périodes qui se répètent chacune une fois. Les périodes sont désignées, dans le tableau ci-après, par les lettres A à S.

| Périodes. | Mesures isolées. | Nombre de mesures des phrases. | Total. |
|---|---|---|---|
| A | 2.2, 2.2,, 2.2, 3 | 4 + 4, + 4 + 3 | 15 |
| B | 2.2, 2 ,, 2.2, 2 | 6 + 6 | 12 |
| C | 2.2, 3 ,, 2.2 | 4 + 3 + 4 | 11 |
| D | 2.2, 2.2,, 2.2 E | 4 + 4, + 4 | 12 |
| | $2^d + 1$ | 1 | 1 |
| E | 2.2, 2.2, 2.2 | 4 + 4 + 4 | 12 |
| F | 2.3, 3.3 | 5 + 6 | 11 |
| G | 2.2, 3, 2.2 | 4 + 3 + 4 | 11 |
| H | 2.2, 2.3 | 4 + 5 | 9 |
| I | 2.2, 2.2.2, 2.3 | 4 + 6 + 5 | 15 |
| K | 2.2, 3.3, 3 | 4 + 6 + 3 | 13 |
| L | 3.3, 2.2 | 6 + 4 | 10 |
| M | 2.2, 2.2,, 3.3 | 4 + 4, + 6 | 14 |
| N | 2.2, 2,, 2.2.2 | 4 + 2 + 6 | 12 |
| O | 2.2, 2.2 | 4 + 4 | 8 |
| P | 2.2, 2.2,,. 2.2.2 | 4 + 4 + 6 | 14 |
| Q | 3.3, 3.3 | 6 + 6. | 12 |
| R | 2.2, 2.2 | 4 + 4 | 8 |
| S | 3.3, 3.3, 3.3 | 6 + 6 + 6 | 18 |
| | | | 218 |

Même le comparativement court *Saut Basque*, que Fr. Michel donne comme la plus importante et la plus originale expression de la musique basque, est, quant à la construction de ses phrases, tout à fait particulier, et cela est d'autant plus frappant que cette construction est plus simple. Il consiste, d'après la notation de Fr. Michel (p. 541), en six périodes à $\frac{2}{4}$ qui se répètent chacune séparément. La quatrième période est aussi liée par sa répétition, comme dans la *Quarrentako erreguela*, avec la suivante, mais ici de façon à ce que la mesure finale forme en même temps le commencement d'un nouveau morceau mélodique. Pour l'intelligence du rythme, il faut donc écrire deux fois la quatrième période, et l'on a :

| Périodes. | Mesures isolées. | Nombre de mesures des phrases. | Total. |
|---|---|---|---|
| A | 3, 3 | 3 + 3 | 6 |
| B | 2.2, 2.2,, 3.3 | 4 + 4, + 6 | 14 |
| C | 3, 2.2, 3 » 2.2 | 3 + 4 + 3, + 4 | 14 |
| D 1a | 2.2, 2.2 | 4 + 4 | 8 |
| D 2a | 2.2, 2 + 1 | 4 + 3 | 7 |
| E | 1 + 1.2 + 1, 2 + 1 | 5 + 3 | 8 |
| F | 2.2, 3 | 4 + 3 | 7 |
| | | | 64 |
| | | Sans la répétition D 2a | 6 |
| | | | 58 |

*Carlsruhe*, le 30 juin 1887.

W. BRAMBACH.

## OBSERVATIONS

L'article de M. W. Brambach sur la musique basque est intéressant. Il a surtout le grand mérite de poser, d'une manière fort nette, le problème important : *Les Basques ont-ils une tonatité et des rythmes reconnaissables et leur appartenant en propre ?* De plus, il résume ce qui aurait été fait précédemment dans cette voie singulièrement peu frayée. Mais examinons ce dernier point.

Francisque Michel, en 1856, lorsqu'il rassembla les matériaux de son *Pays Basque*, était professeur de littérature étrangère à la Faculté de Bordeaux. Il pria un de ses auditeurs, jeune étudiant n'ayant pas beaucoup plus de vingt ans, mon excellent ami Georges Amé, — qu'il savait s'occuper de musique, — de lui donner son avis motivé et par écrit sur plusieurs chants basques qu'il lui communiqua. Telle est l'origine parfaitement certaine des quelques lignes commentées déjà par M. Bladé, et qui viennent d'être l'objet des mentions et des observations de M. Brambach.

Outre qu'il n'avait jamais été dans le pays basque, Georges Amé ne s'était occupé, ni de près ni de loin, de mélodies populaires. Son opinion a donc été simplement celle d'un jeune amateur de vingt-un ou vingt-deux ans,

aimant la musique, et n'ayant pas même eu l'occasion d'en entendre beaucoup : rien de plus, rien de moins. Il est visible qu'il ne pouvait posséder ni les idées générales, ni les connaissances spéciales si nécessaires pour traiter la question avec quelque compétence. Mais n'est-il pas piquant que ses appréciations aient été plusieurs fois citées, approuvées, combattues, par des travailleurs sérieux? Francisque Michel, à qui l'on s'est fié en cette occasion, aurait agi plus sagement, du moment où il n'avait pas sous la main un musicien consommé doublé d'un érudit, de donner ses mélodies basques en s'abstenant à leur sujet de toute analyse et de tous commentaires. Il résulte de tout ceci que M. Brambach est réellement le seul écrivain qui se soit jusqu'ici, à ma connaissance du moins, occupé d'une manière compétente de la musique basque. Je ne suis d'ailleurs pas tout à fait d'accord avec lui sur la manière de considérer les *échelles* de sons, qui n'existent pour moi, à proprement parler, en tant que formules *immuables,* que dans les tonalités anciennes et *écrites*, ou basées sur des instruments à sons fixes.

Quel est l'âge, quelle est la date approximative de chacun des chants basques que les divers recueils d'Iztueta, de Fr. Michel, de Sallaberry, de Lamazou, et de plusieurs autres, fournissent à notre examen ? Question de premier ordre, qu'il importe de résoudre catégoriquement avant de rien établir de fondamental à l'égard de ces pièces. M. Brambach, cela est à remarquer, fait diverses observations théoriques très sagaces et très justes au sujet de certains chants du livre d'Iztueta. Mais les conclusions auxquelles il arrive tout naturellement démontrent assez que les mélodies qu'il analyse ne sont rien moins qu'anciennes,

puisqu'on y constate l'emploi de procédés et de moyens tonals appartenant en propre à nos compositeurs modernes ; et qu'elles ont été conçues originairement par des musiciens auxquels des Basques les ont visiblement empruntées, dans une tonalité bien assise et offrant les tendances modulantes les plus accentuées.

M. Brambach, pour établir ses comparaisons, mentionne en passant les quelques chants de l'antiquité grecque venus jusqu'à nous, ceux de l'Église romaine, et ceux enfin du moyen âge qui nous ont été conservés par les manuscrits. Mais, par contre, il s'abstient de parler de nos chants populaires proprement dits, arrivés par la simple tradition orale (plus fidèle qu'on ne le suppose généralement), et particulièrement de ces admirables mélodies bretonnes : *Les trois moines rouges*, *Les Bleus*, *Les Nains*, *L'Orpheline de Lannion*, etc., dont quelques-unes remontent, je n'en fais aucun doute, à une date très reculée (VII^e^ ou VI^e^ siècle de notre ère). C'est là une véritable lacune. Il aurait rencontré en effet, ne lui en déplaise, dans les chants bretons, ces rythmes de cinq ou sept temps ou mesures, si pleins d'originalité, que l'on retrouve aussi dans certaines cantilènes d'Auvergne (Exemple : *Petite*) et de Provence (Exemple : *Magali*), et dont nos compositeurs n'ont pas su encore tirer convenablement parti, rythmes qui pourraient bien se retrouver aussi dans les chants basques, puisqu'ils sont pour ainsi dire inhérents aux organisations primitives que n'a pas encore faussées le système trop exclusivement binaire-ternaire de nos musiciens modernes. On le voit, à cet égard je suis d'un avis absolument opposé à celui de M. Brambach.

Le recueil de M. Sallaberry offre des mélodies « basques »

de toute origine et de toute provenance qu'il serait bon et utile de chercher curieusement à découvrir dans les compilations des Briasson, des Ballard et des Attaingnant. La *Sérénade* attribuée (au moins pour les paroles) à Belsunce est tellement délicieuse, qu'on est presque tenté de la regarder comme une composition très moderne. Je remarque cependant qu'elle a une affinité marquée avec ce joli chant irlandais de *La Rose*, intercalé par de Flotow dans l'opéra de *Martha*, ce qui ouvre de suite la porte au doute et aux conjectures.

Une vraie mélodie chef-d'œuvre, c'est *Sous terre je m'ensevelirais,* qui offre précisément ces différences accidentelles de tonalité très finement signalées par M. Brambach : la médiante majeure (en *ut :* mi naturel) y cotoie la médiante mineure (en *ut* : mi bémol) d'une façon aussi singulière qu'imprévue. La mélodie est alternativement à *trois temps* simples et binaires, ce qui, d'après certaine assertion du même auteur, constituerait presque une exception. Mozart connaissait-il cette superbe mélodie, quand il a écrit ses couplets d'Osmin (à deux temps ternaires), si francs et si caractérisés, au premier acte de *L'Enlèvement au Sérail ?* Je n'oserai l'affirmer... L'air de famille, du reste, n'est pas absolument frappant. Mais quelle est son origine ? Il y a longtemps que je cherche à la découvrir, car c'est une pièce de la plus haute valeur, et qui ne ferait pas peu d'honneur à la Muse Euscuarienne, s'il fallait définitivement la ranger au nombre de ses productions vraiment authentiques.

A mon avis, du reste, les chants qu'il importe le plus d'étudier pour le moment sont précisément ceux dont nous connaissons, à n'en pouvoir douter, l'origine *non*

euscarienne. En rapprochant, en effet, de la mélodie originale datée et signée la version basque, nous pourrons, en constatant les variantes (qui offrent la plupart du temps *certains caractères parfaitement tranchés*), étudier la tonalité basque avec une grande certitude, et beaucoup plus fructueusement dans tous les cas que dans des pièces dont nous ignorons absolument la nativité originelle. Au moins pouvons-nous, dans la majorité des cas, discerner, dans ces mélopées importées, ce qui est basque d'avec ce qui ne l'est pas, ce qui serait parfaitement illusoire pour tant d'autres mélodies, qui ne sont peut-être non plus rien moins qu'autochtones, mais dont l'état-civil nous est parfaitement inconnu.

La conclusion de tout ceci, c'est qu'il faut bien se garder de rien affirmer *à priori* touchant le caractère spécial et reconnaissable de la tonalité et du rythme basques. Ce n'est pas tant d'ailleurs dans les livres qu'il faut étudier les chants euscariens qu'en plein air, dans la montagne, au milieu des champs, sur les routes, partout où l'homme naturel, où le Basque pur sang ne se sent pas observé. Il faut alors noter à la volée, sur un carnet, ces mélodies si savoureuses, si franches, si primesautières, qu'on lui entend lancer à pleine voix à tous les échos. La « musique basque » n'existe vraiment que là... en admettant d'ailleurs, bien entendu, qu'il en reste aujourd'hui quelque chose, et qu'elle ne soit pas devenue depuis longtemps une chimère, c'est-à-dire un emprunt constant à l'art cultivé des grandes villes avoisinantes.

Mais il faut se hâter. Les chemins de fer se construisent, les traditions s'oublient ou se transforment, les mœurs dégénèrent : en s'améliorant quelquefois, elles perdent

presque toujours leur couleur, leur originalité natives ; et le jour où l'on sera complètement prêt à étudier les Basques avec tous les moyens que la science met de plus en plus à notre disposition, ils auront disparu, ils n'existeront plus qu'à l'état de souvenir...

ANATOLE LOQUIN.

---

## APPENDICE

### CORRIGENDA ET ADDENDA

A L'ARTICLE SUR LA BIBLIOGRAPHIE DU *Folklore basque*

(t. XX, p. 279-287.)

Page 280, ligne 5..... 373, 447, 448, 456 et 458.

Page 280, ligne 11..... VIII. Paroles du Seigneur du pays, IX. La Charité, X. La couronne nuptiale, et XI. Fin des Fêtes.

Page 280, ligne 29-31. Le recueil de M. Sallaberry n'a pas eu deux éditions ; mais il en a été fait deux tirages, l'un avec la traduction française des chansons, l'autre sans traduction. Ce dernier comprend x-(1)-215 pages, au lieu de x-(1)-415 pages.

*Musique.* — On trouve de la musique basque dans l'ouvrage suivant : « *El Oasis, viaje al paris de los fueros*, escrito por d. Juan MAÑÉ Y FLAQUER. *Barcelona*, impr. de Jaime Jepus Rovisalta, 3 tom. in-fol. » — T. II, 1879, p. 164-167, air de *Guernicaco arbola* pour piano et chant ; p. 167-169, même air pour piano seul.

Je dois encore à M. Loquin la connaissance d'une adaptation d'un air basque. L'opéra comique en trois actes, *l'Auberge de Bagnères* (musique de Catel, paroles de Jalabert), représenté, pour la première fois, le 16 avril 1807 suivant le livret, ou le 23 suivant la partition, a pour principal motif de son ouverture un solo de clarinette qui est tout simplement l'air basque guipuzcoan bien connu : *Iru damacho Donostiaco*...

J. V.

---

# LA QUESTION DE LA RESTITUTION

## DE LA LANGUE-MÈRE INDO-EUROPÉENNE

---

La science elle-même a ses modes. De temps en temps, dans toutes ses branches, telle théorie, plus ou moins spécieuse et lancée au bon moment par un maître autorisé, réussit auprès de ses disciples, gagne même ses émules et tient, pourrait-on dire, le haut du pavé, jusqu'à ce que quelque indiscipliné ou quelque sceptique s'amuse à gratter le vernis de l'idée en faveur, et s'aperçoive non sans étonnement qu'il ne recouvre que faits contestables ou raisonnements défectueux. La linguistique, à titre de science en voie de formation, est une de celles où ces engouements et ces surprises peuvent se produire le plus facilement. Le pilote sans boussole est sujet à s'égarer et à égarer ceux qu'il conduit. Or, où est la boussole des linguistes actuels? Tant qu'ils ne nous l'auront pas montrée, nous serons autorisés à douter de son existence et à nous expliquer par là l'étonnante et éphémère fortune de tant de conceptions qui ne sont qu'une des formes d'un voyage à l'aventure en pays inconnu.

Parfois ces erreurs, à la façon de celles d'Ulysse, ne laissent pas que de durer quelque dix ans, et c'est le cas de l'étrange thèse que je résume en employant les termes

mêmes d'un de ceux qui l'ont exposée et soutenue avec le plus de talent : « La langue mère indo-européenne est une langue comme une autre et que nous connaissons moins que toute autre ». Autrement dit, cette langue avait des caractères spéciaux qui sont hors de notre portée. On voit facilement les conséquences d'une semblable manière de voir : l'indo-européen étant l'antécédent de nos langues, si nous ne connaissons rien de sa nature, à plus forte raison ne saurions-nous rien connaître de ses conditions d'origine d'où dépendent celles de ses dérivés.

Remarquons, avant d'aller plus loin, la singulière position que prennent par là, eu égard à leur science, tous les linguistes — et ils sont nombreux en ce moment, au moins en France — qui professent une pareille théorie. En général, les savants, quelque positifs qu'ils soient, se plaisent à exercer leur imagination sur la portée de leurs travaux et sur le champ ouvert à leurs investigations ; rien d'ailleurs de plus naturel, de plus légitime et même de plus avantageux. « Les longs espoirs et les vastes pensées » sont les voiles et les brises de toutes les entreprises humaines, et il n'en est aucune, ce semble, où de tels auxiliaires soient plus indispensables que pour celles dont le savoir est l'objet, et dont l'achèvement ne se poursuit qu'à travers une mer inconnue et des obstacles sans cesse renaissants. Nos linguistes en jugent autrement. Non seulement ils se passent d'horizon, non seulement ils limitent volontiers leur domaine aux racines à tiroirs et aux fameuses lettres sonnantes de MM. Brugmann et de Saussure, mais ils s'irritent contre ceux qui s'y sentent à l'étroit, ils les anathématisent, et pour un rien ils les mettraient hors la science. Et c'est plaisir de voir comme ils renchérissent alors les uns sur les

autres. « On ne peut pas aller plus loin », s'est écrié l'un d'eux un jour de lassitude et de découragement. « Il ne faut pas aller plus loin », a répondu en chœur le gros des disciples. A l'heure qu'il est, les disciples des disciples n'hésitent pas à déclarer qu'il est défendu d'aller plus loin ; et gare à qui tente de braver cette interdiction !

Si cette timidité intolérante dont tels se glorifient comme de prouesses glorieuses était justifiée, il n'y aurait rien à dire ; les amateurs de découvertes n'auraient qu'à essayer d'autres voies et à laisser les successeurs de Bopp avec leur *non possumus* qu'ils renforcent si volontiers d'un *non volumus*. Mais leurs dogmes sont-ils aussi sûrs qu'ils sont exclusifs, et, tranchons le mot, présomptueux? Telle est la question que je voudrais examiner à propos de celui dont je parlais plus haut.

A cette demande, pourquoi la langue mère indo-européenne nous serait-elle à jamais inconnue? on nous répond : 1° parce qu'elle avait des lois phonétiques que nous ignorons et que nous ignorerons toujours faute de documents ; 2° parce que s'il ne nous restait que les langues romanes, par exemple, pour reconstruire le latin, nous n'y parviendrions pas, et qu'on peut très bien juger des rapports des langues indo-européennes de seconde formation comme le sanskrit, le grec, le latin, etc., avec la langue mère par celui des langues romaines avec la langue latine ; 3° parce que l'humanité est très ancienne et qu'on « ne saura jamais combien de langues se sont écroulées l'une sur l'autre avant que de leurs débris successifs naquît l'aryen dont sortirent tant d'autres langues » (1).

(1) J'emprunte la dernière partie de ce résumé à un intéressant

Nous discuterons d'abord le premier point. Les langues indo-européennes comme le sanskrit, le grec, etc., dérivent-elles de la langue mère ? La définition même de celle-ci l'implique, et nul ne le conteste. Or, peut-on dire qu'on ne sait rien d'une langue dont on connaît à fond un grand nombre de dérivés ou de dialectes ? Si l'on s'obstine à répondre par l'affirmative, nous demanderons en quoi consistent les rapports d'une langue-mère et de ses filles. Ou bien ces rapports sont nuls, et en ce cas le fait de filiation n'a aucun intérêt scientifique ; ou bien ils impliquent des ressemblances intimes qui portent à la fois, comme le montrent tous les exemples connus, sur les racines, les suffixes, les modes de dérivation et les lois phonétiques. Comment soutenir, en partant de cette dernière hypothèse qui est la seule raisonnablement admissible, que connaissant à merveille toutes les conditions constitutives des idiomes indo-européens, celles du langage antérieur qui leur a donné naissance nous échappent et nous échapperont toujours ? Et se rabattrait-on sur le caractère particulier des lois phonétiques dans les différentes branches de la famille indo-européenne que nous contesterions énergiquement le particularisme en question. Dans toutes ces branches, il n'est guère que la sifflante qui ait été traitée d'une manière un peu différente dans tel ou tel d'entre eux, tandis que l'adoucissement et l'assimilation des consonnes, l'affaiblissement et la contraction, en ce qui regarde les voyelles, sont les lois prédominantes et générales de toute la famille. Ces lois s'exercent sous nos yeux, dans un même sens

article sur la race aryenne de la *grande Encyclopédie*, dont l'auteur, M. S. Lévy, est un jeune indianiste de talent et d'avenir.

depuis au moins trois mille ans, et nous sommes autorisés, en bonne logique, à croire à leur action durant toute la période antérieure.

En résumé, les connaissances que nous pouvons avoir sur la langue-mère ressemblent beaucoup par leurs conditions d'origine et de certitude à celles que nous possédons sur la constitution et l'état interne du globe terrestre. Du moins, elles sont fondées sur des procédés logiques identiques. Sont-ce les linguistes qui sont systématiquement sceptiques en refusant toute confiance aux premières, ou faut-il taxer les géologues de crédulité peu scientifique en admettant les secondes ? Mais j'entends qu'on m'arrête : « Ceci est de la philosophie et non plus de la linguistique ! » Je connais l'objection ; on me l'a faite dès mes premiers travaux, et je voudrais bien savoir quelle est au juste sa portée. Faut-il comprendre qu'en linguistique il est interdit de raisonner ? Ou bien veut-on dire que la philosophie du langage n'a rien de commun avec la linguistique ? La première hypothèse serait peu flatteuse pour les linguistes, et la seconde ne le serait guère plus pour les philosophes. Je ne vois pourtant pas de moyen terme, si ce n'est de renvoyer à Aristote et à Port-Royal ceux qui crient haro sur le raisonneur ! Par le temps de positivisme qui court, on en arrivera peut-être à la science sans logique, mais, pour le moment, on n'en est pas encore là.

En attendant, passons au second point : — « Nous ne pourrions pas reconstruire le latin à l'aide des langues romanes. » — Mais d'abord, pour les questions d'origine et de développement, les seules en définitif qui nous intéressent, est-il bien utile de reconstruire de toutes pièces la

langue-mère? Je ne le crois pas. Ce qui importe, c'est de pouvoir constater qu'elle contenait tels radicaux et tels suffixes sous une forme approximativement indiquée, que les dérivés y devaient leur existence, comme plus tard, à l'altération phonétique et à l'analogie; que les lois phonétiques s'y exerçaient à peu près de la même façon que par la suite, dans les idiomes secondaires; et qu'en fin de compte, l'application régressive de ces procédés et de ces lois permet de faire remonter à quelques souches communes le plus grand nombre des dérivés. Or, je le demande, qu'est-ce qui empêcherait de restituer à l'aide des langues romanes la forme et le sens, d'une manière très suffisamment approximative, de la plupart des racines latines, de ramener aux types radicaux et même aux formes complètes ainsi reconstruites leurs différents correspondants dans les langues dérivées, d'établir par des arguments très probants, quoique inductifs, que les moyens de formation étaient les mêmes chez la mère et chez les filles, et que les lois phonétiques de celle-là étaient en général les mêmes que les lois phonétiques de celles-ci? Bref, si Burnouf a pu expliquer le zend par le sanskrit, il n'aurait pas été beaucoup plus téméraire ni beaucoup plus difficile pour Dietz, par exemple, de nous représenter un état du latin très suffisant pour le but de paléontologie linguistique qu'aurait eu un pareil travail en l'absence de tout document direct. Non seulement donc la comparaison sur laquelle on s'appuie ne prouve pas que nous ne pouvons ne rien savoir de la langue-mère par ses dérivées, mais elle fait voir au contraire très clairement que nous pourrions tirer de ces dernières la plupart des résultats que nous aurions en vue pour la connaissance de leurs origines.

J'arrive à la troisième objection, à savoir l'effondrement probable et réitéré de plusieurs couches successives du langage dont l'aryen prétendu primitif serait le continuateur et le substitut. Bien que nous nous trouvions en présence d'une pure hypothèse, nous n'en raisonnerons pas moins comme si elle portait sur une base solide. De deux choses l'une : ou bien les cataclysmes dont on parle ont emporté tout le langage de nos très anciens ancêtres, et, dans ce cas, nous sommes avec ces idiomes hypothétiques en dehors de la question, puisque nous raisonnons d'une langue mère des nôtres et dont celles-ci sont le prolongement direct ; ou bien, il s'est produit des mélanges résultant d'invasions ou de conquêtes dans le genre de celui qui a donné naissance à l'anglais et au persan modernes ; seulement, c'est une transformation dont on ne retrouve nulle part la moindre trace, et ici, encore, les analogies qu'on invoque vont à l'encontre des conclusions qu'on prétend en tirer. Autant le caractère mixte des deux langues précitées frappe les yeux et se serait accusé en toute évidence, même si l'on n'en connaissait pas les causes historiques et les conditions précises, autant l'unité des matériaux qui constituent les langues indo-européennes les plus anciennes est manifeste et patente. Ces langues s'expliquent par elles-mêmes et dans toutes leurs parties, surtout quand on ne cherche pas midi à quatorze heures, et qu'on n'apporte pas à de telles études un scepticisme préconçu.

Vaut-il la peine, maintenant, d'examiner encore la question au point de vue de l'antiquité de l'espèce humaine *douée d'un langage articulé*? D'abord quelle est cette antiquité ? Est-elle la même dans toutes les races ? Faut-il lui

attribuer le lointain prodigieux où certains savants semblent disposés à la reculer ? Autant de questions insolubles, au moins dans l'état actuel de la science. Tout ce qu'il est permis de dire, c'est qu'on ne voit aucune raison décisive pour reculer la date des premiers développements du langage indo-européen, si l'on admet son indépendance originelle, à plus de quatre ou cinq mille ans. Mais peu importe, à notre avis, qu'il faille compter ici par mille ou dizaines de mille ; l'essentiel est de constater que tout concourt à prouver — et l'état de la civilisation à l'époque védique, et l'absence de vestiges d'une culture plus ancienne, et l'aspect des traditions communes à la race — le caractère tout primitif de la société aryenne aux temps immédiatement antérieurs à ceux qui ont vu naître les hymnes védiques, c'est-à-dire vers deux mille ans au plus, selon toute vraisemblance, avant Jésus-Christ. Or, toutes les analogies nous autorisent à n'attribuer pas plus de quatre à cinq cents mots au langage du peuple auquel correspondait un pareil état social. Il convient d'ajouter que ces cinq cents mots, au maximum, devaient se répartir déjà en un petit nombre de familles, impliquant tout au plus, peut-être, une cinquantaine de radicaux et autant de suffixes différents. C'est à ce petit nombre d'éléments primitifs qu'il s'agirait, en somme, de ramener toute la dérivation indo-européenne. Malgré les prophètes de découragement, la tâche nous semble parfaitement possible. En tous cas, elle ne présente pas plus de difficultés que celle de faire converger vers un centre commun — le latin hypothétique dont il était question plus haut — l'ensemble de la dérivation romane.

Du reste, quelle qu'en soit l'issue, cette tâche mérite qu'on

la tente. Si elle réussissait, non seulement l'esprit humain verrait couronner par le succès un de ses plus vigoureux et de ses plus féconds efforts, mais une lumière exceptionnelle viendrait éclairer les développements primitifs de la pensée, et la question de l'origine du langage serait bien près d'être résolue à l'aide de faits positifs.

PAUL REGNAUD.

---

# UN TEXTE BASQUE DU XVII^e SIÈCLE

A propos de l'article que j'ai publié, sous ce titre, dans le dernier numéro (t. XXI, p. 57-74), le prince L.-L. Bonaparte, l'éminent basquisant, a bien voulu m'adresser les observations suivantes :

Je possède, depuis vingt ans, un exemplaire, malheureusement incomplet, de l'ouvrage de Lezamis, auquel manquent : le feuillet A ou le titre, et les pages 1-2, 19-22, 133-134, 297-300, 425-426 et le dernier feuillet de l'ouvrage.

Je ne possède pas l'opuscule original, ou la première édition de *las explicaciones, etc.*, par Zubia, imprimées à Saint-Sébastien, en 1691, par Pedro de Huarte, dont Lezamis a donné une seconde édition et M. Vinson une troisième.

Ce Pedro de Huarte, que je suppose être le même que Pedro de Ugarte, a imprimé, à Saint-Sébastien, en 1713 :

« Doctrina Christianaren explicacioa Villa franca Guipuzcoaco onetan euscaraz itceguiten dan moduan, etc. Urte 1713, Joseph Ochoa de Arinec, pueblo onetaco aurray iracasteco, etc. Donostian : Pedro de Ugarte, ren Echean ». Un volume, petit in-8°, de 8 plus 175 pages. C'est le premier ouvrage que je connaisse *de visu*, imprimé en guipuscoan ; je n'en ai jamais vu qu'un seul exem-

plaire (1), celui que je possède, et qui est dans un état de conservation parfaite, renfermant un précieux autographe de l'auteur, M. Arin, qui assure avoir corrigé toutes les fautes typographiques.

L'ouvrage de Zubia, quoique fort rare et important, est en biscaïen, mais il est loin d'avoir l'importance que possède l'ouvrage suivant, imprimé en 1656 ou trente-cinq ans avant celui de Zubia. J'en possède un exemplaire parfait et un autre incomplet. C'est le premier livre biscaïen imprimé que je connaisse *de visu* et je n'en ai jamais vu d'autres exemplaires que les miens. Le basque est du biscaïen encore plus pur que celui de Zubia. Par exemple, au *Pater :* « Eguinbidi çure vorôdatea çelan çeruan, alan lurrean », tandis que Zubia porte : « Cumpribidi zure uorondatea, nolan zeruan alan lurrean ». Or, *zelan* est le vrai biscaïen, tandis que *nolan* est presque le guipuscoan *nola*.

Titre: « Exposicion bre- | ue de la doctrina christiana compues- | ta por el P. M. Geronimo de Ripalda | de la Compañia de Jesus. | (Vignette : image de la Ste Vierge) | N. S. de Vribarri de Durango. | Con licēcia en Vilbao, por Juā de Azpiroz. Año de 1656 ». In-8° de 10 plus 155 pages.

N. B. — On lit au verso du titre : « Sacado todo de diversos autores y traducido del lenguage castellano al bascongado por el licenciado Martin Ochoa de Capanaga, etc. »

Fautes à corriger dans la *Revue* (p. 59-71) :

(1) J'en connais, à Paris, un autre exemplaire complet et en bon état. J. V.

Page 59, ligne 7, feuillet C 3 recto.
24, les Cantabres et les Vascons
Page 61, ligne 9, la victoire miraculeuse de
Page 63, ligne 18, *Ave Maria*
19, *Articulos*
20, *Vazquence*
22, primera, y
24, Maria ; y
Page 64, ligne 2, Santificadu
5, neãgo
6, becatuac.
10, Iauna
12, Iauncoicoa-
Page 65, ligne 13, dogu ?
19, *Ghristoen... Santeari*
Page 66, ligne 1, gorpuçagaz
2, Iauna ; ez
6, Sãtua, Sabioa
8, guztiz
11, *sinistu. dala*
13, *Santua.*
19, Iauncoicoa
24, Iauncoico
26, çein
28, diraz... guztietan igualac
30, bat.
Page 67, ligne 2, Iauncoicoa
13, gracian iltendireanai
19, Iaungoico
Page 68, ligne 6, personetaric
20, santan

Page 69, ligne 1, *ganic,*
3, *ezquero*
8, Doncella (la première fois).
11, *Irrugarrena,*
23, *infernuetara*
Page 70, ligne 3, Azimac
7, rian, Iesusac
8, Senoa, edo
9, jasiçan
11, baeajasiçan
12, bura; da
18, arimea gaz
20, arimea gaz
21, biacaz baturic
24, *ila-*
29, zala irugarren.
Page 71, ligne 2, *dagoala.*

N. B. — Les pages 425 et 426 manquent à mon exemplaire.

*Londres*, le 7 février 1888.

L.-L. Bonaparte.

En collationnant de nouveau le texte imprimé dans la *Revue* avec ma copie manuscrite, faite sur l'original, je relève les nouveaux *corrigenda* suivants:

Page 64, ligne 8, Iesvs
16, ENCARNACION, Y
65, 5, 1re colonne, Negarrez
6, aimbat

| | | |
|---|---|---|
| Page 66, | ligne 26, | Iru |
| | 26, | dà |
| 68, | 14, | Bacarric |
| 69, | 15, | leguez, a la |
| 70, | 28, | Erioceagaz |
| 71, | 17, | vizituco gara. |
| 72, | 16, | idaraten |
| | 27, | damuriagaz |
| 73, | 20, | Santu |
| | 26, | orain |
| 74, | 4, | dabela |

J. V.

---

# BIBLIOGRAPHIE

*Contes et légendes du Caucase*, traduits par J. Mourier. *Paris*, Maisonneuve et Ch. Leclerc, 1888, in-12 de (iv)-112-(iv) p.

*Le folk-lore de l'île Maurice*, par C. Baissac. *Paris*, Maisonneuve et Ch. Leclerc (les littératures populaires de toutes les nations, t. XXVII), in-12 de (viij)-xix-467 p.

*Contes populaires recueillis dans la Grande-Lande, le Born, les petites landes et le Marensin*, par Félix Arnaudin. — *Paris et Bordeaux*, 1887, in-12 de 312 p.

L'étude des littératures populaires est à la mode, on le sait, depuis quelques années; aussi les publications relatives à cette étude se multiplient-elles de plus en plus. Parmi les plus intéressantes, celles qui sont signalées ci-dessus peuvent être rangées au premier rang.

Le petit livre de M. Mourier comprend uniquement des contes. Il est partagé en trois divisions formées de contes géorgiens, mingréliens et arméniens. Les contes géorgiens ont été traduits du russe par M. Mourier; c'est donc une version de seconde main, et, d'ailleurs, les neuf histoires qui composent cette division ont un caractère littéraire qui leur ôte une partie de leur intérêt. La source des contes arméniens (au nombre de quatre) n'est pas indi-

quée; mais ils me paraissent bien littéraires de forme et de fond. En revanche, les six contes mingréliens du volume, donnés d'après une publication de Saint-Pétersbourg en géorgien, avec traduction russe en regard, ont un caractère populaire et original incontestable. Le « voleur habile » est bien connu : il y a des détails nouveaux dans la version mingrélienne; la vie de « Sanartia » dans le sein d'un poisson, l'aventure du « roi aveugle qui doit recouvrer la vue grâce à un certain poisson », nous rappellent de vieilles légendes orientales que nous retrouvons dans les livres, authentiques ou apocryphes, de la Bible.

M. Baissac, lui, a recueilli lui-même les éléments de son livre : contes, devinettes, chansons. Il nous dit, et nous le croyons sans peine, quelles difficultés il a rencontrées dans ses recherches. C'est qu'à Maurice aussi le progrès général se traduit par une vulgarisation, si j'ose m'exprimer ainsi, de la banalité. Les ponts neufs, les romances d'opéras, les chansons de café-concert, prennent peu à peu la place des vieilles mélodies populaires transmises de génération en génération avec des paroles diverses, mais toujours naïves et spontanées. De plus, dans cette colonie française, qui n'a pour ainsi dire pas d'histoire, l'afflux incessant de l'élément ethnographique indien, dravidien surtout, modifie de plus en plus le vernis superficiel que les créoles français avaient mis depuis un siècle et demi sur les esclaves importés d'Afrique. Les quelques chansons dont M. Baissac nous donne des fragments sont toutes spontanées, improvisées et d'inspiration toujours locale. Les devinettes, *sirandanes,* semblent, de leur côté, être, dans le recueil, la part contributive de l'élément africain. Les contes, au contraire, sont plutôt d'origine euro-

péenne. Le grand intérêt de la nouvelle publication de M. Baissac, c'est qu'il donne le texte créole de tous ces contes, de toutes ces devinettes, et qu'il rend par là un grand service aux linguistes, en fixant une fois encore des textes originaux, spécimens désormais invariables d'une langue fragile, si cette expression m'est permise, menacée d'une mort prochaine.

M. Arnaudin donne également le texte patois des contes qu'il a recueillis dans le département des Landes et surtout dans l'arrondissement si étendu de Mont-de-Marsan. Il a pris pour type linguistique central, pour ainsi dire, le parler de Labouheyre, et c'est surtout à cette très intéressante variété que s'appliquent les précieuses règles de prononciation qu'on peut lire aux pages 141-177 de son joli volume. Il nous y apprend, chemin faisant, de nombreuses particularités dialectales de grammaire et de prononciation propres à divers villages du pays. Le recueil est, d'ailleurs, intéressant en lui-même; il contient dix contes et dix-sept pages de chansons populaires. Ces chansons ne sont, à proprement parler, que des rondes, des formulettes, des cantilènes, des refrains, des dictons rythmés. Quant aux contes, ils offrent, pour la plupart, des versions nouvelles de contes bien connus, mais ils sont certainement authentiques et originaux.

J. V.

---

# VARIA

## PSALMANAAZAAR ET LA LANGUE FORMOSANE

Lorsque j'ai publié (*Revue*, t. XIX, p. 147-169) un article sur la langue taensa, j'y rappelais naturellement la grande fourberie de Psalmanaazaar. Plusieurs personnes m'ont fait l'honneur de me demander où j'avais pris les détails que je donnais sur cette langue imaginaire, faite de toutes pièces par l'aventurier provençal. Je les avais empruntés simplement au livre de Psalmanaazaar lui-même, dont il me paraît intéressant de reproduire la partie linguistique tout entière. (*Description de l'île Formosa en Asie*, Amsterdam, 1705, in-12, p. 137-150, chap. XVIII.)

J. V.

## DE LA LANGUE DES FORMOSANS

La langue qui est en usage à *Formosa* est la même que celle du *Japon*, avec cette différence que les Japonnois ne prononcent pas les lettres gutturales comme les *Formosans*, et qu'en certaines expressions ils n'ont ni élévation ni inflexion de voix ; par exemple, les Formosans distinguent le tems passé d'avec le présent, en élevant la voix, et le futur en la baissant. Cette inflexion de voix, dans une ou plusieurs syllabes d'un même mot, fait presque toute la différence des tems des verbes. Ils ont trois genres, qu'ils distinguent par trois articles: toutes les créatures vivantes sont ou du masculin ou du féminin, et toutes les choses sont du neutre. Leurs noms ont tous les cas semblables, un singulier et un plurier seulement. Comme je n'ai pas dessein de faire ici une grammaire, je me contenterai de

dire, en général, que cette langue est assez aisée, fort riche et fort harmonieuse, mais difficile à prononcer. Si on demande d'où elle est dérivée, je répondrai qu'il n'y a que la seule langue du Japon avec laquelle elle ait du rapport. Cependant on trouve quantité de mots qui paroissent venir de plusieurs autres langues, en changeant seulement ou la signification, ou la terminaison.

Il semble que les Japonnois, qui, selon la commune opinion, sont originaires de la Chine, d'où leurs Ancêtres ont été bannis, auroient deu au moins en conserver la langue ; mais les meilleurs Auteurs veulent nous persuader qu'un grand nombre de Chinois ayant été véritablement réléguez par leurs compatriotes dans les isles du Japon, qui étoient alors inhabitées, en punition de quelque soulèvement contre leur Prince, ils conceurent tant de haine contre leur Païs, qu'ils résolurent non seulement de prendre des coûtumes et de se gouverner par des lois toutes contraires à celles des Peuples dont ils sortoient, mais même d'oublier leur langue naturelle pour en inventer une qui ne pût être entenduë des Chinois, qu'ils vouloient oublier, et avec lesquels ils ne vouloient plus avoir aucun commerce ni liaison. De quelque raison qu'on puisse appuyer cette conjecture, on a peine à comprendre que tout un Peuple puisse venir à bout d'une telle entreprise et qu'un si grand changement se soit pû faire, sans qu'il en paroisse au moins quelque trace dans les mots, ou dans le tour de la phrase : car il n'y a pas dans le monde deux langues plus opposées que l'est celle de la *Chine* avec celle du *Japon*. Quoi qu'il en soit, les Formosans ont apporté avec eux la langue du *Japon*, ils l'ont conservée sans aucune altération, au lieu que les Japonnois la changent tous les jours, retranchent des mots et en adoptent de nouveaux, ce qui fait la grande diversité qui se trouve à présent entre le langage du *Japon* et celui de *Formosa*.

Les Japonnois écrivoient, autrefois, en fort petits caractères, semblables à ceux des Chinois ; mais depuis qu'ils ont eu commerce avec les Formosans, ils ont imité leur manière d'écrire, comme étant beaucoup plus belle et plus aisée, en sorte qu'on voit à présent très peu de personnes au *Japon* qui se servent des caractères chinois.

Cette manière d'écrire des Formosans leur fut enseignée par leur Profète Psalmanaazaar, qui, en leur donnant de nouvelles lois, leur donna en même temps de nouveaux caractères, qu'ils receurent

apparemment avec autant de soumission, mais avec moins de répugnances que la barbare et cruelle loi à laquelle il les assujetit, en leur commandant de sacrifier leurs propres enfants.

Leur Alphabet n'est composé que de vingt lettres, qu'on lit de la droite à la gauche, comme l'Hébreu. Le Dessein ci-contre en montre la figure et la couleur (1). Pour donner au Lecteur curieux quelque idée de cette langue, on a joint ici quelques mots familiers, avec l'Oraison dominicale, le Simbole des Apôtres et les Commandements de Dieu, écrits en caractères Italiques, et qu'on a traduits mot pour mot.

| | |
|---|---|
| L'Empereur ou le plus grand Monarque. | *Baghathaan Chevereal.* |
| Le roi. | *Bagalo* ou *Angon.* |
| Le vice-roi. | *Bagalendro* ou *Bagalender.* |
| Les nobles. | *Os Tanos.* |
| Les gouverneurs de places. | *Os Tanos soulletos.* |
| Les bourgeois. | *Poulinos.* |
| Les paysans. | *Barhan.* |
| Les soldats. | *Plessios.* |
| Un homme. | *Banajo.* |
| Une femme. | *Bajané.* |
| Un fils. | *Bot.* |
| Une fille. | *Boti.* |
| Un père. | *Pornio.* |
| Une mère. | *Porniin.* |
| Un frère. | *Geovreo.* |
| Une sœur. | *Javraiin.* |
| Un parent. | *Arvauros.* |
| Une île. | *Avia.* |
| Une ville. | *Tillo.* |
| Un village. | *Casseo.* |
| Le ciel. | *Orhnio.* |
| La terre. | *Badi.* |
| La mer. | *Anso.* |
| L'eau. | *Ouillo.* |

(1) Je regrette beaucoup de ne pouvoir reproduire cette planche.

## DU SEIGNEUR L'ORAISON.
## *KORIAKIA VOMERA.*

Notre Père qui dans Ciel es, sanctifié *soit* ton nom, vienne
*Amy Pornio dan chin Orhnio viey, Gnayjorhe sai lory, eyfodere*
ton Roiaume, faite *soit* ta volonté comme dans Ciel, et dans
*sai Bagalin, jorhe sai domion apo chin Orhnio, kay chin*
terre aussi, notre Pain quotidien donne nous aujourd'hui, et
*Badi eyen, amy Khatsada nadakchion toye ant nadayi, kay*
pardonne nous nos offenses, comme nous pardonnons nos
*radonaye ant amy sochin, apo ant radonem amy*
offenseurs, induy nous pas en tentation, mais délivre nous
*sochiakhin, bagne ant kau chin malaboski, ali abinaye ant*
du mal, car tien est Royaume, et Gloire, et
*tuen broskaey, kens sai vie Bagalin, kay Fary, kay*
toute Puissance à tous fidèles. Amen.
*Barhaniaan chinania sendabey. Amien.*

## LA CHRÉTIENNE CROYANCE.
## *AI KRISTIAN NOSKIAYEY.*

Je croi en Dieu tout Puissant Père, Créateur du Ciel
*Jerh noskion chin Pagot Barhanian Pornio, Chorhe tuen Orhnio*
et de la Terre, et en Jésus-Christ son bien aimé fils notre
*kay tuen Badi, kay chin Jeso-Christo ande ebdoulamin bot amy*
Seigneur, qui conçu fut du Saint-Esprit, né de Marie
*Koriam, dan vienen jorch tuen gnay Piches, ziezken tuen Maria*
Vierge, souffert sous Ponce-Pilate, été crucifié, mort et
*Boty, lakchen bard Pontio Pilato, jorh carokhen bosken kay*
enseveli, descendu dans infernales places, troisième jour,
*badakhen, mal-fion chin xana khie, charby nade,*
ressuscité des morts, monté dans Ciel, assis à
*jandafien tuen bosken, kan-fien chin Orhnio, xaken chin*

Les caractères, nommés *Am̃, Mem̃, Taph, Lam̃do, Kaphi, Gomera,* etc., sont copiés du grec, du russe et de cette écriture qu'on prétend être la cryptographie des francs-maçons : L, П, etc.

droite main de Dieu son Père tout Puissant, qui viendra
*testar-olab tuen Pagot ande Pornio Barhanian, dan foder*
juger vivants et morts. Je crois dans Saint Esprit,
*banaar tonien kay bosken. Jerh noskion chin Gnay Piches,*
Sainte Catholique Église, Communion des Saints, rémission
*Gnây Ardanay Chslae, Ardaan tuen Gnayij, radonayun*
des péchés, résurrection de chair, vie éternelle.
*tuen sochin, jandasiond tuen krikin, ledum chalminajey.*
Amen.
*Amien.*

## LES DIX COMMANDEMENTS DE DIEU.
## *OS KON BELOSTOS TUEN PAGOT.*

Écoute, ô Israël, je suis le Seigneur ton Dieu.
*Gistaye, ô Israël, jerh vie oi Korian sai Pagot.*

### I.

N'auras autre Dieu devant moi.
*Kau zexe apin Pagot oyto jenrh.*

### II.

Ne feras te statuë, ni image semblable aux choses
*Kau gnadey sen Tandatou, Kan adiato bsekoy oios*
qui dans Ciel sont, ou dans terre, ou sous terre dans l'eau,
*day chin Orhnio vien, ey chin badi, ey mal badi chin ouillo,*
ni adoreras, ni serviras les, car je suis ton Seigneur Dieu
*kau eyvomere, kau conraye oion, kens jerh vie sai Korian Pagot*
jaloux, et je visite les péchés du Père sur les enfants
*spadou, kay jerh lournou os sochin tuen Pornio janda los botos*
jusque dans troisième et quatrième génération de ceux qui me
*pei chin charby kay kiorbi Grebiachim dos oios dos jenrh*
haïssent, et miséricorde je fais dans mille générations de
*videgan, kai teltulda jerh gnadon chin janate Grebiachim dos*
ceux qui m'aiment et mes commandements gardent.
*oios dos jenrh chataan kai mios belostos nautuolaan.*

III.

Ne prendras le nom de Dieu ton Seigneur vainement, car
*Kau chexneer oi lory tuen Pagot sai Korian beiray, kens*
le Seigneur ne tiendra innocent celui qui son nom prendra
*oi Korian kau avitere azaton oion dan ande lory chexneer*
vainement.
*beiray.*

IV.

Souviens toi, tu sanctifieras le Sabbat, six jours travailleras
*Velmen ido, sen mandaar ai Chenaber, dekie nados farbey*
et feras tout ton ouvrage, mais le septième est le jour du
*kai gnadey ania sai farbout, ali oi meniobi vie ai nade tuen*
Sabbat de ton Seigneur, ne travailleras dans ce jour, toi ni
*Chenaber tuen sai Korian, kau farbey chin oi nade sen, kau*
ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni
*sai bot, kau sai boti, kau sai sgerbot, kau sai sger-boti, kau*
l'étranger qui devant tes portes est, car le Seigneur a créé
*oijanfiero dan splan sai brachos viey, kens oi Korian chorheye*
Ciel, Terre, Mer, et tout qui dans eux sont en six jours,
*Orhnio, Badi, Ansa, kai ania dai chin oios vien chin dekie nados,*
et le septième reposé, c'est pourquoi il a béni le septième jour
*kai ai meniobe stedello, kenzoy oi skeneaye ai meniobe nade*
et sanctifié l'a.
*kay gnayfrataye oion.*

V.

Honore Père et Mère tiens, afin que soient prolongés les
*Eyvomere Pornio kai Porniin soios, ido areo jorhen os*
tiens jours dans terre, laquelle le Seigneur ton Dieu donne te.
*soios nados chin badi, dnay oi Korian sai Pagot toye sen.*

VI.

Ne tueras.
*Kau anakhounie.*

VII.

Ne paillarderas.
*Kau verfierie.*

VIII.

Ne déroberas.
*Kau lokieyr.*

IX.

Ne diras faux témoignage contre ton frère.
*Kau demech stel modion nadean sai geovreo.*

X.

Ne convoiteras la maison de ton frère, ni convoiteras la
*Kau violiamene ai kaa tuen sai geovreo, kau voliamene ey*
femme de ton frère, ni son serviteur, ou sa servante, ou
*bajane tuen sai geovreo, kau ande sger-bot, ey ande sger-boti, ey*
son bœuf, ou son âne, ou quoi que ce soit à lui appartienne.
*ande macho, ey ande signou, ey ichnay oyon tavede.*

---

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

# RÉPLIQUE A Mr D. G. BRINTON

AU SUJET

DE SON ARTICLE « LINGUISTIQUE AMÉRICAINE » (1).

---

Tous ceux qui ont lu avec attention le compte-rendu que j'ai donné, dans la *Revue* (2), du *Dictionnaire de la langue nahuatl*, publié par M. Rémy Siméon, conviendront que la prétendue réfutation de M. Brinton porte sur des opinions que je n'avais point du tout émises, et qu'il a fallu détourner audacieusement mes paroles de leur sens naturel pour me faire dire ce qui n'a jamais été dans ma pensée. Il semblerait qu'en me prêtant des absurdités, on ait compté surprendre la conscience des lecteurs qui, faute d'avoir mon article sous les yeux, ne pourraient contrôler les assertions de l'écrivain.

Tout d'abord, M. Brinton m'impute d'avoir exprimé le désir que tous les dictionnaires, y compris celui de M. Siméon, soient composés au moyen d'un alphabet phonétique. Je me suis borné à dire (3) : « Le nombre va

(1) *Revue de linguistique*, année 1888, pp. 54-86.
(2) *Ibidem*, année 1887, pp. 273-278.
(3) *Ibidem*, p. 275.

toujours croissant de ceux qui voudraient voir adopter pour toutes les langues un seul mode de transcription phonétique. » Loin d'avoir eu en vue les seuls dictionnaires, je faisais allusion aux littérateurs, aux écrivains, aux journalistes, qui, selon moi, devraient s'entendre pour représenter leurs langues phonétiquement par l'adoption d'une méthode unique. Au commencement de ce siècle, les Tchèques ou Bohémiens ont réussi à réformer très heureusement leur alphabet défiguré par les usages surannés du moyen âge (1) ; les Français, les Anglais et les autres peuples actuellement en possession d'alphabets *historiques,* c'est-à-dire absurdes sous beaucoup de rapports, pourraient assurément faire de même. La réforme une fois opérée par l'ensemble des écrivains, n'est-il pas évident que les auteurs de dictionnaires s'y soumettraient d'eux-mêmes ou seraient contraints de le faire ?

M. Brinton se demande ensuite lequel des alphabets phonétiques il conviendrait d'adopter, car il en existe une douzaine et plus. La réponse est aisée : il ne faudra pas se servir, tant qu'on pourra s'abstenir de le faire, des alphabets que M. Brinton a employés dans ses publications sur le Leni-Lenápe et les langues de l'Amérique centrale. En effet, la règle fondamentale d'un alphabet vraiment phonétique et scientifique sera toujours la maxime : « Écrivez comme l'on parle. » On aura donc soin de marquer distinctement, en lettres latines cursives, les voyelles longues, brèves ou nasalisées, de différencier les voyelles prononcées à voix basse de celles prononcées

(1) Voir Hovelacque, *La Linguistique*, édit. de 1876, p. 310.

à voix haute, de ne point employer de lettres muettes, et de toujours indiquer quelle est la syllabe accentuée. Chaque son sera représenté par un signe spécial modifié ou non par des points diacritiques ; et, dans la mesure du possible, la valeur de chaque lettre devra être celle que lui donne la majorité des langues de l'Europe continentale. A ce sujet, je ferai remarquer que l'alphabet espagnol n'est point applicable à la majorité des langues des deux hémisphères, parce qu'il est trop *pauvre en sons*. Que l'on compare, par exemple, les mots de la langue comanche transcrits par Pimentel avec les mêmes mots transcrits suivant leur véritable prononciation, et l'on se convaincra de la justesse de cette remarque.

Plus loin, M. Brinton me reproche d'ignorer que Andres de Olmos a établi son système orthographique en vue du dialecte de Tezcuco, dans lequel le son *tl* ne possède qu'une seule valeur. Comme si, m'étant proposé d'exposer mes idées sur le dictionnaire de M. Siméon qui est basé sur celui de Molina, j'avais eu à m'occuper de la phonétique de Andres de Olmos! M. Brinton se plaint douloureusement que M. Siméon se soit écarté de la phonétique adoptée par les écrivains en langue nahuatl les plus purs et les plus habiles, mais il omet de nous expliquer pourquoi nous devrions suivre de préférence l'orthographe du *Sermonario* (1606) et du *Promptuario* (1759). Évidemment, M. Brinton professe la même doctrine que l'ancienne Académie de la langue française, qui croyait pouvoir établir à perpétuité pour l'orthoépie, la prononciation et la syntaxe du français, des lois contre lesquelles a vigoureusement réagi l'école romantique de Victor Hugo et de ses successeurs. On est aujourd'hui plus

avancé. Les règles grammaticales établies à une certaine époque deviennent des abus à un ou deux siècles de là; elles sont rejetées peu à peu par l'effet de la marche progressive du langage ; aussi reconnaît-on qu'il est impossible d'entraver par des formules l'esprit populaire par lequel se manifeste le mouvement dans les langues vivantes.

Mon opinion, au sujet de la *Geografia* de M. Orozco y Berra, est partagée par tous ceux qui ont étudié cet ouvrage; elle l'était notamment par feu Oscar Peschel, ethnographe de premier ordre. Sa classification des dialectes otomis, qui se parlaient cependant dans son voisinage immédiat, est incomplète, et le totonac, qu'il paraît mettre au nombre des langues maya, forme très probablement à lui seul une famille linguistique. J'ajouterai à ce que j'ai relevé précédemment que le rapprochement tenté entre le yavipai et les langues apaches (mescalero, lipan, etc.), ainsi que celui tenté entre les langues apaches et le chemehuevi, le yuta, le moqui, est absolument contraire aux faits les mieux avérés. Pimentel a mieux classifié les dialectes otomis que ne l'a fait Orozco y Berra.

M. Brinton demande que le haïtien soit classé avec l'arawak, et non pas avec le caraïbe. Ignore-t-il donc que les Caraïbes des Antilles étaient appelés *Kalinago* (1), nom qui contient le mot *carib*, *caraïb* (guerrier), et que les Caraïbes étaient apparentés par leur langue aux Arawaks ? Otto Stoll, auteur dont M. Brinton parle toujours avec beaucoup de respect, dit (2) : « Les Arawaks, une

(1) Fr. Müller, *Grundris der Sprachw.*, II, 339.
(2) *Zur Ethnographie Guatemala's*, p. 31.

nation appartenant aussi au groupe caraïbe et habitant aujourd'hui encore le nord de l'Amérique méridionale. » N'est-il pas préférable d'appeler les Haïtiens des Caraïbes plutôt que des Arawacks? La famille à laquelle ces dialectes appartiennent s'étend à de grandes distances dans la direction de l'Équateur, et aussi longtemps qu'on ne connaîtra pas toute son étendue, il sera difficile de proposer pour la famille entière une désignation correcte.

Feu J.-C. Buschmann, ou, ainsi que M. Brinton se plaît à l'appeler, « Buschmann l'érudit », mentionne deux dérivations de *chichimecatl*, dont l'une est de ce même mot *mecatl*, mais il ne se prononce *ni pour l'une ni pour l'autre* (1).

M. Brinton s'est donné plus de mal que moi pour faire connaître la langue taënsa, et quiconque lira son article enthousiaste, inséré dans son livre *Aboriginal American Authors* (2), ne mettra pas en doute qu'il était alors ravi de la beauté des poésies de ce peuple. Postérieurement, il a changé d'avis, mais les raisons qu'il donne dans l'*American Antiquarian* (3) pour révoquer en doute l'authenticité de la langue n'ont pas grande valeur. Aucun savant sérieux ayant examiné la grammaire et parcouru le pays des Taënsas ne sera amené par ces arguments à formuler une opinion contraire à l'authenticité de la langue en question, *et s'il faut un jour douter de cette authenticité, des raisons bien autrement concluantes*

(1) *Aztek Ortsnamen*, pp. 79-81.
(2) Pages 48 et 49.
(3) 1885, pp. 108-113.

*devront être données*. D'ailleurs, les onze chansons peuvent être l'œuvre d'un faussaire sans que par cela même la langue soit nécessairement inauthentique.

Ne pouvant épuiser ici la discussion des raisons puériles avancées par M. Brinton, je me bornerai à réfuter celles qui ont quelque apparence de force. Il prétend d'abord que les Taënsas n'existaient plus postérieurement à l'année 1740. Or, M. Pierre Margry m'a adressé la copie d'un document en date du 10 avril 1764 annonçant l'envoi, au commandant français d'Abbadie, d'une pétition des Taënsas et des Alibamous à l'effet d'obtenir qu'on leur donne des terres à l'ouest du Mississipi, à la Fourche des Chetimahas. Il y a plus : le docteur Sibley, agent du gouvernement, les mentionne, en 1805, comme étant établis sur les bords du Red-River (Rivière rouge de Louisiane), et en 1812 le ministre Schermerhorn signale leur présence dans le même lieu (1). A cette époque, ils comptaient encore vingt-cinq hommes, c'est-à-dire autant de pères de familles. Il est donc très possible qu'en 1827 ou en 1828, comme le dit la préface de la grammaire signée par Parisot, un voyageur ait encore trouvé de ces Indiens.

M. Brinton, cet historien et ethnologue éclairé, ne sait pas non plus que les Taënsas établis de 1714 à 1762 autour de la baie de Mobile, sur le golfe du Mexique, étaient exactement la même tribu que les Taënsas auparavant établis sur le Mississipi, à quelques lieues au nord

(1) Voir la missive de John Sibley au général H. Dearborn, datée de Natchitoches le 5 avril 1805, dans *American State Papers*, vol. IV, p. 725. *Washington*, 1832.

des Natchez. Le territoire que le P. de Charlevoix mentionne, sur les bords de ce fleuve, comme évacué par les Taënsas, avait été occupé par eux pendant leur migration vers la baie de Mobile, et le nom qu'on lui donnait alors ne prouve nullement l'anéantissement de cette tribu à l'époque susdite. Elle avait habité ce territoire, qui fut concédé aux sieurs Demeuve, depuis 1706 jusqu'à 1714 seulement.

La prétention de M. Brinton, qu'il fallait un missionnaire espagnol (*a spanish monk*) pour mettre cette langue par écrit, est burlesque. Est-ce que Volney, Barton et le prince de Wied étaient des missionnaires? Un simple laïque espagnol du port de Pensacola, qui n'était qu'à dix lieues des Taënsas et de la baie de Mobile, pouvait parfaitement étudier leur langue et la transmettre par écrit à la postérité.

Les missionnaires Gravier et de Montigny crurent que les Taënsas parlaient la même langue que les Natchez, mais quand ils ont relaté cette information, ils n'avaient point encore visité les Natchez. Il y a, d'ailleurs, quelque vérité dans cette information, puisque les deux tribus entendaient et parlaient le jargon commercial du Mississipi, qui n'était autre chose que le mobilien, choctaw ou chicasa corrompu. Si ces deux missionnaires ont prêché en langue indienne, ils se sont certainement servis de ce jargon. On lit dans Margry (1) ce que Lemoyne d'Iberville disait de ces langues, à savoir : que toutes ces tribus parlaient ou comprenaient le jargon mobilien, comme aussi faisait le guide taënsa que Lemoyne d'Iberville em-

(1) *Mémoires et documents,* IV, 184, 412.

ployа pendant son voyage en amont de la rivière, au cours de l'année 1699.

Plusieurs autres objections de M. Brinton sont d'une réfutation non moins facile. Le substantif taënsa n'a pas trois formes pour le pluriel, mais bien neuf ou dix, qui toutes se ramènent à *-gini* par des variations phonétiques et par apocope. Le système numéral n'est pas plus extraordinaire que celui du káyowē ou du yuchi, dont les numéros de 1 à 10 sont tous dissyllabiques sans exception. L'existence d'un genre féminin étonne ce linguiste, mais il existe un genre féminin dans le Caraïbe, dans plusieurs dialectes du Tinné, et dans le Tonica découvert par moi, en 1886, dans le voisinage immédiat de l'emplacement des anciens Taënsas (1). D'ailleurs, le suffixe *-ã, -ao*, indice du genre féminin tel qu'il apparaît en taënsa, semble avoir été plutôt, dans son origine, le suffixe d'un « verbal » ou participe, et il est souvent employé pour désigner des idées abstraites et des objets inanimés. Un pronom relatif se rencontre dans quelques langues américaines, mais comme son emploi est rare, il n'est pas facile de le découvrir. Quant aux références à d'autres langues, faites en plusieurs endroits, je croyais qu'elles provenaient de M. L. Adam, qui a mis la dernière main à la rédaction de la grammaire.

Les mentions, dans les chansons, de la canne à sucre, du riz, des pommes, des pommes de terre, des bananes, des bœufs et du char, ne présentent rien d'extraordinaire

(1) Voir *Science*, périodique hebdomadaire de New-York, du 29 avril 1887.

que pour le seul M. Brinton, puisque les Taënsas sont restés dans ces parages méridionaux *jusqu'au siècle où nous vivons*. Le mois de décembre est appelé « la lune blanche », non à cause des neiges, mais à cause de la *gelée blanche* que j'ai constatée moi-même dans des paroisses de la Louisiane situées beaucoup plus vers le sud que celle des Taënsas. Dans le centre de la Louisiane, le froid est rigoureux à ce point que parfois le sol gèle à plusieurs pouces de profondeur. L'érable à sucre, qui émeut tant M. Brinton, ne croît pas seulement dans les États du Nord ou « au Minnesota », mais *aussi* dans les états du Sud aux portions montagneuses. Quant à la nationalité de George Psalmanaazaar, elle n'est point connue avec certitude, et M. Brinton serait bien embarrassé de prouver qu'il était français, ainsi qu'il l'a allégué.

Le seul point de la critique de M. Brinton sur lequel je partage son avis est le jugement qu'il porte sur la petite brochure imprimée, à Épinal, par V. Collot, en 1881. Elle contient sept chansons en taënsa et a été évidemment écrite par Parisot. Quelle balourdise de publier des textes dans une langue inconnue du public sans la traduction dont on est à même de les accompagner ! Enfin, non seulement la préface espagnole est pleine de fautes, mais un mot portugais (*em*) s'est glissé dans le titre.

Messieurs les rédacteurs de la *Revue* voudront bien excuser la longueur de cette réponse, à laquelle j'ai été contraint par la provocation inattendue et non motivée de M. Brinton. J'ai l'intention de rédiger un mémoire embrassant tous les faits connus relativement au peuple et à la langue des Taënsas, mais il me faut auparavant faire

un nouveau voyage dans le Sud-Ouest. En attendant je soumets cette justification partielle aux amis de la science, qui, je l'espère, ne se laisseront pas induire en erreur par les assertions mal fondées d'un littérateur dont l'autorité est déjà fortement déchue aux États-Unis.

ALBERT S. GATSCHET.

*Washington*, D. C., mars 1888.

---

# ESQUISSE

# D'UNE GRAMMAIRE DU TIMUCUA

## LANGUE DE LA FLORIDE

---

Nous avons extrait des matériaux contenus dans l'*Arte de la lengua timucuana* de Pareja, récemment publiée par MM. Vinson et Adam, dans le *Confessionario* du même, et dans plusieurs études de M. Gatschet sur cette langue suivies de textes, le travail suivant qui a pour but de présenter au lecteur, sous une forme concise, la structure et les traits principaux de cet idiome.

La langue timucua est une langue morte. Elle se distingue par une accumulation singulière de particules, tant de dérivation que grammaticales, qui font de sa conjugaison verbale un véritable fouillis, lequel devient quelquefois inextricable parmi les explications verbeuses de Pareja ; c'est là un de ses caractères principaux. Un autre consiste dans son vocabulaire concret ; on en trouvera plus loin un curieux spécimen, en ce qui concerne les noms de parenté ; peu d'autres langues expriment les degrés de cette parenté par autant de racines différentes. Comme dans beaucoup d'autres idiomes de l'Amérique, en timucua la conjugaison est objective, mais non au point d'agglutiner les substan-

tifs au verbe comme en nahuatl. Sa construction place le verbe à la fin de la proposition, après le sujet et l'objet. Le pronom-sujet prend le plus souvent la forme prédicative ; par exception, en cas de concours avec le pronom-objet, la forme possessive. Le substantif s'y conjugue possessivement et s'y décline incomplètement. Tels sont ses traits principaux.

Nous diviserons notre esquisse de la manière suivante : 1° phonétique ; 2° lexiologie ; 3° morphologie grammaticale.

## I. — PHONÉTIQUE.

Il serait tout à fait prématuré d'essayer d'en poser les règles ; nous nous contentons de quelques remarques.

### *Prononciation.*

Les lettres se prononcent comme en français. Seulement : 1° *c* se prononce : *tch* ; 2° *j* n'apparaît que rarement, remplaçant *h* et correspond à la *jota* de l'espagnol.

### *Distribution des voyelles et des consonnes.*

Généralement les syllabes ne finissent que par une voyelle ; lorsqu'au milieu des mots elles se terminent par une consonne, c'est qu'il y a composition ou dérivation, et, dans ce travail, élision d'une voyelle. Exemple : *han-ta* = *hani-ta.*

Les racines sont monosyllabiques ou dissyllabiques. Dans les thèmes primitifs, deux consonnes se suivent rarement.

### *Permutation des sons.*

Le *b* permute avec le *v* : *mobicho* = *movicho ; balu* = *valu.*

Le *b* permute très souvent avec l'*m* : *hachibueno* = *hachimueno , bo* = *mo.*

L'*h* avec *f* : *inihi* = *inifi*, ou avec *g* : *nihino* = *nigino.*

L'*l* avec *r* : *oyolano* = *oyorano ; chiri* = *chale.*

Le *t* avec *d* : *manta* = *manda.*

L'*a* avec *i* : *paha-na*, maison-ma ; *paha-ni-care*, maisons-mes.

L'*o* avec *ue*, probablement sous l'influence de l'espagnol : *hachibueno* = *hachibono.*

Le *b* avec *g* : *koboso* = *kogueso.*

L'*ue* avec *e* : *kebeta* = *kebueta.*

L'*i* avec l'*e* : *ni-nu-te-le*, je ne sais pas = *ni-nu-ti-la.*

L'*a* avec *e* : *le* = *la.*

### *Rencontre des sons.*

L'élision par syncope et aphérèse est fréquente, soit dans la dérivation, soit dans la composition.

*Ch-ine-la*, tu es = *chi-ine-la ; n-areko-ma*, l'instrument = *na-areco-ma ; chucosa*, quoi faire = *chuqua-cosa ; sobae*, manger de la viande = *soba* + *he* = viande + manger.

## II. — LEXIOLOGIE.

### A. — DÉRIVATION.

*Suffixes.*

1. *Ba* : *hiyara-ba*, le lion ; *nari-ba* = *na-ari-ba*, le vieillard ; *hibe*, le pou ; *soba*, la nourriture.

2. *Bo*, forme les verbes transitifs : *timi-bo*, percer ; *iniso-bo*, faire travailler ; *aboto-bo*, battre avec un bâton ; *oro-bo*, guérir.

3. *Cha*, *chi*, dérivé du pronom relatif *cha*, *bocha* : *chulufi-chi*, ceux du geai ; *caru ya-chi-male*, celle qui est née avec un frère, la sœur jumelle ; (*ya* = elle ; *male* = ensemble) ; *hachi-pa-cha*, celui qui est né, quelqu'un.

4. *Co*, sens factitif, *isiti-co*, faire saigner ; *ibine ichi-cosa*, jeter dans l'eau froide (*ibine* = eau ; *ichi* = froid) ; *afata-co-si*, cueillir des châtaignes.

*Co-*, dans les substantifs, est l'indice des cas obliques.

5. *Fa*, *ba*, *fi*, *hi* : *cho-fa*, le foie ; *choro-fa*, le geai ; *ato-fa*, le hibou ; *itu-fa*, le sorcier.

6. *La*, *le* : *ite-le*, oncle ; *cume-le*, cœur ; *iqi-la*, malade ; *apaho-la*, corneille ; *eque-la*, jour ; *to-la*, laurier ; *anoque-la*, parente (*ano*, gens, hommes).

7. *Mi* : *ene*, voir ; *ene-mi*, découvrir ; *nane-mi*, éternel ; *noco-mi*, vrai ; *haso-mi*, race, famille.

8. *Ni* : *ichi-ni*, narines ; *ibi-ne*, eau ; *hi-ni*, tabac (*he*, manger) ; *hani-ni*, négliger ; *orobi-ni*, se confesser ; *orobo-*

*ni*, guérir ; *suquo-ni*, se oindre ; *icasi-ni*, quereller ; *pueno-ni*, apporter.

9. *No*, *nu* : *ituhu-nu*, prière ; *hebua-no*, discours ; *pacano*, subséquent ; *pile-no*, poumons ; *aho-no*, jeune ; *bani-no*, arc-en-ciel ; *pono-no*, revenir ; *boho-no*, croire.

10. *Ra*, *ro*, *ri* : *aba-ra*, champ de maïs ; *ito-ri*, le dernier ; *horo-ro*, hibou rouge ; *jufe-re*, panier de pêcheur.

11. *Si* : *elo-si*, siffler ; *ica-si-ni*, quereller ; *ni-po-si-ni*, revenir ; *ibi-ne-se*, baigner (*ibi* = eau) ; *nula-si*, chatouiller.

12. *So*, sens causatif : *uqui-so*, faire pleuvoir ; *ini-so*, faire travailler ; *ituhu-su*, faire prier ; *uqua-so*, faire manger ; *co-so*, produire ; *mo-so*, causer ; *iqua-so*, crier ; *inibi-so*, boire à l'excès ; *he-so*, faire manger.

*Hono-so*, antilope.

13. *Ta*, nom d'action : *hebua-ta*, paroles ; *uquata*, chair ; *afa-ta*, châtaigne ; *aqui-ta*, vierge ; *ibi-ta*, rivière ; *pequata*, serfs ; *huluba-ta*, épis de maïs.

*Ibiri-ta*, femme pendant les menstrues ; *nimota* = *na emo-ta*, étant chassé ; *na-ene-ta*, en voyant.

*Ta* n'est en réalité que l'indice du participe passé des verbes qui prend par extension le sens du participe présent, puis celui de nom d'action.

14. *Ta*, *to* : *aboto*, frapper avec un bâton (*abo* = bois, tige) ; *isi-ti*, faire saigner ; *suquo-ta*, se frotter avec ; *huta*, coire.

*Mate*, *no*, *ta*, *te*, suffixe des participes ; *no*, *nu*, indices du participe passif ; *qe*, indice du pluriel des participes ; *bo*, *mo*, *ma*, indice du pluriel dans les verbes ; *ti*, particule du négatif, etc., n'ont pas leur place ici ; ce sont des particules remplissant une fonction grammaticale, et non purement lexiologique.

15. *Mono*, *mueno* : *fe-mono*, la foi (*fe* est un mot emprunté à l'espagnol) ; *hachi-bueno*, ou *mueno*, quelque chose.

16. *Male*, exprime deux membres d'une famille : *iti-male*, père et fils ; *muul-male*, grand-père et petit-fils, etc.

17. *Ko*, suffixe de comparaison et d'augmentation, qui apparaît aussi comme suffixe grammatical sous la forme *coco* : *tiko*, canot, *tiko-ko*, grand canot.

18. *Ma* : *hebuano-ma*, la parole.

19. *Siba*, particule désignant l'agent : *hebua-siba*, qui parle, avec une nuance fréquentative.

20. *Tema*, désigne aussi l'agent : *hebua-tema*, qui parle.

*Préfixes.*

1. *I* : *i-quaso*, crier ; *i-parú*, avaler ; *i-quileno*, marié à la sœur de ma femme ; *i-quiti*, injurier.

*I-chini*, livre ; *i-ti*, père ; *i-sa*, mère ; *i-sa-le*, tante ; *i-tori*, subséquent ; *i-quini*, poitrine, lait ; *i-bine*, eau.

2. *Yu*, *yo* (sens propre : à travers, près de) : *yú-bucha*, percer ; *yù-quiso*, déposer à côté ; *yo-qua*, passé.

3. *Ni* : *mero*, chaud ; *ni-mero*, garder chaud ; *ni-naquila*, parfumer ; *ni-pono-si*, revenir ; *ni-nacu*, demander à boire.

4. *Si* (idée réfléchie) : *si-qisa-ma*, mon père (qui m'a procréé) ; *si-quita-pahana*, ceux appartenant à une maison, à une famille ; *si-uquoni*, se frotter avec la graisse (*uque*, graisse).

5. Le préfixe *na*, correspondant à l'article, ne doit pas se classer ici, étant une particule purement grammaticale.

Mais *na* apparaît comme préfixe lexiologique pour marquer le nom d'instrument : *areco*, faire, *na-areco*, l'instrument pour faire.

## B. — COMPOSITION.

La composition simple est fréquente en timucua, mais sans y présenter un développement anormal ; celle avec emboîtement y est rare.

Voici des exemples de composition :

*Uti-hanta*, exilé (*uti* = terre; *hanta* = cessant, laissant); *ati-moqua*, maître (le serviteur le sert) ; *soba-e*, pour *soba-he*, chair manger; *chuquosa,* faire combien de fois, pour : *chuqua-cosa ; colomaqua*, prends l'arc, pour *coloma-uqua ; muku-bine*, larmes = *muku*, œil + *ibine*, eau.

*Nia-paha-me*, gynécée ; *amuna-parema*, tailleur ; *ibine-mola-mahakwano-paha-ma* = vin- vendu- être- maison.

## C. — RACINES.

Nous n'examinerons, en ce qui concerne les racines des mots timucua, que celles d'une nature particulière, en ce qu'elles renferment une expression d'idées très concrète ; elles ont trait aux noms de parenté.

### *Noms de parenté.*

Beaucoup de langues expriment par des mots nombreux à racines différentes les divers rapports de parenté, si

bien que des linguistes ont fait du mode d'expression de ces rapports le criterium d'une classification des langues en abstraites et concrètes.

A ce compte, le timucua serait une langue concrète au plus haut degré, ce qu'il ne semble pas être par le surplus de son vocabulaire.

Le même nom de parenté s'exprime en timucua par des mots tout à fait distincts, suivant de nombreuses différences de position de ce parent vis-à-vis de l'autre, suivant l'âge, le sexe de celui dont il s'agit, et aussi la qualité de celui qui parle.

Ces nombreuses distinctions se répartissent en deux groupes : 1° les *distinctions subjectives ;* 2° les *distinctions objectives.*

### DISTINCTIONS SUBJECTIVES.

Au point de vue subjectif, le timucua distingue si celui qui parle et qui exprime son degré de parenté avec telle ou telle personne est *un homme* ou *une femme*, ou bien s'il est *indifférent* de savoir quel est le sexe de celui qui parle.

De là : 1° la *parenté subjective masculine ;* 2° la *parenté subjective féminine ;* 3° la *parenté subjective commune.*

Il faut bien distinguer cette expression de la parenté subjective propre au timucua, d'avec le phénomène du *bilinguisme* de certaines autres langues.

Le bilinguisme consiste en ce que la femme, pour désigner certains objets, se sert de termes autres que ceux qu'emploie l'homme pour désigner les mêmes objets,

abstraction faite de tout rapport qui peut relier ces objets avec celui qui parle.

Le procédé dont il s'agit ici a trait à la personne qui parle, non pas tant comme tenant le discours que comme étant elle-même un des deux termes dont la réunion forme la parenté réciproque.

Exemple de cette distinction :

*Premier cas. — C'est l'homme qui parle.* Il dit : mon enfant, *qie-ma ;* mon fils, *ahono-no viro ;* ma fille, *ahono-nia ;* mon frère aîné, *niha* ou *hiosa* ; mon frère cadet, *amita.*

*Deuxième cas. — C'est une femme qui parle.* Elle dira : mon enfant, *ule-na ;* mon frère aîné, *poy-na miso-na ;* mon frère cadet, *poy-na quia-nima.*

*Troisième cas. — C'est indifféremment un homme ou une femme qui parle :* mon fils, *chiri-co viro ;* ma fille, *chiri-co nia ;* mon enfant, *chiri-co.*

### DISTINCTIONS OBJECTIVES.

On considère ici le second terme de la parenté, c'est-à-dire le parent, abstraction faite de celui qui parle. Dans ce sens, on distingue :

#### *Première distinction.*

Comme dans nos langues, le *sexe.*

*Iti-na,* mon père ; *isi-na,* ma mère ; *itora,* grand-père ; *nibira,* grand'mère ; *itele,* oncle paternel ; *nibe,* tante paternelle ; *nebaye,* oncle maternel ; *isale,* tante maternelle ; *nasi,* gendre ; *nubo,* bru (langage subjectif commun).

*Qisoti-na*, mon gendre ; *nubuo-na*, ma bru (langage subjectif féminin).

*Deuxième distinction.*

La ligne *paternelle* et la ligne *maternelle*.

*Itele*, oncle paternel ; *neba*, oncle maternel ; *nibe*, tante paternelle ; *isale*, tante maternelle.

*Troisième distinction.*

L'*âge relatif*.

*Qie-na miso*, mon enfant aîné ; *pacanoqua*, enfant puîné ; *quya-nima*, ou *yubua-coli*, enfant plus jeune ; *isicore*, enfant dernier né.

*Niha*, *hiosa*, frère aîné ; *amita*, frère cadet (langage subjectif des hommes).

*Nihona*, ma sœur aînée ; *amiti-na*, ma sœur cadette (langage subjectif des femmes).

*Quatrième distinction.*

*La vie ou la mort.*

*Iti-na*, mon père vivant ; *si-quino-na*, mon père mort ; *iso-na*, ma mère vivante ; *iquine-na* (celle qui m'a allaité), ma mère morte ; *itele*, oncle paternel vivant ; *naribuana*, oncle paternel mort (langage subjectif commun).

*Amiti-na*, mon frère cadet vivant ; *yubuaribana* (celui né après), mon frère cadet mort (langage des hommes).

*Ebo-na*, mon neveu descendant de mon frère, si ce neveu est *vivant ; aneta-na*, le même, s'il est *mort* (langage des femmes).

Enfin, le mari appelle sa femme vivante : *ihini*, et morte par la périphrase : *taca ni-timutena,* le feu à moi éteint.

*Cinquième distinction.*

Le parent, deuxième terme de la relation, ne change plus de nom suivant qu'il est vivant ou mort ; mais il en change suivant que l'*autre parent, premier terme de la relation*, est *vivant* ou *mort* lui-même, ou plus généralement suivant qu'un autre parent vit ou est décédé.

*Iti*, le père ayant ses enfants ; *naribua pacano*, le père dont les enfants sont morts (*orbus*) ; *ano-ulemana*, la mère d'enfants vivants ; *yache pacano*, la mère dont les enfants sont morts.

*Sixième distinction.*

*Transposition des noms après le décès.*

Après la mort de sa mère, l'enfant n'appelle plus son oncle : *nebe-ma*, mon oncle, mais il l'appelle : *grand-père, itora ;* il appelle aussi alors son père : *grand-père.*

Après la mort de son père, il appelle sa tante paternelle ou maternelle : *nibira*, grand-mère.

Après la mort de son père, l'enfant n'appelle plus sa mère : *iso-na*, ma mère, mais bien : grand'mère, *ibira*, et alors les neveux appellent leur oncle : *itele*, père.

*Septième distinction.*

C'est ce que M. Gatschet désigne sous le nom de « *Comprehensive terms of relationship* ».

Dans l'énonciation normale de la parenté, on n'exprime d'ordinaire qu'un des deux termes de cette parenté, par exemple, tantôt le père, tantôt le fils seulement.

Mais il peut être utile d'exprimer ensemble et le père et le fils, ou bien et l'oncle et le neveu ; dans nos langues c'est impossible, si ce n'est par exception ; on dit bien, par exemple : « les cousins ».

En timucua, ce mode d'expression est général, et voici le procédé employé : on énonce le mot dominant, puis on le fait suivre du suffixe *male*, qui sous-entend le terme corrélatif.

*Ihini-male,* mari et femme, femme et mari ; *iti-male*, père et fils ; *qi-male*, fils et père ; *siqino-male*, idem ; *itori-male*, grand-père et petit-fils ; *quisito-male*, petit-fils et grand-père ; *itora-naribua muul-male,* bisaïeul et fils de petit-fils ; *quisito-male*, parenté inverse ; *iso-male,* mère et fille ; *ule-male*, fille et mère ; *ite-male*, oncle et neveu ; *qie-male*, neveu et oncle ; *yachi-male*, sœur et frère ; *poy-male*, frère et sœur.

Ces distinctions objectives se croisent entre elles, ainsi qu'avec les distinctions subjectives ; on voit à quels résultats on peut arriver par cette multiplication, et combien l'expression de la parenté devient touffue et concrète.

Le timucua possède aussi de nombreux termes pour exprimer les relations politiques et de dépendance, ce qui est la conséquence de la constitution très aristocratique que possédait ce peuple.

Les chefs principaux se nomment : *ano parucusi holatu ico,* homme maître de chefs tous. Le conseiller attaché à ce chef se nomme : *inihana,* s'il est au second rang : *anocotima*.

Des castes nombreuses sont établies, descendant des chefs et portant des noms particuliers.

Les diverses familles, même plébéiennes, portent des noms spéciaux, empruntés à ceux des divers animaux : *uti-hasomi,* la race de la terre ; *cuyu-hasomi,* la race du poisson ; celle du milan, *apohola ;* celle de l'oiseau : *chilu-fi-chi ;* celle de l'ours : *ara-hasomi ;* celle de la perdrix : *caya-hasomi.*

## III. — MORPHOLOGIE.

### A. — PARTICULES GRAMMATICALES.

Avant d'entrer dans l'exposé de la morphologie propre à chacune des parties du discours, il est utile de présenter le tableau des éléments que le timucua y emploie, c'est-à-dire des diverses particules grammaticales.

Ces particules s'agglutinent au radical en nombre quelquefois très considérable pour exprimer les différentes nuances d'état, d'action et de relation, et cette accumulation forme un des caractères principaux du timucua.

1. *Ti,* particule exprimant la négation.

2. *So,* particule causative.

3. *Si,* particule des cas obliques, en particulier du génitif.

4. *Ca, qua,* particule du local.

5. *Ma,* indice du nominatif et de l'accusatif dans les substantifs.

6. *Te, ta,* indice du participe passé, et même du pré-

sent ; indice de ce participe contenu dans le présent de l'indicatif.

7. *Si*, indice du réfléchi dans les verbes.

8. *La*, *le*, indice du verbe à un mode personnel.

9. *Ma*, *mo*, *bo*, indice du pluriel dans les verbes.

10. *Qe*, indice du pluriel dans les participes.

11. *No*, indice du participe passif.

12. *Nate*, indice du participe actif.

13. *Coco*, signe du superlatif et du pluriel.

14. *Habe*, signe du futur dans les verbes.

15. *Qua*, signe du pluriel dans les verbes.

16. *Bi*, signe du parfait.

17. *Hana*, signe du parfait.

18. *Chu*, *chunu*, signe du plus-que-parfait.

19. *Hanano*, *hateno*, signe du futur.

20. *Bile-habela*, signe du futur antérieur.

21. *Hela*, signe du potestatif.

22. *Hale*, *ha-che*, signe du futur.

23. *Ca*, signe du pluriel dans les verbes.

24. *Ca*, signe du devoir.

25. *Tiqua*, *tiquani*, signe du vétatif.

26. *Ha*, signe de l'impératif.

27. *He*, particule interrogative.

28. *Bi-le-qe*, signe de l'optatif.

29. *Hero*, signe du potestatif.

30. *Haue*, *lehaue*, signe du nécessitatif.

31. *Nincono*, *nacono*, indices de l'optatif imparfait.

32. *Maqua*, particule signifiant *lorsque*.

33. *Hanimanacu*, particule formative du subjonctif imparfait.

34. *Hanima*, du subjonctif futur.

35. *Bilahana*, indice de l'habituel.

36. *Tenco*, indice du participe.

37. *Hante*, indice de l'espérance.

On voit facilement que la plupart de ces particules sont composées, et que les éléments primitifs qui entrent dans leur formation, et qui sont peu nombreux, sont les suivants :

1° *si* ; 2° *so* ; 3° *ti*, *te* ; 4° *te* ; 5° *ta* ; 6° *la*, *le* ; 7° *nu*, *no* ; 8° *na* ; 9° *mo*, *bo* ; 10° *ca*, *qua*, *ke*, *co*, *coco* ; 11° *ha* ; 12° *bi*, *be* ; 13° *chu* ; 14° *he* ; 15° *ni*.

Leur signification première peut se préciser ainsi : 1° réciprocité, relation de dépendance ; 2° causalité de l'action ; 3° négation ; 4° action présente ; 5° participe passé ; 6° mode personnel ; 7° voix passive, impersonnelle ou intransitive ; 8° signe du résultat de l'action ; 9° signe du pluriel ; 10° signe du superlatif ; 11° signe du futur ; 12° signe du parfait ; 13° même signe ; 14° signe de l'impératif ; 15° sens obscur.

## B. — DES PARTIES DU DISCOURS.

### *1° De l'article.*

Le timucua possède un article préfixé : *na*, qui entre en coalescence avec le nom commençant par une voyelle.

Exemples :

*Na-emo-ta*, le chassé ; *nacuta*, pour *na-ucuta*, ce qui est bu ; *naribua*, pour *na-aribua*, le vieillard.

### 2° *Du substantif.*

Nous considérons dans le substantif : 1° le *genre;* 2° le *nombre;* 3° la *déclinaison;* 4° la *conjugaison.*

#### LE GENRE.

Le genre ne s'exprime en timucua ni par une flexion, ni concrètement par une racine différente pour chaque sexe ; on ne peut le marquer qu'analytiquement, en ajoutant les mots : *viro*, homme ; *nia*, femme, ce qui revient à dire qu'il n'y a point de genre grammatical en timucua.

La distinction entre l'animé et l'inanimé y est également inconnue.

#### LE NOMBRE.

Le timucua ne possède que le singulier et le pluriel. Celui-ci se forme analytiquement en postposant un des mots suivants :

*Care*, *achico*, *amiro*, *amiroqua*, *toomana*, *mirica*, *puqua*, *inemi*.

En outre : *ara*, *aratiqua*, *yati*, *isticoco*, qui signifient : beaucoup.

Quelquefois le pluriel se marque synthétiquement, comme dans les verbes, par le suffixe : *qua*.

#### LA DÉCLINAISON.

Le timucua peut compter les cas suivants : le nominatif,

l'accusatif, le génitif, le locatif, qu'il exprime synthétiquement.

Il exprime aussi le datif et le vocatif.

L'indice *ma*, du nominatif et de l'accusatif, est plutôt un indice de détermination, le nom se distinguant en déterminé et en indéterminé, comme dans les langues ougro-finnoises.

Enfin, le génitif s'exprime souvent, non seulement par l'indice : *si*, mais en outre, en suffixant le pronom possessif au mot déterminé : *pedro paha-mila* = Pierre sa maison = la maison de Pierre.

Voici le paradigme de déclinaison de *paha*, maison :

| | |
|---|---|
| Nominatif : | *paha* ou *paha-ma*. |
| Génitif : | *paha-si*. |
| Datif : | *paha-beta*. |
| Accusatif : | *paha-ma*, *paha-co*. |
| Locatif : | *paha-qua-ma*, *paha-ma-qua*. |
| Vocatif : | *paha-lechù*. |

Lorsque le substantif est au pluriel, ces indices des cas ne s'y suffixent pas, mais bien au mot analytique *care*, etc., qui exprime le pluriel.

La déclinaison timucua est plus flottante qu'il ne semblerait d'après ce tableau. En effet, l'accusatif apparaît souvent sans indice ; le nominatif possède, comme l'accusatif, l'indice : *ma* : Exemple : *Dios-i-ma*, Dieu (de l'esp. *Dios*, avec *i* de liaison).

*Ma*, au locatif, a un autre sens qu'au nominatif et à l'accusatif; il signifie dans, et se fléchit souvent en *mi*.

LA CONJUGAISON.

Ainsi que dans un très grand nombre de langues, le substantif se conjugue en timucua, c'est-à-dire qu'il s'affixe les pronoms possessifs ou génitifs qui dépendent de lui.

Voici le paradigme de cette conjugaison :

## *Iti*, le père.

*iti-na*, mon père ;

*heca-iti-mile*, notre père ;

*yta-ye*, ton père ;

*yti-mile-no ya-quĕ*, ou *ya-ca-la*, votre père ;

*yti-mima*, son père ;

*oqe-care iti-miti-lama*, ou *iti-mile-lame*, ou *iti-mile-monima*, leur père.

*iti-mi-care*, mes pères.

*heca-iti-mile-care*, nos pères.

*yta-ye-care*, tes pères.

*iti-mile-no-care ya-ca-la*, ou *ya-qe-la*, vos pères.

*oqe*, *iti-mi-care*, ses pères.

*iti-miti-la-care*, *iti-miti-la-care-le monima*, leurs pères.

## *Paha*, maison.

*paha-na*, ma maison ;

*paha-mile*, *paha-nica*, *paha-nica-no*, notre maison ;

*paha-ye*, ta maison ;

*paha-ni-care*, mes maisons.

*paha-mile care*, *paha-mile-no-care*, nos maisons.

*paha-ye-care*, tes maisons.

RÉVÉRENTIEL.

*paha-mitono-ma*, ta maison (*mitono*, seigneur, monsieur).

INTENSIF.

*paha-mitono-coco-ma*, ta propre maison.

*paha-ya-qe*, votre maison ;

*paha-mima*, sa maison ;

*oqe-care paha-miti-lama*, *paha-mile-mala*, *paha-mile-monima*, leur maison ;

*paha-ya-qe care*, vos maisons.

*paha-mi-care-ma*, ses maisons.

*paha-miti-la-care*, *paha-miti-la-care-le-monima*, leurs maisons.

Il résulte de ces tableaux que dans la conjugaison substantive, le pronom possessif est exprimé pour la première personne par *na*, *ni ;* pour la deuxième, par *ya ;* pour la troisième, par *mi* (*mile*, *mito*) ; que si le pluriel du substantif est exprimé par *care*, le pluriel du pronom l'est par : *ca* (*ni-ca*), *que* (*ya-qe*), *que ;* que la terminaison *mile* passe, par confusion, de la troisième personne à la première du pluriel, mais qu'alors on prépose : *heca*, pour empêcher cette confusion; qu'enfin, les particules *le*, *no*, que nous retrouverons dans les verbes avec un sens plus précis, et dont l'emploi est très fréquent, viennent s'ajouter au tout, ainsi que la particule *ma*, sorte de déterminatif des noms qui apparaît surtout au nominatif et à l'accusatif.

### RÉPÉTITION PLÉONASTIQUE DU SUBSTANTIF.

Le substantif timucua s'incorpore très souvent au verbe non point grammaticalement, mais lexiologiquement, de manière à former un verbe composé. Ce qui le prouve, c'est que ce substantif se retrouve répété analytiquement, jouant cette fois son rôle de complément direct.

Exemples : *soba soba-he*, manger de la viande ; littéralelement : de la viande viande-manger.

Ce procédé est très fréquent, et s'emploie aussi dans d'autres parties du discours : *hebueno-mima* — *nemoqua-mima*, commandement-son, le-contre-son.

De même :

*He-hani-manda*, *hani-bi cho* = manger, cessas-tu ;

*Nia iquini iquiti mesobi-elo* = femme, insulte, insulter fis-tu.

### 3° *De l'adjectif.*

L'adjectif se place avant ou après le substantif, généralement après, et alors c'est lui, et non le substantif, qui porte les indices des différents cas :

*Ulemi viro-ma*, un enfant mâle ; *nia urù*, une femme petite.

Comme prédicat, il se conjugue comme un verbe.

Les degrés de comparaison dans les adjectifs s'expriment de la manière suivante :

#### COMPARATIF.

On emploie les particules : *hanima*, *hacu*, *beta*, *tacu*, *teco-tacu* (*hacu* = quoique).

*Oca tera-hanima-la-hacu*, *oqe-beta-tera-la*, celui-là bon-(premier signe de comparatif)-soit-quoique-celui-ci-(deuxième signe de comparatif)-bon-est.

*Oca tera-ti-la-hacu*, *oqe beta-tera-ti-la*, celui-là est mauvais (*ti* = non), celui-ci est pire.

#### SUPERLATIF.

On emploie les particules : *yayi*, *yayi-coco-la*, *yayi-aco*, *eueleca*, qui expriment la force, et on les ajoute à l'indice du comparatif.

*Yereba-nayo-mano-tere-la-hacu*, *yereba-nali-beta-qua-yayi-aco-la* = métal-blanc (argent)-bon-est-quoique, métal jaune (or)-(signe de comparatif),-(signe de superlatif)-est.

### 4° *Des noms de nombre.*

CARDINAUX.

| | |
|---|---|
| 1 *mine, ero, yaha.* | 10 *tuma.* |
| 2 *yucha.* | 11 *yaha-gala.* |
| 3 *hapu.* | 12 *iucha-gala.* |
| 4 *cheketa.* | 13 *hapŭ angala.* |
| 5 *marua.* | 14 *chequetangala.* |
| 6 *mareka.* | 20 *tuma yucha.* |
| 7 *pikicha.* | 30 *tuma hapu.* |
| 8 *piqinahu.* | 40 *tuma chequetama.* |
| 9 *peqecheqeta.* | 1000 *chupiaco.* |

ORDINAUX.

| | |
|---|---|
| 1er *mine-cotameno, kibema.* | 4e *na cheketa-mima.* |
| 2e *na yucha-mima.* | 5e *na marua-mima.* |
| 3e *na hapu-mima.* | |

*Mareka* se forme de *marua* par l'addition de *ka; peke-cheketa* se forme de *ceketa* par l'addition de *peke; pikica* se forme de *ica, yca, yuca* par addition de *pik; pikinahu* se forme de *hapu* par addition de *pikina* et contraction de *hapu* en *u*.

Ainsi la numération est *quinaire ;* les nombres 6, 7, 8, 9, se forment des nombres 5 + 1, 2, 3 et 4.

Arrivé à 5, on a dit 5 plus 1 (*ka* étant une abréviation par aphérèze de *ya-ha,* un). Puis on a préposé un signe de renforcement *pik, peke, pikina,* aux nombres 2, 3, 4, pour former 7, 8 et 9.

### 5° *Des pronoms.*

PRONOM PERSONNEL.

Le pronom personnel a trois formes : 1° La forme

*isolée ;* 2° la forme *possessive ;* 3° la forme *prédicative.* La forme possessive doit avoir précédé la forme prédicative, car, dans deux cas, elle en remplit encore la fonction.

*Forme isolée.*

Première personne. — *Ho-ni-he, ho, heca, hontela, hontani,* moi.

*Ho-ni-he-si, hoca, honi-oqua, anontene, hoo, honihe-coco-ma,* moi-même.

*Hohi,* moi, interrogatif.

Deuxième personne. — *Chi, ho-chie, he-chié, hohé, ho-chiendo,* toi.

*Che, chehe, checa,* toi.

*Ho-chi-esi, ho-chi-e-coco-ma-si, hochie-qua, hochie-qua-si,* toi-même.

Troisième personne. — *Yiate, oqe, qeno, mine, qeioqua, neioqua, yioqua,* lui.

*Mine yaha,* lui seul.

*Ysimi, mine-simi, oqe-nda, minendo, oqe-quana, oqe-quàsi,* lui-même.

*Pluriel.*

Première personne. — *Ni-he-caba, he-ca-no, heca, hoca, ni-heca-ba-nda, ni-he-ca-la-ba-ma, heca-qua, ni-he-ca-la-si,* nous-mêmes.

Deuxième personne. — *Ceka, che-ka,* vous.

Troisième personne. — *Oqe-care.*

Le pronom isolé s'emploie souvent pléonastiquement avec le pronom possessif ou avec le pronom prédicatif.

*Heca iti-mile,* notre père-notre.

*Heca ini-ta-nica-la*, nous sommes-nous.
*Heca n-ini-bo-te-la*, nous sommes-nous.

*Forme possessive.*

Nous avons donné cette forme en traitant de la conjugaison des substantifs.

La voici dégagée de paradigme substantif.

Première personne. — *Na*, pluriel *ni-ka*, *mile*.

Deuxième personne. — *Ya*, *ye*, pluriel *ya-ke*.

Troisième personne. — *Ma*, *mila*, pluriel *mitilama*. On voit qu'elle possède même la troisième personne, que nous allons voir manquer à la forme prédicative.

Il faut remarquer qu'elle se substitue à la forme prédicative, dont elle remplit la fonction.

1° Dans certains modes de conjugaisons, principalement dans la conjugaison objective, où la forme prédicative se préfixe comme complément, et où la forme possessive se suffixe comme sujet.

Exemple : *Ni-tukwisotana-ye-le*, moi-affligeant-tu-es.

2° Dans un mode singulier de transposition qu'emploie le timucua ; ce mode consiste à affixer le pronom personnel sujet, non point au verbe, mais à une conjonction ou à un autre mot de la proposition, ainsi que le font plusieurs langues malaisiennes et le Lapon ; alors le pronom-sujet emprunte la forme possessive.

Exemple : *Naquostana ye*, de quelle manière-toi ; *chuca-ya hahen*, combien-de-fois-toi as mangé ; *equela-ya haheno chuqua*, jour-toi combien as-mangé.

3° Dans tous les verbes facultativement, le possessif peut se postposer ; comme sujet : *hutana-ye*, tu as eu des rapports sexuels ; *naponaye*, tu as oint.

4° Ce pronom est employé habituellement et suffixé au verbe comme complément indirect du verbe passif.

*Orobotana-ye*, quelqu'un guéri par toi.

*Forme prédicative.*

Première personne. — *n*, *ni*.

Deuxième personne. — *Chi*, *ch*, *ci*, *c*, *y*.

Troisième personne. — Manque ; au pluriel aussi, mais alors forme plurielle spéciale, *ma*, *mo*, *mo-ke*.

Elle est toujours préfixée au verbe.

Ce qui est remarquable, c'est que ces formes n'ont pas de pluriel. Le pluriel s'applique non au pronom personnel sujet, mais au verbe lui-même.

L'indice du pluriel verbal est, pour la première et la deuxième personnes, *bo ;* pour la troisième, *mo*, qui souvent devient *ma*.

Le timucua change très couramment le *b* en *m*, et l'*m* en *b ;* il est probable que la forme du pluriel verbal fut d'abord uniformément *bo;* puis, par un besoin de différenciation, on transforma pour la troisième personne *bo* en *mo*, puis en *ma*.

La deuxième personne prend la forme *cho*, *chu*, dans les propositions interrogatives, et alors se postpose au verbe.

PRONOM DÉMONSTRATIF.

Les pronoms démonstratifs sont :

*Ca-qi*, *na-qi*, *ona-qui*, *oca*, *oca-si*, *ona-si*, *ona*, *ona-te-si*, *ona-qùa*, *na-no*, *na-nono*, *nanteno oqe*, *oqe michu*, *qe*, *ca*.

*Caqi intema*, ce qui arrive (ceci étant) ; *naqi is-ta-ma*, ce qui se dit (ceci dit).

*Casi, oca, ocasi*, voici.

*Nanteno*, un certain, qui donc.

*Casi, ocasi*, celui-ci même.

*Ona-te-si*, celui-ci aussi.

*Naque nahema*, celui-ci près.

Le pronom démonstratif est en même temps adjectif démonstratif et adverbe.

*Nano ni-manela*, ainsi je le désire.

*Casi inta habela*, ainsi il sera.

*Caqi amuna*, ce vêtement.

*Caqi chi-sisotanana*, ce que je vous le dis.

*Onaqùa*, alors.

*Ea ano inemi*, ces gens tous.

PRONOM RÉFLÉCHI.

*Namache* précède les verbes dans la conjugaison réfléchie, où la voix réfléchie est indiquée par l'infixation de *so*.

PRONOM INTERROGATIF.

*Chequene*, lequel ; *chitaco*, qui ; *chitacocare*, lesquels ; *quesono*, qui ; *hachibueno*, quoi ; *hachaquene*, quoi ; *taco*, qui.

*Honihe, chitaco-ninte*, moi qui suis-je ?

*Taco iso-te*, qui a fait cela ?

*Chitaco puena*, qui est venu ?

PRONOM RELATIF.

*Michu*, qui, lequel.

Ce pronom ferme la proposition incidente.

*Viro iaha leta Pedro mùeno michù ni-niase-chunu*, homme un étant Pierre nommé lequel moi-dit.

*Soldado-ma cata mi-ni michu yarabana iquene-chunu*, soldat ici allant lequel lion tua.

Autres relatifs : *Ma, mano, mico, micono, nco, ncono;* ils se postposent aux verbes.

*Onaquentequa intani-ma tera-le*, ainsi étant-ce-qui bon-est.

PRONOM INDÉFINI.

*Ano*, quelqu'un ; *acù*, tous ; *ico*, tous.

RAOUL DE LA GRASSERIE,
*Juge au Tribunal de Rennes.*

*(A suivre.)*

---

(A-1.)

# DER SPRACHE DER BASKEN ERSTLINGE

von Herrn BERNHARD DECHEPARE, Rector zu Alt-Sanct-Michael (1).

(Hier ein Holzschnitt : Christus am Kreuze.)

(A-2.)

¶ Der Buchdrucker und die Leser mögen beachten, dass *z* (2) niemals für *m* gesetzt wird ; auch wird *t* vor *i* nicht wie *c* ausgesprochen und wo ein Comma unter *ç* gesetzt wird, was in dieser Weise geschieht, wenn dasselbe den Vocalen *a*, *o*, *u* vorangestellt ist, — dann soll das *c* etwas schärfer als *z* ausgesprochen werden, wie in *ce*, *ci*.

(A-5.)

## *Die christliche Lehre.*

Jedermann, welcher in der Welt ist, müsste bedenken, wie Gott Jeden gestaltet, nach seinem eigenen Bilde unsere

(1) Um dem Glossar nicht durch zwecklose Wiederholungen eine allzugrosse Ausdehnung zu geben, musste davon abgesehen werden, dasselbe in Form eines Commentars erscheinen zu lassen. Als alphabetisch geordnetes Wörterbuch, welches der Uebersetzung des Textes unmittelbar folgen soll, wird es ohnehin practischer verwendbar sein.

(2) Dieses *z* scheint ein Druckfehler zu sein und für das Zeichen ˜ zu stehen, mit welchem Dechepare mehrmals ein weggelassenes *n* andeutet. Z. B. *mũdu* für *mundu*.

Seele erschaffen, mit Gedächtniss, mit Willen, mit dem Verstande ausgestattet hat.

Kein Herr will einen schlechten Diener haben, noch Lohn bezahlen ohne Dienst(leistung). Gott macht es gerade so mit uns; nicht wird er Seligkeit geben, ohne dass (wir) wohl gethan.

Die Diener verbringen das Jahr in unserem Dienst (und über)nehmen grosse Mühe um einen geringen Lohn. Der Höchste hätte anzusprechen, dass wir ein Gleiches leisten; wir müssen ihm dienen, damit (er uns) Seligkeit gibt.

Ich sehe keinen Weizen ernten ohne dass Samen gesäet wäre; gewöhnlich sammelt jedweder, welchen Samen (er) gesäet. Das gute Werk wird Belohnung haben überreich, wie auch die Sünde Strafe sicherlich.

Weil Gott uns jeden Tag Gutes thut, deshalb müssen wir dessen auch wohl gedenken, dass er unser Vorbild und Ziel ist, erwägen (und) morgens und abends, (seiner) eingedenk, seinen Namen lobpreisen.

### *Am Abend.*

Am Abend, beim Niederlegen, sei Gott befohlen und bitte (ihn), dass er dich vor allen Gefahren behüte; dann, zur Erwachen(s)zeit (A-6.) sei sofort eingedenk, auch einige Gebete andächtig zu sprechen.

### *Am Morgen.*

Wenn du es machen kannst, gehe am Morgen zur Kirche, befiehl dich daselbst Gott in seinem heiligen

Hause. Beim Eintritt daselbst bedenke, wen du vor dir hast; mit wem du sprichst, während du dort bist.

### *Auf dem Kirchhof.*

Beim Eintritt in den Kirchhof erinnere dich wohl an die Verstorbenen, welche waren wie du, so lange sie lebten; wie sie musst du sterben und nicht weisst du die Stunde. Thue Gebete (zu) Gott, dass er Nachsicht (mit) ihnen hat.

### *Der Taufstein.*

Wenn du in der Kirche bist, blicke nach dem Taufstein; bedenke, dass du dort den Glauben empfangen hast, die Gnade Gottes und das Mittel zur Rettung; ihm kann man ja zuerst den Dank abstatten.

### *Der heilige Leib.*

Sodann auf der Stelle möglichst (einen) Blick (dahin) thun, wo der heilige Leib ist; bedenke dass dort dein Heiland ist, bete ihn mit Andacht an und erbitte die Gnade, dass er am letzten (Lebens)ende (dir) einen ehrenhaften Empfang gewährt.

### *Das Kreuz.*

Siehe den Gekreuzigten und erinnere dich dabei, wie du durch dessen heiliges Blut erlöst worden bist. Dieser,

den du getödet (vor dir) hast, konnte dir das Leben sein. Sinne, wie ihm seine Gebühr zu geben.

### *Die heilige Frau Maria.*

Nach dem Orte, wo die gute Frau ist, erhebe die Augen. (A-7.) Die ganze Welt kann dir nicht nützen wie jene. (Als) die nächste Gottes weilt sie in der Herrlichkeit; die Gnaden (sind) ganz in ihrer Hand, sobald sie es wünscht.

Oh herrliche Frau und zärtliche Mutter, in Euch verbleibt der Sünder ganze Hoffnung. Ich, der grosse Sünder, komme zu Euch, auf dass Ihr zur Rettung der Seele mir nützlich seid.

### *Den Heiligen.*

Den Heiligen auch bethätige deine Erkenntlichkeit, insbesondere (dem), an welchen du deine Andacht richtest. Welches Heiligen Fest sein wird erinnere dich an seinem Tage und in welches Namen die Kirche gegründet ist, gedenke mit Gebeten, auf dass sie dir nützlich sind.

### *Sonntagsgebet.*

Der Ihr an Barmherzigkeit reich seid, milder Herr, bitte, erhöret mein Gebet, während ich lebe, und im Augenblick des Todes gebet Ihr mir gnädigst meine ganze Geisteskraft, um, ohne in Euerem heiligen Glauben zu wanken, an meinem letzten Ende meine Pflichten wohl zu erfüllen.

Und dann gebet Ihr mir Kraft und Gnade, um die Reue zu fühlen wegen der Sünden, welche ich Pflicht habe, um vollkommen meine Beichte zu thun, damit ich Verzeihung erhalte für alle meine Sünden und sowohl Eueren heiligen Leib würdig empfange, als auch seine Sacramente, welche nöthig sind.

Der böse Feind wird dann gewiss kommen zu versuchen, (A-8.) von wo aus er mich übervortheilen kann, mit seiner ganzen Kunst. Herr, gebet [sie] uns Euere Heiligen in Gnaden zu Hilfe, damit mein Feind mich nicht an meinem letzten Ende besiege.

Alsdann nehmet gnädigst meine Seele auf in Euere Herrlichkeit, wie sie ja erlöst ist durch Euer heiliges Blut, dass ich dort sowohl Euer Angesicht schaue, als auch mit den Heiligen Euere Majestät lobpreise.

Morgens und abends kleidest du dich aus und an, im Dienste des Körpers zu Mittag und zu Abend speisend; um die Seele zu retten, zu Gottes Ehre, lasse es dir keine Mühe sein, bitte, dies[e Sache] (Gebet) alle Tage zu verrichten; wenn es in der ganzen Woche unmöglich ist, am Sonntag.

Unter uns sehe ich dies als grosse Verblendung an, wie wir so sehr unserem Feinde dienen, Gott, unseren Heiland verkennen und (doch) alle einsehen, dass es unrecht ist.

Ueber viele Leute wundere ich mich, über mich selbst zuerst, wie wir mit dieser Welt so fest verkettet sind, da wir (doch) sehen, dass von ihr so viele Leute betrogen sind. Sie hat alle Bisherigen nackt weggeschickt, und dem entgehen die Nachherigen nicht.

Jede Person, welche gestorben ist, veranlasst drei Umstände; dieser Körper wird zur Verwesung in die kalte

Erde geworfen, das Vermögen theilen die Verwandten auf der Stelle; (B-1.) mag die arme Seele gehen wohin sie kann, da auf so gewaltiger Reise die Begleitung fehlt.

Wir müssen uns am Sonntag daran erinnern, wie oft wir in dieser Woche gesündigt haben und (dessen) eingedenk, (von) dem Herrn Verzeihung (er)bitten, auch jede Woche die Seele, wie das Hemde, reinigen.

In zwei Puncten haben wir unser ganzes Interesse: wenn wir gut gehandelt haben, sicher das Paradies, der, welcher in Sünden gestorben ist, auf der Stelle die Verdammniss. Es ist für den Besten kein anderer Weg zu schauen.

Ich sehe nirgends einen Hirten, der so feige wäre, dass er nicht den Wolf wegtriebe von seinen Schafen. Wir haben, (vom) Herr(n) in der Höhe ertheilt, Verantworlichkeit für unsere Seele; dass (doch) jeder schaue, wie wir sie leiten. Wir müssen sicher von ihr genaue Rechenschaft ablegen, dem, welcher sie mit seinem Blute theuer erkaufte. Der so nicht glaubt, ist wohl betrogen.

Wir müssen uns die heilige Leidensgeschichte veranschaulichen und im Herzen seine grosse Qual (mit)-empfinden; wie er am Kreuze hängt ganz voll Wunden, Fuss (und) Hände festgenagelt und entblösst!

Mit den Räubern gehängt, wie ein Uebelthäter, und mit Dornen gekrönt, (er,) der ganzen Welt Gebieter; sein köstlicher und zarter Leib (B-2.) arg verspottet und zerfleischt.

Ach, wie war damals seine Seele traurig! seine geliebte Mutter und der ganzen Welt Zuflucht, ihren geliebten Sohn in diesen Qualen und das Leben der ganzen Welt vor (ihren) Augen sterben zu sehen.

Ihr prägt mir sicher in das Herz, milde Mutter, Euere damaligen Schmerzen und Herz(ens)wunden, wie Ihr mit den Augen wahrnahmt Eueren grossen Meister, (während) dass das köstliche Blut von überall (herab)rann; dass dies für mich geschah rechne ich mir an.

Sei eingedenk wie viel Sünde du gethan [hast], wegen deren du verdient hast vielmals unterzugehen, wie du durch seine Barmherzigkeit davor behütet wurdest und, wenn du jetzt Reue gefühlt hast, auf der Stelle ganz begnadigt bist. Und vielleicht wirst du sogleich von Neuem Sünde thun.

Sei eingedenk der grossen Majestät des Herrn in der Höhe, dass er in der Hand hält den Himmel, die Erde, das Meer, die Erlösung, die Verdammniss, Tod und Leben, indem er ausdehnt überall hin seine Macht. Unmöglich entrinnt ihm jemand, beim Eintreffen (seines) Befehls.

In dieser Welt täuschen wir fortwährend einer den andern, aber in der anderen wird jeder von der Wahrheit (aus)gehen. Wer, welcher Art [dass] wir gewesen sind wird alsdann sich zeigen; [die] Thaten, Reden, Gedanken werden kund werden, alle.

(B-3.) Sei eingedenk [des] Gottes grosser Gerechtigkeit, wie wir alle genaue Rechenschaft geben müssen für jede That, (und) unser Verdienst empfangen. Der Tod ist in der Nähe, als dessen Sendbote.

In jenem Augenblick wird es erfolglos sein, bei ihm Berufung einzulegen; er wird keinem einer Stunde Aufschub geben; ebenso weder den Kleinen, noch den Grossen beachten; ein jeder wird alsdann seine Last tragen.

Was werde ich armer Sünder alsdann thun? Der Mittler

wird fehlen, dem grossen Richter gegenüber; Niemand wird an seinem (Gerichts-)Hofe sich zu vertheidigen wissen. Alles Unrecht wird alsdann öffentlich bekannt werden.

Ach, bitte, thut jetzt alle Busse; wir werden vielleicht nach her nicht Zeit haben, in der Stunde der Noth. Viel Volk geht dahin, getäuscht durch den Aufschub. Nicht einer hat das Leben eines Tages gesichert.

Wir sind jeden Tag unter des Todes (Hand). Wir müssen alle unsere Angelegenheiten bereithalten (und) mit unseren Geschäften im Reinen sein, während wir gesund sind, auf dass wir nachher Nichts damit zu thun haben, am letzten Ende, wenn wir mit der Seele genug zu schaffen haben werden, in (jener) Stunde.

Bedenket, bitte, wie wir zwischen zwei Wegen sind, (mehr) auf dem Standpuncte der Gefahr, verdammt zu werden, als gerettet. Niemand vertraue auf die Eitelkeit, ich bitte sehr, (B-4.) die Heiligen sind nicht durch Eitelkeit zur Herrlichkeit gelangt.

Ach, bitte, schaue hierher, ganzer Sünder, wegen der Sünde verdammt der Herr in der Höhe die Welt. Warum verbringen wir das Leben soviel in Sünden und verderben uns selbst durch unsere Schuld!

Jeder Hirt treibt am Abend die Schafe zusammen, er führt sie nach gutem Ort in schlechtem Wetter. Jeder denke über die Seele nach, wie er dieselbe an seinem Ende rette.

Die Sünder haben in den Hölle grosse Pein; grosse, fürchterliche Pein, ohne Unterbrechung, unmöglich. Auf immer dort bleiben müssen in dem Feuer-Leben: der weise ist, thut Busse, um nicht dahin zu gehen.

*Waffen gegen den Tod.*

Der Tod kommt unvermuthet und wird vielleicht die Beichtfrist nicht gewähren. In Wahrheit, wer auch immer drei Dinge halten kann, er wandelt in der Rettung, wie er auch sterben mag.

*Erste Wahrheit.*

Oh, guter Herr, ich bekenne, dass ich Sünder bin und dass ich mit dem böse Handeln grosses Unrecht habe. Wenn ich Euch wirklich beleidigt habe, wie ich nicht zweifle, (so) fühle ich Reue und Leid über das wider Euch Gethane.

*Zweite Wahrheit.*

Oh, guter Herr, ich habe Lust in diesen gegenwärtigen Stunden, (mich) vor der Sünde zu hüten während ich lebe. (B-5.) Ich bitte, Herr, gebet mir Kraft und Gnade, in diesem Wunsche zu beharren in meinem ganzen Leben.

*Dritte Wahrheit.*

Oh, guter Herr, ich habe (den) Willen, während es Fastenzeit ist, sowohl aufrichtig meine Beichte abzulegen, als auch die Busse zu thun, welche ich (verwirkt) habe. Ich bitte (Euch), Herr, festiget Ihr meinen Willen.

Und Jemand, der diese (drei Dinge) nicht derart hält,

er könnte es wahrhaftig wissen, dass er ohne Zweifel nicht gerettet werden kann, wenn er auch seine Sünden alle gebeichtet hat; und also glaube es der, welcher nicht betrogen sein will.

Weder Priester, noch Bischof, noch auch Pabst hat irgend welche Macht, (einen) solchen loszusprechen. Gott schaut immer nach dem Herzen; sicherer als wir selbst sieht er unser Denken. Bei ihm sind, ohne die (redliche) Absicht, alle Worte erfolglos.

Jedem Tag bestelle wohl dein Haus; in allen deinen Angelegenheiten zeige Eifer und, da du deine Arbeit als Strafe hast, lobe den Höchsten nach Beendigung jeden Gegenstandes.

Stets könntest du dich mit dem Guten unterhalten; mit den Bösen kannst du unmöglich Erfolg haben, es sei denn schlechten. Thue das Anderen nicht, was du nicht dir gethan haben möchtest, und ebensowenig versäume das (Anderen zu thun), was du selbst (dir) wünschest. Diesem Gesetz folge der, welcher wünscht selig zu werden.

(B-6.)

*Die zehn Gebote.*

Du sollst einen Gott anbeten mit Verehrung über Alles. Du sollst nicht ohne Veranlassung eitel (bei) dessen Namen schwören. Du sollst die Sonntage und Feste andächtig feiern. Du sollst Vater und Mutter ehren, (um) lange zu leben. Man soll Niemand tödten noch geringschätzen. Man soll, ausser der seinigen, keine Frau berühren. Anderer Eigenthum soll man nicht gestohlen

besitzen. Man soll dem Gefährten nicht fälschlich schlechten Ruf anheften; der Anderen Frau (und) Töchter nicht sündhaft begehren; auch nicht ihr Vermögen, es sei denn rechtmässiger Weise.

Diese Gebote sind (von) Gott gegeben; sie sollen wir beachten, damit wir durch sie gerettet werden.

### *Das allgemeine Gericht.*

Wie sind sie nicht des allgemeinen Gerichts eingedenk, die da immer in Sünde leben, nach ihren Gelüsten. Sorgen (wir) zum Voraus, dass wir an jenem Tage nicht verloren sind, (denn) alsdann werden weder wir, noch irgend einer einen Vorsprung haben. Wohl hieran zu denken ist eine wichtige Vorsicht.

Auf! auf! alle Welt, zum grossen Gericht; der erhabene Schöpfer (des) Himmels und (der) ganzen Erde ist gekommen, die Welt strenge zu richten. Jedermann schaue, wie wir vorbereitet sind.

Er sendet Befehl, dass er ihm versammelt wisse alles Volk von allen Welt(gegend)en in Josaphat, ohne dass auch nur einer, auch nur einer entkomme. (B-7.) Der Himmel und die ganze Erde erzittern.

Er beauftragt den Tod, dass, ohne irgend eine Ausnahme, alle Verstorbenen lebend vor sein Angesicht kommen, (und bestimmt), dass er (der Tod) von nun an keine Gewalt haben wird. Alle Welt wird sich gedrängt auf zwei Seiten aufstellen; in Herrlichkeit und Hölle ist kein Entrinnen.

Gross und mit Macht befiehlt er der Hölle die dort Befindlichen ohne Aufschub zu senden, auf dass er sie

sehe in Seele und Leib und (ihnen) geben lasse, was sie verdient haben.

Gute Leute, denket wohl nach über jenen Richter, wie er in allen (Dingen) grosse Macht hat, im Tode, in der Hölle, im Himmel und auf der Erde; warum denn wendet sich der Sünder gegen ihn?

Ich sehe unsererseits die grosse Verblendung, wie wir so sehr unserm Feinde dienen, Gott, unsern Erlöser, misskennen und (doch) alle einsehen, dass es Unrecht ist.

Er wird daher beiden ein scharfes Urtheil sprechen, dass sie mit einander in der höllischen Flamme gefoltert werden, in dem ewigen Feuer, und ohne mögliches Aufhören. Bedenken wir, bitte, alle wohl, was für ein Vortheil (di)es ist.

Bis heute ist nicht gewesen, nicht wird sein in Zukunft (B-8.) ein so grosses Gericht, und auch selbst nicht (so) gewaltig. Die Geborenen und die zu Gebärenden, nachdem (sie) vom Tode erweckt, müssen all(e) dahin, ohne Ausrede.

Viele Angelegenheiten sind in dem grossen Gericht rechtsständig, da der Richter über alle Theile (des Bestehenden) Macht hat, damit der Kläger seine Sache wahrheitsgemäss vortragen kann und auch der Beklagte seine Vertheidigung, indem [dass] es erwiesen sein wird, wer [dass] Recht hat und dass, mit dem Urtheil, der Richter geben kann jedem das Seine.

An jenem Tage wird Richter sein der ganzen Welt Gebieter; er hat ja über Alles [die] grosse Gewalt. Ankläger wird er selbst sein und das Gewissen. Jede Sünde wird alsdann öffentlich an den Tag kommen.

Die ganze Welt wird dann gegen die Sünder sein, weil

sie ihren Schöpfer beleidigt haben. In jenem Augenblick wird der Sünder traurig schweigen. Ueberall ausgeschlossen bleiben alle Ruhepausen.

Erzürnt wird der Richter (und) Herr [von] oben sein, und zum Verschlingen bereit die Hölle [von] unten; der böse Feind klagt an von der linken Seite aus; die Sünden werden hier von rechts öffentlich gegen dich sprechen: du selbst hast uns begangen! am schlimmsten wird von innen das Gewissen beunruhigen.

Nirgends wird ein Ort sein, um sich zu verbergen. (C-1.) Wer in jenem Augenblick zögert sich zu zeigen, gegen den wird die ganze Welt sich auflehnen. Auch die Heiligen werden dann alle schweigen und der Richter wird auch gar keine Bitte(n) anhören. Seien wir jenes Tages eingedenk, ich bitte, so lange er nicht gekommen ist.

Wo werden sein an jenem Tage die hiesigen Herren Könige, Herzöge, Grafen, Markgrafen, Ritter und die anderen adeligen Herren und die Heldenthaten ihrer gewaltigen Heereskämpen; in jenem Moment wird wenig gelten deren Macht.

Die Juristen und Theologen, Dichter und Doctoren, Anwälte, Advokaten, Richter und Notare. Um jene Zeit (werden) deren Kniffe klar erhellen und wenig werden nützen Schlauheit und Redekünste.

Die heiligen Väter, Cardinäle, Priester und Prälaten müssen [die] Rechnung stellen über sich und über jedes Schäflein. An jenem Tage wird der Grösseste sein (wie) die Maus und gleich gerichtet werden der Grosse und der Kleine.

Erfolglos wird es sein, an jenem Tage Berufung einzulegen; keinen Herrn erkennt er an über sich. Er verab-

scheut die Bosheit und liebt die Wahrheit. Ach, ich bitte, jeder (möge) jetzt Busse thun, damit wir nicht später, an jenem Tage, grosse (Busse) zu thun haben.

Die Anzeichen traurig(er Art) werden vorher kommen; die Elemente werden alle in Aufregung gerathen; (C-2.) die Sonne, der Mond in Blut gelagert (sein), dass Meer erzürnt auf und nieder (gehen), daraus die Fische entsetzt entweichen werden.

Und nachdem die Erde furchtsam von Grund aus erbebt, so dass die jungen Bäume blutigen Schweiss tragen, nachdem durch Sturm und Blitz (die) ganze Luft in Aufruhr gekommen, all Berg und Fels sich einander zertrümmert haben, wird die ganze Welt, vom Feuer geebnet, dastehen.

Der Richter und Herr wird befehlen, ehe er selbst kommt, dass das Feuer zuerst einmal alle Dinge reinige, damit alles Schmutzige und Verdorbene von der ganzen Welt (ver)schwinde, und so wird die ganze Erde in Brand gesteckt werden.

Die Trompete wird sagen, von allerwärts, dass jeder Verstorbene hier von den Gräbern erstand, nachdem jeder in Seele und Leib hierselbst auferweckt worden. Alle müssen wir dahin, ohne Entschuldigung.

Jeder Gerechte wird auf der Stelle aufsteigen in der Luft, und rechts an der Seite des Richters bleiben, die Sünder (aber) schmerzlich in der Feuerflamme auf der Erde, so lange bis sie in der Höhe das Urtheil verkündigen hören.

Wenn Jedermann vor (ihm) versammelt steht, wird er strenge herniedersteigen vom Himmel mit den Heiligen, über Josaphat haltend, wird er in der Luft schweben, den

Sündern wird er schweren Vorwurf machen; (C-3.) sein Wort wird alle wund schlagen.

Als er übernehmen wollte das heilige Leiden (und) in Waffen gegen ihn zog das Volk, war es mit einem einzigen Wort erschreckt zur Erde geworfen. Wenn er zu richten gekommen ist in seiner grossen Majestät, wie wird in jener Stunde die Welt sich nicht entsetzen.

Er wird betrübt dann zu den Sündern sagen : an mich habt Ihr Euch nicht erinnert, während Ihr lebtet. Soviel Gut(es) ich Euch gethan, während Eueres Daseins, einen gebührenden Dank habe ich von Euch im Leben nicht erhalten.

Wass Ihr auch Gutes habt, alles ist das Meine : Körper und alle Güter, ja, und auch die Seele; für Euch habe ich [sie] geschaffen die Erde und die Himmel, die Sonne, den Mond und alle Früchte.

Die Feuer zum wärmen, die Wasser zum reinigen, zum Athemholen die Luft, die Engel als Euere Beschützer, zu Fürsprecher(n) die Heiligen; Euch zuliebe habe ich sodann mein Leben eingesetzt : Für dies [für] Alles was ist Euere Lohnzahlung?

Nachdem (Ihr) oftmals den Armen in Noth gesehen, welcher, krank, hungrig, durstig und entblösst, in meinem Namen häufig das Almosen erbat, habt Ihr wahrhaftig wenig Sorge um ihn gehabt.

Ja, thöricht habt Ihr, mir zuwider, dem Feinde (zu) gefallen (gelebt), (C-4.) dem Dämon, dem Fleische und auch der Welt, (so) dass jetzt für Euch der Fluch ist, das höllische Feuer und ferner das Ungemach, und Euere Gesellschaft alle Dämonen.

Nicht viel wird sich verzögern die Ausführung : sofort

wird die Erde sich öffnen, zur selben Stunde; Feuer wird in Ihrem Innern Alles mit sich verschlingen; dies wird der Sünder letzter Vortheil sein.

Ach, wie gross wird hier das Unglück sein; grosses, fürchterliches Unheil, ohne Rettungsmittel: soviel Leute, welche auf immer verdammt sind. Oh, guter Herr, waltet Ihr es, bitte, (uns) davor zu behüten.

Nach den Seinen wird er dann die Augen wenden: Gehen wir alle mit einander, meine Freunde; immer und ewig bleiben wir in meiner Herrlichkeit, nachdem jeder Wunsch erfüllt in grosser Freude.

Von da an werden nur zwei Reiche bestehem: Die Verdammten in der Hölle mit unaufhörlicher Qual; die Erlösten mit Gott in ewiger Freude. Der Höchste lasse unser Loos mit diesen (sein).

Der Himmel wird sich von da an nicht ferner bewegen; die Sonne wird in Osten stehen bleiben, der Mond in Westen gegenüber gestellt. Dieser Tag wird dauern hier und immerdar, (C-5.) indem allda kein Wesen (über)leben wird.

Oh, guter Herr, Ihr seid unser Schöpfer; wenn wir auch Sünder sind, sind wir all(e) die Euerigen. Auf dass nicht durch unsere Schuld verloren gehe Euer Werk, bitte, reiniget von Sünde in Gnaden unsere Seelen.

Wenn in uns erfunden wird [die] grosse Schuld, so habt Ihr in Euch noch grösseres Erbarmen. Dass wir von den Eurigen sind, gewährt uns, bitte, die Gnade; möge Eure Mutter, die (hehre) Frau, uns beistehen.

*Gebet.*

Gegrüsset seiet, Frau Maria, aller Gnaden voll, jungfräuliche Mutter Gottes von ihm selbst bestimmt, all' Himmels und (der) Erden würdige Königin, der Sünder Fürsprecherin und Stütze.

Ich komme zu Euch als grosser Sünder, inständig zu bitten, dass Ihr mir helfet; ich bin nicht würdig, Eueren heiligen Namen zu nennen, noch vor (Euch) zu treten, weil ich unrein bin.

Voll Erbarmen seid Ihr, hohe Frau; ich bitte, verwerft mich nicht und verachtet mich nicht; wenn Ihr mich aufgebt, ach, theuere Mutter, dann sehe ich mich selbst verloren.

So sehr bin ich in allen Dingen ohne Tugend, zu jeder Stunde in Sünde verloren gehend (C-6.) und immer verirrt, wie das blinde Schaf, von dieser Welt, vom Fleische immer bethört.

Ihr seid ja aller Gnaden Mutter und Urquell, aller Tugend und Güter Gross-Schatzmeisterin, bis heute in Sünde fleckenlos; in den Tugenden (Euch) nachzufolgen bereitet mir die Gnade.

In Euch ruht der Sünder ganzes Heil, Hoffnung, Gesundheit und [die] Erlösung; der, den Ihr verlasset, wie gewiss ist er verloren; der, welcher in Euerer Obhut ist, ist ebenso (sicher) gerettet.

Gott hat Euch grosse Macht gegeben, die Ihr seine Mutter, ferner auch (seine) geliebte Mutter seid, die Ihr in Himmel und Erde, all', so vielen Einfluss habt, dass, was Ihr verlangt, alles erfüllt ist.

Und dass alle Andern von Euerer Hand die Gnade haben und dass Ihr den errettet, welcher Euch anempfohlen. Oh vorzügliche, unvergleichliche Frau, bereitet mir die Gnade, unter den Geretteten zu sein.

Euch empfehle ich mich todt und lebendig; meinen Körper und die Seele und Alles was ich habe; in den Augenblicken der Nothwendigkeit seid in Gnaden Ihr mir Hilfe; und, ich bitte, geleitet Ihr mein ganzes Leben.

Und erwirket von Gott Kraft und Gnade (C-7.) für die Sünden gehörig Busse zu thun und dann in [den] Tugend[en] das Leben zu verbringen und in allen Dingen seinen Willen zu thun.

Behütet gnädig meinen armen Körper vor Unfall; gewährt mir die Gnade, dass ich nicht in Sünde sterbe, nicht, für immer verdammt, verloren bin, sondern von Euerer Hand den Weg (gezeigt) erhalte, um gerettet zu werden.

Und dann, beim Herannahen mein(es) Sterben(s), die(ser) schreckliche(n) Stunde des Dahinfahrens der Seele! alsdann muss ich ja genaue Rechenschaft ablegen, für alles Thun mein Verdienst zu empfangen.

Und nicht zu wissen, wo in der ersten Nacht sein wird die Herberge, und auch nicht, wenn Ihr es nicht seid, wer mir helfen kann; darum bitte ich, theuere Mutter, kommet zu mir als treue Vermittlerin und Helferin.

Bitte, nehmet in Eueren Schutz die betrübte Seele, damit sie alsdann nicht am Höllenweg anklopfe; schaffet (mir) Frieden mit Euerem Sohne (und) Herrn, damit ich, nachdem die Sünden verziehen, das Paradies erhalte.

Und dass ich dort Euer Angesicht schaue und mit den Heiligen seine Majestät lobpreise. Weil ihr, theure Mutter,

meiner wohl gedenket, werde ich Euch gern ave Maria sprechen.

(C-8.) Dies Gebet ist gesprochen, heilige Frau Maria, auf dass Ihr den todten und den lebend(ig)en in Gnaden in Schutz nehmet.

### *Strafe der Verliebten.*

Andere (haben) Anderes im Sinne und ich die heilige Frau Maria, damit die gute (Jung)frau uns allen in Gnaden nützlich sei.

Ich würde (es) gern haben, wenn die Verliebten hierher aufmerkten; sie würden vielleicht (eine) Strafpredigt hören, welche nützlich wäre. Um eine Neigung auszuwählen, würde ich einen Rath wissen; wenn er (doch) für immer in (ihren) Sinn eindränge!

Ich selbst auch habe gleichfalls einige Liebe(sabenteuer) gehabt, aber keinen Vortheil daraus gezogen; viel Leid, die Seele darin gefährdet, und mir sind in den Liebeleien für ein Vergnügen noch tausend Schmerzen (erwachsen).

Wird es unter den Liebchen überhaupt eines geben, welches auch treu ist, so dass nicht auch es mit schönen Worten, wenn nicht mit Schmuck abzubringen wäre? Selbst dasjenige, welches man für das beste hält, ist in vielen (Fällen) treulos. Das beste wird wenigstens das schlimmste sein für die Seele.

Die sündige Liebe wird stets trügen. Beim Tod(es)nahen wird die Wahrheit zu Tage kommen; alles Vergnügen, welches man genossen hat, wird dann vorüber[gegangen] sein; die Sünde bleibt zurück, um noch nachher zu

peinigen. Wenn man viel Vergnügen gehabt hat, muss man viel Schmerz (erleiden).

(D-1.) Eine Liebe wünschte ich, die ich wirklich erstrebe, damit sie mir lebend und nach dem Sterben nützlich sei. Dienen wollte ich einer solchen während des Lebens. Hier ist das Leben kurz, für die Zukunft das andere.

Nachdem ich die ganze Welt durchzogen, hatte ich keine andere gefunden, (als) Gottes gute Mutter voll aller Gnaden, deren Liebe zu besitzen Niemand würdig ist. Dienen wir ihr wohl, sie wird uns sofort gewogen sein.

Eitel sind alle anderen Neigungen ausser ihr; die anderen werden dem fehlen, welcher in grossen Nöthen ist. Ehe wir uns versehen sterben die Sünder; wenn sie uns nicht Hilfe gewährt, wie sind wir verloren!

Nehmen wir alle die gute Herrin zu unserer Liebe; lassen wir alle anderen und machen wir ihr Ehre; wenn wir so thun, werden wir geehrt werden; um anderer willen, ohne sie, sind wir alle verloren.

Ausser Gott, hat (das) Weltall nicht (eben)solchen Werth; der Himmel, die Erde, das Meer, alles ist ihr unterthan; überall hin breitet sie die Hand aus, wenn es nöthig ist; obgleich selbst gross [geworden], schätzt sie den Kleinen. (Wenn wir) eine solche verlassen, [und] wo werden wir eine andere finden?

Die anderen Liebesverhältnisse sind (diesem) einen nicht gleichzuachten; keiner will das seine mit dem andern theilen; weil die ruhmvolle jungfräuliche Mutter so vollkommen ist, (D-2.) so genügt sie allein für alle, welche treu sind.

Wenn die Verliebten einmal ihren Willen thun, so kommt ihnen grösser erneutes Gelüsten, denn, haben sie

je einmal ihre Befriedigung gehabt, immer tragen sie das Joch ihr ganzes Leben lang. All Frau und Mann nehme Maria zu(m Gegenstand der) Liebe und sie allein wird jedem gewiss Genugthuung gewähren.

Die gute Frau hat unter den Schönen den Vorzug erhalten, dass es unmöglich jemand im schlimmen (Sinne) nach ihr gelüsten kann. Jeden schmutzigen Lüsternen würde sie mit dem Blicke tödten; durch das Schauen des Bildes werdet Ihr die(se) Wahrheit erkennen.

Alles Wasser im Meere, in den Himmeln die Sterne, in den Wäldern der bleiche Schatten auf der ganzen Erde das Gras, dem Tage die Sonne, der schwarzen Nacht die Finsterniss werden eher mangeln, denn sie bei uns, wenn wir in Wahrheit zu ihr halten.

Warum denn sind wir thöricht verruchte Sünder? Gehen wir, bitte, alle zu dieser treuen Frau; zurück ihr anderen trügerischen Liebeshändel, mit ihr haben wir sicher alles, was wir nöthig haben.

Ach, armer Verliebter, dein Irrthum! wenn du in Thorheit verbringst dein ganzes Dasein; wenn meine gnadenreiche (Jung-)Frau dir nicht helfen kann, sowohl im Leben, als im Tode gehst du ewig verloren.

(D-3.) So lange du Zeit hast, triff möglichst (deine) Vorbereitung; im Tod(es)nahen wird der Augenblick dich überraschen. Wenn du dann [auch] den Wunsch hast, wohl abzuscheiden, so empfiehl dich ihr bestens, ich sage die Wahrheit; sie lässt auch den Ihren am Ende nicht verloren gehen; auch dann hat sie alle Gnade(n) in ihrer Hand.

Diese Welt trägt viel bethörtes Volk, welches, im Glauben immerdar zu leben, als ihr Diener dahinwandelt;

ehe man es glaubt verlässt sie jedermann; der gefoppte Thor wird sein der, welcher in sie Vertrauen hat.

Ich selbst auch bin oftmals (wie ein) Thor gelaufen, des Nachts und auch des Tages über, frierend und erhitzt, den Schlaf verloren (habend), Nóth genug, aber nicht zum Vortheil der Seele; jetzt würde ich wünschen dass Alles um Gottes willen (ertragen worden) wäre.

Solche wie ich habt Ihr viele in der Welt, welche (durch) das ganze Dasein gehen, stets in leerer Eitelkeit. Geben wir Acht auf uns selbst, so lange es Zeit ist; die gute Frau kann uns vielleicht in Obhut nehmen, so sehr gütig ist die über Alles erhabene Mutter; sie verlässt keinen, der gekommen ist, ohne (ihn) in Gnade(n) aufzunehmen.

Niemand ist frei von Schuld; dies ist die unumstössliche Wahrheit. Für die Sünde verdammt der Höchste die Welt; in Euch, hohe Gebieterin, ist kein Fehl gewesen; seid Ihr uns Vermittlerin, damit wir Verzeihung erhalten.

(D-4.) Zur Rettung der Sünder hatte Gott Euch bestellt; sich selbst bestimmte er zum Richter der Gerechtigkeit, auf dass Ihr wäret der Barmherzigkeit Zuflucht; und, da er selbst in (seiner) Gerechtigkeit unmöglich retten könnte, dass sie durch Euer Erbarmen das Heilmittel hätten, wenn sie wirklich zu Euch gekommen waren.

Bis heute ist nicht gewesen, noch wird in Zukunft sein ein Sünder so gross und verstockt, dass er nicht Euch zuliebe Verzeihung erlangt hätte, wenn er auf seinem Wege gekommen ist, sich Euch zu empfehlen. Euch anempfohlen ist er weder verloren, noch wird er verloren sein. Euch befehlen wir uns an todt und lebendig.

Die anderen Frauen sind Mutter einiger kleinen Kinderchen und dann können sie nicht mehr Jungfrau(en)

sein; Ihr, Herrin, seid Gottes jungfräuliche Mutter und ferner die Königin Himmels und der Erde.

Aller Dinge, deren Gott Herr ist, seid Ihr Gebieterin. Es gehört sich, dass die ganze Welt Euch Ehre erweise, denn so thut auch Jesus Christus selbst und eine Würde gleich wie Ihr kann die ganze Welt nicht haben.

Oh Herrin, Niemand wird Eueres Gleichen sein; Ihr habt keinen anderen Oberen als Gott selbst; alles Andere, was nicht Gott ist, bleibt Euer Untherthan. Gottes Mutter seid Ihr, über alle Welt erhaben.

(D-5.) Die ganze Welt hat nicht (so viel) für ihn gethan, wie Ihr; mehr als für Alles kann auch er, was Euch betrifft, seine Mutter unmöglich ohne Gehorsam lassen. Bitte, gewährt uns die Gnade, dass wir von den Eurigen sind.

Wenn Ihr, wohlmeinend, mich [wohl] in Eure Obhut nehmen wolltet, unmöglich könnte ich verdammt werden; ich glaube es sicher. Viele habt Ihr behütet von denen, die verloren gegangen wären; zu mir kommet auch, bitte, ehe (ich) verloren (bin).

Nirgends gibt es Schlimmes, welches Ihr nicht heben könntet und auch keinen Reichthum, der nicht in Eurer Hand wäre. Jederzeit und (aller)ort(s), ohne irgend einen Zweifel, sind alle Gnaden von Gott in Eure Hand gegeben.

Das, was sie wünscht, wird die Mutter von dem Sohne so erhalten. Der gute Sohn vermag viel der Mutter zuliebe. Unsere Natur hat er für Euch begeistert [gemacht], Ihr (aber) habt den Höchsten uns zum Bruder gemacht.

Seine und unser aller Mutter seid Ihr mit Würde; die Mutter (aber) wird nicht dulden, (dass) Krieg (sei) zwischen den Söhnen. Ihr seht sie ja erzürnt über unsere Bosheiten. Aller Mutter seid Ihr; [und] versöhnt uns (doch) sofort!

Der grossen Uebelthaten wegen, welche gethan werden, würde Gott bereits die ganze Erde für die Zukunft zerstört haben, wenn Ihr nicht zu unseren Gunsten Mittlerin wäret. Er erhält uns alle Eueren Bitten zu liebe, (D-6.) so dass nicht an Euch (die) Schuld ist, wenn wir schlecht sind. Zu einem guten Ende geleitet uns, damit wir unter den Geretteten sind.

Theure Mutter, wenn ich gegen Euch Fehler begehe, strafet und erziehet mich, bitte, auf der Stelle; ach, wohin könnte ich fliehen, nachdem (ich) Euch, meine Mutter, verlassen. Für mich kenne ich keine Mutter so wie Ihr.

V. STEMPF.

*Bordeaux*, juin 1888.

(*A suivre.*)

---

# VOCABULAIRE

## DES MOTS LES PLUS USUELS DE LA LANGUE DE NÉKÉTÉ ET DE THYO

(Côte Est de la Nouvelle-Calédonie)

**Par un Missionnaire mariste**

Mis en ordre par le P. A. C. S. M.

---

## PREMIÈRE PARTIE

### FRANÇAIS-NÉKÉTÉ-THYO

La langue de *Nékété-Thyo* ne peut pas toujours s'écrire comme elle se prononce. Le *c* et le *g* se prononcent devant *e* et *i* absolument comme dans la langue italienne. La lettre *s*, quand elle est soulignée (1), a un son doux que je ne puis mieux expliquer que par cet exemple : S*i kan*, boiteux, se prononce *Si i kan*. La lettre *h*, chaque fois qu'elle est soulignée (1), doit se prononcer avec une très-forte aspiration.

Tout le reste se prononce comme en français.

(*Note du Missionnaire.*)

Ayant eu l'occasion de faire prononcer tous les mots à un indigène de *Thyo*, nous avons constaté combien l'orthographe française

(1) N'ayant pas en typographie les lettres *s* et *h* soulignées, nous les avons remplacées par s et h en caractère romain.

est impropre à représenter les sons de cette langue. Nous avons cependant voulu reproduire intégralement, dans cette première partie, le manuscrit du missionnaire, nous réservant de figurer entre crochets les sons, comme nous les avons entendus, dans la deuxième partie, à laquelle le lecteur est prié de se reporter. A. C.

## A

ABCÈS, s. m., *Gio-houtou.*

ABORDER, v. n. Endroit où l'on peut aborder, *Uci re kouau.*

ACACIA, s. m., *Nghen mi.*

ACAJOU, s. m., *Kouanri.*

ACCOUCHER, v. n., *Uhoru.*

ADOPTIF, IVE, adj. Père adoptif, *Apa re aheï.* Mère adoptive, *Amougné re aheï.* Fils adoptif, *Hou re aheï.*

AGRÉABLE, adj., *Horou.* — Voir BON.

AIGUILLE, s. f., *Gni nbou* (os de roussette, qui servait d'aiguille autrefois). — Voir ROUSSETTE.

AILE d'oiseau, s. f., *Pounchanméré.*

AÎNÉ, AÎNÉE, adj., *Cheua.* Ton frère aîné, *Cheua re ro hoto.* Ta sœur aînée, *Cheua re re sien.*

AISSELLE, s. f., *Fouanginghé.*

ALISÉ (vent), adj., *Méchou.* — Voir VENT.

ALLER, v. n., *Fé.* Aller à pied, *Fé météri.*

AMER, AMÈRE, adj., *Manndou.*

AMI, AMIE, s. et adj. Mon ami, *Kamourou é na* (mon homme, celui qui m'est dévoué).

ANCÊTRES, s. m., *Papouderi* (source des hommes).

ANCRE, s. f. Jeter l'ancre, *Nou boingoun.*

ANGUILLE, s. f., *Painra.* Anguille de mer, *Angôchen. Dôpouiméré.*

ANNÉE, s. f., *Fouan dâ.*

ANNULAIRE (quatrième doigt de la main), s. m., *Ka founboué.* — Voir DOIGT.

APPARITION, s. f., *Deï.*

APPÂT, s. m., *Né chî.*

ARBRE, s. m., *Koin*. Arbre à pain, *Koun*.
ARC, s. m., *Berendâ*.
ARC-EN-CIEL, s. m., *Kouénéto* (ombre du tonnerre).
ARRÊTER (S'), v. pr., *Tan méré*.
ARRIÈRE d'un canot, s. m., *Fouan moi poté*.
ASSEOIR (S'), v. pr., *Cioué*.
AUBIER, s. m., *Kouénâkoin*.
AUJOURD'HUI, adv., *Némoi*.
AURICULAIRE (le petit doigt), s. m., *Boidi*. — Voir DOIGT.
AURORE, s. f., *Fouen dâ*.
AUTREFOIS, adv., *Néapou na*.
AVANT d'un canot, s. m., *Mété poté*. — Voir ARRIÈRE.
AVERSE, s. f., *Kouyé gninbourou*.
AVEUGLE, s. et adj., *Mauou*.

## B

BAIE, s. f., *Fouancheu*.
BALANCIER (de pirogue), s. m., *Ouanghé*.
BALEINE, s. f., *Doyâ*.
BANANIER, s. m., *Pouin*. Bananier sauvage, *Feï, Ouichô*.
BANC de sable, s. m., *Nenavouan*.
BANIAN (arbre), *Dourou*. [*Bô*.]
BARBE, s. f., *Poun fouen* (poil de la bouche).
BAS, BASSE, adj., *Foun boué*. LA-BAS, adv., *To âché*. *To âna*.
BAS-VENTRE, s. m. — Voir VENTRE.
BATTRE (SE), v. pr., *Euupia*.
BEAU, BELLE, adj., *Horou*. — Voir BON.
BEAUCOUP, adv., *Chamoan do ou*.
BEAU-FILS, s. m., BELLE-FILLE, s. f., BEAU-PÈRE, s. m., BELLE-MÈRE, s. f., *Chon*.
BEC, s. m., *Méré pen mere* (pointe des dents des oiseaux).
BLANC, BLANCHE, adj., *Apouama*.
BLANCS (LES), s. m. plur., *Pa pouangara*. — *Pa*, devant un mot, marque la pluralité.
BLESSER, v. a., *Poké*. SE BLESSER, v. pr., *Usiotia*. Blesser quelqu'un, *Usiotia cha kamourou*.

BLESSURE, s. f., *Fouan doou.*
BLEU, BLEUE, adj., VERT, VERTE, adj., *Kondo.*
BOIRE, v. a., *Ouïngio.*
BOIS, s. m., *Koin.* Bois à brûler, *Né.* Bois à tirer du feu, *Giopinné.* Bois de fer, *Anbouiiâ.* Bois de rose, *Peukanrou.*
BOITEUX, BOITEUSE, adj., *Sikan.*
BON, BONNE, adj., *Horou.* — Voir AGRÉABLE, SAGE.
BOUCHE, s. f., *Néfouen.*
BOUCLE, s. f. Boucles d'oreilles, *ti néné.*
BOUE, s. f., *Giarakô. Koto.*
BOUILLIR, v. n., *Bo.*
BOURAO (arbre), s. m., *Peu.*
BOUTON d'habit, s. m., *Poi tane.*
BRANCHE de plante, s. f., *Méré koin.*
BRAS, s. m., *Mé.*
BRISER, v. a., *Fa mengoro. Sio koro.*
BROUILLARD, s. m., *Ahan.*
BRÛLER (SE), v. pr., *Chounrou è.*
BRÛLURE, s. f., *Fouan ken re ne.*
BRUME, s. f., *Ouëï.*
BUSE (oiseau), s. f., *Bouoou.*

## C

CADEAU, s. m. Faire un cadeau, *Hu moiké.* — Voir DONNER.
CADET, CADETTE, s. et adj., *Amoundoué.* Ton frère cadet, *Amoundoué ro hoto.* Ma sœur cadette, *Amoundoué na sien.*
CALEBASSE (servant à puiser de l'eau), s. f., *Koué kari ré.*
CANARD, s. m., *Nia.*
CANCRELAS, s. m., *Noé.*
CANNE A SUCRE, s. f., *Dé.*
CANOT, s. m., *Poté.* — Voir PIROGUE.
CAP, s. m., *Méré.* — Voir POINTE.
CARANGUE (poisson), s. f., *Kouîtâ.*
CASCADE, s. f., *Fouansioou.*
CASE, s. f., *Moi.* — Voir MAISON.

CAUCHEMAR s. m. (Avoir le cauchemar), *Mômetou.*

CECI, pr. dém., *Doou a.*

CEINTURE, s. f., *Giu.*

CELA, pron. dém., *Apoua, Apouakouê.*

CENDRE, s. f., *Haté.*

CENT, adj. num., *Hen kanénounou déri* (une fois cinq hommes).

CENT-PIEDS (insecte), s. m., H*an*no.

CERVELLE, s. f., *Moï* (*i* très bref).

CHAIR, s. f., *Pio.*

CHALEUR, s. f., *Menghi.* — Voir CHAUD.

CHAMPIGNON, s, m., sur le sol, *Botàsi;* sur les arbres, H*eu u.* *Bou ru ru* (bons à manger tous deux).

CHANTER, v. a., H*on;* en battant des mains, *Choï don boué.*

CHAPEAU, s. m., *Moisiô.*

CHASSER, v. a. *Tya.*

CHAT, s. m., *Mé.* Connu seulement depuis l'arrivée des blancs.

CHAUD, s. m. et adj. comme CHALEUR. Il fait très chaud, *Amougné menghi* (très forte chaleur). — Voir FIÈVRE.

CHEF, s. m., *Aha.* — Voir ROI.

CHEMISE, s. f., *Ciôté.*

CHÊNE-GOMME, s. m., *Kî* (*i* long).

CHENILLE, s. f., *Koto, Ngheu.*

CHEVEU, s. m., *Pounboi* (poil de la tête).

CHIEN, s. m., *Taïki.* Connu seulement depuis l'arrivée des blancs.

CHOUETTE (oiseau de nuit), s. f., *Moindôyâ.*

CICATRICE, s. f., *Mouî.*

CIEL, s. m., *Nehoâ.*

CIL, s. m., *Poun gni kérémé* (poil des yeux).

CIMETIÈRE, s. m., *Uteuu.*

CINQ, adj. num., *kanénounou. Hené hen* (une fois la main).

COCHON, s. m., *Poaka.* Animal connu seulement depuis la venue des blancs.

COCO, s. m., *Pouan nou.* Coco vert, *Nou korou. Moua kanrou.* Coco mûr, coco sec, *Foun mete.* Coco germé, *Mama.* Coco pour puiser de l'eau, *Koué nou.*

COCOTIER, s. m., *Nou.*

Cœur, s. m , *Péhâ.*

Col de montagne, s. m., *Né ounô koué.*

Combien, adv., *Bani.*

Comment? adv., *Aï kéfouré ouan?* (Quelle est la manière de faire?)

Coprah, s. m., *Mâ nou.*

Corail, s. m., *Hapoi.* Corail dur, *Nô chin gio ou. Pé gio ou.* Banc de corail, Récif, *Fouin gio ou. Gipourou.* Tête de corail sous l'eau, *Boi gio ou.*

Corbeau de Calédonie, s. m., *Gakâ.*

Corbeille, s. f., *Moi poué.*

Corde, s. f., *Kouî.*

Cordon, s. m. Cordon ombilical, *Kouan bouéhô* (corde du nombril).

Corps, s. m., *Kagné.*

Côte du corps, s. f., *Gni nen giô.*

Côté d'une maison, s. m., *Pou moi.* — Voir Mur.

Cou, s. m., *Pou unô.*

Coucher du soleil, s. m., *Ke ciatu re kamia.*

Coucher (se), v. pr. *Métu. Fé metu.*

Coude, s. m., *Boi foun mé* (tête du bras). *Fuan ndu mé.* — Voir Épaule.

Coudre, v. a., *Uchi.*

Couleur, s. f., *O.*

Coup, s. m., *Fouan do ou.* — Voir Blessure. Se donner un coup, *Douké.*

Couper, v. a., *Cha pourou.*

Courant, s. m., *Fouan gnaé.* Courant de la marée, *Oué gné ra.*

Courir, v. n., *Poun huru.*

Cousin, s. m., comme Frère.

Cousine, s. f., comme Sœur.

Couteau, s. m., *Neu a.*

Couver, v. a., *Tounboua.*

Couvert (le ciel), adj., *Gikéréko.*

Couverture, s. f., *Fo ou. Ginnga.*

Crabe, s. m., *Boué.* Crabe tourlourou, *Boué cha.*

Cracher, v., *Giou fouenni.* — Voir Salive.

CRÂNE, s. m., *Pouré boi* (coquille de la tête).
CRÉPUSCULE du soir, s. m., *Chendê.*
CREUX, CREUSE, adj., *Pon.*
CREVETTE, s. f., *Kouavouanra. Kounmoigno.*
CRÛ, CRUE, adj., *mata.*
CUILLER, s. m., *Cha so yri sup.*
CUIRE, v. a. Faire cuire, *Fa méré.* Cuire au feu, rôtir, *Chounrou.* Cuire au four des indigènes, *Choué gnindê.*
CUISSE, s. f., *Pou pâ* (commencement de la jambe).
CUL, s. m., *Beu.*

## D

DANSER, v. a. et n., *Koué.*
DEDANS, adv. En dedans, *Fouâ méa.*
DEHORS, adv. En dehors, *Fouá koué fé.*
DEMAIN, adv., *Aré.*
DENT, s. f., *Pén.*
DÉROBER, v. a., *Pendé.* — Voir VOLER.
DERRIÈRE, s. m., *Beu.*
DESSUS de la main, s. m., *Nondeu hen.*
DÉTROIT, s. m., *Népon koué.*
DEUX, adj. num., *Bârou. Dou.* Deux cents, *Hen dou hen hen déri* (une fois dix hommes).
DIARRHÉE, s. f., *Pé gio. Poui ché* (le ventre descend).
DIEU, s. m., *Iova.* (Mot introduit.)
DIRE la vérité, v. a., *Nondo.*
DIX, adj. num., *Dou hen méré hen* (deux fois la main).
DOIGT, s. m., *Ho hen.* Le pouce, *Aciô re moué.* L'index, *Atan re hen.* Le médium, *Kâ moâ.* L'annulaire, *Kâ founboué.* L'auriculaire, *Boidi.* Les doigts du pied, *Kohen néndô.*
DONNER, v. a., *Hu.* Donner des richesses, Faire un présent, un cadeau, *Hu moiké.* Se donner un coup, *Doukê.*
DORMIR, v. n. et a., *Métu sié* (être couché fortement).
DOS, s. m., *Deu.*
DOUX, DOUCE, adj., *Né orou.*

DOUZE, adj. num., *Dou hen hen me bârou noua* (deux fois la main et deux autres encore).

## E

EAU, s. f., *Koué*. Eau douce, *Koué nè orou*. Eau salée, *Koué tá*. *Koué manndou* (eau amère).

ÉCLAIR, s. m., *Sin mia katé*.

ÉCORCE, s. f., *Kan koin* (peau du bois).

ÉLÉPHANTIASIS, s. m., *Sî*.

EMBOUCHURE d'une rivière, s. f., *Fouensê*.

ENFANT, s. m. et f., *Houji*. Enfant à la mamelle, *Hapéa*. Enfants, plur., *Paan*.

ENIVRER (S'), v. pr., *Ouîngio me re gnon* (boire pour être fou). L'ivrognerie était inconnue avant l'arrivée des blancs.

ENNEMI, IE, s. et adj.. *Afouando*.

ENTERRER, v. a., *Giakin deuu*, *Usiouanra*.

ENTRER, v. n. et a., *Ciatu*.

ÉPAIS, SSE, adj., *Mesi*.

ÉPAULE, s. m, *Pou mé*. [*Boi foun mé*.] — Voir COUDE.

ÉPOUSE, s. f., *Kouen*.

ÉPOUX, s. m., *Kouento*. — Voir MARI.

ESPRIT, s. m., *Fouanneuré*. Malin esprit, mauvais esprit, *Hô*. *Sien hô*.

EST, s. m. Sud-Est. Vents du sud-est (vents alisés), *Méchou*.

ESTOMAC, s. m., *Boité*.

ÉTOFFE de tapa, s. f., *Hatâ*. Étoffe rouge, *moi mia*.

ÉTOILE, s. f., *Chouémé*. Étoile filante, *Chouémé cin* (étoile qui vole). Étoile du matin, *Amékouan*.

ÉTROIT, TE, adj., *Kourpi*.

EUX, pron, plur., *Li*, *Ri*. Eux deux, *Lou*. A eux, D'eux, *ré ri*. — Voir LEUR.

ÉVEILLÉ (être), v. p., *Topéré*.

ÉVEILLER (S'), v. pr. *Nanbou topéré*.

# F

FAIM, s. f., AVOIR FAIM, v. n., *Méré* (les deux accents peu sensibles). *Paï ghe méré*, souffrir de la faim.

FAMILLE, s. f., *Pandeuné* (un homme, sa femme et ses enfants).

FANTÔME, s. m., *Deï*. — Voir APPARITION.

FAUX, FAUSSE, adj., *Keu*.

FEMELLE, s. f., FEMME, s. f., *Sien*. Les femmes, *Papené*. Vieille femme, *Sien béané*.

FÊTE, s. f., H*iti*. *Câsi*.

FEU, s. m., *Né*. *Né mia*.

FEUILLE d'arbre, s. f., *Né koin*.

FIÈVRE, s. f., *Menghi* (chaud).

FIL, s. m., *kouî* (*î* final très long).

FICELLE de cocotier, s. f., *Koundou*.

FILET à pêche, s. m., *Pou é*.

FILLE, s. f., *Né*h*ou*. Ma fille, *Né ouan na*. Belle-fille, *Chon*.

FILS, s. m., H*ou*. Mon fils, H*ou ré na*. Beau-fils, *Chon*. Fils adoptif, H*ou re a*heï.

FIN, FINE, adj., *Fouatâ da ou* (comprend les choses).

FLAMME, s. f., *Avirâ né*.

FLÈCHE, s. f., *Méré berendâ* (pointe de l'arc).

FLEUR, s. f., *Pounré koin*.

FOIE, s. m., *Den*.

FOU, FOLLE, s. et adj., *Gnon*. *Moindavoi*.

FOUGÈRE, s. f., *Chê*. *Mangiâ*. Fougère arborescente, *Boichê*.

FOUR, s. m., *Gnindê*.

FOURMI, s. f., H*ani*.

FRAPPER, v. a., *Choï*.

FRÉGATE (oiseau), s. f., *Mâ*.

FRÈRE, s. m. Frère aîné, *Cheuâ :* Ton frère aîné, *Cheuâ re ro* h*oto*. Frère cadet, *Amoundoué :* Ton frère cadet, A*moundoué ro* h*oto*.

FRISSON, s. m., *Cérura*. — Voir TREMBLER.

FROID, s. m. Il fait froid, H*oupé*. Il fait très froid, *Amougné*

*houpé*. Trembler de froid, Frissonner, *Cieurura ghe houpé*. — Voir FRISSON.

FRONT, s. m., *Bôme*.

FRUIT, s. m., *Pouan koin*.

FRUIT A PAIN, s. m., *Keun*.

FUMÉE, s. f., *Gieu né*.

FUMER (le tabac), v. a., *Choué païpi* (souffler la pipe).

FUSIL, s. m., *Koufouâ*.

FUTUR, s. m. DANS LE FUTUR, A L'AVENIR, loc. adv., *Gouépoifé*.

## G

GAÏAC, s. m., *Meu*.

GARÇON, s. m., *Hoto, Hou* : Un garçon, *Cha hoto. Cha hou*.

GAUCHE, adj., *Sien dé iâ*. La main gauche, *Né nahen sien dé iâ*.

GENCIVE, s. f., *Pou pén* (racine, source des dents).

GÉNITAL, LE, adj. Parties génitales de la femme, *Bi ;* — de l'homme, *Kouï* (*ï* très bref).

GENOU, s. m., *Boi hen*.

GOSIER, s. m., *Chérendâ. Nékouandâ*.

GRAND, DE, adj., *Moitoutourou*.

GRAND'MÈRE, s. f., *Semoinsâ*.

GRAND-PÈRE, s. m., *Moitouâ. Nounou*.

GRAVIER, s. m., *Pin singhé* (graines de pierres).

GROS, GROSSE, adj., *Siê. Amougné doou*.

GROSSESSE, s. f., *Bérépouï*.

GUERRE, s. f., *Pia*. Faire la guerre, *Fé upia*.

GUÉRIR, v. a. SE GUÉRIR, v. pr., *Fa mourou moughé* (se faire de nouveau vivant).

## H

HACHE, s. f., *Gia. Ghié*. Hache en pierre, en coquille, *Nâ kuétâ*.

HALO autour de la lune, s. m., *Moi moué yâ* (maison de la lune).

HAMEÇON, s. m., *Chî. Sisi* (petit hameçon).

HAUT, HAUTE, adj., *Moitoutourou.* Là-haut, *To âfué.*
HERBE, s. f., *Kouré.*
HÉRON (oiseau), s. m., *Gokô.*
HEURE, s. f. De bonne heure, *Nékondâ méché.*
HIER, adv., *Amon.*
HIRONDELLE (oiseau), s. f., *Gnî* (*i long*).
HOMARD, s. m., *Koura.* — Voir LANGOUSTE.
HOMME, s. m., *Kamourou.* *Holo* (mâle). Un homme, *Cha kamourou.* Les hommes, plur., *Déri.*
HOUP (arbre), s. m., *Fou.*
HUILE de coco, s. f., *Gni nou.*
HUIT, adj. num., *Kanénounou no bachi.*
HUÎTRE, s. f., *Gié.*

## I

ICI, adv., *Angia.*
IGNAME, s. f., *Kou.*
IL, pron. pers. sing., *Re. Nié.*
ILE, s. f., *Nuî.* Ile basse, sablonneuse, *Cin.*
ILS, pron. pers. plur., *Li, Ri.*
INDEX (deuxième doigt de la main), s. m., *Atan re hen.* — Voir DOIGT.
INFÉRIEUR, INFÉRIEURE, adj. La Lèvre inférieure, *Pi re kofouen andêvanboui.* — Voir LÈVRE.
INTÉRIEUR, s. m. et adj. L'intérieur de la main, *Né na hen.*
INTESTIN, s. m., *Kouan.*

## J

JAMBE, s. f., *Pâ.*
JAUNE, adj., *Mi pouan pouanra.*
JE, pron. pers. sing., *Nâ, Gou.* — Voir MOI.
JOINTURE, s. f. Les jointures des doigts, *Nenbochô.*
JOUE, s. f., *Kao.*
JOUR, s. m., *Dâ. Kamia.* Un jour, *Cha kamia. Cha dâ.* Il fait jour, *Ouan dâ.* Il commence à faire jour, *Fouen dâ ouan tan mé.* — Voir AURORE. Le jour baisse, *Kamia fé kété* (le soleil va vite).

## K

KAORI (arbre, bois), s. m., *Bénéourou.*

## L

LÀ, adv., *Gine.* Là-bas, *To âché. To âna. To boi ché. To boi na.* Là-haut, *To âfoué.*

LAC, s. m., *Nen den.*

LACTÉ, LACTÉE, adj. La voie lactée, *Monmoiè.*

LAID, LAIDE, adj., *Siâ.* — Voir MAUVAIS.

LAIT, s. m., *Gnigi* (ce qui coule des mamelles).

LANCE, s. f., *Gio.*

LANGOUSTE, s. f., *Koura.* — Voir HOMARD.

LANGUE, s. f., *Kourmé.*

LARGE, adj., *Cherî* (*i* long).

LARME, s. f., *Pouankoué.*

LENT, LENTE, adj., *Oumoui.*

LÈPRE, s. f., *Giouti.*

LEUR, adj. poss., LE LEUR, pron. poss., *Ré ri.*

LEVER, s. m. Le lever du soleil, *Keciatouâ re kamia.* — Voir SOLEIL.

LEVER (SE), v. pr., *Gni nouan topéré. Tan touâ :* Lève-toi, *Tan touâ ghé.*

LÈVRE, s. f. La lèvre inférieure, *Pi re kofouen andê vanboui.* La lèvre supérieure, *Pi re kofouen andê vahen.*

LÉZARD, s. m., *Chavoi.*

LIANE, s. f., *Giôkouî.*

LIGNE, s. f. Ligne de pêche, *Kouan chî.*

LIME, s. f., *Poi le kiri.*

LIT, s. m. *Pę métu* (étagère, place pour dormir).

LOCHE (poisson), s. f., *Kounboiô.*

LOIN, adv., *Moitoutourou.*

LONG, LONGUE, adj., *Moitoutourou.*

LONGTEMPS, adv. Il y a longtemps, *Gouênakara.*

LUI, pron. pers. sing., *Re. Nié.* — Voir IL. De lui, à lui, *Re ré.* — Voir SIEN.

LUMIÈRE, s. f., *Moirâ.*

LUNE, s. f., *Mouéyâ.* Premier quartier de la lune, *Mouéyâ ouan chané.* Pleine lune, *Mouéyâ angoui.* Dernier quartier de la lune, *Mouéyâ ouan chané.*

## M

MAIN, s. f., *Nénahen.* La main droite, *Nénahen siendénourou.* La main gauche, *Nénahen sien deiâ.* La paume de la main, *Nénahen.*

MAISON, s. f., *Moi.* — Voir CASE.

MALADE, adj. et s. Être malade, *Paï. Ousiou.*

MALADIE, s. f., *Paï. Kouoti.*

MÂLE d'un animal, s. m., H*oto.*

MALIN, MALIGNE, adj. Malin esprit, H*ô, Sien*hô.

MAMELLE, s. f., *Gi.* Enfant à la mamelle, H*apéa.*

MANGER, v. a , *Ken. Foué. Dâ.* (Suivant ce que l'on mange.)

MANTE du cocotier (insecte), s. f., H*ici a.*

MARE, s. f., *kouéci.*

MARÉE, s. f., *Koue.* Marée montante (la mer monte), *Koue no ciatu.* Marée descendante (la mer descend), *Chô no ché.* Haute mer (la mer est haute), *Koue ouan kêpouri.* Basse mer (la mer est basse), *Chô no koun.* Courant de la marée, *Ouégnéra.*

MARI, s. m., *Kouento.* — Voir ÉPOUX.

MARMITE, s. f., *Kouré.*

MARTEAU, s. m. Marteau servant à fabriquer la tapa, S*ian bo.*

MÂT, s. m., *Pénâ.*

MATIN, s. m., *Nékondâ.* Étoile du matin, *Amékouan.*

MAUVAIS, MAUVAISE, adj., S*iâ.* — Voir LAID. Mauvais esprit, H*ô. Sien* hô. — Voir MALIN.

MÉDECIN, s. m., *Api. Dâketâ* (emprunté aux Européens, de docteur).

MÉDIUM (le doigt du milieu), s. m., *Kâ moâ.* — Voir DOIGT.

MÉMOIRE, s. f., SOUVENIR, s. m., PENSÉE, s. f., *Kéneuneu ré, Fouanneu.*

MENTIR, v. n., TROMPER, v. a., *Fi, Gori.*
MENTON, s. m., *Daneu.*
MENSTRUES, s. f. plur., *Mendâ no hunru* (le sang navigue).
MER, s. f., *Kouétâ.*
MÈRE, s. f., *Amougné.* Mère adoptive, *Amougné re aheï.* Ma mère, *Gxâ.* Belle-mère, *Chon*, comme BEAU-PÈRE.
MIDI, s. m., *Ouan pouépoué kamia* (au milieu du soleil).
MIEN (LE), pron. poss., *Ré na.*
MIROIR, s. m., *Oupen re niniri.*
MOI, pron. pers., *Gu. Nâ.* De moi, à moi, *Ré na.* — Voir JE, LE MIEN.
MOIS, s. m. Un mois, *Cha mouéya* (une lune).
MOLLET, s. m., *Foué pâ.*
MONTAGNE, s. f., *Boikoué* (tête de l'eau, du ruisseau).
MORT, s. f., *Hô. Deï.*
MOUCHE, s. f., *Na.* Grosse mouche, *Dônéni.*
MOUCHER (SE), v. pr., *Sin niré.*
MOUETTE (oiseau), s. f., *Mouiri.*
MOULE (coquillage), s. f., *Giakéréké.*
MOURIR, v. n., *Païménou.*
MOUSTIQUE, s. m., *Nau.*
MOUSSE (plante), s. f., *Hiti re kendé.* [*Shœringugu.*]
MUET, MUETTE, adj., *Boihon.*
MULET (poisson), s. m., *Nâmiri.*
MUR (côtés d'une maison), s. m., *Pou moi.*
MURÈNE (poisson), s. f., *Mouingia.*

## N

NAISSANCE, s. f., Naître, v. n., *Anbâ.*
NARINE, s. f., *Fouan koun.*
NATTE, s. f., *Katé.*
NAVIRE, s. m., *Kouan.*
NERF, s. m., *Kouî* (corde).
NEUF, ajd. num., *Kanénounou no kanéfoué.*
NEVEU, s. m., NIÈCE, s. f., *He*, comme pour PETIT-FILS et

PETITE-FILLE. Généralement les Calédoniens n'ont pas de mots propres pour bien distinguer entre eux ces divers degrés de parenté. La même observation doit se faire pour BEAU-FRÈRE, BELLE-MÈRE, BEAU-FILS et BELLE-FILLE.

NEZ, S, m., *Koun.*

NID, s. m., *Négninghe mere. Moi mere* (Maison d'oiseau). — Voir OISEAU.

NIÈCE, s. f. — Voir NEVEU.

NOIR, NOIRE, adj., *Nguru.* Il se fait obscur, Il est noir, *Ouan nguru.*

NORD, s. m. Vent du Nord, *Dopo.* — Voir VENT.

NOURRIR (SE), v. pr., *Dâ.*

NOURRITURE, s. f., *Andâ.*

NOUS, pron. pers. plur., *Eni.* Nous, sans vous, *Nghê.* Nous deux, qui parlons ensemble, *Ounrou.* Nous deux (moi avec un autre que vous), *Nghô.*

NÔTRE (LE) (de nous, à nous), pron. pos., *Ré ni, Ré nghé.*

NUAGE, s. m., *Ko.*

NUIT, s. f., *Mon.* Il fait nuit, *Ouan mon.*

NUQUE, s. f., *Poinou.*

## O

OBSCUR, OBSCURE, adj. Il se fait obscur, *Ouan nguru.* — Voir NOIR.

ŒIL, s. m., YEUX, plur., *Kérémé.*

ŒUF, s. m., Ho.

OISEAU, s. m., *Mere.* Nid d'oiseau, *Moi mere.* — Voir NID.

OMBILIC, s. m., *Bouéhô.*

ONCLE, s. m., *Mouen.*

ONGLE, s. m., *Pouré hen* (coquille des doigts).

ONZE, adj. num., *Dou hen hen me cha noua* (deux fois la main et un autre encore).

ORAGE, s. m., *Ngou ghéré.*

OREILLE, s. f., *Néné.*

OS, s. m., *Gni.*

Où ? adv., *Aï ? Toï ?*

OUEST, s. m. Vent d'ouest, *Nau ou*. — Voir VENT.
OURSIN (animal), s. m., *Kounrouten*.

## P

PAGAIE, s. f., *Há*.
PAILLE EN QUEUE (oiseau), s. m., *Gnandi*.
PALÉTUVIER, s. m., *Noun bou*.
PANDANUS, s. m., *Pon*.
PANIER, s. m., *Ké*. *Kin bo* (panier fait avec une feuille de cocotier).
PANTALON, s. m., *Taïcici*.
PAPILLON, s. m., *Sinma*.
PARENTS, s. m. plur., *Pami*.
PARLER, v. n., *Ha*. *Chê tepou* (dire la parole).
PARTIR, v. n. *Ouanfé* (commencer à aller).
PATATE, s. f., *Koumara*. *Siouna*.
PATTE, s. f. Les pattes, plur., *Pâ mere* (pieds d'oiseau).
PAUME de la main, s. f., *Nénahen*. — Voir MAIN.
PAUPIÈRE, s. f., *Moindou kérémé*.
PAVILLON (poisson), s. m., *Pen bé*.
PAYS, s. m., *Kété* : Mon pays, *Keména*.
PEAU, s. f., *Kan*.
PÊCHER, v. a. et n. Faire la pêche, *Ciâ*. Pêcher la nuit aux flambeaux, *Sinrou*.
PEIGNE à tatouer, s. m., *Ciu*.
PENSÉE, s. f. — Voir MÉMOIRE.
PÈRE, s. m., *Apa*. Père adoptif, *Apa re aheï*. Beau-père, *Chon*, comme BELLE-MÈRE.
PERROQUET, s. m., *Kenken*.
PERRUCHE, s. f., *Giria*.
PETIT, PETITE, adj. et s., *Foundoou*. *Foun bouë*.
PETIT-FILS, s. m., PETITE-FILLE, s. f., *He*.
PEU, RAREMENT, adv., *Do ou sieto*.
PEUPLIER blanc, s. m., *Doto*.
PIED, s. m., *Nénahen néndô* (la main sur la terre). Les doigts du pied, voir DOIGT. Aller à pied, voir ALLER.

PLANTE du pied, s. f., *Népouihen.*
PIERRE, s. f., ROCHE, s. f., *Singhé. Mere singhé.*
PIGEON ramier, s. m., *Ndeun.*
PILIER d'une maison, s. m., *Dô moi.*
PIN (arbre), s. m., *Kendé.*
PIPE, s. f., *Païpi.* Mot introduit de l'anglais pipe, prononcé païpe.
PIROGUE, s. f., *Korbâ.* CANOT, s. m., *Poté* (de l'anglais, *Boat*).
PLAGE, s. f., *Pokotâ. Pouanavouan.*
PLAIE, s. f., *Menborou.*
PLAINE, s. f., *Nira, Nongori.*
PLANTE, s. f., *Koin.* — Voir ARBRE, BOIS.
PLAT, s. m., *Miri.*
PLEIN, PLEINE, adj., *Fouindâ.* Pleine lune, *Mouéyâ angoui.* — Voir LUNE.
PLEURER, v. n., *Teni.* En polynésien, *Tagi.*
PLOMB, s. m., *Charemedi.*
PLUIE, s. f., *Kouyé.* Il pleut à verse, *Amougné kouyé.*
PLUME d'oiseau, s. f., *Poun mere* (poil d'oiseau).
POIGNET, s. m., *Ousiapouancho.*
POINTE, s. f., CAP, s. m., *Méré.*
POISSON, s. m., *No.* Du poisson cru, *Nomata.*
POITRINE, s. f., *Moimoi.*
POMME D'ADAM, s. f., *Gni pou ounô.*
PORT, s. m., *Fouancheu boui.*
PORTE, s. f., *Fouanfuna.*
PORTER, v. a., *Pé* (accent peu sensible).
POU, s. m., *Kutu.*
POUCE (gros doigt), s. m., *Aciô re moué.* — Voir DOIGT.
POUDRE, s. f., *Kouanné.*
POULE, s. f., *Ndo.* POULE SULTANE, *Puanvué.*
POULPE, s. m., *Keuté.*
POUMON, s. m., *Mama.*
POURQUOI? conj., *Fouangé.*
POURRI, POURRIE, adj., *Mondâ.*
POUTRE, s. f., *Mau.*
PRENDRE, v. a., SAISIR, v. a , *Péfé.*
PRÈS, prép., *Nounbo.*

PRÉSENT, s. m. Faire un présent, *Hu moiké* (donner des richesses).

PRESQU'ÎLE, s. f., *Gimouêrenuï.*

PROFOND, PROFONDE, adj., *Pouă* (*ă* très bref), en parlant de l'eau. Peu profond, *Foukété pouă* (petit lieu profond).

PROMPT, PROMPTE, adj., VIF, VIVE, adj . *Amenghi.*

PROPRE (non sale), adj., *Moiriri.*

PUANT, PUANTE, adj., *Bou iâ* (sent mauvais).

PUCE, s. f., *Kutu ke pouangara* (pou de blanc).

PUPILLE de l'œil, s. f., *Pé kérémé.*

## Q

QUARANTE, adj. num., *Hen barou dou kamourou* (une fois deux hommes).

QUARTIER, s. m. Premier quartier de la lune, *Mouéyâ ouan chané.* Dernier quartier de la lune, *Mouéyâ ouan chané.* — Voir LUNE.

QUATRE, adj. num., *Kanéfoué.*

QUEUE d'un oiseau, s. f., *Yovouê* (gouvernail).

QU'EST-CE? *Géropé?*

QUI? pron. int., *Ia?*

QUOI? pron. int.. *Gé?*

## R

RACINE, s. f., *Koué koin.*

RAIE (poisson), s. f., *Pé* (accent très sensible).

RAME, s. f., *Tapoirou.*

RAPIDE d'une rivière, s. m., *Nofounmendi.*

RAREMENT, adv. — Voir PEU.

RAT, s. m., *Sinbou.* Inconnu avant l'arrivée des blancs.

RÉCIF, s. m., *Fouingioou. Gipourou.*

REINE, s. f., *Sien aha* (femme cheffesse).

REMÈDE, s. m., *Koué me kouheu.*

REQUIN, s. m., *Neu.* Requin marteau, *Mêmauou.*

RETOURNER, v. n. et a., *Monghé mé. Gapourou é.*
RÊVER, v. n. et a., *Mêtuki.*
RHUME de cerveau, s. m., *Méré chu.* Avoir un rhume, *Ché hon.*
RIDE, s. f., *Furu.*
RIVIÈRE, s. f., *Fouanné foué. Fouenré. Nendâ.*
ROCHE, s. f. — Voir PIERRE.
ROI, s. m., CHEF, s. m., *Aha.*
RÔTIR, v. a. — Voir CUIRE.
ROUGE, s. m. et adj., *Mia.*
ROUSSETTE, s. f., *Bou.*
ROUTE, s. f., *Opé.*

## S

SABLE, s. m., *Navouan.*
SAGAIE, s. f., *Gio.*
SAGE, adj., *Horou.* — Voir BEAU.
SALE, adj., *Hanndu.*
SAISIR, v. a. — Voir PRENDRE.
SALÉ, SALÉE, adj. Eau salée, *Kouétâ. Koué manndou.* — Voir EAU.
SALIVE, s. f., *Giou fouenni.* — Voir CRACHER.
SANDAL (bois), s. m., *Tabakaë.*
SANG, s. m., *Mendâ.*
SARDINE, s. f., *Hôtâ.*
SCIE, s. f., *Kiri.*
SEL, s. m., *Kouéta* (mer).
SEMAINE, s. f., *Hiti.* Une semaine, *Cha hiti* (une fête).
SENTIER, s. m., *Foueni.*
SEPT, adj. num., *Kanénounou no bârou* (cinq et deux).
SERPENT d'eau, s. m., *Marandi.*
SÈVE, s. f., *Gni koin* (le lait du bois).
SIÈGE, s. m., *Un boi.*
SIEN (LE), pron. pos., *Re ré.* — Voir LUI.
SIPHILIS, s. f, *Piciâ.*
SIX, adj. num., *Kanénounou no châ* (cinq avec un).
SŒUR, s. f. Sœur aînée, *Cheua.* Sa sœur aînée, *Cheua re re sien.*

Sœur cadette, *Amoundoué*. Ma sœur cadette, *Amoudoué na sien*.

SOIF, s. f., AVOIR SOIF, v. *Nâ ouïngio* (avoir envie de boire).

SOIGNER, v. a., *Usingoun*.

SOIR, s. m., *Néchendê*.

SOL, s. m., TERRE, s. f., *Ndô*. *Koto*.

SOLEIL, s. m., *Kamia*. Le lever du soleil, *Keciatouâ re kamia*. Le coucher du soleil, *Keciatu re kamia*.

SOLSTICE d'été et d'hiver, s. m., *Kamia ouan gapourou é* (le soleil s'en retourne).

SORTIR, v. n. et a., *Ciatouâ*. — Voir ENTRER.

SOUFFLEUR (poisson), s. m., *Cïio*.

SOUFFRIR, v. a. et n. Souffrir de la faim, *Paï ghe méré*. — Voir FAIM.

SOURCE, s. f., d'une rivière, *Koun fouenré*. *Koun nendâ ;* qui jaillit, *Koué pounré*.

SOURCIL, s. m., *Poun moindou kérémé* (poil des paupières). *Poun gnimé*.

SOURD, SOURDE, adj., *Sinchû*.

SOURIS, s. f., *Unboira*.

SOUVENIR, s. m. — Voir MÉMOIRE.

SOUVENT, adv., *Pouankatouâ*.

SUD, s. m., VENT DU SUD, *Nauou keu*.

SUD-EST, s. m., VENT DU SUD-EST (vents alisés), *Méchou*.

SUER, v. n. et a., TRANSPIRER, v. n., *Sinmenghi :* Je sue à grosses gouttes, *Sinmenghi ouan gio* ha ha *to ouan na*. — Voir CHALEUR.

SUPÉRIEUR, SUPÉRIEURE, adj. La lèvre supérieure, *Pi re kofouen andêvahen*. — Voir LÈVRE.

SÛR, SURE, adj., *Kérénondo*.

SORCIER, s. m., *Api*.

## T

TABAC, s. m., *Cigar*. Inconnu avant l'arrivée des blancs. Fumer le tabac, *Choué païpi* (souffler la pipe).

TABLE, s. f., *Unda* (ce sur quoi on mange).

TALON, s. m., *Gninbéhen.*
TAMANOU (bois), s. m., *Pouanfoun.*
TAMBOUR, s. m., [*Dombué* (tambour indigène)].
TANTE, s. f., *Chon.*
TARO, s. m., *Moué.*
TASSE, s. f., *Moi ti* (maison du thé).
TATOUAGE à la figure ou sur le corps, s. m., *Ga.*
TEMPÊTE, s. m., *Ouchéu.*
TENIR, v. a., *Sané.*
TERRE, s. f. — Voir SOL.
TÊTE, s. f., *Boi.*
THÉ, s. m., *Ti* (de l'anglais *tea*).
TIEN (LE), pron poss. DE TOI, A TOI, *Ré ro.*
TOI, pron. pers., *Ghé, Ro.* TU, pron. pers., *Kou.* De toi, à toi. — Voir LE TIEN.
TOIT, s. m., *Boi moi* (tête de maison).
TONNERRE, s. m., *Néto.*
TORTUE, s. f., *Poin.*
TOURTERELLE, s. f., *Alilifouê.*
TRANSPIRER, v. n. — V. SUER.
TRAVAILLER, v. n. et a., *Ouaké. Mara.*
TREIZE, adj. num., *Dou hen hen me bachi noua.*
TREMBLER de froid, v. n., Frissonner, v. n., *Cieu rura ghe houpé.* — Voir FROID.
TRENTE, adj. num., *Hen châ kamourou me dou hen hen noua* (un homme et dix en plus).
TROIS, adj. num., *Bachi.*
TROMBE, s. f., *Ko ouan déré.* [*Domuāni.*]
TROMPER, v. a. — Voir MENTIR.
TRONC d'un arbre, s. m., *Boi koin* (tête du bois).
TU, pron. poss. — Voir TOI.
TUER, v. a., *Finamê. Siova mê.*

## U

ULCÈRE, s. m., *Giouli.*
UN, UNE, adj. num. et indéf., *Châ.*

URINE, s. f., *Mia.*
URINER, v., *Mia. Ukouéchen.*

## V

VAINCRE, v. a. et n., *Upé hoto* (le prendre fort). ÊTRE VAINCU, v. p., *Upé boui* (le prendre doucement).
VENIR, v. n., *Mé.*
VENT, s. m., *Kouandé :* Il fait du vent, *Kouandé no ha* (le vent parle). Il fait un fort vent, *Kouandé ouan siê.* Vent du Nord, *Dopo.* Vent d'Ouest, *Nau ou.* Vent du Sud, *Nau ou keu.* Vent du Sud-Est (vents alisés), *Méchou.*
VENTRE, s. m., *Poué.* Le bas-ventre, *Pou poué* (commencement du ventre).
VER, s. m. Ver de matière en putréfaction, *Mourou.* Ver de terre, *Hanéndō* (qui parle dans la terre).
VÉROLE, s. f. Pétite vérole, *Médo.*
VERT, VERTE, adj. — Voir BLEU.
VIANDE, s. f., *Piore.*
VIDE, adj., *Chô.*
VIEILLARD, s. m., *Béané.* VIEILLE femme, s. f., *Sien béané.*
VIF, VIVE, adj. — Voir PROMPT.
VINGT, adj. num., *Hen châ kamourou* (une fois un homme).
VOLER (dérober), v. a. et n., *Pendé ;* — (comme un oiseau), *Cin.*
VOMIR, v. a. et n., *Gô.*
VÔTRE (LE), pron. pos. DE VOUS, A VOUS, *Ré oumi.*
VOUS, pron. pers. plur., *Oumi.* VOUS DEUX, *Go ou.*
VRAI, VRAIE, adj., *Topou.*

## Y

YEUX, s. m., plur. de ŒIL, *Kérémé.*

L. J. C. et M. V. I.

# BIBLIOGRAPHIE

---

*Manuel de langue kabyle* (dialecte zouaoua), par René Basset. *Paris,* 1887, in-8°, xvi-88-70 pages.

*Manuel algérien,* grammaire, chrestomathie et lexique, par A. Mouliéras. *Paris,* 1888, in-8°, viij-288 pages.

La librairie Maisonneuve a entrepris, depuis deux ou trois ans, la publication d'une série de grammaires ou plutôt de manuels destinés à la fois aux savants et aux gens du monde qui veulent apprendre « à parler et à écrire correctement » certaines langues orientales. Ces ouvrages doivent comprendre essentiellement une grammaire proprement dite, des textes et un vocabulaire.

Les deux ouvrages que j'annonce ci-dessus sont les plus intéressants de la série. Ils sont faits avec soin par des personnes très compétentes et rendront de grands services. Malheureusement ils sont faits l'un et l'autre sur un très mauvais plan.

M. Basset ne paraît pas, à en juger par son livre, avoir fait de la linguistique générale. Il l'a adapté au cadre suranné et empirique de ce qu'on pourrait appeler la

scholastique arabe. C'est ainsi qu'il range les formes grammaticales dans l'ordre suivant : pronoms, verbes, noms, particules, alors qu'il n'y a aucune raison sérieuse de ne pas les classer purement et simplement dans l'ordre logique : formations nominales, formations verbales.

C'est surtout dans le premier chapitre — qui devrait former une partie speciale, car il traite de la *phonétique* — que ce défaut de méthode est frappant. La parenté des langues sémitiques et khamitiques y est admise comme une vérité démontrée, ce qui n'est point sûr ; et les dialectes berbères y sont divisés — provisoirement, il est vrai — en forts, faibles et intermédiaires. A l'appui de cette dernière division, M. Basset cite des faits dont quelques-uns ne me paraissent pas très probants : les mutations de *k* en χ grec, de *l* en *d*, de *l* en *r*, peuvent-ils vraiment être considérés comme des adoucissements ?

Dans tout ce premier chapitre, M. Basset part de l'écriture et non du son pour indiquer les particularités euphoniques du kabyle, ce qui est tout à fait choquant; c'est un reste de la vieille affirmation absurde : les mots sont composés de lettres. Lorsqu'on me dit : « le *sin* s'échange avec le *chin* du zénaga », je comprends beaucoup moins que si on me présentait la simple égalité *s* = *ch*. Lorsqu'on me dit : « le *tha* (*th* anglais, θ grec—moderne, fallait-il ajouter) s'assimile le *dhad* qui le précède et se renforce en *ta* », je ne comprends plus du tout ; cela veut dire probablement que *dh* + *th* = *t*, mais je n'en suis pas certain, d'autant plus qu'aucun exemple n'est donné.

M. Basset dit avec raison que les divers essais qui ont été faits pour transcrire le kabyle en lettres européennes ne sont pas exacts. Pourquoi n'ajoute-t-il pas que l'al-

phabet arabe lui-même représente fort mal les consonnes et les voyelles berbères ? Tout alphabet qui n'est pas fait pour une langue la transcrit toujours fort mal ; de tous les systèmes graphiques du monde, celui des langues sémitiques, avec son manque de voyelles, est d'ailleurs certainement le plus imparfait.

M. Basset nous donne, en neuf pages, une *bibliographie*, qui me paraît très complète. Les textes qu'il présente sont bien choisis ; ils sont tous transcrits en lettres européennes, ce qui montre bien l'insuffisance de l'écriture arabe, mais ne sont accompagnés d'aucune traduction, ce qui est un tort ; le vocabulaire final, par ordre de consonnes (!), ne suffit pas pour les analyser rigoureusement.

Le livre de M. Mouliéras comprend 144 pages de grammaire, dont les trois quarts au moins sont consacrées au verbe. On y retrouve ces séries interminables de formes verbales qui fatiguent les yeux et où l'esprit se perd ; et ces catégories bizarres de « verbes hamzés, verbes concaves, etc. ». Je relève la phrase suivante (p. 16), qui est un vrai rébus : « Quand le *l* de l'article est placé devant une lettre solaire, il perd son soukoune et la lettre solaire prend alors un techdid ; le *l* de l'article est absolument muet devant toute lettre solaire » ; ce galimatias signifie tout bonnement que, lorsqu'un mot commençant par *s, ch,* etc., est précédé de l'article, le *l* final de l'article s'assimile à la consonne initiale : *el ṣayyad* « le chasseur » donne *eṣ-ṣayyad :*

Qui nous délivrera des Grecs et des Romains?

JULIEN VINSON.

*Les étapes d'un petit Algérien* dans la province d'Oran, par Jules RENARD. *Paris,* Hachette et Cie, 1888, pet. in-8°, IV-228 p. et 40 grav.

Ceci n'est point un livre de science, mais un simple livre de lecture. J'en ai peu vu de plus attachants et de mieux faits, parmi les nombreux volumes « d'éducation et de récréation » qui se publient chaque année. L'ouvrage de M. Renard est clair, net, précis ; très instructif sous une forme agréable, il est en même temps plein d'un souffle patriotique et républicain de bon aloi. De plus, le cadre adopté, un écolier qui écrit à sa sœur et à sa mère, est charmant à tous les points de vue. Aussi ai-je cru devoir recommander cette excellente étude à tous ceux qui ont quelque souci de l'éducation des enfants et de l'avenir de la France.

J. V.

---

*Nyare bidrag till kaennedom om de svenska landsmaolen ock svenskt folklif,* 1886-1888.

Les sept dernières livraisons du journal de M. Lundell contiennent de fort intéressants articles : J. NORDLANDER, *sil* et *sel* dans les noms de lieux du nord ; E. MODIN, médecine domestique et sorcellerie dans l'Angermanie ; V. SJOESTRAND, une comédie de mœurs ; A. KOCK, observation critique sur l'accentuation suédoise ; V. OLSÉNI, phonétique de la Luggude méridionale ; P.-A. SANDEN, devinettes du district septentrional de Vadsbo ; Éva WIGSTROEM, promenades en Skanie et dans le Bleking ;

E.-O. Nordlinder, liste de noms de personnes et de lieux de la paroisse de Lule; A. Nozeen, étymologies populaires.

Ces livraisons contiennent aussi la table générale des précédents volnmes (I et II). On y trouve également une reproduction du célèbre recueil de chansons *Broems Gyllen maers* (livraison 30e, D de 1887).

J. V.

---

*Suomalais-ugrilaisen seuran aikakauskirja,* journal de la Société Finno-Ongrienne, t. III et IV. *Helsingfors,* 1888—III. (iv)-175 p.; IV. (iv)-xxx-352 p.

Ces deux livraisons contiennent de fort intéressants travaux. Le tome III comprend : 1° Spécimens linguistiques lapons, par MM. J. Qvistad et G. Sandberg, suivis de remarques sur le tambour magique des Lapons ; 2° un récit de voyage, par M. V. Porkka ; 3° le procédé commercial ancien des Lapons, par M. J. Krohn ; 4° Matotshin-Shar, Jugorskij-Shar, Aunus, par A. Ahlqvist ; 5° la marque des comptes, par M. J.-R. Aspelin ; 6° le suffixe *-ise* (*inen*) du finnois, par M. E. Setaelae ; 7° bibliographie, rapports annuels, liste des membres, etc.

Le tome IV est formé uniquement d'un long mémoire de M. Axel O. Heikel, avec de nombreuses figures, sur les habitations des Tchérémisses, des Mordvines, des Esthoniens et des Lapons.

Ces divers articles sont en finnois, en allemand et en français.

J. V.

---

Frants Villon, *Det Store Testament*, oversat i rimede vers af S. Broberg. *Copenhague,* G.-E.-C. Gad, 1885, pet. in-12 de 125 et (ij) p.

Cette traduction n'est pas rigoureuse, mais elle est exacte. Elle témoigne de la profonde connaissance du français que possède M. Broberg. Il connaît certainement mieux notre langue et notre littérature que beaucoup de nos compatriotes ; c'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière !

J. V.

---

# VARIA

## BASQUE COOKERY.

There is nothing unique or very extraordinary in Basque cookery. It fills a place between Spanish and French. It is not so scientific as the latter, and is more cleanly than the former. The Basque land is not yet a land of oil; and, if garlic is used, it is employed generally with moderation. When I speak of Basque cookery, I do not mean the cookery of the gentry or of the great hotels. The only cuisine that can at all properly termed Basque is that of the little country inns, of the farmers, tradesmen in villages or small towns, and of the labourers. One of the marked differences between the kitchen of the Basques and of people of similar rank in France or England, consists in what may be called the batterie de cuisine. In many Basque inns, and in many houses, the entrance is either through or past the kitchen and the experienced traveller cannot keep his eye from roving towards the little platform of bricks under the huge open chimney. On this platform stand two huge iron dogs, placed wide apart or nearer each other, according to the exigencies of the day's meal. Across these lie huge logs, and sticks of oak or chestnut, with an abundant supply of hot cinders or braize. Suspended over the blazing logs is a huge copper

cauldron, a little more on one side a taller iron pot, but also of goodly size; round about are a number of little earthenware pots of quaint shapes, and of seemingly small capacities, almost like those of a doll's house; and in front the roast is turning on a spit by some occult or visible process, which does duty for the English jack. When he has caught but one momentary glance of this, the hungry traveller goes to prepare himself for the meal without any anxious belief in the reiterated assurances of the hostess, which Basque etiquette seems to require, that she has nothing at all to give him.

The chief difference in Basque comestibles from those in England is in the use of maize bread or flour for wheaten bread or flour, and in the greater employment of three vegetables, cabbages, tomatoes, and capsicums (*piments*) with perhaps a litlle garlic.

Maize bread is not so good as wheaten bread. Nevertheless children are often exceedingly fond of maize bread, and, unless they have been spoiled by confectioners in large towns, a present of a little maize loaf is a welcome gift to the young people of a rich house from a poor neighbour. Maize porridge, too, is extensively used; and I have heard a Scotchman aver that it is good for a change, even from the best Scotch oatmeal. Fried maize bread, eaten with sugar, is certainly a very fair substitute for a pudding. The American ways of preparing maize ears, or the whole corn, are almost entirely unknown to the Basque country.

The eating hours of the Basques are almost those of our Elisabethan ancestors. Something is taken in the morning — a little maize porridge and milk in the farmhouses,

chocolate, not made so thick as in Spain, and a slice of dry toast by the richer classes; but the dinner hour is almost universally noon, and the wideawake tourist always manages to drop in for his luncheon about that hour. The seven o'clock supper will make a capital hour for his dinner, when he returns from his fishing or excursions. There is always capital soupe of some kind, chiefly vegetable, to be had at noon.

« There is reason in roasting eggs », says an old English proverb, of which few now understand the meaning. « I think eggs are better roasted than boiled », said the Basque landlady of a country inn to me, « though I often boil them as being less trouble ». Whereupon I at once got her to roast me some. A smooth place is swept on the hearth, not too near the fire; on this the eggs are deposited, then gently round them is scraped a little circular wall of hot embers. The cook busied herself about other work, but in a few minutes returned, her thumb and middle finger touch the extreme ends of the egg, a dexterous twist, and the egg was spinning like a teetotum. That egg was done, and was at once put into the folds of a clean, warm, white napkin; another was tried, but that only wobbled ungracefully. « Not cooked yet », was the verdict. The embers (*braise*) are raked a little closer round it, and very soon it spins as well as the other, and shares its fate. It looks so easy, and the eggs never seem to have the least inclination to move out of their charmed circle; but let a stranger try especially if he is a foreigner and of the masculine persuasion, and the usual result is that he is hopping about the room blowing his burnt fingers, and the egg lies smashed in the

middle of the floor. This is why « there is reason in roasting eggs », though it looks the easiest of all possible operations.

The Basque soup, which plays a greater part in the dinner than in England, is usually served in two tureens, if strangers are present; one holds the clear liquid, the other the stewed vegetables. One of the recipes for it is :

Soup, Eltzekaria. — Soak ½ lb. or 1 lb. of white haricot beans overnight; boild them the next morning till tender; add one large white cabbage, which has been cut up small, a bit of bacon, a red *piment,* and some salt; boil the whole for an hour. Heat some lard or dripping in a saucepan, and fry therein a sliced onion; put it in the soup little by little, stir often with a wooden spoon. This soup with variations, additions of piment, pepper, sometimes a little oil or garlic, is kept perpetually over the hearth of the country inns, in readiness for all emergencies, and is nowhere eaten better than there.

Another favourite soup is :

Potato Soup. — Peel ½ lb. of potatoes, add four carrots, two leeks, a little onion, a bunch of herbs, a red *piment,* some bread, a bit of fat bacon; put into a pint of cold water and boil for two hours.

A frequent dish to follow the soup is :

Cikiro Tripa (Black Pudding of Mutton). — Clean the intestines of a sheep in fresh water, then throw them into a cauldron of boiling water, leave them in till they get hard, then mince them with some onions, parsley, pepper, red *piment,* and salt; mix well in a tureen; add some of the sheep's blood and stir well. Take a sheep's bladder, put in the hash, and boil in a cauldron of water (which

you season with carrots, leeks, parsley, and thyme) for four hours.

Trempoïl. — Take the large intestines of a pig, clean well; hash ½ lb. of meat, mix an onion, a clove of garlic, some parsley, lard, pepper, and breadcrumbs; mince well; add three eggs, mix well, put it into the intestine, sew up both ends, boil, in enough water to cover it, for half an hour.

Hachüa (minced meat). — Mince 1 lb. of good beef; heat a tablespoonful of lard or dripping in which you fry a few slices of ham; add the minced meat and a pinch of salt; when the gravy of the meat begins to flow, add half a Spanish onion and a clove of garlic finely minced, a bunch of parsley and thyme. When the meat is done, add a wineglassful of claret and as much stock before serving. Let it stew for half an hour.

Biperrada (Green *piments*). — Put a tablespoonful of lard into a frying-pan, in which fry a number of minced green *piments;* add five or six tomatoes, and a clove of garlic; cook this for a quarter of an hour, and add a slice of bread without crust, which has been soaked in fresh water, beat up two eggs with a pinch of salt, mix the whole well, and serve like an omelette.

Pastisza (a cake). — Take 1 lb. of butter and 1 lb. of fine white sugar, the yolks of three and the whites of two eggs; mix the whole well, add a pinch of salt, another of cinnamon, two drops of essence of lemon, a small glassful of brandy; add wheaten flour till you have a paste of not too thick consistency; spread out a thick layer of paste, giving it a pretty form, then a layer of jam (peaches, apricots, plums) or of sweet custard, cover with the rest of the paste and bake in a moderate oven till brown.

Burrascoa. — One pond of common bread dough, ½ lb. each of butter and sugar; knead it well, and bake in a moderate oven.

These are dishes used on common occasions, but there are times when the ordinary frugal meal assumes portentous dimensions. The principal of these is the wedding feast. On the evening before, two sheep, with ribbons on horns and tails, are taken to the house; then six or seven, or eight or more, young girls in procession bring each on their heads a basket, filled with two bottles of wine, two 4 lb. loaves, and two chickens. These baskets are ornamented with the long red searves which the men wear round their waists. All the girls who bring the baskets have to be fed, first with a *goûter,* then with a supper. On the wedding day, the dinner last from twelve to five o'clock; and supper begins again at ten. The provisions for this dinner are two sheep, 60 lb. of beef, twelve fowls, four huge puddings, four enormous cakes, apples, walnuts, twelve bottles of wine, one pigskin of Spanish wine, some sweet wine, and coffee. All this is beautifully cooked in the oven, and suffices for a smaller dinner next day.

The Basque housekeeper is also great in preserves. She makes no large variety, but she has unbounded faith in the hygienic quality of those which she does make. Medlar jelly, exquisitely, clear, and quince ditto, the only fault of which is being a little too sweet, are used as medicines for most trifling ailments. If you have a sore throat, take a little quince jelly; if you are overtired, or have a headache and appetite fails, take a little medlar jelly as the best restorative. If feverish, in the mountain

they will recommend you to drink a little *thé de la montagne* « artachizuri » (Lithospermun officinale), not at all a bad substitute for Chinatea, but slightly more sudorific.

But woe to him who falls seriously ill in the Basque Mountains, where there is no doctor at hand; all the old women of the place will bring the remains of the last medicine their husbands or deceased relatives were supplied with, and press them on the unhappy patient, assuring him they must be good, for they cost so much.

There is an other kind of aliment which does not appear at all in cookery books, but the knowledge of which may be very useful to the adventurous traveller. It is told to one generally by the foresters, and is part of their woodcraft. When lost in a district where there is no water, and faint with hunger, pull up the roots of the wild liquorice, scrape off gently the rind which has come in contact with the earth, and then little by little chew the remainder. If no liquorice is to be found, the young reddish-green leaves of the oak chewed will keep off thirst and act as a febrifuge. Next to these, though not so good, are the young beech leaves, and more sparingly the walnut. Wild fruits are very rarely eaten in the Basque country; blackberries, which are very fine, are seldom tasted, sloes never, wild pears, cherries, or crabs but seldom. The delicious chestnuts which, roasted or boiled, with the addition of a bowl of milk, until lately formed the usual supper from October to March, have been almost entirely destroyed by a malady which kills every tree. « We may have better food, but we shall never have such pleasant meals again », said a Basque peasant to me. « It was so nice sitting all round the fire,

taking up the chestnuts hot, as they were done, and chatting and telling stories ». Neighbours were constantly invited to share this evening meal, bringing either the milk or the chesnuts, as there might be a superabundance of either in each other's houses. But this is now a thing of the past, and the Basque land will, in another generation or two, be just like any other part of France.

NESCATCHA BAT.

(*The Queen*, nº 2108, vol. LXXXI, 21 mai 1887, p. 644 col. 3 à 645 col. 1.)

Il y aurait bien quelques remarques à faire sur certains détails de mœurs donnés par la charmante fille, *Nescatcha Bat*, qui a si gentiment écrit l'article ci-dessus; mais je me bornerai à faire observer qu'elle est peut-être un peu trop absolue en ce qui concerne les heures des repas dans le pays basque. Quant aux festins qui accompagnent les noces, l'abondance qui y règne est générale à la campagne.

Voici, au surplus, le menu d'un dîner de mariage auquel j'ai assisté à Ainhoa le 23 septembre 1878 : Potage vermicelle, potage de choux verts, poulet mayonnaise, côtelettes, saucisses sauce tomates, civet de lapin, *tripotcha*, canards rôtis, poulets rôtis, langue de bœuf, jambon aux petits pois, filet au cresson, carottes sautées, gigot aux haricots, salade, desserts variés ; vins : ordinaire du pays, Bordeaux, Xérès. La plupart des convives reprenaient deux ou trois fois de chaque plat.

Le repas avait cette gaîté contenue des banquets campagnards où l'on mange plus qu'on ne parle ; vers la fin cependant, c'est-à-dire vers les quatre heures (on était à table depuis une heure), quelques plaisanteries un peu égrillardes furent lancées, mais on ne dit rien d'obscène : l'erreur capitale du dernier roman de Zola est, on le sait, d'avoir prêté aux paysans des grossièretés de langage qu'ils ne commettent jamais ; A. Karr dirait, d'ailleurs, non sans raison, que toute leur pudeur n'est que dans les paroles.

Je me souviens d'un jeune paysan qui refusa d'embrasser sa voisine parce qu'il s'était confessé le matin même. J. V.

# ESQUISSE

# D'UNE GRAMMAIRE DU TIMUCUA

## LANGUE DE LA FLORIDE

(*Suite*)

---

### 6° *Du verbe.*

Le pronom sujet est, en principe, le pronom personnel sous sa forme *prédicative.*

### TABLEAU DES CONJUGAISONS.

#### VERBES INTRANSITIFS.

Verbe : *ini,* être.

I^ère^. — VOIX PERSONNELLE.

A. *Forme positive.*

I. — INDICATIF.

PRÉSENT.

Indice : *te.*

*Singulier.*

1. *honihe n-in-te-la,* ou *ni-ne-la.*
2. *hochie ch-in-te-la,* ou *ch-in-te-no.*
3. *oqe, mine in-te-la,* ou *in-te-no.*

*Pluriel.*

1. *heca n-ini-bo-te-la,* ou *n-ini-bo-te-no.*
2. *chehecaba ch-ini-bo-te-le.*
3. *oqe care inta-ma-la,* ou *in-ta-ma-no.*

*Nota.* — *In* ou *ini* = la racine du verbe ; *n, ch* = les différentes personnes exprimées synthétiquement ; *honihe, hochie,* etc., les mêmes personnes exprimées une deuxième fois analytiquement ; *n* + *bo* = nous ; *ch* + *bo* = vous ; *ma* = ils ; *bo* est donc le signe du pluriel à

la première et la deuxième personnes; *mo ma*, le signe du pluriel à la troisième personne; *la* = l'indice verbal; *te ta* = l'indice du temps présent ou imparfait; *no* = indice verbal différent de : *la*, en ce qu'il s'applique, sans impliquer, comme : *la*, l'idée générale de personnes; ainsi on le trouve à l'infinitif.

IMPARFAIT.

Indice : *te* + *qua*.

1. *n-in-te-qua*.
2. *ch-in-te-qua*.
3. *in-te-qua*.
1. *n-ini-bo-te-qua*.
2. *ch-ini-bo-te-qua*.
3. *in-ta-ma-qua*.

Nous ne répétons plus à ce temps et aux suivants les pronoms employés analytiquement.

PASSÉ DÉFINI.

Indice : *bi, hana*.

1. *n-ini-bi-la*, ou *ini-bi-no*, ou *n-ine-la-hana*.
2. *ch-ini-bi-la*, etc.
3. *ini-bi-la*.
1. *n-ini-bo-bi-la*.
2. *ch-ini-bo-bi-la*.
3. *ini-mo-bi-la*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Indice : *chu, chunu*.

1. *n-ine-chunu, n-ine-chu, in-tan-chunu*.
2. *ch-ine-chunu*, etc., *ch-inte-chunu*, etc.
3. *ine-chunu, in-te-chunu*, etc.
1. *n-ini-bo-chu, n-ini-bo-te-chunu*.
2. *ch-ini-bo-chunu*.
3. *ini-ma-chunu*.

FUTUR.

Indice : *habe*, et aussi : *hate, hana*.

1. *n-ini-habe-la, n-ini-hate-no, n-ini-hana-no*.
2. *ch-ini-habe-la*, etc.
3. *ini-habe-la*.
1. *n-ini-bo-habe-la*.
2. *ch-ini-bo-habe-la*.
3. *ini-mo-habe-la*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Indices : *bi* + *habe*, celui du parfait et celui du futur réunis.

On répète deux fois l'indice verbal : *la, le*, après chacun de ces suffixes.

1. *n-ini-bi-le-habe-la*.
2. *ch-ini-bi-le-habe-la*.
3. *ini-bi-le-habe-la*.
1. *n-ini-bo-bi-le-habe-la*.
2. *ch-ini-bo-bi-le-habe-la*.
3. *ini-mo-bi-le-habe-la*.

FUTUR POTESTATIF.

Je pourrai être.

Indice : *he*, ou *si*.

1. *n-ini-he-la, n-ini-si-la*.
2. *ch-ini-he-la*.
3. *ini-he-la*.
4. *n-ini-bo-he-la*.
5. *ch-ini-bo-he-la*.
6. *ini-mo-he-la*.

FUTUR D'ESPÉRANCE.

Indice : *habe-le-te-la-hante.*

1. *n-ini-habele-te-la-hante,* etc.

## II. — IMPÉRATIF.

JUSSIF.

Indice : *ha, hana, habe.*

1. *ini-ha-le, ini-hana-no.*
2. *in-ta-ha-che, ini-ha-che, ini-chi-ha-no.*
3. *mine ini-habe, ini-nique.*
1. *n-ini-bo-habe, in-ini-bo-habe, ini-mimo.*
2. *ini-mo-ca, ini-chi-caque, ch-ini-bo-ha-no.*
3. *ini-mo-habe.*

*Nota.* — On joint souvent à ce temps les adverbes : *naquana,* tout de suite ; *ofueno,* ensuite ; *abileque,* plus tard ; *elachito,* plus tard, etc.

EXHORTATIF.

Indices : *haue, habe, ha.*

1. *n-ini-ha-te-no.*
2. *ch-ini-ha-no,*
3. *ini-haŭe.*
1. *n-ini-bo-haŭe.*
2. *ch-ini-nica.*
3. *ini-mo-habe.*

*Nota.* — *Nica* est le pronom : *nous.* Ici le pronom sujet se place à la fin du verbe.

PROHIBITIF.

Indice : *ti, ha, quani.*

1. *n-ini-han-ti, n-ini-ha.*
2. *ini-ti-quani, ch-ini-ha, in-ini-hi, ine-ti-quani-nique, ini-ti-quanini-haŭe.*
3. *oqe ini-ha, ine-ti-qŭanini-haŭe, in-da-que, in-ta-que.*
1. *ine-ti-quani-no, ine-ti-quanini-haŭe, ini-ti-quanini-habe, n-ini-bo-ha.*
2. *ine-ti-quani-maca, ch-ini-bo-ha.*
3. *ini-mo-ha, ine-ti-quani-mo-habe.*

## III. — OPTATIF.

PRÉSENT.

Indice : *bileqe* + *hero ; hero* signifie : pouvoir.

1. *ini-bi-la-mono-leque, ini-bileqe, n-ini-hero.*
2. *ini-bileqe ch-ini-hero.*
3. *ini-bi-la-mono-leqe, oqe ini-hero.*
1. *ini-bileque heca-ini-bo-hero.*
2. *ini-bileqe ch-ini-bo-hero.*
3. *ini-bileqe ini-mo-hero.*

IMPARFAIT.

Indice : *bileqe* + *nincono.*

1. *ini-bileqe hon-in-ta-nincono.*
2. *ini-bileqe ch-in-ta-nincono.*
3. *ini-bileqe in-ta-nacono.*
1. *ini-bileqe n-ini-bo-ta-nincono.*
2. *ini-bi-la-mono-leqe ch-ini-bo-ta-nin-cono.*
3. *ini-bileqe in-ta-ma-nincono.*

PARFAIT.

Indice : *bileqe* + *bilenincono.*

1. *ini-bileqe n-ini bilenincono.*
2. *ini-bileqe ch-ini bilenincono.*
3. *ini-bileqe ini bilenincono.*

1. *ini-bileqe n-ini-bo bilenincono.*
2. *ini-bileqe ch-ini-bo bilenincono.*
3. *ini-bileqe ini-mo bilenincono.*

PLUS-QUE-PARFAIT.

Indice: *bileqe* + *bileninconacu.*

1. *ini-bileqe n-ini bileninconacŭ.*
2. *ini-bileqe ch-ini bileninconacŭ.*
3. *ini-bileqe ini bileninconacŭ.*
1. *ini-bileqe n-ini-bo bileninconacŭ.*
2. *ini-bileqe ch-ini-bo bileninconacŭ.*
3. *ini-bileqe ini-mo bileninconacŭ.*

## IV. — CONJONCTIF.

A. Conjonction : *comme.*

PRÉSENT.

*Première forme.*

Indice : *quenin* + *coqua, quenin* + *conacu.*

1. *n-i quenincoqua.*
2. *ch-i quenincoqua.*
3. *quenincoqua.*
1. *n-i-queniny-bo-ninconacŭ, n-i-queniny-bo-nincoqua.*
2. *ch-i-queni-bo-ninconacu.*
3. *queni-mo-nincoqua.*

*Deuxième forme.*

Indice : *hanimaqua.*

1. *n-ini-hanimaqua.*
2. *ch-ini-hanimaqua,* etc.

IMPARFAIT.

*Première forme.*

Indice : *hani-onacu.*

1. *n-ini-hani-onacŭ,* etc.

*Deuxième forme.*

Indice : *leninconacu;* alors la conjugaison devient analytique.

1. *honihe leninconacŭ.*
2. *hochie leninconacŭ,* etc.

*Troisième forme.*

Indice : *teracono.*

1. *n-ini-teracono.*
2. *ch-ini-teracono,* etc.

PARFAIT.

Indice : *bileninconacu.*

1. *n-ini-bileninconacŭ.*
2. *ch-ini-bileninconacŭ,* etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Indice : *bile-bile-ninconacu.*

1. *n-ini-bile-bileninconacŭ.*
2. *ch-ini-bile-bileninconacŭ,* etc.

FUTUR.

*Première forme.*

Indice : *haninco, hanimano.*

1. *n-ini-haninco.*
2. *ch-ini-haninco,* etc.

*Deuxième forme.*

Indice : *habele-hanima.*

1. *n-ini-habele-hanima,* etc.

*Troisième forme.*

Indice : *habele-ta-habela.*

1. *n-ini habele-ta-habela.*

*Quatrième forme, exprimant le doute.*

Indice : *héco.*

1. *n-ini-héco*, *n-ini-nta-héco*, etc.

*Cinquième forme, indiquant le doute sur la possibilité.*

Indice : *ta-habele-ta-héco.*

1. *hon-in-ta-habele-ta-héco.*
2. *ch-in-ta-habele-ta-héco*, etc.

B. Conjonction : *quoique.*

Indice : *bile-hani-mate.*

1. *n-ini-bile-hani-mate*, etc.

## V. — INFINITIF.

*i nino*, être.

## VI. — PARTICIPE.

### PRÉSENT.

*intenco*, étant.

### PARFAIT.

*intencono*, celui qui fut.

*ine-chunu*, *ini-chunacu*, *intenco*, *ine-michu*, celui qui a été.

### FUTUR.

*ini-habenco*, *ini-habele-tenco*, *intenco*, *ini-habeco*, *intana inta-habema*, *ine-haüemana*, *inta-haüemano*, qui doit être.

### NOM VERBAL.

*ini-no-ma*, *in-te-ma*, *in-te-mano*, celui qui est.

(Il se conjugue.)

Pareja donne donc le paradigme du verbe *aimer*, mais non dans celui du verbe *être* des exemples du gérondif et du temps absolu analogue, mais non identique, au sujet, mais il est facile de les rétablir.

## VII. — GÉRONDIF.

Le gérondif est l'infinitif déclinable ; en timucua, il est à la fois déclinable et conjugable.

### 1° NOMINATIF.

Le nominatif se forme en préposant analytiquement pour chaque personne le pronom personnel détaché, et en insérant le signe du pluriel dans l'infinitif présent, passé, futur, etc.

### 2° GÉNITIF.

Indice : *hela*, *henacu*, *hena.*

*cache inino-le-hela*, il est temps d'être.

Contrairement à ce qui a lieu dans la plupart des langues, le génitif se conjugue.

*cache-n-ini-hela*, il est temps que j'aime.

*cache ch-ini-ini hela*, il est temps que tu aimes.

### 3° DATIF.

Indice : *mino*, *mita*, qui signifie proprement *aller.*

*inino-mino*, *inino-mita*, à être.

### 4° ACCUSATIF.

Répondant à la proposition *pour.*

Indices : *hauema*, *heleqe*, *habeleto*, *habeletanico.*

*inino-haüema*, etc.

Ces indices signifient non seulement *pour*, mais aussi *pour quand*.

## VIII. - ABLATIF DU GÉRONDIF

### OU MODE ABSOLU.

Ce mode remplit la même fonction que l'ablatif absolu du latin.

Indice : *qe, qere, qeqere, qua.*

Exemple : *ini-qe*, en étant.

Ce mode se conjugue et contient souvent sous sa dépendance une proposition entière, ce qui rend ce système analogue à celui du mandchou.

*ni-mani-qe*, moi vouloir-signe du mode absolu = lorsque je veux, attendu que je veux, moi voulant.

*he-ta-qere*, en mangeant.

*ocoto-ta-qere*, en entendant.

*ni-hu-buaso-bo-ta-nica-qua*, moi-aimer-signe du pluriel-signe du verbe-nous-signe du mode absolu. Le pronom se trouve exprimé deux fois synthétiquement = nous aimant.

### PARTICIPE PASSIF.

Il ne se trouve naturellement pas dans le verbe *être*.

Nous le trouvons dans le verbe transitif.

Son indice est *ta*.

On ne peut s'empêcher ici de remarquer que *ta*, *t* est l'indice du participe passif dans un grand nombre de langues des plus diverses.

C'est ordinairement au participe passif que s'agglutine le mode absolu.

## IX. — SUBJONCTIF.

Le subjonctif s'exprime de deux manières très différentes.

*Premier procédé.*

Il se marque par l'ordre syntactique seul.

Le verbe qui est subordonné reste dans la forme indicative, mais se place avant l'autre.

Je veux que je sois.

Tournez : Je suis, je veux.

*n-in-te-la ni-man-te-la.*

*Deuxième procédé.*

Après les verbes dominants : dire, vouloir, faire que, penser, etc., la subordination s'exprime en faisant précéder le verbe subordonné, et en intercalant entre les deux le participe *man-da*, voulant, qui remplit ainsi la fonction de notre conjonction *que*.

Exemple : *viroma ni-ponisi-hero-manda boho-bi cho*, le mari me-revenir-pourra-que crûtes-vous ?

B. — *Forme interrogative.*

Elle se réalise par deux procédés.

*Premier procédé.*

Indice : *he, heco, unen.*

INDICATIF PRÉSENT.

1. *n-ini-he*, suis-je.
2. *ch-ini-he.*
3. *ini-he, ini-qe.*
1. *n-ini-bo-he.*
2. *ch-ini-bo-he.*
3. *ini-mo-he.*

*Deuxième procédé.*

Indice : suppression simple de *la*.

1. *n-ini-te.*
2. *in-te-cho.*
3. *in-te.*
1. *n-ini-bo-te.*
2. *ch-ini-bo-te-ti.*
3. *ini-mo-bo-te-ti.*

*Nota.* — *Bo* et *mo* forment une expression pléonastique du pluriel; *ti* est sans doute introduit pour exprimer l'interrogatif négatif : « n'est-ce pas? ».

C. — *Forme dubitative.*

Elle pourrait être considérée aussi comme une simple nuance du futur; elle ne s'applique d'ailleurs qu'à ce temps.

Indices : *habela-hante, hehe, hanate, mohateno, sico-no-hateno, hanate-mohateno, mohabela, habecotente.*

Exemple : *honihe n-ini-habela-hante,* je serai peut-être.

D. — *Forme négative.*

Elle consiste dans l'intercalation du négatif *ti* au milieu des éléments verbaux.

II^ent^. — Voix unipersonnelle.

Cette voix répond à notre verbe unipersonnel quand ce verbe a pour thème *être*. (On est, il y a.)

*Être,* à l'unipersonnel *quene.*

*Nota.* — Le mot *quene* sert aussi de conjonction *et. Viro-ma-te nia-ma-te quene,* hommes-et, femmes-et, etc.

*quene, naquene?* est-ce ainsi?

*naquenile, quenibi?* était-ce ainsi?

*cani-queni-bi-la,* il m'arriva ainsi.

*chi-queni-bi-la,* il t'arriva ainsi.

*naquene-la-hacu,* quoiqu'il en soit ainsi.

*quante-qua, naquente-qua, naquenta, quenta,* étant ainsi.

*quenta-bi-ma,* ce qui a eu lieu.

*naqueni-habechunacu,* il devait en être ainsi.

*naquene-chunu-la-hacu,* quoiqu'il en fût ainsi.

*quanique!* hé bien!

*queni-bile-habela,* il en sera ainsi.

*naqueni-hateno-le-haŭe,* quoiqu'il en soit ainsi.

*queni-heco,* cela pourra être.

*quene-man, quene unateo,* si cela est.

*yni-bileqe naqueni-ninco,* plût à Dieu qu'il en fût ainsi.

*naqueni-le,* cela avait coutume d'être.

*caquenenco, naquene, naqueneco,* sera-t-il ainsi?

*naqueni-heco,* en sera-t-il ainsi? (avec doute.)

*naquene, quenele na,* cela sera-t-il?

*naqueni-hanima,* s'il en est ainsi.

*naqueni-he-conacu,* s'il en est ainsi.

*naqueni-iniconacu,* s'il en était ainsi.

*chi-queni-bile-habela,* il te sera arrivé ainsi.

*queneno, naqueneno,* être ainsi.

*naqueneno maninolo,* en être ainsi on le pense.

*naqueni-biqe mani-no-la,* en avoir été ainsi on le pensait.

*nequeni-habenco,* ce qui doit être.

*quen-ta,* étant ainsi.

*nequenela, nequentela,* signifient aussi ; *oui, aussi.*

Exemple : *hono-heno-ni-aneca-la,* je-manger-je-puis-pas-étant-suis.

*Hote na-ni-quene-la,* moi aussi (je je-étant-suis), *ni,* pronom s'intercale entre *na* et *quene.*

*n-ine-la,* il y avait.

Le verbe *on est, il y a,* s'exprime aussi par *oca-la.*

Telle est la conjugaison du verbe *être.*

Il est exprimé aussi par le verbe *pan-ta,* remplaçant *ine-la.*

Les voix réciproque, réfléchie, passive, objective, que nous trouvons dans le verbe transitif, manquent naturellement dans celui-ci.

Les degrés de l'action ne se trouvent pas dans le verbe.

## VERBES TRANSITIFS.

### Exemple : *hubuaso,* aimer.

Ient. — FORME POSITIVE.

A. — *Voix personnelle subjective.*

#### I. — INDICATIF.

PRÉSENT.

1. *ni-hubuaso-te-la.*
2. *chi-hubuaso-te-le, chi-hubuaso-le, chi-hubuaso-te-tiacu.*
3. *hubuaso-te-la, hubuaso-la, hubuaso-te-tiacu.*
1. *hubuaso-ta-nica-la, hubuaso-nica-la, hubuaso-ta-nica-tiacu, hubuaso-ta-nica-no, hubuaso-bo-ni.*
2. *chi-hubuaso-bo-te-le, chi-hubuaso-teno, chi-hubuaso-ta-naqua, chi-hubuaso-bo-tiacu.*
3. *hubuaso-mo-te-le.*

*Nota.* — Nous devons remarquer ici :

1° Que la première personne du pluriel ne se marque plus par la préfixation de *ni* et l'infixation de *bo,* mais bien par la suffixation de *nica* = *ni,* pronom de la première personne + *ca,* indice du pluriel.

Nous ne donnerons désormais que la première personne de chaque temps.

IMPARFAIT.

*ni-hubuaso-te-qua.*

PASSÉ DÉFINI.

*ni-hubuaso-bi-la, ni hubuaso-bi-na, bi-nano;* ce que j'aime, *ni-hubuaso-bi-na.*

PARFAIT.

Indices : *machu, chunu, chule, chulaha, chuteo, chunano, la, nima.*

*ni-hubuaso-chunu,* j'ai aimé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

*ni-hubuaso-bile-bila,* ou *bilaha,* ou *bile-chuteo.*

Il faut remarquer que l'indice du pluriel à la troisième personne est souvent *ma,* au lieu de *mo,* et que le pluriel est souvent marqué aux trois personnes par le suffixe *qe.*

FUTUR.

*ni-hubuaso-habele; ni habuaso-hanano.*

FUTUR PASSÉ.

*ni-hubuaso-bile-habela, bile-hateno, bile-tiacŭ.*

## II. — IMPÉRATIF.

1. *hubuaso-qi.*
2. *hubuaso, hubuaso-ta, hubuaso-hache, hubuaso-ta-hache.*
3. *hubuaso-ni haŭe, hubuaso-qeno.*
1. *hubuaso-mo, hubuaso-ni-ha, hubuaso-ni-hela.*
2. *hubuaso-ta-ma, hubuaso-ta-chaqŭe, hubuaso-ta-chica-qe.*
3. *hubuaso-mo-haŭe.*

L'indice semble ici varié. Le plus usité, c'est celui de la deuxième personne : *hache,* et celui de la troisième : *haŭe.*

Le suffixe de la deuxième personne se décompose en *ha* = indice de l'impératif *ha* et *che,* indice de la deuxième personne.

Le véritable indice habituel de l'impératif est donc : *ha, he.*

## III. — OPTATIF.

PRÉSENT.

1. *ini-bileque hubuaso-sico.*
2. *in-te-qua hubuaso-naco, nico.*
3. *ini-bileque hubuaso-ninco.*
1. *ini-bileque ni-hubuaso-haco, sicono.*
2. *intequa hubuaso-naqeco, sicaco.*
3. *ini-bileque hubuaso-mo-ninco.*

Ici le verbe *être* sert d'auxiliaire.

L'indice est *sico, naco, nico, ninco.*

L'auxiliaire intervient dans tout l'optatif.

IMPARFAIT.

1. *ini-bileque ni hubuaso-nincono.*
2. *inta-qe hochie hubuaso-nacono.*

PARFAIT.

*ini-bileqe hubuaso-bile-sicono, bile-siconacu,* etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

*ini-bileqŭe hubuaso-bile-nincono.*

FUTUR.

*huabuaso-no-lesi-lahasi*, etc.

## IV. — CONJONCTIF.

1° Avec la conjonction *comme.*

PRÉSENT.

*Première forme.*

*ni-hubuaso-hanima.*

*Deuxième forme.*

*ni-hubuaso-hana.*

*Troisième forme.*

*ni-hubuaso-hani-maqŭa.*

*Quatrième forme.*

*ni-hubuaso-qena.*

*Deuxième personne de la troisième forme.*

*hubuaso-hana-ye-qua.*

Ici le pronom de la deuxième personne, sous la forme *ye*, au lieu de se préfixer, s'infixe immédiatement avant la particule finale.

IMPARFAIT.

*ni-hubuaso-ninconacŭ, nincono.*

PARFAIT.

1. *ni-hubuaso-bile-hana, bile-hani, mananacŭ, tamo bile, hani-manacŭ.*
2. *hubuaso-bile-hana-ye* (signe de la 2e personne) -nacŭ.

FUTUR.

Indices : *hanima, hanimano, hanimaqua, hanaqua.*

*ni-hubuaso-hanima*, etc.

2° Avec la conjonction *quoique.*

Indice : *nincote.*

*ni-hubuaso-habe-nincote*, etc.

3° Avec la conjonction *si.*

Indice : *una, unana, cumen.*

*pŭena unana*, s'il est venu.

*ano iquente cumen*, si j'imite quelqu'un.

## V. — SUBJONCTIF.

Les deux procédés indiqués dans la conjugaison précédente s'appliquent ici.

*hubuaso-te-la ni-man-te-la*, j'aime je veux = je veux que j'aime.

## VI. — INFINITIF.

(Il se conjugue.)

PRÉSENT.

*hubuaso-no*, aimer.

IMPARFAIT et PARFAIT.

*hubuaso-ta-chunŭ, hubuaso-bile-chunŭ, hubuaso-no-te-bi-cono.*

GÉRONDIF

NOMINATIF.

1. *ni-hubuaso-bile-nincono, ni-hubuaso-nchŭ.*
2. *hochie hubuaso-nachunŭ.*
3. *oqe hubuaso-chunŭ.*

1. *nihecaba hubuaso-bo-bile-nincono, ni-hecaba hubuaso-bi-nica-chunŭ.*
2. *checaba hubŭaso-binaqecono, checaba hubŭaso binaqe chunŭ.*
3. *oqe-core hubuaso-mo-nincono.*

GÉNITIF.

Indices : *hela*, *henacu*, *hena*.

*cache hubuasono-le-hela*, il est temps d'aimer.

*cache ni-mi-hela*, il est temps que j'aille.

*cache ni-hubuasono-le-hena*, il est temps que j'aime.

2. *cache hubuaso-chi-hena.*
3. *cache hubuaso-henacŭ.*
1. *cache hubuaso-bo-henacŭ.*
2. *cache chi-hubuaso-bo-henacŭ.*
3. *cache hubuaso-mo-henacŭ.*

Le génitif du gérondif s'exprime encore par deux autres procédés.

*Deuxième procédé.*

Indice : *unan*, *unale*.

*cache terŭsita elo-ta-chi unan*, temps bien que tu chantes.

*Troisième procédé.*

Indice : *habe*.

*cache chi-mi-habe-ti*, n'est-il pas temps que tu viennes.

DATIF.

Préposition *à*.

Indice : l'auxiliaire *mino*, *mita*, *nami*.

*hubuaso-mino mita*, à aimer.

*hubuaso-mito-mitala*, je vais aimer.

ACCUSATIF.

Préposition *pour*.

Indices : *hauema*, *haleqe*, *habeleta*.

*hubuaso-haŭema* etc., pour aimer, pour moi aimer, pour quand j'aimerai.

*ni-hubuaso-bo-haŭema*, pour quand nous aimerons.

GÉRONDIF ABLATIF OU TEMPS ABSOLU.

Indices : *qe*, *qere*, *qeqere*, *qua*.

*ni-huaboso-ta-qere*, moi aimant.

*chi-hubuaso-ta-hala-ha-qere*, toi aimant.

*ni-hubuaso-bo-ta-niqua*, nous aimant.

*hubuaso-te-qua*, *hubuaso-qe*, *hubuaso-tahala-qere*, lui aimant.

*ni-hubuaso-bo-ta-nica-qŭa*, nous aimant.

*hubuaso-te-chica-qua*, aimant-vous.

*hubuaso-ta-ma-qua*, aimant eux.

*he-ta-qere*, en mangeant.

*ucu-ta-qere*, en buvant.

*ene-ta-qere*, en voyant.

*ocoto-ta-qere*, en entendant.

*hebua-ta-qere*, en parlant.

*niyi-ta-qere*, en mourant.

*homo-qeqere*, en finissant.

*machi-ta-qere*, en se reposant.

*mino-ta-qere*, en arrivant.

## VII. — PARTICIPE.

### PRÉSENT.

*hubuaso-te-ma, hubuaso-te-nco-no,* celui qui aime.

*hubuaso-te-tooma-ma, habuaso-te-tooma-nco, habuaso-te carema,* ceux qui aiment.

*hubuaso-tana,* moi qui aime.

*hubuaso-tana-ye,* toi qui aimes.

*hubuaso-ta-nima,* lui qui aime, etc.

### FUTUR.

*hubuaso-halaho, hubuaso-tahala, hubuaso-tahan-tiacŭ, hubuaso-tahalecŭ,* moi devant aimer.

*hubuaso-ta-hana-ye-la, hubuaso-ta-na-ye-la,* toi devant aimer.

*hubuaso-ta-habela, ta-helaha,* lui devant aimer.

*Pluriel.*

1. *hubuaso-bo-halaha, hubuaso-bo-tahabelaha.*
2. *hubuaso-ta-na-que-la, hubuaso-bo-tahabelaha.*
3. *hubuaso-tamo-halaha, mohela, tamo-hatiacŭ, mohalecŭ.*

### PASSÉ.

Indice : *mate.*

*ponono-mate,* étant retourné.

### PASSIF.

*Première forme.*

Indice : *ta.*

*hubuaso-ta,* aimé.

Ce participe passif prend souvent le sens de l'actif.

*Deuxième forme.*

Indice : *no.*

*eca-no,* fait.

B. — *Voix personnelle objective* ou *passif.*

Pareja n'établit pas les éléments qui peuvent former le verbe passif ; ce verbe n'existe pas à probablement parler en timucua.

Cependant le participe passif s'exprime par la suffixation tantôt de *ta, te,* tantôt par celle de *no, nŭ.* Cette dernière désinence rend aussi quelquefois le verbe passif à tous les modes.

Lorsque le verbe passif est suivi de son complément à l'ablatif, l'ensemble s'exprime de la manière suivante dont nous tirons quelques exemples du texte de Pareja :

*mine-no ni-haboso-ni-no-mito-te-la,* il moi-aimé-moi-*no,* signe du passif, — venant-signe du verbe, — signe du présent = il est aimé de moi.

*hote mi-hobaso-mitana-ye-la,* de-toi je-aimé-venant-toi-suis = je suis aimé de toi.

*hote ni-hobaso-mita-na-ye-la,* toi moi-aimé-venant-toi-es = tu es aimé de moi.

Le verbe passif, autant qu'il ressort de ces exemples, se forme de l'auxiliaire *mita,* venant, de l'indice *no, na,* et de cette règle que dans la forme passive, le sujet et le régime ablatif sous tous les deux incorporés, et que de plus on exprime pléonastiquement et analytiquement tantôt le pro-

nom sujet, tantôt le pronom régime indirect.

C. — *Voix personnelle subjective-objective* ou *conjugaison objective.*

Pareja ne donne pas le tableau de la conjugaison objective ; cependant on peut induire de quelques exemples contenus dans sa grammaire et dans les textes, que le timucua emploie deux procédés différents.

*Premier procédé.*

*Pedro-ma hobaso-ta-la,* j'aime Pierre.

*ni-hubuaso-nino-ya-la,* moi-aimer-toi-es = tu m'aimes.

*chi-hobaso-ta-la* = je t'aime.

*hobaso-sin-ta-nica-la* = nous vous aimons.

Les deux pronoms sont incorporés, le pronom-objet au commencement, le pronom-sujet vers la fin du verbe ; seulement le pronom-sujet n'est pas exprimé quand il est à la première et à la troisième personnes du singulier. Le pronom-*sujet* prend alors la forme *possessive,* l'*objet* a la forme *prédicative,* mais seulement quand ils sont tous deux exprimés.

*Deuxième procédé.*

Indice d'objectivité, de réciprocité et de réflexion : *namace,* séparément *na* + *mace.*

*namace ci-tukwiso-ta-la,* je t'afflige ; *ci* = te.

*namace ni tukwiso-ta-na-ye-le,* tu m'affliges ; *ye* = toi.

*oqe namache ni-tuqui-so-bo-tele,* il nous afflige.

*heca chi-mache tuqui-so-bota-nica-la,* nous vous affligeons.

*checaba ni-mache tuqui-so-botama-que-la,* vous nous affligez.

*mine-care oqe-care namache tuqui-so-bo-ta-ma-le,* eux eux-signe de l'objectif-affliger-signe du transitif-signe du pluriel-signe verbal-signe du pluriel-signe personnel, = ils les affligent.

*istiti-mo-so-no,* faire du tort, nuire.

*chi-istiti-moso-ta-la,* je te nuis.

*istiti-ni-moso-tana-ye-la,* tu me nuis.

*nihecaba istiti-chi-mo-so-bo-tanica-la,* nous vous nuisons.

*oqe-care istiti-ma-so-sin-ta-mala,* ils nuisent à eux.

Ce procédé ne diffère du précédent que par l'introduction du signe *nace, namace.*

D. — *Voix personnelle réfléchie* ou *réciproque.*

Il se forme, comme l'objectif, au moyen du mot auxiliaire : *mace, namace, mache, namache.*

1. *namache tuqui-so-ntela,* je m'afflige.
2. *hochie namache tuqui-so-tahanabela.*
3. *oqe namache tuqui-so-ntela.*
1. *namache ni-tuqui-so-ni-botela.*
2. *chi-hecala chi-mache-taquiso-ni-bo-tele.*

3. *mine-ca namache tuqui-so-nta-ma-le.*

*namache tuqui-so-mi-no-ma,* l'action de s'affliger.

*ano mache tuqui-so-siba,* celui qui s'afflige.

E. — *Voix personnelle factitive.*

Le factitif s'exprime en timucua lexiologiquement par la particule *so,* et devant une voyelle *s,* particule qui remplit cette fonction dans un grand nombre de langues, *he-so,* faire manger ; *s-uquani,* se frotter.

Quelquefois la particule *so* est simplement transitive : *hubua-so,* aimer.

II^ent^. — FORME NÉGATIVE.

La conjugaison négative se forme de la positive en intercalant la particule négative *ti.*

Elle se forme cependant d'une manière particulière à l'impératif.

IMPÉRATIF VÉTATIF.

Il s'exprime de deux manières.

*Premier procédé.*

Comme dans le verbe *être,* le vétatif se forme par l'addition de la particule *qua, quani.*

Exemple : *hubuaso-quani,* aimez ; *hubuaso-ti-quani,* n'aimez pas.

*Deuxième procédé.*

Indices : *manda, ha.*

Le sens exact est : *prends garde que.*

*paha tacaso-ha-manda, paha tacaso-ha,* prends garde de brûler la maison.

III^ent^. — FORME INTERROGATOIRE.

Nous donnons le paradigme de quelques temps ainsi conjugués.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Indices : *heco + unan.*

1. *ni-hubuasote, ni-hubuaso-te-heco, ni-hubuaso-te unan?*
2. *hubuasote-cho, chi-hubuaso-te-heco, chi-hubuaso-te unan?*
3. *oqe hubuasote,* etc.
1. *hubuaso-tani-ca, hubua-so-te unan, ni-hubua-so-bo-te-heco.*
2. *hubuasote-chica,* etc.
3. *hubuasota-ma, hubuasote unan,* etc.

En outre des indices ci-dessus, l'interrogatif se caractérise donc surtout lorsque ces indices manquent dans la suffixation du pronom-sujet, comme en français.

FUTUR.

Indices : *hani-heco, habele unan.*

1. *ni-hubuaso-to-hani-heco, ni-hubuaso-habele unan.*
2. *chi-hubuaso-ta-na-ye-heco,* etc.
3. *oqe hubuasote-habe-heco.*
1. *ni hubuaso-bo-ta-habe-heco.*

2. *chi hubuaso-ta-hanaqe unan,* etc.

3. *oqe hubuaso-ta-mo-hebe unan.*

FUTUR PARFAIT.

*ni hubuaso-bile-hani-habe unan.*

IMPÉRATIF.

2. *hubuaso-te-cho.*

3. *hubuaso-te.*

1. *hubuaso-ta-nica, hubuaso-bonte.*

2. *hubuaso-te-chi-ca, hubuaso-bo-te-chi-ca.*

3. *hubuaso-ta-ma.*

IVent. — FORME DUBITATIVE.

*Première forme.*

Indice : *habela-hante.*

1. *honihe ni-hubuaso-habela-hante, ni-hubuaso-mo-hateno, ni-hubuaso-sicomo-hateno, ni-hubuaso-habela-mohateno, ni-hubuaso-habeco-tente.*

2. *chi-hubuaso-habela-hante-hela,* etc.

*Deuxième forme.*

Indice : *cotente, hecote, henaen, hena.*

*oqe hubuaso-cotente.*

Telle est la conjugaison du verbe transitif régulier.

## VERBES AUXILIAIRES.

Nous entendons ici par verbes auxiliaires, non seulement ceux qui aident à exprimer un temps ou un mode, mais aussi ceux d'un usage très-fréquent qui, précédant ou suivant le verbe sans lui être affixés, expriment une nuance de l'idée verbale ou du degré de l'action.

1° Racine : *mo,* dire, faire, pouvoir.

*mono,* dire, parler, pouvoir.

*areco-habela mo-hateno,* il pourra le faire.

*ysi-habela mo-hateno,* il pourra le dire.

*yqua-habela mo-hateno,* je pourrais le porter.

*inemi hanta-habela mo-hateno,* tous laissé j'aurais.

*inemi homa habela mo-hateno,* tous s'en seront allés.

*inique mo-hateno,* ainsi cela réussira.

*bohota moso-bi cho?* croyant avez-vous fait = avez-vous cru?

Le verbe *moso,* faire, forme donc, comme dans les langues celtiques et le turc, toute une conjugaison périphrastique. Il en est de même de*mo,* dire. *Mo,* dire, et *mo-so,* faire, peuvent se répartir et embrasser toutes les actions dans leur conjugaison périphrastique très-usitée.

Tous les actes intérieurs

n'aboutissant qu'à une pensée ou une volonté emploient *mo*, dire.

On peut le comparer au *seme* des Mandchous.

Tous les actes qui se réalisent extérieurement emploient le verbe *moso*, faire.

*he-ha-mo-ta moso-bi cho*, manger cessant avez-vous fait.

*niye ni-samo-so-no-lehaŭe mota boho-bi cho*, herbe moi frottée être il faut disant crûtes-vous.

Enfin ces deux auxiliaires peuvent être réunis.

*chofa-ma pileno-ma ibine ichicosa eca-ti-qŭani ilifo-qi tinibalusi-habele mo-ta mo-so-bicho?* foie poumon eau froide-mettre jeter-que-pas, autrement il-ne-sera-plus-chassé disant fites vous.

*Mo-ta* se rapporte à la pensée qu'on ne pourra plus tuer de gibier, *mosabi*, à l'action de tremper dans l'eau froide.

2° Verbe : *silaqueno*, dire, affirmer.

*ni silaqeno*, j'affirme.

*nisi balaqeno*, nous affirmons.

*chi sibalaqene*, vous affirmez.

*esimalaqene*, ils affirment.

*me-laqueno*, il s'en alla, à ce qu'on dit (*me*, *mi* = aller).

*holata-ma isique-no*, le chef avait été cloué.

*pueno-quena*, s'il était venu.

3° Verbe : *eata*, il va ; *eatamala*, ils vont.

De la signification d'*aller*, ce verbe passe souvent à celle d'*être* et devient ainsi auxiliaire.

*cachu-sin-ta eata-ma-la*, aimant-signe du réciproque-signe du participe-ils vont = ils sont amoureux l'un de l'autre.

*hebua-si-sin-ta eata-ma-la*, parlant ensemble ils vont (sont).

4° Verbe : *aliho*, aller, *alihota*, allant.

Il joue le même rôle.

*ni-peramo-so-ta holiho-te-la*, me défiant il va (il me défie).

5° Verbe : *tuba*, ne pas pouvoir.

*tuba necata*, ne pouvoir dormir.

6° *mani*, vouloir, *manini*, penser.

Ce verbe est très-usité comme tel, surtout par son participe : *manda*, lequel joue le rôle de la conjonction *que*.

*aba haŭe-ti-la man-da boho-bicho?* pris peut-pas que crutes-vous.

*Manda* signifie proprement *voulant*.

7° *fano*, être étendu, *fatelo*, étendu, *fasono*, jeter.

*Fatelo*, il est étendu, comme *eatela*, il va, prennent le sens de *mo*, il est.

7° *bis*, *tetiacu*, *tetia*, *talaha*, *chuteo*, ne plus.

8° *quoso*, *naquoso*, *isono*, *mosono*, faire.

Ces verbes jouent souvent un rôle d'auxiliaire, analogue

à celui de *mo-so ; boho-ta quosò-bi-cho,* avez-vous cru.

9° *fabila,* avoir coutume d'être.

C'est le parfait de *fano,* être étendu, cité plus haut.

10° *iribo,* se lever, être debout.

Le rôle d'auxiliaire se fait encore ici dans le même sens.

11° *naqua,* suffire.

*naquabila,* avoir coutume de suffire.

*naquanta-habela,* cela suffit.

*naqua motela,* assez, je dis.

*naqua motele,* assez, il dit.

12° *hero,* pouvoir.

Ce verbe auxiliaire entre comme particule dans la conjugaison des verbes.

*viro-ma ni-ponosi-hero manda,* le mari moi-revenir-puisse voulant.

13° *haue,* falloir.

Il forme, en se suffixant, un subjonctif-impératif.

*quela-no le-haüe mo-bi cho?* pêcher être qu'il dites-vous? dites-vous qu'il fallait pêcher?

*honoso nihe qibema itufa-ma honomi lehaüela mobi cho,* cerf tué premier le sorcier mange il faut dites-vous.

14° *hani,* cesser.

*ni-he-hani manda,* je-manger-cesser-(signe du futur périphrastique).

15° *lesi, lesiro, siro,* devenir.

*le* = particule verbale, *si* = particule causative, *ro* = devenir.

*meno lesiro,* devenir nommé.

16° *hamini,* avoir.

Pareja conjugue l'optatif imparfait de ce verbe.

*inibileqe hamini-hero.*

*inibileqe chi-amile-hero.*

*inibileqe hamile-hero.*

*inibileqe hamini-bo-hero.*

*inibileqe chi-hamile-bo-hero.*

*inibileqe hamini-ma-le.*

## 7° *Adverbes et postpositions.*

*ticote,* sans.

*marema,* vite.

*farane beta,* à droite.

*eba beta,* à gauche.

*eano, eanaqua,* peu à peu.

*yalabaquana,* de temps en temps.

*cumemi,* peu à peu.

*tuluquana, tulutulu,* souvent.

*bareta, apeta, ostanü, taru,* vite.

*meromaqua, maca macamota, yosotimaqua,* tièdement.

*soti, sotina,* soigneusement.

*afabquana,* légèrement.

*hiri hirimota, hirimaquana,* avec soin.

*ya, ŭ,* non.

(*ya*), je ne veux pas.

(*yatila, yatino*), rien.

(*yati?*) n'y a-t-il pas?

*toro, torola, torono,* n'y a-t-il pas?

*yano,* oui.

*sicono, cono,* adverbe de désir.

(*puesicono*), qu'il arrive.

*chaco,* où.

*chabeteco,* d'où.

*hachaquenta, hachaquenige,* pourquoi.

*heqebichi,* quand?

*nacomi-coco, nacomi-cocole,* vraiment.

*naquenechunu, choco,* adverbe de doute.

*naquenemano*, ainsi.

*naquenema, quenema,* donc.

*nacoco, nacocomaqua,* en cela.

*nacumelatiqua,* sans y penser.

*onasi, nasi, ona,* en ce même lieu.

*caquenemano,* ainsi.

*nanaqua, nemoquaco, nemonemomacoco,* en particulier.

*emoqua, nemoqua, emoquala, nomtanimano,* contre.

*inecomaqua, naquenechunŭ,* vraiment.

*ya, yatila, yatino, tiqua, tima,* non.

*oqio-manino-ti-la,* il n'y a pas besoin, inutilement.

*po, poma, pu,* adv. de doute.

*quene unateo,* ainsi si, s'il en est ainsi.

*tiqua, tiquani,* signe de défense.

*ca, cata, casi,* ici.

*caqua, caquama,* là.

*onabeta, qêe,* jusque-là.

*qen qen,* là au loin.

*nabeta,* jusque-là.

*caqi*, là où.

*coco-maqua*, dans le même.

*naqua*, dans.

*eyobeta, yoqua, eyotimaleta,* ailleurs.

*qebeta chi-manen-caqŭa,* où tu voudras.

*namono-lesi-bo-coco-la,* ordinairement.

*nelacare,* publiquement.

*oyo, oyoma*, dedans.

*oyo-beta,* jusques dedans.

*ofuenoma,* après, selon.

*obo,* en haut.

*patafima,* en bas.

*mucu-beta, nequero, ecoyo, ecoya,* devant (yeux-vers).

*ocho-beta, yubua-beta, yaquanaho-ma, iŭguabeta,* derrière.

*beta,* vers.

*paritima,* autour.

*equete, naba, qela,* près.

*equete-coco,* plus près.

*naqua*, là où.

*eyoti-mabetana,* de quelque autre part.

*qebeta mani-non-co-naheti,* de nulle part.

*chuca*, combien de fois.

*eco-mireqe inemi*, de toutes parts.

*biyoqua, habitamala,* de loin.

*biyococo,* de très-loin.

*andaqua,* avant.

*muluquana, ychacaquana,* de raij.

*tomoti, tomitiqua,* droit.

*naqua,* seulement, sens du superlatif.

*iribota,* depuis.

*nabichicolehetila,* nulle part.

*na-te yioqua-te,* ni ici ni ailleurs.

*mucu-betenamemamo,* jusque devant.

*qebetana, nabetana,* jusque-là.

*abitimate,* en un instant.

*osoholeque,* excepté.

*toroqua,* sans.

*yŭ, yo,* à travers, près de.

## 8° *Conjonctions.*

*qeqere,* après que, lorsque.

*te..., te...,* et..., et...

*mane,* ou.

*leqe, lehe, ma, mano, qe,* et.

*kene,* et.

*co.... co* (suffixe), et.... et.

*heco,* si.

*qui* (suffixe), et.

*ela-co,* et le soleil; *chubobo-co,* et les étoiles; *saliqi-co,* et les haricots.

## 9° *Interjections.*

*qé,* quel!

*indo, hito, hitu,* hé bien! allons!

*indoquela,* hé bien donc!

*qere, qere,* allons!

RAOUL DE LA GRASSERIE,
*Juge au Tribunal de Rennes.*

# UNE LÉGENDE IRANIENNE

TRADUITE DU PEHLEVI.

---

## INTRODUCTION

### I

La légende qu'on va lire est traduite du *pehlevi,* idiome qui fut parlé en Iran, sous les rois Sassanides, et demeura, longtemps encore après la conquête musulmane, la langue sacerdotale des Mages, dépositaires de la religion et des livres sacrés de Zoroastre. L'antiquité du conte de Yôcht-i-Friyân et de Akht le sorcier d'une part, l'analogie frappante qu'il présente avec la fable grecque d'Œdipe et du Sphinx d'autre part, le rendent doublement intéressant pour l'étude des légendes.

La légende iranienne en elle-même est plus ancienne que sa rédaction pehlevie, car l'Avesta (1) en fait claire-

(1) Nom sous lequel on comprend tous les livres sacrés de l'ancien Iran, écrits dans une langue plus ancienne que le pehlevi des Sassanides et au moins aussi ancienne que la langue des rois Achéménides, conservée dans les inscriptions de Darius et de Xerxès. L'Avesta est le Coran dont le Mahomet est Zoroastre, qui en a reçu la révélation d'Ormazd, l'Allah iranien.

ment mention. Le témoignage de l'Avesta nous autorise à reculer l'antiquité de la légende iranienne jusqu'aux rois Kayanides ou Achéménides. Nous croyons même qu'elle peut être reportée à une époque plus lointaine encore dans le passé, à l'époque de la formation du mythe d'Œdipe.

Une simple comparaison de ces deux légendes fera ressortir leurs traits communs et montrera que la ressemblance est dans le fond du sujet, tandis que les différences ne sont que dans la forme.

Dans la croyance grecque, un animal monstrueux, le Sphinx, vient assiéger la contrée de Thèbes, menaçant de ruiner la capitale si personne ne réussit à deviner ses énigmes, qu'il propose sous peine de mort.

Plusieurs Thébains se sacrifient et succombent. Enfin les habitants font appel au dévoûment d'Œdipe, en qui ils mettent tout leur espoir à cause de sa grande sagesse. Œdipe se présente devant le Sphinx, qui lui propose une énigme. Il la devine sans peine. Le monstre vaincu se précipite de désespoir du haut de l'Acropole, ou, selon une autre version qui nous a été conservée par des dessins antiques, Œdipe l'égorge avec le couteau des sacrifices.

Dans la légende iranienne, c'est un sorcier, un agent de l'esprit malin, un suppôt de Satan, nommé Akht, qui envahit avec une nombreuse armée le pays des Frachn-vidjârân (1) et menace d'en faire une solitude, si, parmi les habitants, il ne se trouve personne en état de résoudre les énigmes qu'il propose. Beaucoup des hommes les plus pieux de

(1) Pays tout à fait imaginaire, car ce nom signifie « explicateurs d'énigmes ». Le nom des habitants est Fryana dans l'Avesta.

la capitale ont payé de leur vie leur dévoûment inutile. Enfin, un homme, que sa piété et sa sagesse recommandent au choix de ses coreligionnaires, nommé Yôcht-i-Friyân, se présente devant le sorcier, et, grâce à l'assistance divine, déjoue toutes les ruses employées pour le perdre, et résout toutes les énigmes du magicien ; puis, à son tour, il lui en propose trois à résoudre sous peine de mort. Akht appelle en vain le concours d'Ahriman (le Satan iranien) ; celui-ci se déclare impuissant contre un saint protégé par Ormazd (le Dieu iranien) ; Akht reconnaît que lui, le champion du démon, est vaincu par Yôcht assisté du Dieu de lumière et de vérité, que l'Enfer est vaincu par le Ciel, Ahriman par Ormazd ; alors, Yôcht triomphant égorge le sorcier avec le couteau au barsom.

Telles sont les deux légendes dans leurs traits essentiels : on voit qu'elles sont identiques par le fond. Quant aux différences, elles ne portent que sur des points de détail.

Le récit iranien met en scène un sorcier là où le mythe grec présente un sphinx (1) ; le rôle du sphinx est celui

(1) Le sphinx est d'une époque relativement postérieure, car au temps d'Homère il ne figure pas dans le mythe d'Œdipe. On a expliqué l'intrusion du monstre égyptien dans la légende grecque par la confusion qui devrait résulter de l'existence de deux Thèbes, l'une en Égypte et l'autre en Béotie ; d'ailleurs, on conçoit sans peine que le sphinx ait pu trouver un accueil empressé dans le pays qui avait adopté le phénix, la chimère, la sirène et d'autres animaux aussi bizarrement composés. Une autre explication aussi vraisemblable repose sur la ressemblance du nom du *sphinx* avec le nom du mont *Sphingius* ou *Phicius*, voisin de Thèbes ; le second aurait exercé une attraction sur le premier et provoqué une adaptation partielle des croyances répandues en Grèce sur le sphinx égyptien. Mais quelle est donc l'idée que cet animal étranger est

d'un instrument de la vengeance de dieux irrités, Akht est un mauvais génie suscité par Ahriman, une sorte de suppôt du diable iranien, qui a pour mission de détruire un pays qui est le rempart de la foi, le séjour des fidèles de la Loi de Zoroastre. Œdipe est le jouet inconscient du destin, qui en fait tour à tour le meurtrier de son père, le sauveur de Thèbes, le fléau de sa patrie, le malheur et la honte de sa famille ; Yôcht, au contraire, est un libérateur de son pays et un défenseur de sa religion ; poussé et soutenu par la foi, il est victorieux grâce à l'assistance divine (1).

La légende grecque est un exemple de la croyance au fatalisme ; la légende iranienne, au contraire, est empreinte de l'idée de la lutte de Dieu et de Satan, du bien et du mal, de l'homme religieux et de l'homme possédé du démon ; le dualisme spiritualiste, en un mot, s'y manifeste d'une façon saisissante. C'est la différence même des croyances des Grecs et des Iraniens qui est la cause de la différence de forme des deux légendes. En résumé, c'est le même sujet traité à deux points de vue différents, c'est la

venu cacher, en un mot, à qui était dévolu, avant son arrivée, le rôle joué par Akht chez les Iraniens ? Sans doute ce devait être un esprit surhumain, malfaisant, un démon, un ennemi des hommes et des dieux bons, qui a dû perdre son caractère primitif à mesure que s'accusait la tendance fataliste de la mythologie grecque.

(1) Au nombre des différences de détail, on peut encore noter que le Sphinx ne propose qu'une énigme à Œdipe, tandis que le sorcier en propose 33 (et même 99 d'après l'Avesta) à Yôcht, qui, après les avoir résolues, en propose à son tour trois à Akht ; que le récit pehlevi met en scène un tiers personnage, une femme, la sœur de Yôcht et l'épouse de Akht ; qu'enfin la narration orientale est très circonstanciée.

même fable modifiée selon les idées propres de chacun des deux peuples (1).

## II

Nous n'avons aucune indication sur la date de la rédaction du texte pehlevi de Yôcht-i-Friyân. Nous savons, par la date du manuscrit le plus ancien, que ce texte n'est pas postérieur à l'an 618 de l'ère de Yezdgerd, soit 1249 après J.-C.

Le style en est moins moderne que celui du *Kârnâmak-i Artakhchîr-i Pâpakân*, un peu plus moderne que celui du *Bahman Yachte* et du *Godjastak Abâliche*, beaucoup plus moderne que celui du *Dînkard*, sensiblement de la même époque que celui de l'*Artâ-Vîrâ-Nâmak*. Mais ces considérations ne suffisent pas encore, dans l'état actuel de la science, pour nous permettre de fixer la date, même approximative, de la composition de notre texte.

## III

La version pehlevie est loin d'être la première rédaction de l'histoire de *Yôcht-i-Friyân*, car le même sujet est déjà contenu en substance dans l'Avesta, dans l'*Abân Yachte*, §§ 81-83 ; voici la traduction de ce passage :

(1) Voyez l'explication de l'école de Max Müller dans *Ormazd et Ahriman*, de M. J. Darmesteter, §§ 163-165.

« Yôichta des Fryanas offrit à Ardvi Soura Anâhita (déesse des eaux) un sacrifice de cent chevaux mâles, de mille bœufs et de dix mille agneaux, sur le Pedvaêpa (affluent) de la Rangha.

« Puis il lui adressa cette prière : « Accorde-moi, ô « bonne et très bienfaisante Ardvi Soura Anâhita, le pou- « voir de vaincre Akhtya, malfaisant, être des ténèbres, et « de répondre aux nonante-neuf énigmes difficiles et per- « fides que me propose Akhtya malfaisant, être des « ténèbres. »

« Ardvi Soura Anâhita exauça sa prière parce qu'il lui avait apporté en offrande des libations et des présents, et lui avait offert le sacrifice et demandé ensuite qu'elle exauçât sa prière. »

Dans un autre passage de l'Avesta, *Farvardîn Yachte*, § 120, est mentionné « le saint Yôichta, de la famile Fryâna ».

Le texte pehlevi de *Yôcht-i-Friyân* a été publié avec traduction anglaise par M. West dans *The Book of Arda Viraf*, 1872, pp. 205-206. La traduction anglaise, manquant de notes explicatives suffisantes, et n'étant accessible, à cause de sa forme trop littérale, qu'au public très restreint des pehlevisants, notre traduction ne fera pas double emploi avec la première, d'autant plus que nous avons cru devoir adopter, pour un certain nombre de passages, une interprétation fort différente.

---

## LÉGENDE DE YÔCHT-I-FRIYÂN

Puisse cette histoire de Yôcht-i-Friyân (1) être heureuse par l'assistance des Izeds !

### I

Voici ce qu'on raconte :

1. Lorsque Akht (2) le sorcier envahit avec soixante-dix mille soldats le pays des *Frachne-Vijârân* « Explicateurs d'énigmes », il s'écria : « Je foulerai le pays des Explicateurs d'énigmes sous les pieds de mes éléphants. » Une fois arrivé là, il demanda qu'on lui amenât des hommes qui depuis l'âge de quinze ans n'eussent pas commis la moindre négligence dans le culte des Izeds, et il leur proposa des énigmes. Tous ceux qui ne purent y répondre, il les saisit et les mit à mort.

2. Or, dans la ville des Explicateurs d'énigmes, il y avait un homme nommé Mârspand ; il alla trouver Akht le sorcier et lui dit : « N'écrase pas sous les pieds des

(1) Ce nom signifie « Yôcht des Friyân » ; dans l'Avesta, il est nommé Le Yôichta des Friyana « Yôichtô yô Fryananâm ». Friyân ou Friyana est le nom d'une famille. Dâdistan-î dînîk xc, 3, trad. West : « The immortal rulers of the region of glory, Khvanîras, are said to be seven : one is Yôshtô, son of Fryân ; the Avesta name of one is Yakhmâyûshad, son of the same Fryân, etc. »

(2) Dans l'Avesta, il est appelé *Akhtyô*.

éléphants le pays des Explicateurs d'énigmes, et ne tue pas des hommes qui sont sans péché. Il y a parmi nous un homme nommé Yôcht-î-Fryân, qui depuis l'âge de quinze ans n'a pas commis la moindre négligence dans l'observation de la loi des Izeds ; pose-lui toutes tes énigmes et il te les résoudra. »

3. Alors Akht le sorcier envoya à Yôcht-i-Fryân un message ainsi conçu : « Viens à ma demeure, afin que je te pose trente-trois questions (1) ; si tu n'y réponds pas, ou que tu dises : « Je ne sais pas », alors je te tuerai à l'instant même. »

4. Yôcht-i-Fryân se rendit à la demeure d'Akht le sorcier ; mais, en voyant des cadavres humains sous la couche d'Akht le sorcier, il ne voulut pas entrer. Il envoya dire à Akht le sorcier : « Vous avez des cadavres humains sous votre couche ; aussi, les Amchaspands qui m'accompagnent où que j'aille, en me voyant entrer dans un lieu souillé par des cadavres, s'éloigneront de moi ; et moi, privé de leur protection, je serai impuissant à résoudre les questions que tu me poseras. »

5. Akht le sorcier ordonna alors d'enlever la couche et la draperie qui la recouvrait, et fit apporter et poser un nouveau divan. Il invita Yôcht-i-Fryân à entrer en ces termes : « Viens t'asseoir sur ce lit, te reposer sur ces coussins, et explique comme il faut les énigmes que je te proposerai. »

6. Yôcht-i-Fryân lui répondit : « Méchant, damné et

(1) Dans le passage de l'Avesta, cité plus haut, le nombre des énigmes qu'Akhtyô propose à Yoichto yô Fryananâm est 99. — Ahriman, Vd XIX, 4/11, cherche à égarer Zoroastre par ses énigmes perfides.

tyran (1)! Non, je ne m'assiérai pas sur ce divan, car dans ces coussins se trouvent des restes de corps humains. Les Izeds et les Amchaspands sont avec moi et me protègent; et si je m'asseyais sur ce divan, les Célestes me priveraient de leur protection ; par suite, je me trouverais dans l'impuissance de résoudre les énigmes que tu me proposerais. »

7. Akht le sorcier ordonna d'enlever ces coussins et d'en apporter de nouveaux. Yôcht-i-Fryân s'assit alors sur ces coussins.

## II

1. La première question qu'Akht le sorcier posa à Yôcht-i-Fryân fut celle-ci : « Lequel vaut le mieux, le paradis en ce monde ou le paradis dans l'autre ? »

Yôcht-i-Fryân répondit : « Méchant, maudit et tyran ! puisses-tu vivant être dans la misère, et mort aller en enfer! Le paradis dès ce monde est meilleur que le paradis dans le ciel. La preuve en est que quiconque en ce monde-ci ne fait pas de bonnes œuvres (2) ne pourra rencontrer aucune assistance dans l'autre (3). En voici

(1) Ces trois mots traduisent le pehlevi *mar-î* (ou *mard?*) *darvand sâstâr*, qui sont calqués sur les trois mots correspondants de l'Avesta (Vd, XXI, 1) : *machyô drvâo sâsta*.

(2) On peut y voir une allusion au *gâti kharîd*, litt. : « l'achat terrestre (de l'autre monde) », l'acquisition du paradis dès cette vie, par les aumônes et les bonnes œuvres.

(3) Les démons et les Izeds se disputent l'âme du trépassé dans son voyage au pont Tchinevad, où elle doit être jugée. Si l'âme a

encore une autre preuve : si dans ce monde-ci vous commettez une action coupable, vous n'irez pas dans le bon paradis. »

2. Akht le sorcier, à ces mots, fut abattu ; il fut abattu comme si un fidèle venait d'accomplir un yachte (1). Puis il lui dit : « Yôcht-i-Fryân, tu es la cause de mon malheur à moi Akht le sorcier, car tu triomphes de moi. Comme un homme fort qui avait vaincu l'homme le plus fort, un cheval fort, le cheval le plus fort, un bœuf fort, le bœuf le plus fort, comme le ciel l'emporte sur la terre, ainsi tu l'emportes sur moi. Car moi pour cette énigme j'ai fait mourir 900 hommes des Mages, qui avaient accompli un si grand nombre de sacrifices en l'honneur des Izeds que par l'effet du parâhôm (2) qu'ils avaient bu, leurs corps étaient devenus tout jaunes. J'ai tué aussi les neuf filles de Spitâmân, elles qui, pour avoir glorifié la loi, avaient reçu de la main des chefs de provinces un diadème d'or et de perles. Lorsque je leur posai cette question, elles répondirent : « C'est le paradis qui est au ciel qui « est le meilleur » ; je leur dis alors : « Puisque vous le « trouvez meilleur, il est donc préférable que vous alliez « à ce paradis meilleur. » Puis je les saisis et les mis à « mort. »

accompli de bonnes œuvres, les Izeds la défendent contre les attaques démoniaques et intercèdent en sa faveur devant le tribunal des trois juges.

(1) *Yachte* « prières et sacrifices ». Tout devoir religieux accompli par le fidèle accroît la puissance des Izeds et affaiblit les démons ; c'est un succès pour Ormazd et un revers pour Ahriman.

(2) Jus extrait du *hôm*, plante employée dans les sacrifices et à laquelle on attribue des propriétés surnaturelles.

3. La deuxième énigme qu'il lui proposa fut celle-ci : « Quel est, parmi les créatures d'Ormazd, l'animal qui, assis sur son derrière, est plus haut que debout sur ses pattes ? »

Yôcht-i-Fryân répondit : « Puisses-tu vivre dans le malheur, et après ta mort aller en enfer, homicide, tyran et damné ! car c'est le chien. »

4. La troisième énigme qu'il lui proposa fut : « Qu'est-ce qui, parmi les créatures d'Ormazd, marche sans faire de pas ? »

Yôcht-i-Fryân répondit : « Puisses-tu rester dans le malheur toute ta vie, et après ta mort être précipité en enfer, homicide, tyran et damné ! Car c'est le moineau qui marche sans faire de pas. »

5. Quatrième énigme : « Quelle est celle des créatures d'Ormazd qui a des dents de corne et des cornes de chair ? »

Réponse de Yôcht-i-Fryân : « Puisses-tu, etc. ; c'est le coq ; on l'appelle aussi l'oiseau de Sérôche le saint, parce qu'en chantant, il éloigne des créatures d'Ormazd l'opposition démoniaque (1). »

6. Cinquième énigme : « Lequel est le meilleur, un petit couteau ou une petite quantité de nourriture ? »

Réponse : « Puisses-tu, etc. ; car il vaut mieux un petit couteau que peu à manger ; parce qu'avec un petit couteau, on peut couper et tailler le baresom (2) ; tandis que la nourriture en faible quantité n'arrive pas

(1) Cette dernière phrase semble être un extrait de commentaire interpolé, car elle est tout à fait déplacée ici.

(2) Branches d'arbustes odoriférants liées en faisceau, que l'on jette sur l'autel du feu.

jusqu'au ventre, et si elle y arrive, elle y cause des vents (1). »

7. Sixième énigme : « Qu'est-ce qui est plein, qu'est-ce qui est demi-plein, et qu'est-ce qui ne devient jamais plein ? »

Réponse : « Puisses-tu, etc. ; car ce qui est plein, c'est la réputation du riche ici-bas, qui meurt en juste ; ce qui est demi-plein, c'est la misère du pauvre qui, après une vie de privations, meurt juste ; enfin ce qui est vide et ne se remplira jamais, c'est la misère du pauvre qui, après une vie de souffrances, meurt damné. »

8. Septième énigme : « Quelle est cette chose que les hommes souhaitent de pouvoir cacher, mais qu'ils ne peuvent tenir secrète ? »

Réponse : « Puisses-tu, etc. ; c'est la vieillesse que personne ne peut tenir cachée, car elle se montre d'elle-même. »

9. Huitième énigme : « Quel est l'homme en vie qui, venant à voir Asti-Vîhât, désire étant moribond revenir à la vie et qui, venant à voir pour la seconde fois Asti-Vîhât, meurt en trouvant la mort aisée ? »

Réponse : « Puisses-tu, etc. ; c'est d'abord l'homme qui n'a pas accompli de yachte et n'a pas bu de parâhôm ; deuxièmement, c'est l'homme qui, ayant atteint l'âge du mariage, n'a pas pris une épouse ; troisièmement, c'est l'homme qui n'a pas honoré d'un sacrifice les âmes des trépassés (zandah ravân), n'a pas fait l'aumône, n'a pas

(1) Tout ce qui se détache de la circulation, tout ce qui se sépare du corps, est regardé comme impur. Or, le principal devoir du fidèle est de conserver la pureté.

pratiqué le culte des Izeds et qui, ayant dit : « Je don-« nerai des aumônes pour les gens de bien », ne l'a pas fait ; quand ils meurent, ces hommes souhaitent de revenir à la vie ; puis quand ils sont pour la seconde fois à l'agonie, et qu'ils voient Asti-Vîhât, la mort ne leur semble pas pénible (1). »

10. Neuvième énigme : « Combien de mois dure la gestation de l'éléphant, de la jument, de la chamelle, de l'ânesse, de la vache, de la brebis, de la femme, de la chienne, de la truie et de la chatte ? »

Réponse : « Puisses-tu, etc. ; car la femelle de l'éléphant met bas au bout de trois ans ; la jument, la chamelle et l'ânesse au bout de douze mois ; la vache et la femme accouchent au bout de neuf mois ; la brebis met bas au bout de cinq ; la chienne et la truie au bout de quatre ; la chatte au bout de quarante jours. »

11. Dixième énigme : « Quel est l'homme qui vit le plus heureux et le plus à l'aise ? »

Réponse : « Puisses-tu, etc. ; car l'homme qui vit le plus dans l'aise et le plaisir est celui qui est le plus exempt d'alarmes, qui est le plus satisfait et le plus aisé. »

(1) Avesta : *Astô-Vidhôtou.* Voy. Vd IV, 49 ; V, 8, 9, et Guj. Abâliche... C'est le démon de la mort, de la dissolution du corps. Le sens de la huitième énigme est que l'homme qui n'a jamais accompli de sacrifices ou qui n'a pas laissé un fils légitime, ou qui n'a pas accompli le *zandah ravân* ou sacrifice en l'honneur des trépassés, n'a pas fait l'aumône, s'il se voit à l'article de la mort, souhaite de revenir à la vie pour réparer les omissions qu'il a commises, et, s'il revient à la vie, il s'empresse de s'acquitter des devoirs auxquels il avait manqué ; après quoi, il peut mourir, rassuré sur le sort de son âme dans l'autre monde.

12. Onzième énigme : « Qui est-ce qui en ce monde ressemble à Ormazd et aux Amchaspands ? »

Réponse : « Puisses-tu, etc. Car, en ce monde-ci, ce sont les gouverneurs de province qui sont semblables à Ormazd ; leurs palais ressemblent au lumineux Gorôtmân (1) ; leurs ministres sont comme les Amchaspands ; leurs gardes du palais (2) sont comme ces étoiles qu'on appelle les Pléiades (3) ; le restant des hommes, quand ils sont laborieux et persévérants, sont semblables aux autres petites étoiles qui sont dans le ciel. »

13. Douzième énigme : « Quelle nourriture est la plus agréable et la plus exquise ? »

Réponse : « Puisses-tu, etc. Car la nourriture la plus agréable et la plus exquise est celle qu'on a gagnée par son travail et par des procédés honnêtes, et qui, en retour, nous permet d'accomplir de bonnes œuvres et d'acquérir de nouveaux mérites. »

14. Treizième énigme : « De quoi n'y a-t-il qu'un ? De quoi y a-t-il deux ? De quoi y a-t-il trois ? De quoi y a-t-il quatre ? De quoi y a-t-il cinq ? De quoi y a-t-il six ? De quoi y a-t-il sept ? De quoi y a-t-il huit ? De quoi y a-t-il neuf ? De quoi y a-t-il dix ? »

(1) Sur le Gorôtmân, le quatrième et plus haut degré du Paradis, la demeure d'Ormazd et des Amchaspands, cf. Artâ Vîrâf Nâmak, ch. x et xi, trad. française de M. A. Barthélemy, pp. 27 et suiv., et Vd xix, 32/105-107 et 36/120-131.

(2) Il existe dans cette phrase une gradation évidente : « Les gouverneurs de provinces, leurs ministres, leurs gardes du palais, et leurs sujets. » C'est pourquoi je préfère la leçon *darpânân* « huissiers, gardiens de la Porte », à la leçon *dahyupatân*.

(3) Le nom pehlevi des Pléiades est *Parvîz* (en persan *Parvîz* et *Parvîn*). Ce mot est peut-être parent du grec *Pleiades*.

Réponse : « Puisses-tu, etc. Car ce dont il n'y a qu'un, c'est le bon soleil qui éclaire toutes les créatures ; ce qui est deux, c'est le va-et-vient de la respiration ; ce qui est trois, ce sont la bonne pensée, la bonne parole et la bonne action ; ce qui est quatre, c'est l'eau, la terre, les végétaux et les animaux ; ce qui est cinq, ce sont les cinq bons rois Kayanides (Kay Kobâd, Kay Kahous, Kay Khosraw, Kay Lohrasp et Kay Gochtâsp) ; ce qui est six, ce sont les six temps du Gâhanbar ; ce qui est sept, ce sont les sept Amchaspands ; ce qui est huit, ce sont les huit bons nâmîh (?) ; ce qui est neuf, ce sont les neuf trous du corps humain ; et ce qui est dix, ce sont les dix doigts de la main de l'homme (1). »

. . . . . .

## III

1. La vingt-troisième énigme qu'il lui proposa fut : « Qu'est-ce qui est le plus froid ? »

Yôcht-i-Friyân répondit : « Puisses-tu, etc. Car ce n'est pas comme tu crois (2), mais bien comme je sais ; toi, tu penses que la chose la plus froide est la neige qui est sur la montagne et que jamais le soleil n'échauffe de ses

(1) Cf. Zeitschrift d. D. M. G. vol. 30 pour l'analogie de l'énigme. — Ici une lacune dans le texte pehlevi, entre la 13e et la 23e énigmes. Peut-être les 10 questions contenues dans la 13e énigme doivent-elles être comptées séparément, de telle façon que la 1re question serait la 13e énigme, la 2e, la 14e, etc., et la 10e, la 22e énigme.

(2) C'est-à-dire la vraie solution de la question n'est pas celle que tu crois être la vraie.

rayons. Mais non, ce n'est pas comme tu penses ; car c'est le cœur de l'homme damné qui est la chose la plus froide. En voici la preuve : tu as, ô Akht le sorcier, un frère damné comme toi : il y a dans son cœur une telle quantité (litt. poignée) de poison que tu ne pourras le faire fondre ni par le feu ni par le soleil ; tandis que si je le prends dans ma main, il fondra. »

Alors, Akht le sorcier fit venir son frère, ordonna de le tuer et de lui retirer du cœur le poison qu'il renfermait. Il ne put le faire fondre ni au soleil ni au feu ; mais Yôcht-i-Friyân le saisit dans le creux de sa main, et le poison fondit.

2. Vingt-quatrième énigme : « Qu'est-ce qui est le plus chaud ? »

Réponse de Y. F. : « Puisses-tu, etc. C'est la paume de la main d'un homme saint qui est la chose la plus chaude. Tu en as cette preuve que tu n'as pu faire fondre le poison que contenait le cœur de ton frère ni par le soleil ni par le feu ; tandis que moi, aussitôt que je l'ai saisi dans le creux de ma main, il a fondu. »

3. Vingt-cinquième énigme : « De quelle chose peut-on dire qu'il est bon qu'elle descende, de quelle autre qu'elle se refroidisse, et de quelle autre qu'elle meure ? »

Réponse : « Puisses-tu, etc. Car c'est l'eau qu'il est bon qu'elle descende (s'écoule) ; c'est le feu qu'il est bon qu'il se refroidisse (s'éteigne) ; enfin, c'est le damné homicide et despote comme toi, dont on dit qu'il vaut mieux qu'il meure. En effet, si l'eau ne s'écoulait pas, si le feu ne s'éteignait pas, et si le damné despote et homicide comme toi ne mourait pas, alors le monde entier serait rempli d'eau et de feu et plein de damnés

despotes et homicides comme toi, le monde ne pourrait plus tenir. »

4. Vingt-sixième énigme : « Qu'y a-t-il de plus lourd qu'une montagne ; quoi de plus effilé que la lame d'un couteau d'acier ; quoi de plus doux que le miel ; quoi de plus gras que la queue d'un mouton ? Quel est le plus généreux des généreux ? Quel est le plus juste des justes ? »

Réponse : « Puisses-tu, etc. Car ce qui est plus lourd (grave, odieux) que la montagne, c'est le faux serment et le mensonge ; ce qui est plus affilé qu'une lame d'acier, c'est la langue des hommes ; ce qui est plus doux que le miel, c'est, pour le père et la mère, l'enfant premier-né (1) ; ce qui est plus gras (fertile) que la queue du mouton (2), c'est la terre de Spendarmad ; le plus généreux des généreux, c'est l'Ized Tichtar, qui dispense la pluie à la terre (3) ; et le plus juste des justes, c'est Vây

(1) Traduction hypothétique.

(2) Allusion à la race des moutons à large queue, très commune en Perse et dans l'Asie antérieure. — *Spendarmad* est l'Amchaspand, qui est le génie protecteur, et en même temps la personnification de la terre.

(3) L'Ized *Tichtar* (forme pehlevie du mot Tichtrya) est la personnification de l'étoile *Tichtrya* (voy. Tir-Yachte tout entier et Vd XIX, 37/126), qui correspond à Syrius. Il est le chef des étoiles créées par Ormazd contre les planètes contrecréées par Ahriman. C'est lui qui dispense la pluie en luttant contre les démons de la sécheresse et de la stérilité. Il se rend, sous la forme d'un cheval lumineux, comme le raconte le Yachte qui lui est consacré, sur les bords de la mer Vouroukacha, pour en prendre l'eau nécessaire à la terre. Il rencontre là Apaocha, démon de la sécheresse, qui le repousse. Ormazd offre un sacrifice à Tichtrya, qui redescend à la mer Vouroukacha, repousse à son tour Apaocha. Alors, par les soins de

le bon (1), qui, impartialement, n'a de considération et de préférence pour personne et ne se laisse pas gagner par l'argent, tient la balance juste pour le maître et l'esclave sans distinction. »

5. Vingt-septième énigme : « Qui a le pied le plus beau et le plus joli ? Or, parmi tous les pieds que j'aie vus, le plus beau et le plus joli pied que j'ai vu, c'est celui de Houvarche, ta sœur et ma femme (2). »

Réponse de Y.-i-F. : « Puisses-tu, etc. Car c'est le pied de l'eau (3) qui est le plus joli et le plus beau. Tu en as

Satavaêsa, les nuages se forment, qui, poussés par le vent, se répartissent sur les campagnes des sept Karchvars de la terre. Voy. aussi Mkh trad. West. XLIX, 5-6, LXII, 41-42.

(1) Vây le bon est la partie supérieure de l'atmosphère, celle qui confine à l'empire d'Ormazd ; par contre, le mauvais Vây est la partie inférieure de l'atmosphère, et confine au royaume infernal d'Ahriman. C'est évidemment par erreur que Vây a été nommé ici, car les fonctions et les qualités qui lui sont attribuées appartiennent en vérité à Rachne (Voy. Mkh II, 109-122), qui pèse les bonnes et les mauvaises actions de l'âme.

(2) Houvarche est la sœur de Yôcht et la femme de Akht. Cette parenté entre un homme réputé pour sa piété et un démon a bien quelque chose d'étrange ; mais l'histoire légendaire de l'Iran en présente d'autres exemples.

(3) L'eau a des pieds pour courir (Bd, page 71, ligne 18). Zoroastre demande à Ormazd comment il pourra accomplir l'œuvre si difficile de la résurrection, où ira-t-il chercher le corps charrié par l'eau ou dispersé par le vent. Ormazd répond : « Si j'ai pu faire la terre qui porte les êtres matériels, sans un support matériel ; si grâce à moi le soleil, la lune et tous les astres se meuvent dans l'espace avec des corps lumineux ; si j'ai créé le blé, qui, une fois semé sur la terre, repousse et donne davantage ; si j'ai donné aux végétaux les couleurs les plus variées ; si chaque être porte en lui un feu (qui l'anime) sans le consumer ; si la mère donne l'existence à l'enfant, et la forme de chaque partie du corps séparément, la peau,

la preuve dans ce fait que là où l'eau pose son pied, il pousse une fraîche verdure (1) ; mais là où Houvarche pose son pied, la terre se dessèche. »

6. Vingt-huitième énigme : « Où les femmes trouvent-elles leur plus grand plaisir ? »

Réponse : « Puisses-tu, etc. Car ce n'est pas ce que tu crois, mais c'est ce que je sais (qui est la vérité). Toi, tu penses que le plus grand plaisir des femmes est de porter des vêtements de toutes sortes, et de jouir de l'honneur d'être maîtresses de maison. Non, ce n'est pas cela ; car le plus grand plaisir des femmes est de cohabiter avec leurs maris. »

Akht le sorcier répondit : « Tu as menti, et, pour cette énigme, je vais te tuer. Maintenant, viens et allons auprès de Houvarche, qui est ta sœur et ma femme : elle n'a jamais dit le moindre mensonge ; aussi, je m'en rapporterai à sa parole. »

7. Yôcht-i-Friyân y consentit, et Akht le sorcier alla avec lui auprès de Houvarche. Akht dit à celle-ci : « Assieds-toi et donne la solution vraie de l'énigme suivante. » Yôcht-i-Friyân l'énonça ainsi : « Le plus grand plaisir des

les ongles, le sang, les pieds, les yeux, les oreilles ; si l'eau a reçu des pieds dont la fonction est de courir, si le nuage verse la pluie où il veut ; si j'ai créé l'atmosphère qui, à vue d'œil, et par la seule force du vent, se porte en haut, en bas, comme il lui plaît, et sans qu'il puisse être saisi par la main ; si j'ai pu faire tout cela, qui est plus difficile que la résurrection (comment ne pourrai-je pas faire la résurrection?) Etc. »

La déesse des eaux, Ardvi Soura Anâhita (qui est devenue la Vénus persane, sous le nom *Nâhîd*), est décrite dans le Yachte qui lui est consacré comme ayant de beaux bras blancs (Abân Yacht, 7).

(1) Litt. : « Cela pousse humide. »

femmes est-il de porter des vêtements de toutes sortes et et de tenir le rang de maîtresses de grande maison, ou bien leur plus grand plaisir consiste-t-il à cohabiter avec leurs maris? »

A ces mots, Houvarche pensa en elle-même : « Je suis dans une perplexité cruelle, du fait de ce (*man min dâna mar*) méchant pervers et tyran de sorcier, parce qu'il ne laissera pas de me tuer (si je dis la vérité) ; mais, d'autre part, si je mens, il tuera mon frère, et moi je serai damnée, aussi est-il préférable que je dise la vérité. Car, si je dis un mensonge, moi, je deviendrai une réprouvée, et lui il ruinera la loi, la religion et les traditions des Mazdéens; tandis que, s'il me tue pour avoir dit la vérité, j'en deviendrai plus sainte. » Elle se couvrit la tête de son voile et s'écria : « Il est vrai que c'est un grand plaisir pour les femmes de se parer de vêtements de toutes sortes et de jouir de la considération qui appartient à une maîtresse de maison; mais si, avec cela, elles n'ont pas de relations sexuelles (avec leurs maris), elles sont dans la souffrance et la peine; et ce plaisir-là se change en souffrance et en affliction; tandis que, quand le second plaisir vient se joindre au premier, elles sont au comble du bonheur. »

Akht le sorcier, quand il eut entendu ces mots, fut saisi de rage et tua Houvarche à l'instant même. L'âme de Houvarche alla au Gorôtmân, en criant : « Je suis pure ; jusqu'à ce jour j'ai été sainte, et maintenant je suis devenue plus sainte; quant à toi, Akht le sorcier, malheur à toi ! Jusqu'à présent, tu as vécu en réprouvé, et tu l'es devenu encore plus maintenant. »

8. Vingt-neuvième énigme: « Qui est-ce qui a dix pieds,

trois têtes, six yeux, six oreilles, deux queues, trois bouches, deux mains, trois nez, quatre cornes, trois dos, et dont tout le monde tire sa vie et sa subsistance ? »

Yôcht-i-Friyân répondit : « Puisses-tu, etc. Car la Loi dit que, si le besoin d'uriner se fait sentir, et que l'on vous pose une question, il est d'usage de n'y pas répondre (1). »

Akht le sorcier s'écria : « Va donc, accroupis-toi dans un lieu proche d'ici, et satisfais ton besoin, puis reviens vite et réponds comme il faut à ma question ; car, si tu dis un mensonge, ou que tu répondes : « Je ne sais pas, » alors je te tuerai aussitôt. »

9. Yôcht-i-Friyân partit et alla s'asseoir sur une pierre ; il se mit à penser en lui-même : « Ce méchant réprouvé et damné m'a mis dans une situation perplexe : car il ne peut manquer de me faire mourir ; en effet, ni un vivant ni un mort revenant à la vie ne sauraient résoudre cette énigme. »

Alors, Ormazd, le Seigneur, envoya l'Ized Néryoseng (2) avec ce message : « Réponds ceci à la question : c'est un couple de bœufs et un homme, qui labourent et sillonnent un champ. » Yôcht-i-Friyân entendit bien la voix, mais ne vit personne ; alors il se mit à penser : « Peut-être est-ce la voix d'Ahriman et des démons, eux qui n'ont d'autre intérêt et d'autre désir que de me faire mourir ; si je

(1) Le même usage existe chez les Arabes : quand on est aux lieux d'aisances, et que quelqu'un vous parle ou vous interroge, il est défendu de répondre. Yôcht, ici, prétexte un besoin pour se donner le temps de réfléchir.

(2) *Néryoseng* (dans l'Avesta, Nairyô-Sangha) est le messager d'Ormazd. (Voy. Vd, XXII, 7/22.)

réponds de cette façon à la question, ce tyran damné et meurtrier me tuera. »

Au même moment, l'Ized Néryoseng vint auprès de Yôcht-i-Friyân, et lui dit : « Ne crains pas ! car je suis Néryoseng l'Ized, et j'ai été envoyé vers toi, pour te porter cette parole d'Ormazd : « Réponds ceci à l'énigme : ce « que tu demandes, c'est un couple de bœufs avec un « homme qui laboure la terre. » A ces mots, Yôcht-i-Friyân fut rempli de joie.

Aussitôt, il alla auprès de Akht le sorcier et lui dit : « Malheur à toi, tyran réprouvé et homicide ; car voici la réponse : c'est un couple de bœufs et un homme qui laboure. »

A peine Akht le sorcier eut-il entendu ces mots, qu'il fut abattu ; il resta dans cet état de prostration trois jours et trois nuits (1). Au bout de ces trois jours et trois nuits, il reprit conscience de lui-même et dit à Yôcht-i-Friyân : « Heureux que tu es, Yôcht-i-Friyân, car tu as mis ton espoir en Ormazd le Seigneur, et aussitôt il vient à ton aide. »

11. Trentième énigme : « Quel est le plus beau cheval ? »

Yôcht-i-Friyân répondit : « Puisses-tu, etc. Car c'est un cheval mâle de race, bien dressé, qui est le plus beau ; parce que, placé parmi les plus beaux chevaux, il ne perd pas à la comparaison. »

12. Trente et unième énigme : « Qu'est-ce qui est sec et ne brûle pas ? et qu'est-ce qui est humide, mais brûle ? »

Yôcht-i-Friyân répondit : « Puisses-tu, etc. Car c'est la

(1) Sur l'abattement du démon, voy. Guj. Ab., Firdousi, Bd.

terre qui est sèche et ne brûle pas, et c'est la graisse qui est humide, mais brûle. »

13. Trente-deuxième énigme : « Quel est le meilleur roi ? »

Yôcht-i-Friyân répondit : « Puisses-tu, etc. Car celui-là est le meilleur roi qui est clément, qui a bonne science et intelligence, et qui prête son appui à la création. »

14. Trente-troisième énigme : « Toi, Yôcht-i-Friyân, combien as-tu de richesses ? »

Yôcht-i-Friyân répondit : « Puisses-tu, etc. Car j'ai trois richesses : la première est ce que je mange, la seconde est ce que je revêts, la troisième est ce que je donne aux pauvres et aux indigents qui ont bien mérité (de la religion) (1). »

## IV

1. Alors, Yôcht-i-Friyân dit : « Aux trentre-trois énigmes que tu m'as proposées, j'ai répondu avec justesse. Moi, à mon tour, je vais te poser trois questions : si tu n'y réponds pas, je te tuerai sur-le-champ. »

Akht le sorcier dit : « Questionne, que je réponde. »

Yôcht-i-Friyân dit : « La semence d'un empan de terre, que vaut-elle ? » Il lui demanda en second lieu : « Que

(1) C'est-à-dire outre les biens que l'on emploie pour son propre usage (la nourriture et les vêtements), il y a les biens que l'on dépense pour autrui, c'est-à-dire les aumônes ; ces derniers biens profitent, dans l'autre monde, à celui qui en fait le sacrifice. — Les pauvres, ce sont les mobeds et les herbeds, prêtres de la Loi d'Ormazd.

vaut un bœuf de labour? » Et en troisième lieu : « Un *Khêtoukdas,* combien vaut-il de bonnes œuvres (1)? »

Akht le sorcier ne sut pas répondre et dit : « Quand le besoin naturel se fait sentir, et que quelqu'un vous demande quelque chose, l'usage est de ne pas répondre. » — « Va, lui dit Yôcht-i-Friyân, accroupis-toi près d'ici et urine ; après quoi, reviens vite résoudre ces trois énigmes ; mais, si tu dis : « Je ne sais pas, » je te tuerai immédiatement (2). »

2. Akht le sorcier, par le moyen de la sorcellerie, se précipita en enfer et cria à Ahriman : « Maudit ! que vaut la semence d'un empan de terre? Deuxièmement : que vaut un bœuf de labour? Troisièmement : que vaut en bonnes œuvres le *Khêtoukdas*? »

Le maudit Ahriman cria à Akht le sorcier : « Je ne puis pas répondre à tes questions; car, si je parle, toutes mes créatures sortiront d'ici avec les démons, les *droudjes* et les *parik* (3) ; et, naturellement, je ne vais pas te préférer à mes autres créatures. Si je te donnais la réponse aux énigmes que tu viens de me proposer, toutes nos créa-

(1) Le *Khêtoukdas* (en pehlevi) ou *hvaêtvôdatha* (Yasna, XIII) est le mariage entre consanguins. Il est réputé le meilleur, le plus saint, le plus grand des mariages, le mariage vraiment ormazdéen.

(2) C'est la scène du § 8 du chap. III, avec interversion des rôles.

(3) Les démons mâles sont appelés, en pehlevi, *dêv;* les démons femelles sont appelées *droudj* et *parik.* — Ici, Ahriman veut dire qu'en proclamant la valeur de ces trois choses, les plus estimées dans la loi d'Ormazd, il avouerait la supériorité de son adversaire, et que cet aveu de sa propre infériorité mettrait en fuite les démons, soldats de l'armée arhimanienne, et que, privé de ses agents, il serait aisément vaincu par Ormazd, et détruit, lui avec toute la mauvaise création.

tures seraient sans pouvoir, et il ne me resterait plus le moindre agent d'opposition, tandis que la toute-puissance serait aux créatures d'Ormazd, et aussitôt la résurrection et la vie future se feraient. Va-t'en et baisse la tête, tu ne saurais manquer à ta promesse (1), quand les destins sont accomplis ; quand l'heure fatale est venue, il n'y a pas moyen de l'éloigner. Car ta place est en enfer, et le châtiment qui t'y attend est plus sévère que celui que subissent tous les autres damnés. »

3. Akht le sorcier se précipita, désespéré, hors de l'enfer, et, pour subir son sort, se présenta devant Yôcht-i-Friyân. Il lui dit : « Heureux Yôcht-i-Friyân, car Ormazd et les Amchaspands étaient avec toi ; et les réponses que tu ne savais pas, ils te les ont dites ; et moi qui avais mis mon espoir en Ahriman et les démons, j'ai soumis les trois énigmes que tu m'as proposées à Ahriman et aux démons, et ils ne m'en ont pas donné les réponses. »

4. Alors, Yôcht-i-Friyân, aussitôt, prit un couteau à tailler le barsom en récitant le *nîrang-î-dênîk* (2), et anéantit Akht le sorcier, et réduisit du même coup à l'impuissance la *droudje* qui était en lui (3).

(1) C'est-à-dire dans l'intérêt de ma création démoniaque, je ne puis te donner la solution de l'énigme. Résigne-toi à ton sort. Ne cherche pas à éluder les conditions du pacte que tu as fait avec Yôcht, à savoir de deviner sous peine de mort, car il faut que tu meures, ta dernière heure est venue, et l'enfer réclame ton âme.

(2) Le *nîrang-î-dênîk*, « formule légale », est une formule de prière tirée de l'Avesta, que l'on récite selon les circonstances, généralement pour conjurer les maléfices et anéantir l'action malfaisante d'Ahriman ou de ses agents d'opposition, comme, par exemple, en se coupant les ongles, en tuant des animaux nuisibles.

(3) Le corps de l'homme juste est pur, celui de l'homme pervers

Celui qui lira ce récit entièrement et qui le terminera par la récitation d'un *Yatha-ahou-Vairyô* (1) acquerra pour son âme autant de bonnes œuvres que quand on tue un serpent en disant le *nirang* dans le texte sacré ; il gagnera à son âme autant de félicité céleste que si, durant trois ans, il avait chanté les *gâthâs* (2) et consacré les *yachtes :* il y a eu un *destour* qui a dit : « Le *ahou* (?) efface le péché de non sacrifice pendant un an. »

Achevé avec salut, joie et plaisir. Soit frappé Akht le sorcier avec tous les démons, droudjes, sorciers et parik (3) !

M. A. Barthélemy.

est impur, parce qu'il est possédé par la droudje; aussi, que le méchant meurre, la droudje qui habitait le corps en sort et emporte l'âme damnée en enfer. (Voy. Guj. Abal.)

(1) Ce sont les trois premiers mots d'une prière appelée *Ahouna Vairya.* C'est cette prière que récita Zoroastre une première fois pour repousser les attaques de la droudje Bouiti, et une seconde fois pour résister à la tentation d'Ahriman (Vd, xix). C'est cette prière qu'Ormazd, dans sa première lutte avec Ahriman, récite pour le refouler en enfer. (Bd, page 2 ou 3.)

(2) Le mot *gâthâ* signifie « chant ». Les gâthâs sont des cantiques à la louange d'Ormazd et de la Bonne Loi Mazdéenne.

(3) Cf. Guj. Ab., dernière phrase.

# REJOINDER TO M. GATSCHET [1]

*Grob wie ein Schweizer* is a proverb by obedience to which M. Gatschet has more than once in his writings about me revealed his lineage; and his language in the last number of the *Revue de Linguistique* is but on a par with what he has previously published in some American journals. I do not pretend to vie with him in such terms; but it seems well to correct various absolutely erroneous statements which in that article he has attempted to palm oft on the readers of the *Revue*.

He asks, p. 202, whether I am ignorant that the Carib language is related to the Arawack, evidently intending by the question to convey to the readers of this *Revue* that I am thus deficient. This he is audacious enough to intimate in the face of my investigations of the Haitian, Arawack and Carib, and their affinities, published in the transactions of the American Philosophical Society in 1871, which for the first time proved the affinities of the three.

On page 203 he deliberately misquotes Buschmann in order to shield his own ignorance with reference to the

(1) *Revue de linguistique*, p. 199.

composition of the Nahuatl word *chichimecatl.* Gatschet asserts *in italics* that Buschmann does not pronounce in favor of either of the two derivations offered; whereas Buschmann's words are: *Auf der anderen Seite trägt man Bedenken in jenen Namen geradezu das Subst. mecalt Strick zu finden.* » This is a specimen of M. Gatschet's *honest* methods.

I have nothing to say about M. Gatschet's advocacy of the Taensa language. If he desires to employ his time in bolstering up the manufacturers of that bold forgery, posterity will reward him with a pitying smile; as it will also for his defence of such a phonetic alphabet as he advocates. *Écrivez comme l'on parle!* Then the English which M. Gatschet and his Teutonic brethren speak will require another guess alphabet than that which we to the manor born are wont to employ! And this example shows the folly of pushing a sound principle to the length which he urges it.

I ask you indulgence for thus encroaching on your space; but I am sure that you will feel with me that the pages of the *Revue* should not admit partisan and misleading statements without correction.

D. G. Brinton.

*Media, Penn., U. S. A.*, July 30, 1888.

---

# LITTÉRATURE ÉPIQUE DE L'IRLANDE

## MALADIE DE CUCHULAINN ET UNIQUE JALOUSIE D'ÉMER

Le morceau connu sous ce titre appartient au cycle le plus ancien de la littérature épique irlandaise. Ce cycle a pour point de départ des faits historiques qui paraissent avoir été à peu près contemporains du début de l'ère chrétienne. Cûchulainn est l'Achille de ce cycle, Conchobar en est l'Agamemnon. Le sujet est une lutte de l'Ulster, dont Conchobar est roi et dont Cûchulainn est le plus grand guerrier, contre une coalition des quatre autres grandes provinces de l'Irlande : Connaught, Leinster, Munster nord ou Thomond et Munster sud ou Desmond. L'Ulster, en dépit de l'infériorité du nombre, finit par triompher de ses ennemis. Un des épisodes de l'épopée est la maladie de Cûchulainn.

L'intérêt principal de ce morceau consiste dans les éléments mythologiques qu'il contient.

Cûchulainn a une femme légitime, Emer, dont il est à peu près séparé, et une maîtresse en titre, Ethné Inguba, à laquelle il n'est pas toujours fidèle. Une déesse, Fand, épouse du dieu Manannan mac Lir, autrement dit Manannan, fils de la mer, est abandonnée par son mari : elle

devient amoureuse de Cûchulainn, quoique celui-ci ne soit qu'un homme. Mais dans la mythologie des Irlandais comme dans celle des Grecs, ce n'est pas une chose rare que l'amour entre les dieux et les femmes, entre les déesses et les hommes. Cûchulainn lui-même est le fruit des amours du dieu Lug et d'une femme.

Fand veut donc épouser Cûchulainn. Elle habite Mag-Mell ou « la plaine agréable », c'est-à-dire le pays des dieux et des morts. Elle est fille d'Aed Abra ; elle a un frère appelé Oengus, une sœur appelée Liban et mariée à Labraid Luathlâm-ar-claideb. Ce sont autant de dieux. Labraid est en guerre avec d'autres dieux. Il considère le mariage de sa belle-sœur Fand avec Cûchulainn comme une bonne opération au point de vue de ses intérêts personnels. Il mettra à ce mariage une condition préalable : c'est que le héros Cûchulainn sera son auxiliaire contre les dieux ennemis, c'est que ce guerrier invincible lui assurera la victoire. Les croyances irlandaises sont identiques à celles qui ont inspiré l'auteur de l'*Iliade* quand il a dépeint Diomède blessant de sa lance Arès, le dieu même de la guerre (1).

Il fallait négocier pour parvenir à la réalisation du mariage et de l'alliance militaire. Voici comment on s'y prit. Fand et sa sœur Liban, femme de Labraid, se rendirent en Irlande sous forme d'oiseaux. Cûchulainn voulut prendre ces oiseaux et les blessa d'un coup de javelot, mais ils s'échappèrent. Un sommeil magique s'empara du héros. Dans ce sommeil, deux femmes lui apparurent en songe et le frappèrent de coups de cravache. C'étaient Fand

(1) *Iliade*, v, 835 et suiv.

et Liban qui se vengeaient du coup de javelot que leur avait donné Cûchulainn. Celui-ci resta un an alité dans une sorte de léthargie. Il était dans un de ses châteaux, ayant près de lui sa maîtresse et ses amis, quand tout d'un coup apparut dans la chambre un inconnu qui lui promit guérison s'il voulait épouser Fand, puis le messager disparut : c'était Oengus, frère de la déesse. Cûchulainn se fit porter dans l'endroit où il avait eu sa vision. Liban lui apparut de nouveau, lui offrit comme Oengus la main de Fand sa sœur, et lui fit connaître la condition mise par Labraid à ce mariage, c'est-à-dire la demande de secours que ce dieu adressait au héros. Pour apporter cette aide à Labraid, il fallait aller en Mag Mell, c'est-à-dire dans ce pays des morts d'où la coutume est qu'on ne revient pas. Cûchulainn, en homme prudent, refusa de s'y rendre avant d'avoir envoyé son cocher Lôeg faire l'expérience du voyage. Lôeg partit donc avec Liban. Mag Mell est dans une île où l'on arrive en barque : c'est une barque de bronze. Lôeg y vit Fand et Labraid ; Fand était une belle personne qui habitait une grande maison, Labraid était très préoccupé, craignant d'être vaincu dans la bataille qu'il avait à livrer. Il fut satisfait d'apprendre qu'il pouvait espérer le concours de Cûchulainn, et le cocher Lôeg retourna en Ulster.

Ici se place un épisode qui interrompt le récit. Il y avait sept ans que le roi suprême d'Irlande était mort. Il n'avait pas été remplacé. Les rois des quatre provinces de l'Irlande méridionade se réunirent pour lui choisir un successeur. Ils n'appelèrent pas à leur assemblée Conchobar, roi d'Ulster, leur ennemi. Le choix se fit suivant un procédé magique qui paraît un débris d'un vieux rituel

païen. Un sommeil artificiel précédé d'un sacrifice aux dieux et l'intervention de quatre druides provoquèrent chez un homme un songe dans lequel il vit le roi qui devait être élu, et ce roi fut un habitant d'Ulster, Lugaid, élève de Cûchulainn. Lugaid se trouvait en ce moment même dans la chambre où son maître était couché malade, attendant le moment de partir pour Mag Mell. On vint chercher Lugaid. Cûchulainn prit la parole pour lui exposer quels seraient ses devoirs une fois élevé à la royauté. Les préceptes qu'ils lui donnent sont complètement païens. De l'église et de ses droits, pas un mot. Il est curieux de comparer ce morceau avec le passage de la collection canonique irlandaise, où sont énumérés les devoirs des rois (1).

Lugaid se rendit à Tara, on le proclama roi et ce fut pour l'Ulster un triomphe aussi étrange qu'inattendu.

Après cet épisode, qui forme la seconde partie du morceau, commence la troisième partie. Cûchulainn ne peut se décider à se mettre en route. Il envoie chercher sa femme légitime Emer, qui arrive et adresse à son volage époux des paroles d'encouragement. Cûchulainn reprend ses forces ; Liban reparaît, renouvelle son invitation. Cûchulainn pour la seconde fois envoie son cocher Lôeg visiter Mag Mell et c'est seulement après le retour de Lôeg qu'il se décide à partir. Il livre avec Labraid la bataille pour laquelle celui-ci comptait sur son secours. Il est vainqueur, épouse Fand et reste avec elle un mois en Mag Mell. Puis il revient seul en Irlande, lui donnant un

(1) Wasserschleben, *Die irische Kanonensammlung*, 2e édition, XXV, 4, p. 77.

rendez-vous, où elle se trouve. Ce fut alors que pour la première fois Emer ressentit de la jalousie. Elle avait supporté avec indifférence les amours de Cûchulainn avec les femmes de la cour du roi : ces infidélités n'étaient que passagères. Elle admettait qu'il eût une maîtresse de rang inférieur comme Ethné Inguba ; mais elle ne put supporter une épouse d'un rang supérieur à elle, et elle voulut tuer Fand. Cûchulainn s'opposa à ce meurtre, mais se laissa émouvoir par la douleur d'Emer. Fand, jalouse à son tour, le quitta et retourna près du dieu Manannan, qui la regrettait. Cûchulainn fut longtemps sans pouvoir se consoler du départ de Fand. Il ne voulait plus manger, mais Emer obtint des druides un breuvage enchanté que le héros but et qui lui fit oublier Fand. Emer but elle-même ce breuvage et oublia tous les mécontentements que son volage mari lui avait donnés.

Nous donnons ici en français les deux premières parties de ce récit épique. Elles ont fait l'objet d'un cours au Collège de France pendant l'année scolaire 1887-1888. La traduction de la première partie est due à la plume de M. Dottin, secrétaire de la rédaction de la *Revue celtique ;* il est inutile de dire qui a écrit la traduction de la seconde ; l'un de nous publiera ultérieurement la traduction de la troisième partie.

Cette pièce est conservée par un seul manuscrit : le *Lebor na h-Uidre,* qui a été écrit vers l'année 1100, et qui appartient à l'Académie royale d'Irlande. Le scribe copiait un manuscrit plus ancien, le *Lebor buide Slani.* Il y a eu de ce texte trois éditions : la première a pour auteur Eugène O'Curry; elle a paru en 1858 et en 1859 dans l'*Atlantis,* t. Ier, p. 362-392, t. II, p. 98-124. La seconde

édition a été donnée en 1874 et en 1878 par M. Gilbert dans ses *Facsimiles of national manuscripts of Ireland,* partie Ire, planches XXXVII et XXXVIII et partie II, appendix IV A-G. Ces deux éditions sont accompagnées de traductions anglaises : l'une par O'Curry, l'autre par M. Brian O'Looney. Une troisième édition a été publiée en 1880 par M. Windisch dans ses *Irische Texte,* t. Ier, p. 205-227, avec introduction, notes et glossaire.

Malgré les critiques dirigées contre le travail de M. Windisch par M. Zimmer, c'est ce travail qui a été la principale base de la présente publication ; mais de cette déclaration on aurait tort de conclure que nous contestions la valeur de la publication de MM. Gilbert et Brian O'Looney.

---

## PREMIÈRE PARTIE

Une assemblée se tenait en Ulster chaque année ; c'était trois jours avant Samain (1), trois jours après et le jour de Samain même. A cette époque, les Ulates se trouvaient dans la plaine de Murthemné chaque année pour l'assemblée de Samain, et il n'y avait rien au monde qu'ils fissent en ce temps si ce n'était jeu, marché, choses brillantes et belles, repas et festins ; aussi les fêtes de Samain sont célébrées par toute l'Irlande.

(1) La fête appelée *Samain*, « fin de l'été », tombait le 1er novembre.

Cette fois-là donc avait lieu l'assemblée des Ulates dans la plaine de Murthemné, et ils s'étaient réunis pour faire montre chacun de leurs combats et de leur bravoure, car, d'ordinaire, ce qui faisait l'objet de leur assemblée, c'étaient leurs combats : or, ils mettaient dans leur poche le bout des langues de tous les hommes qu'ils avaient tués, et pour augmenter le nombre de leurs victoires, ils y mettaient aussi des langues de quadrupèdes. Chacun donnait en public les preuves de ses combats ; mais chacun à son tour. Et cela se passait de cette manière : ils avaient leurs épées sur leurs cuisses quand ils rivalisaient ainsi, car les épées se retournaient contre eux s'ils mentaient (1). C'était inévitable, car les démons (2) parlaient contre eux par leurs armes, et ainsi leurs armes leur étaient une garantie de vérité.

Les Ulates vinrent tous à l'assemblée, sauf deux seulement, Conall Cernach et Fergus mac Roig. « Que l'assemblée ait lieu », dirent les Ulates. « En vérité non », dit Cûchulainn, « pas avant que Conall et Fergus ne soient venus. » Fergus en effet était son père nourricier, et Conall Cernach, son frère de lait. Sencha dit alors : « A présent jouons aux échecs, qu'on chante des poèmes et que les jongleurs se mettent à l'œuvre. » Ce qui fut fait. Ensuite, comme ils s'occupaient ainsi, voici qu'une troupe d'oiseaux descendit sur le lac, près d'eux. Il n'y avait pas en Irlande une troupe d'oiseaux plus belle.

(1) Cette intervention de l'épée pour punir le faux serment était la sanction du serment sur l'épée usité chez les Gaulois comme chez les Germains.

(2) L'influence chrétienne avait changé en démons les anciens dieux de la mythologie irlandaise.

L'envie vint aux femmes d'avoir ces oiseaux qui jouaient sur le lac. Elles se disputaient l'une l'autre pour prendre les oiseaux. Ethné Aitencàithrech, femme de Conchobar, dit : « Je désire mettre sur chacune de mes deux épaules un oiseau de cette troupe d'oiseaux là. » — « Nous toutes, » dirent les femmes, « nous le désirons aussi. » — « Si on les prend pour quelqu'un, c'est pour moi d'abord qu'on les prendra, » dit Ethné Inguba, femme (1) de Cûchulainn. « Que faire ? » dirent les femmes. « Ce n'est pas difficile, dit Leborcham, fille d'Oa et d'Adarc, j'irai de votre part faire votre demande à Cûchulainn. »

Alors elle alla vers Cûchulainn et lui dit : « Il serait agréable aux femmes que tu leur donnasses ces oiseaux. » Il prit son épée pour l'en frapper. « Les prostituées d'Ulster ne trouvent rien de mieux à faire que de nous donner à chasser des oiseaux aujourd'hui ! » — « Tu as certes tort, » dit Leborcham, « de t'irriter contre elles, car tu es cause de la troisième infirmité qui accable les femmes d'Ulster, à savoir d'être borgnes. » Car il y a trois infirmités auxquelles sont sujettes les femmes d'Ulster : être contrefaites, bègues et borgnes. En effet, toutes les femmes qui aimèrent Conall Cernach furent contrefaites ; toutes celles qui aimèrent Cuscrad Mend Machu, fils de Conchobar, parlèrent en bégayant, et de même toutes les femmes qui aimèrent Cûchulainn cessèrent de voir d'un œil, pour lui ressembler et par amour pour lui. Cûchulainn avait cette particularité, que, quand il était mécontent, il enfonçait un de ses yeux, si profondément, qu'une grue

(1) Entendez maîtresse de Cûchulainn. La femme légitime de Cûchulainn s'appelait Émer.

n'aurait pu l'atteindre dans sa tête, et il faisait sortir l'autre, qui semblait aussi grand qu'une chaudière à cuire un bœuf.

« Attelle-nous le char, Lôeg, » dit Cûchulainn. Alors Lôeg attela le char. Cûchulainn y monte et frappe les oiseaux d'un tel coup de son épée, que leurs pattes et leurs ailes restèrent dans l'eau. Ils les prirent tous alors, les emportèrent avec eux et les partagèrent aux femmes ; il n'y eut point de femme qui n'eût deux oiseaux, à l'exception de la seule Ethné Inguba. Cûchulainn vint alors vers sa femme. « Tu es mécontente, » lui dit-il. — « Non, » dit Ethné, « puisque c'est à cause de moi qu'on les leur a distribués. D'ailleurs, tu ne pouvais me le refuser, » ajouta-t-elle ; « il n'est aucune de ces femmes qui ne t'aime, et qui ne soit à toi en partie, mais, pour moi, il n'est personne qui ait part de moi-même : je suis à toi seul. » — « Ne sois donc pas mécontente, » dit Cûchulainn. « S'il vient des oiseaux dans la plaine de Murthemné ou de Bond, les deux plus beaux d'entre eux seront pour toi. »

Peu de temps après, on vit sur le lac deux oiseaux, et, entre ces oiseaux, il y avait une chaîne d'or rouge ; ils chantaient une musique douce. Un sommeil s'empara de la troupe des guerriers. Cûchulainn se leva et se dirigea vers les oiseaux. « Si tu m'écoutais, » dit Lôeg et aussi Ethné, « tu n'irais pas à eux, car il y a un pouvoir caché derrière ces oiseaux. Il me viendra bien d'autres oiseaux sans ceux-ci. » — « Est-il possible que vous m'insultiez ainsi ! » dit Cûchulainn. « Prends une pierre pour la fronde, Lôeg. » Alors, Lôeg prit une pierre et la mit dans la fronde. Cûchulainn lance la pierre contre les oiseaux.

Mais il manque son coup. « Malheur à moi, » dit-il. Il prend une autre pierre. Il la lance contre eux, mais il dépasse le but. « J'ai du malheur, » dit-il ; « depuis que j'ai pris les armes, je n'avais point manqué mon coup jusqu'à ce jour. » Il jette son javelot sur eux, et le javelot traversa l'aile de l'un des oiseaux. Tous deux disparurent sous l'eau.

Après cela, Cûchulainn s'en alla ; il s'appuya le dos contre un rocher ; son esprit s'attrista, et le sommeil s'empara de lui ; et alors, il vit deux femmes venir à lui ; l'une avait un manteau vert autour d'elle, l'autre un manteau de pourpre cinq fois replié. La femme au manteau vert s'approcha, se mit à lui sourire et lui donna un coup de cravache. L'autre vient vers lui, lui sourit et le bat de la même manière. Elles furent longtemps occupées ainsi à le frapper chacune à leur tour, aussi peu s'en fallait qu'il ne fût mort. Puis elles s'éloignèrent.

Tous les Ulates remarquèrent qu'il avait quelque chose et dirent qu'il fallait l'éveiller. « Non, » dit Fergus, « ne le remuez pas ; il voit un songe. » Enfin, Cûchulainn se réveilla de son sommeil. « Que t'a-t-il été fait ? » lui dirent les Ulates. Il ne pouvait leur répondre. « Qu'on me porte, » dit-il, « à mon lit de malade, c'est-à-dire à Teté Brecc. Que ce ne soit ni à Dún Imrith ni à Dún Delca. »

« Te portera-t-on chez Emer (1), à Dún Delca ? » dit Lôeg. « Non, » dit-il, « portez-moi à Tete Brecc. » Alors, on l'y porta, et il fut, jusqu'à la fin de l'année, dans cet endroit sans parler à personne.

(1) Émer était la femme légitime de Cûchulainn.

Un jour donc, avant Samain, à la fin de la seconde année, il y avait des Ulates dans sa maison, savoir : Fergus entre lui et la paroi, Conall Cernach entre lui et le poteau, Lugaid Reoderg entre lui et l'oreiller, Ethné Inguba à ses pieds. Ils étaient alors ainsi placés, lorsqu'un homme vint vers eux, dans la maison, et s'assit devant la façade de la chambre où était Cûchulainn. « Qu'est-ce qui t'a amené ici ? » dit Conall Cernach. « Voici, » dit-il. « Si l'homme qui est ici était en bonne santé, il protégerait tous les Ulates ; tandis qu'il est malade et faible, sa protection est bien plus grande encore. Je ne crains rien puisque je suis venu pour lui parler. » — « Sois le bienvenu, ne crains rien, » dirent les Ulates.

Alors, il se leva et leur chanta les distiques suivants :

O Cûchulainn, la durée de ta maladie ne serait pas longue, — elles te guériraient, si elles étaient ici, les filles d'Aed Abra.

Voici ce que dit, en Mag Cruach, Liban qui est à la droite de Labraid Luath : — « L'amour possède Fand, elle veut épouser Cûchulainn.

« Précieux serait le jour où Cûchulainn viendrait dans ma terre ; — il aura de l'argent et l'or, il aura beaucoup de vin à boire.

« Puisse-t-il m'aimer assez pour cela, Cûchulainn, fils de Soaltam ! — Je l'ai vu dans son sommeil, certes sans son armée. ».

C'est à Mag Murthemné que tu iras, la nuit de Samain, sans dommage pour toi ; — de ma part viendra Liban, ô Cûchulainn, pour guérir ta maladie !

« Qui es-tu ? » dirent-ils. « Je suis Oengus, fils d'Aed Abra, » répondit-il. Puis l'homme les quitta, et ils ne surent pas comment il était entré ni d'où il était venu. Alors, Cûchulainn se leva sur son séant et parla. « Voici qui est à propos, » dirent les Ulates, « raconte ce qui t'est

arrivé. » — « J'ai eu, » dit il, « une vision le jour de Samain de l'année dernière. »

Il leur raconta tout comme il l'avait vu en songe. « Que faire à cela, roi Conchobar? » dit Cûchulainn. « Que faire? » dit Conchobar; « lève-toi et va au même rocher. »

Cûchulainn partit alors, il arriva au rocher, et il vit la femme au manteau vert venir à lui. « C'est bien, Cûchulainn, » dit-elle. — « Mais, certes, ce n'est pas aussi bien pour nous. Pourquoi êtes-vous venu l'année dernière vers nous? » dit Cûchulainn. — « Ce n'est pas pour vous faire du mal que nous sommes venues, » dit-elle, « mais c'est pour vous demander votre amitié. Je suis venue pour te parler, » ajouta la femme, « de la part de Fand, fille d'Aed Abra. Manannan, fils de Ler, l'a abandonnée, et elle t'a donné son amour. Liban est mon nom. J'ai pour toi une commission de mon mari, Labraid Luath-lam-ar-claideb (1). Il te donnera la femme si tu combats un jour avec lui contre Senach Siaborthe, Eochaid Iuil et Eogan Inbir. » — « Cela ne me réussirait pas, » dit Cûchulainn, « de combattre des hommes. » — « Cette affaire ne sera pas de longue durée; dit Liban, tu guériras, et tu recouvreras la force qui te manque. Il faut que tu fasses cela pour Labraid, car c'est un héros qui est le meilleur des guerriers du monde. » — « En quel endroit habite-t-il? » dit Cûchulainn. — « Il est à Mag Mell (2), » dit-elle. — « J'aimerais mieux aller autre part, dit Cûchulainn. Que

(1) Ce surnom signifie mot à mot : « Main rapide pour épée. »

(2) *Mag mell*, « plaine agréable, » est un des noms du séjour des morts et des dieux.

Lôeg aille avec toi, pour savoir d'où tu es venue. » — « Qu'il vienne donc, » dit Liban.

Ils partirent alors, pour arriver à l'endroit où était Fand. Alors, Liban s'approcha de Lôeg et le prit par l'épaule. « Tu ne t'en iras pas aujourd'hui en vie, ô Lôeg, » dit-elle, « si tu n'as pas la protection d'une femme. » — « Ce n'est pas ce que nous étions le plus habitués à faire jusqu'à ce moment, » dit Lôeg, « que de recourir à la protection d'une femme. » — « Il est malheureux, bien malheureux que Cûchulainn ne soit pas ici sous tes traits, » dit Liban. — « J'aimerais mieux aussi qu'il fût à ma place, » répondit Lôeg.

Ils partirent ensuite et allèrent du côté de l'île ; là ils virent la petite barque de bronze (1) sur le lac devant eux. Ils montèrent alors sur la barque et arrivèrent dans l'île. Ils se dirigèrent vers la porte de la maison et virent un homme qui venait à eux. Alors Liban lui dit :

« Où est Labraid Luath-lâm-ar-claideb, qui est le chef de troupes victorieuses? La victoire est sur son char solide, il teint les pointes des javelots en rouge. »

L'homme lui répondit alors et lui dit : « Labraid n'est point lent, il sera puissant ; on s'assemble pour le combat, on s'apprête pour le carnage qui remplira la plaine de Fidga. »

Puis ils se rendirent à la maison ; ils virent trois fois cinquante chambres dans la maison et trois fois cinquante femmes dans ces chambres. Les femmes souhaitèrent toutes la bienvenue à Lôeg. Voici ce qu'elles lui dirent toutes :

(1) Cette barque magique se trouve dans le conte intitulé : *L'expédition de Conn Cetchathach*, mais c'est une barque de verre.

« Bienvenue à toi Lôeg à cause de celle avec qui tu es venu, de celui qui t'a envoyé et de toi-même. »

« Que vas-tu faire maintenant, Lôeg ? » dit Liban. « Iras-tu tout de suite parler à Fand ? » — « J'irai une fois que je saurai où elle est. » — « C'est facile ; elle est dans une chambre à part. » Alors ils allèrent lui parler ; elle leur souhaita la bienvenue de la même manière que les autres.

Fand était donc fille d'Aed Abra. Aed Abra (*aed* « feu » *abra* « cil ») veut dire « prunelle », littéralement feu de l'œil. *Fand* ensuite est le nom de la larme qui traverse la prunelle. Ce fut pour sa pureté que cette femme fut nommée ainsi, et pour sa beauté ; car il n'y avait point au monde de femme qui lui fût comparable. Comme ils étaient là, voilà qu'ils entendirent le roulement du char de Labraid venant vers l'île. « Labraid n'est pas content aujourd'hui, » dit Liban. « Allons lui parler. » Ils sortirent, Liban souhaita la bienvenue à Labraid et lui dit :

« Salut, Labraid Luath-lâm-ar-claideb : héritier d'une petite troupe armée de lances, il hache les boucliers, il disperse les javelots, il blesse les corps, il tue les hommes libres, il recherche les carnages, il y est très beau, il anéantit les armées, il disperse les trésors, — O toi qui attaques les guerriers, salut, Labraid ! »

Labraid ne répondit pas encore et la femme reprit :

« Salut, Labraid Luath-lâm-ar-claideb, vaillant guerrier; prompt à donner, libéral envers tous, avide de combats ; au côté blessé, à la parole belle, au droit fort, à la domination aimante, à la droite audacieuse, à la puissance vengeresse ; il repousse les guerriers ; salut, Labraid ! »

Labraid ne répondit point davantage; alors, de nouveau, elle lui chanta un autre lai :

« Salut, Labraid Luath-lâm-ar-claideb, le plus brave des guerriers, plus fier que les mers : il détruit les forces, il engage les combats ; il éprouve les guerriers, il élève les faibles, il abaisse les forts, salut, Labraid ! »

« Ton discours ne me plaît pas, femme, » répondit Labraid, et alors il dit :

« Il n'y a ni orgueil ni arrogance chez moi, ô femme, et un charme trompeur n'enivre point notre esprit ; nous allons à un combat d'issue douteuse, important et très dur, — où les épées rouges joueront dans les mains droites, — contre les troupes nombreuses et unanimes d'Eochaid Iúil. Je n'ai point de présomption, il n'y a ni orgueil ni arrogance chez moi, ô femme ! »

« Réjouis-toi donc, lui dit la femme ; Lôeg, cocher de Cûchulainn, est ici ; il a une commission à te faire de sa part ; Cûchulainn t'amènera une armée. » Labraid lui souhaita la bienvenue en lui disant : « Salut à toi, Lôeg, à cause de la femme avec qui tu es arrivée et de celui qui t'a envoyé. Retourne chez toi, ô Lôeg, » continua Labraid, « et Liban t'accompagnera. »

Alors Lôeg partit pour Émain et raconta son histoire à Cûchulainn et à tous les autres. Cûchulainn se leva sur son séant et passa la main sur son visage. Il parla clairement à Lôeg et son esprit reprit sa force tandis qu'il écoutait le récit que lui faisait son écuyer.

---

## SECONDE PARTIE

Il y eut à cette époque une assemblée de quatre des cinq grandes provinces d'Irlande. On voulait savoir si on trouverait à choisir quelqu'un pour lui donner la royauté suprême d'Irlande. On regrettait que sur Tara, colline de la suprématie et de la seigneurie d'Irlande, il n'y eût pas juridiction de roi. On regrettait que les peuples fussent sans autorité de roi pour réprimer chez eux les fautes des citoyens. Car il n'y eut pas autorité de roi suprême sur les Irlandais pendant l'espace de sept ans après la mort du roi suprême Conaire à Bruden dâ Derga, et jusqu'à cette grande assemblée-ci de quatre des cinq grandes provinces d'Irlande à Tara, des rois dans la maison d'Erc, fils de Coirpre Niafer (1).

Voici les noms des rois qui se trouvèrent à cette assemblée : Medb et Ailill, reine et roi de Connaught ; Curoï, roi de Desmond ; Tigernach Tetbannach mac Luchtai, roi de Thomond ; Find mad Rossa, roi de Leinster. Ils n'appelèrent pas à leur conseil Conchobar, roi d'Ulster, parce qu'ils étaient ligués contre les habitants d'Ulster. Dans cette assemblée ils célébrèrent la fête du taureau afin de savoir par elle à qui ils donneraient la royauté.

Voici comment se célébrait la fête du taureau. On tuait un taureau blanc ; un homme mangeait de la chair et

(1) Erc voulut plus tard tuer le héros Cûchulainn. Voyez dans la *Revue celtique*, t. III, p. 179 : *Cuchulainn's death abriged* by Whitley Stokes ; cf. *Ibid.*, p. 182.

prenait du bouillon de ce taureau en quantité suffisante pour se rassasier. Bien repu, il s'endormait. Quatre druides chantaient sur lui une parole de vérité et il voyait en songe la manière d'être de celui qui devait être élevé à la royauté, ses traits, son costume, ce qu'il faisait en ce moment. Quand l'homme se réveilla de son sommeil, il raconta aux rois ce qu'il avait vu en songe. Il avait vu un guerrier jeune, noble, vigoureux, avec deux ceintures rouges autour de lui ; ce guerrier faisait partie d'un groupe de six personnes réunies auprès de la couche d'un malade Émain Maché, capitale de l'Ulster.

Les rois assemblés à Tara envoyèrent des députés à Emain. En ce moment, les grands seigneurs d'Ulster se trouvaient assemblés autour de Conchobar, leur roi, à Emain, et Cûchulainn, malade, était au lit. Les députés allèrent exposer leur mission à Conchobar et aux grands de son royaume. « Nous avons, » leur dit Conchobar, « un jeune homme de noblesse distinguée, dont le signalement répond aux indications que vous donnez; c'est Lugaid Reoderg, fils des trois Find d'Emain. Il a été élevé par Cûchulainn, et il est près de l'oreiller de son père nourricier, dont il prend soin ; en effet Cûchulainn est malade. »

Alors, Cûchulainn se leva et prit la parole pour l'enseignement de son élève. Voici ce qu'il dit :

*Enseignement de Cûchulainn.*

« Ne sois pas excitateur de querelle rapide et vulgairement sauvage. Ne sois pas fougueux, sans dignité, hautain. Ne sois pas peureux, violent, prompt, téméraire.

Ne sois pas du nombre des ivrognes, qu'on craint et qui détruisent. Prends garde de te faire comparer à une puce qui gâterait la bière dans la maison des cinq rois provinciaux. Ne fais pas de longs séjours sur la frontière des étrangers. Ne fréquente pas des hommes obscurs et sans puissance. Ne laisse pas expirer les délais de la prescription contre une injustice. Que les mémoires soient consultées, pour savoir à quel héritier doit revenir la terre! Que les jurisconsultes soient consciencieux et justes en ta présence! Qu'il se trouve des juges pour rendre la justice au pays! Que les rameaux des généalogies soient prolongés quand naîtront des enfants! Que les vivants soient appelés aux successions, et que, sous la foi du serment, la vie soit rendue aux habitations des morts! Que les héritiers deviennent riches suivant leur juste droit! Que les détenteurs étrangers aux familles s'en aillent, cédant la place à la noble force des successeurs légitimes!

« Ne réponds pas avec orgueil. Ne parle pas bruyamment. Évite la bouffonnerie. Ne te moque de personne. Ne trompe pas les vieillards. N'aie de préventions contre personne. Ne demande rien de difficile. Ne renvoie aucun solliciteur sans réponse. Tu n'accorderas, tu ne refuseras, tu ne prêteras rien sans de bonnes raisons. Reçois humblement les enseignements des sages. Souviens-toi de la doctrine des vieillards. Suis les lois posées par les ancêtres. N'aie pas le cœur froid pour tes amis. Sois vigoureux contre tes ennemis. Évite les contestations contraires à ton honneur dans tes nombreuses rencontres. Ne sois pas un conteur opiniâtre. N'opprime personne. N'amasse rien qui ne soit utile. Que ta réprimande corrige ceux

qui commettent l'iniquité. Que ta justice ne soit pas corrompue par les passions des hommes. Ne prends pas le bien d'autrui de crainte de t'en repentir. Ne sois pas querelleur pour ne pas te faire haïr. Ne sois point paresseux de crainte d'être faible. Prends garde d'être trop remuant, pour y perdre ta considération. Consens-tu à suivre ces conseils, ô mon fils ? »

Lugaid répondit :

« Ces préceptes sont bons à pratiquer sans exception. — Tout le monde le verra : — Aucun d'eux ne sera négligé : — Ils seront exécutés, s'il est possible. »

Puis Lugaid partit avec les messagers pour Tara. On le proclama roi. Il coucha cette nuit à Tara, et ensuite chacun retourna chez soi.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

---

# BIBLIOGRAPHIE

---

*Les Religions actuelles,* leurs doctrines, leur évolution, leur histoire, par Julien VINSON. *Paris,* Delahaye et Lecrosnier, 1888. — In-8° de viij-xxiv-624 p.

Il n'est pas d'usage qu'un auteur rende compte lui-même de son propre livre ; telle n'est point mon intention, mais en attendant qu'un de mes collaborateurs ait bien voulu s'en occuper, il ne m'est pas défendu de l'annoncer, et, par la même occasion, de répondre à quelques-unes des critiques qui m'ont été adressées jusqu'à présent.

Les articles dont mon livre a été l'objet forment déjà une collection intéressante ; ils me rappellent un peu, toutes proportions gardées, l'aventure du célèbre peintre de l'antiquité qui avait soumis son tableau au jugement du public, en demandant à chaque passant un avis motivé sur chaque partie : il se trouva que tout avait déplu et que tout avait plu ; chaque point du tableau avait eu ses admirateurs et ses critiques. Il en a été ainsi de mon livre avec les *reviewers :* les uns ont tout loué, les autres ont tout condamné ; de cette diversité d'opinions j'ai peut-être quelque droit de conclure que la vérité est entre les appré-

ciations extrêmes; je puis le dire du moins avec plus de raison que ce philosophe dont le *Journal des Débats* rappelait naguère le raisonnement ingénieux : « Les uns disent que l'âme est immortelle, les autres qu'elle ne l'est pas ; la bonne opinion doit se trouver entre les deux. »

Je ne m'arrête qu'aux critiques : les unes sont courtoises, les autres impertinentes ; les unes modestes, les autres prétentieuses et pédantes. A droite, on relève des coquilles typographiques ; à gauche, des négligences de style. Pour celui-ci, le livre est trop hâté ; pour celui-là, il est d'une composition trop variée. Le théosophe — ceci est un comble — prétend que je ne sais rien du Bouddhisme ; le franc-maçon trouve que je condamne à tort le formalisme grotesque et les enfantillages où se perd cette association humanitaire ; le catholique m'assimile à un rédacteur de l'*Intransigeant* ou de la *Lanterne* (à vrai dire, j'en suis plus flatté que d'être comparé à un rédacteur du *Pèlerin*) ; le protestant prend cet air pincé qui lui est souvent ordinaire, et déclare que je n'ai aucune compétence en la matière.

C'est surtout à ce dernier argument que je voudrais répondre aujourd'hui ; ou plutôt, laissant de côté toute question personnelle, je voudrais examiner s'il est vrai, comme l'affirme un de mes honorables contradicteurs, que, « pour écrire l'histoire d'une religion quelconque, il faut avoir un sentiment religieux quelconque, sous peine de mal juger l'objet de son étude, absolument comme il faut avoir le sens musical pour pouvoir apprécier les œuvres des principaux compositeurs ». Et voilà pourquoi votre fille est muette, c'est-à-dire voilà pourquoi certaines personnes veulent avoir seules qualité pour traiter des choses

religieuses, d'une façon indépendante et dégagée de préjugés, à ce qu'elles prétendent.

Cette affirmation est, à mon avis, mal fondée, et cette comparaison tout à fait fausse. Ce que je puis accorder, et je l'accorde très volontiers, c'est, comme l'a si bien dit M. Renan, que, pour parler de religion, il est utile d'avoir eu la foi ; si c'est là ce qu'on a voulu dire en parlant du sentiment religieux, nous sommes d'accord; mais, dans ce cas, mon contradicteur n'a aucune raison pour m'accuser d'incompétence. S'il prétend qu'il faut avoir conservé une foi quelconque, qu'il faut se rattacher à une secte religieuse quelconque, pour décrire et juger toutes les religions du monde, son raisonnement est absurde, car il est incompatible avec l'impartialité de l'esprit scientifique. Pour juger des choses où le sentiment intervient, il faut non pas avoir ce sentiment, mais comprendre comment il se produit, ce qu'il est et comment il se développe.

Certes, le sentiment artistique est nécessaire pour analyser une œuvre d'art; mais pour l'apprécier, ce sentiment est moins indispensable : l'impression physique suffit souvent. D'ailleurs, l'art, qui est l'idéalisation de la nature, repose sur une base concrète, tandis que le sentiment religieux est le résultat de l'éducation, de l'habitude; il part d'un point de vue abstrait, sans réalité objective, et n'est, en définitive, qu'un phénomène d'imagination.

La religion est un *processus* mental, spontané, des sociétés humaines dans leur évolution naturelle; elle relève de l'anthropologie et de l'ethnographie, et on n'a besoin pour l'étudier que de la seule méthode vraiment scientifique, celle de l'observation et de l'expérience. Lorsqu'on a eu la foi ou le sentiment religieux, on a cette

expérience ; c'est ainsi qu'on est mieux en état d'apprécier un produit industriel quand on connaît un peu les *trucs,* les artifices, les procédés du métier ; mais, encore une fois, ceci est un fait purement matériel et concret. Quant à ceux qui dogmatisent du haut de leur infaillibilité professionnelle et foudroient les profanes de leur sentimentalisme subjectif, renvoyons-les au chapitre XXII du livre V de *Pantagruel.*

JULIEN VINSON.

---

*Dupleix,* ses expéditions et ses projets, par H. CASTONNET DES FOSSES. *Paris,* Challamel et Cie, 1888. — 68 p. gr. in-8°.

M. Castonnet des Fosses s'est fait connaître, depuis quelques années, par des publications intéressantes sur le rôle, trop oublié de nos jours, qu'ont joué les Français dans l'Inde et dans tout l'extrême Orient au dernier siècle. Ces publications sont à recommander au lecteur curieux de s'instruire, tout en l'avertissant que l'auteur n'y dissimule point ses opinions cléricales et réactionnaires.

La brochure ci-dessus annoncée s'ajoute honorablement à la série. Je trouve toutefois que l'auteur y exalte trop Dupleix et y rabaisse trop Labourdonnais ; je crois, et j'espère être prochainement en état de prouver qu'ils n'ont mérité ni l'un cet excès d'honneur, ni l'autre cette indignité.

J. V.

---

# VARIA

## I. — LA LANGUE ANGLAISE ET LES MALADIES DU LARYNX.

A l'époque où le prince héritier d'Allemagne, depuis l'empereur Frédéric III, partait pour l'Italie, un savant spécialiste pour les maladies du larynx, bien connu à Berlin, fit une conférence dont le but était de démontrer que la maladie du kronprinz était causée par l'usage de la langue anglaise.

Le kronprinz, dit le conférencier, depuis son mariage, se sert toujours de la langue anglaise dans l'intimité de la famille.

L'emploi de cette langue attaque particulièrement la gorge, le larynx et surtout les cordes vocales. Les Anglais eux-mêmes en souffrent peu, parce que ce sont des gens taciturnes.

Le conférencier invita son auditoire à essayer la prononcation du *th* pour voir combien cette consonne fatigue les muscles de la gorge. Or, ajouta-t-il, ce *th* le kronprinz l'a prononcé, pour le moins, des millions de fois.

Le public applaudit vivement le conférencier.

C'est du moins ce qu'a raconté un journal, à la date du 20 février 1888. *Se non è vero....*

## II. — RELIGION ET ALPHABET.

Dans son numéro de janvier-mars 1888, la *Revue des Études juives* rappelle un argument, assez drôle, que les rabbins du moyen âge opposaient aux chrétiens. Ils prétendaient que l'alphabet latin porte en lui-même la condamnation d'un des principaux dogmes du christianisme. En effet, on trouve dans cet alphabet les trois lettres *l*, *m*, *n*, qui se suivent, et qui sont appelées *elle*, *emme*, *enne*, ou plus simplement *el*, *em*, *en ;* or, en hébreu, *êl* est « Dieu », *em* « mère », et *en* « il n'est pas » ; *el em en* signifient donc : « Dieu n'a pas de mère ».

---

# TABLE

## DES ARTICLES CONTENUS DANS LE TOME XXI.

---


Pages.

ARAUJO (Fernando). — Les métamorphoses d'un son..... 145

BARTHÉLEMY (M. A.). — Une légende iranienne..... 314

BONAPARTE (Prince L.-L.). — Un texte basque du XVII^e siècle. 183

BRAMBACH (W.), LOQUIN (A.). — Folk-lore et musique basques. 160

BRINTON (Daniel G.). — Linguistique américaine..... 54

— Rejoinder to M. Gatschet..... 340

D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. — Littérature épique de l'Irlande... 342

DEVÈZE (Gérard). — Çakuntalà, traduction de la version tamoule..... 48

GAIDOZ (H.) et SÉBILLOT (Paul). — Bibliographie des traditions et de la littérature des Frances d'Outre-Mer. (Supplément.). 105

GATSCHET (Albert S.). — Réplique à M. D. G. Brinton, au sujet de son article « Linguistique américaine »..... 199

GRASSERIE (Raoul de la). — Esquisse d'une Grammaire du Timucua, langue de la Floride..... 209, 295

HOVELACQUE (Abel). — La Grammaire indo-européenne d'après Fr. Müller..... 27

L. I. C. et M. V. I. — Vocabulaire des mots les plus usuels de de la langue de Nékété et de Thyo (côte est de la Nouvelle-Calédonie), par un missionnaire mariste, mis en ordre par le P. A. C., s. m..... 259

PIÉTREMENT (C.-A.). — Le patois briard du canton d'Esternay. 7

Pages.

REGNAUD (Paul). — La théorie des deux *k* indo-européens.... 1

— La question de la restitution de la langue-mère indo-européenne ..... 174

STEMPF (V.). — Der Sprache der Basken Erstlinge von Herrn Bernhard Dechepare, rector zu Alt-Sanct-Michael (*Suite*)... 235

VINSON (Julien). — Un vieux texte basque du XVII^e siècle.... 57

VINSON (Julien). — Comptes-rendus : *Le Spiritisme* (Fakirisme occidental), par le docteur Paul Gibier. — *Preliminary report* of the Commission appointed by the University of Pennsylvania to investigate modern spiritualism..... 75

— *Contes et légendes du Caucase*, traduits par J. Mourier. — *Le Folk-lore de l'île Maurice*, par C. Baissac. — *Contes populaires recueillis dans la Grande-Lande, le Born, les petites landes et le Marensin*, par Félix Arnaudin..... 190

— *Manuel de la langue kabyle* (dialecte zouaoua), par René Basset. — *Manuel algérien*, grammaire, chrestomathie et lexique, par A. Mouliéras. — *Les étapes d'un petit Algérien* dans la province d'Oran, par Jules Renard. — *Nyare bidrag till kaennedom om de svenska landsmaolen ock svenskt folklif*, 1886-1888. — *Suomalais-ugrilaisens euran aikakauskirja*, journal de la Société Finno-Ougrienne, t. III et IV. — Frants Villon. *Det Store Testament*, oversat rimede vers af S. Broberg..... 281

— *Les religions actuelles*, leurs doctrines, leur évolution, leur histoire, par Julien Vinson. — *Dupleix*, ses expéditions et ses projets, par H. Castonnet des Fosses..... 364

— *Varia*. Vill'st du learn *die Deutsche Sprache*..... 88

— La langue formosane de Psalmanaazaar..... 191

— Basque Cookery.... ..... 287

— La langue anglaise et les maladies du larynx..... 365

— Religion et alphabet..... 366

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.